Notice technique

01960

Module central de contrôle pour moniteur 20550







Sommaire des sections



Section
automation





Sommaire



Introduction

Le système d'automation **By-me**, via la centrale constituée par le **Moniteur 20550** et le **Module 01960** permet la gestion intégrée du confort, de la sécurité, de l'économie d'énergie, du contrôle du climat et du contrôle à distance en milieu résidentiel et tertiaire.

Ce manuel se divise en plusieurs sections organisées sous forme de guide à la compréhension parfaite du système **By-me** et à l'utilisation optimale des potentialités disponibles :

- **Chapitre 1 “Fonctions principales”** : décrit ce qu'il est possible de gérer avec le système **By-me** (voir page 5) ;
- **Chapitre 2 “Concepts de base”** : fournit les concepts fondamentaux pour commencer à connaître le système**By-me** (voir page 6) ;
- **Chapitre 3 “Topologie d'installation”** : décrit la structure du système **By-me**, fournit les règles générales et les informations nécessaires pour structurer l’installation et les indications de mise en service (voir page 12) ;
- **Chapitre 4 “Configurations principales”** : décrit les procédures de configuration et les programmations principales du système **By-me** (voir page 19) ;
- **Chapitre 5 “Contrôle de la climatisation”** : décrit les procédures de gestion programmée de la climatisation (voir page 50) ;
- **Chapitre 6 “Scénarios”** : décrit les procédures de réalisation de scénarios qui activent simultanément plusieurs fonctions (voir page 59) ;
- **Chapitre 7 “Contrôle des charges”** : décrit les procédures pour contrôler la puissance absorbée du réseau électrique pour prévenir l’intervention contre les surcharges de l'interrupteur magnétothermique (voir page 63) ;
- **Chapitre 8 “Programmation évènements”** : décrit les procédures de gestion avancée du système**By-me** afin de réaliser des fonctions qui effectuent des opérations particulières en présence d'évènements spécifiques (voir page 69) ;
- **Chapitre 9 “Intégration du détecteur de présence aux infrarouges passifs”** : décrit les procédures pour gérer les détecteurs tant comme capteurs d'alarme intrusion que comme capteurs de présence pour allumage éclairages (voir page 78).
- **Chapitre 10 “Diagnostic et entretien”** : décrit les procédures pour effectuer le contrôle du fonctionnement des dispositifs et en gérer le remplacement éventuel (voir page 79) ;
- **Chapitre 11 “Contrôle à distance”** : décrit les procédures pour effectuer le contrôle à distance du système**By-me** vial'interface TP et le communicateur téléphonique (voir page 81) ;
- **Chapitre 12 “Prédisposition pour la connexion à l'interface 01998.U”** : décrit les procédures pour prédisposer la centrale à la connexion avec l'interface 01998.U (voir page 82);
- **Chapitre 13 “Intégration du système By-me avec les systèmes de portiers vidéo Sound System, DigiBus et Deux Fils Elvox et avec le système CCTV** ”: décrit les procédures pour effectuer l'intégration du système **By-me** avec les modules **01961, 01962 et 01963** (Sound System, DigiBus et Deux Fils) pour la gestion de l'installation portier vidéo par centrale et l'intégration du système **By-me** avec le module **01964** (CCTV) pour la gestion de l'installation de surveillance vidéo (voir page 83).

1. Fonctions principales.

Avec le système **By-me** il est possible de gérer l'installation via les contrôles suivants :

- Gestion de la température ambiante en divisant l'installation en 40 zones de réglage contrôlées par 40 programmes indépendants ;
- Gestion de l'éclairage avec contrôle d'allumage, extinction et réglage ;
- Commande volets et stores ;
- Centralisation et automation des fonctions (jusqu'à 32 scénarios et 16 programmes) ;
- Gestion du système anti-intrusion ;
- Contrôle et commande à distance des fonctions ;
- Gestion du système de diffusion sonore;
- Contrôle des charges et des consommations énergétiques.
- Intégration avec l'installation portier vidéo (avec l'adjonction du module 01961 ou 01962 ou 01963) ou avec l'installation de surveillance vidéo (avec l'adjonction du module 01964).

CONFORT

Scénarios
Automation éclairages
Automation volets
Thermorégulation
Actions programmées
Contrôle des charges
Diffusion sonore

SÉCURITÉ

Anti-intrusion filaire
Anti-intrusion via radio
Télésecours
Alarmes techniques
Anti-panique
Contrôle des accès

ÉCONOMIE

Gestion énergie
Programmation charges
Thermorégulation

CONTRÔLE À DISTANCE

État température
Programmation climat
Signalisation d'alarmes
Activation dispositifs
Activation scénarios
ON/OFF système anti-intrusion
Diagnostic

Moniteur VIMAR 20550 + Module centrale de contrôle 01960



2. Concepts base.

Ce chapitre explique certains concepts fondamentaux nécessaires pour bien structurer l'installation.

Note.
Certains exemples font référence aux codes des dispositifs ; pour d'autres informations, consulter le feuillet d'instructions du produit.

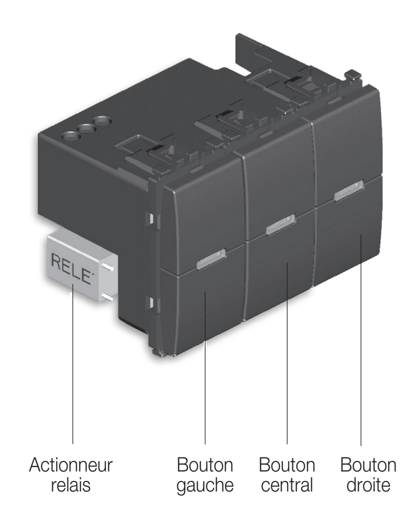
- **Bloc fonctionnel** : partie de dispositif qui peut être considérée comme dispositif indépendant. Exemples :

1. Appareil avec **un** bloc fonctionnel : le bloc fonctionnel coïncide avec le dispositif, par exemple l'actionneur avec sortie à relais en échange 16 A 250 V~ (séries Eikon 20535 ; Idea 16975 ; Plana 14535).
2. Appareil avec **deux** blocs fonctionnels : dans l'interface pour commandes traditionnelles (série Eikon 20515 ; série Idea 16955 ; série Plana 14515), chacune des deux entrées est un bloc fonctionnel.
3. Appareil avec **trois** blocs fonctionnels : dans l'appareil de commande à deux boutons basculants et actionneur (série Eikon 20526 ; Idea 16966 ; série Plana 14526), il est possible de repérer 3 blocs fonctionnels : bouton basculant gauche, bouton basculant droite et actionneur qui, du point de vue de la configuration et de l'utilisation, sont 3 dispositifs distincts.
4. Appareil avec **quatre** blocs fonctionnels : dans l'appareil de commande à trois boutons basculants et actionneur (série Eikon 20526 ; Idea 16966 ; serie Plana 14526), il est possible de repérer quatre blocs fonctionnels : bouton basculant gauche, bouton basculant central, bouton basculant droite et actionneur qui, du point de vue de la configuration et de l'utilisation, sont 4 dispositifs distincts. Un autre exemple est le dispositif à 4 relais en échange (art.01851 pour les installations sur guide EN50022) où chaque sortie représente un bloc fonctionnel.

Note.
Différence entre bouton basculant et bouton simple : un bouton basculant peut être appuyé vers le haut ou le bas, un bouton simple peut être appuyé seulement vers le bas.

Pendant la phase de conception, chaque bloc fonctionnel de tout dispositif doit être considéré comme s'il s'agissait d'un dispositif indépendant. Par conséquent, en phase de conception, prévoir d'abord les fonctions à réaliser et seulement ensuite préparer la liste des dispositifs qui devront les activer.

Ci-contre sont illustrés les blocs fonctionnels de l'appareil de commande à trois boutons simples et actionneur (série Eikon 20545 ; série Idea 16985 ; série Plana 14545).





Pendant l'installation par exemple, on peut utiliser l'actionneur pour commander la charge A via le bouton d'un autre appareil, la touche gauche pour commander la charge B via un premier actionneur, la touche centrale pour commander la charge C via un second actionneur et la touche de droite pour commander la charge D via un troisième actionneur.

Appareil de commande à trois boutons simples et actionneur (Eikon 20545; Idea 16985; Plana 14545).

8A 250V~
μ
BUS
+ −
NO C NC
6 mm

Actionneur
Devant
Dos

Charge D

Actionneur
Actionneur
Bouton

Charge C
Charge D
Charge A

Aucun lien ne relie les blocs fonctionnels d'un dispositif physique. Pour commander une charge, prévoir un dispositif de commande et un actionneur relié à la charge.



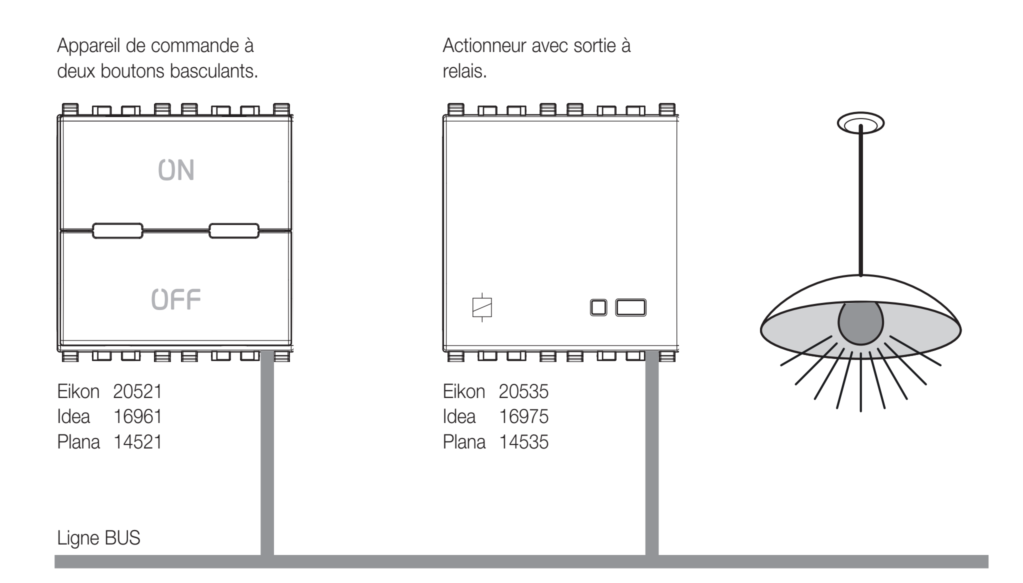
Concepts base

- **Connexion** : lien logique entre deux blocs fonctionnels qui permet de partager une fonction (par exemple : actionneur relais et bouton).

- **Configuration** : opération qui permet de créer la connexion logique entre les divers blocs fonctionnels (de divers appareils).

- **Groupe fonctionnel (ou Groupe)** : ensemble de blocs fonctionnels interconnectés qui accomplissent une fonction dans le système (par exemple : trois boutons différents commandent un seul actionneur et, par conséquent, la même charge).

  Les dispositifs qui composent un groupe fonctionnel sont reliés entre eux logiquement et pas selon un schéma traditionnel.

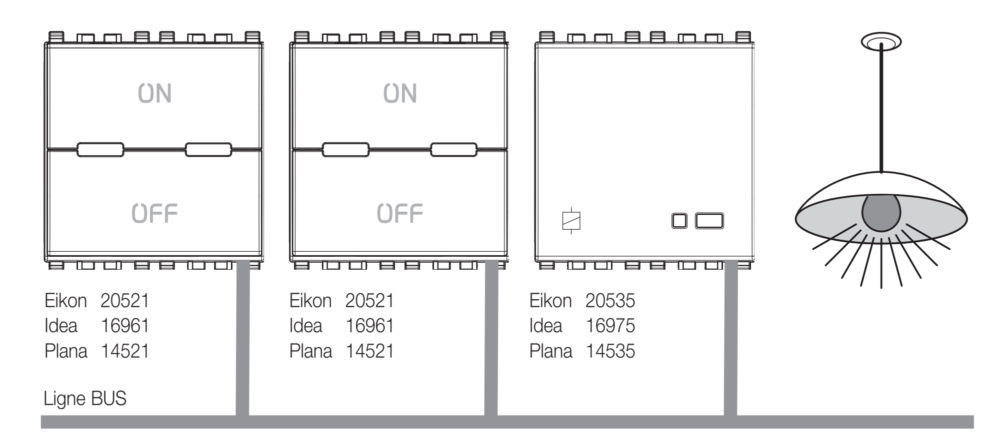


IMPORTANT :

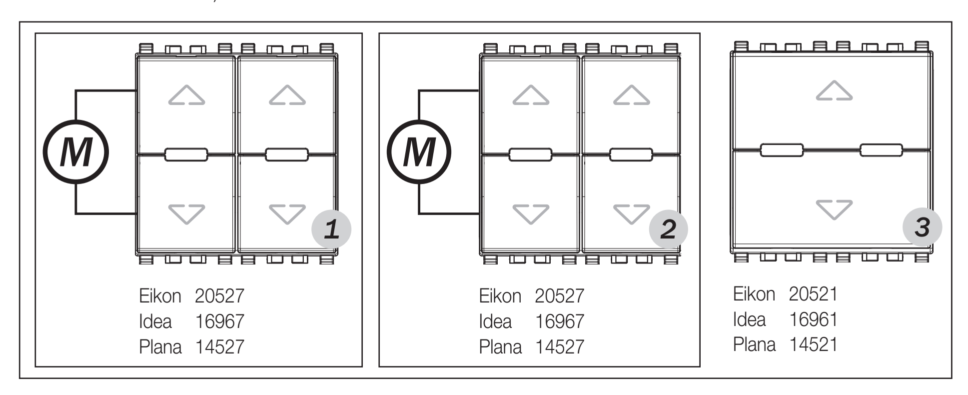
Les groupes doivent comprendre seulement des blocs fonctionnels homogènes : dans un groupe il n'est pas possible d'avoir un actionneur pour volets et un actionneur pour allumage d'une lampe.



Pour commander l'allumage d'une charge à partir de plusieurs points, il suffit d'ajouter au groupe d'autres blocs fonctionnels touche sans devoir modifier le câblage.



- **Profondeur de groupe** : nombre de groupes auxquels peut appartenir un bloc fonctionnel. Chaque bloc fonctionnel peut appartenir au maximum à 4 groupes différents en maintenant la même fonction (par exemple “commande dimmer”).



Groupe **1** = dispositif 1 : bloc fonctionnel touche gauche + actionneur dispositif 1

Groupe **2** = dispositif 2 : bloc fonctionnel touche gauche + actionneur dispositif 2

Groupe **3** = dispositif 3 : bloc fonctionnel touche + bloc fonctionnel actionneurs dispositifs 1 et 2.

Les actionneurs ont une profondeur de groupe 2, car ils appartiennent à 2 groupes.



Concepts base

- **Scénario** : un scénario est un positionnement précis des actionneurs se trouvant dans un ou plusieurs groupes fonctionnels qu'il est possible de rappeler à volonté par un menu de la centrale ou par une touche configurée à cet effet ou par une télécommande aux infrarouges 01849. Par exemple il est possible de baisser les volets et simultanément d'allumer une lampe dans la pièce. Un scénario peut être également activé au moyen des programmes configurables depuis le menu **Évènements** ou à distance au moyen du communicateur GSM.
- **Paramètres** : programmables sur la centrale, ils permettent de modifier et de personnaliser le fonctionnement de chaque bloc fonctionnel. Par exemple, l'actionneur à relais (série Eikon 20535, Idea 16757 ; série Plana 14535), durant la configuration, se comporte comme un relais bistable. Il est possible de procéder à une configuration monostable ; dans ce cas, il est nécessaire de définir également le temps de désactivation.
- **Ligne** : tout ensemble de dispositifs.
- **Profondeur de scénario** : nombre de scénarios auxquels peut appartenir un groupe. Chaque groupe fonctionnel peut appartenir au maximum à 4 scénarios.
- **Ligne bus** : moyen physique utilisé pour le transport de signaux électriques ou électromagnétiques auxquels sont associés les messages entre les dispositifs du système.
- **Système bus** : ensemble des dispositifs et de leur interconnexion qui réalisent des applications en utilisant un support de communication commun.
- **Commande** : bloc fonctionnel qui envoie les commandes et/ou les états sur la ligne bus.
- **Actionneur** : bloc fonctionnel qui reçoit de la ligne bus des commandes et/ou des états afin d'effectuer une action prédéterminée.

Le système dans son ensemble se compose de trois familles principales de blocs fonctionnels :

- Commandes (par exemple boutons, capteurs et télécommandes IR)
- Actionneurs (par exemple relais et régulateurs)
- Gestionnaires (par exemple centrale)



Chaque ligne se compose de 128 dispositifs maximum et nécessite un ou deux alimentateurs en fonction du nombre de dispositifs et de la longueur du bus.
Par les coupleurs de ligne, il est possible de relier plusieurs lignes entre elles pour un maximum de 15 zones x 15 lignes ; les coupleurs permettent le transit entre les lignes des seuls messages autorisés.

Dans chaque centrale By-me, il est possible de configurer jusqu'à 254 dispositifs (194 dispositifs d'automation et 60 dispositifs anti-intrusion).

La configuration du système prévoit comme opération initiale la création de groupes fonctionnels (il convient de raisonner en termes de groupes fonctionnels plutôt que de dispositifs d'une installation), seule opération strictement nécessaire pour le fonctionnement du système. En phase d'installation la première chose à faire est de supposer les fonctions désirées.
Les opérations suivantes, comme la réunion de plusieurs groupes dans un scénario ou la programmation de certaines fonctions d'automation, doivent être considérées comme une personnalisation du système ou une utilisation des fonctions évoluées.

Lorsque l'on a créé les groupes, la centrale n'a plus aucun rôle pour leur fonctionnement ; les dispositifs et les groupes fonctionnels correspondants ont été "reliés" entre eux et ne nécessitent plus l'intervention de la centrale (cette dernière est nécessaire pour la gestion de fonctions de modification, automatisation du climat et programmes d'automation).
En cas de black-out, au retour du courant, les actionneurs conservent l'état dans lequel il se trouvaient avant l'évènement. À la suite d'un reset appliqué à un actionneur, ce dernier ouvrira à nouveau le contact (vaut tant pour les actionneurs à relais que pour les actionneurs pour volets roulants).

Note : Lorsque l'installation By-me comprend tant le système d'automation que celui anti-intrusion, utiliser toujours deux alimentateurs 01801.



Topologie d'installation

3. Topologie d'installation.

La caractéristique principale du système**By-me** est que tous les dispositifs sont reliés entre eux par un câble pour systèmes bus (boucle) qui transmet à ceux-ci l'alimentation et le signal avec les messages numériques de commande et de contrôle.

Note.
Le câble de liaison art. Vimar 01840 est le câble utilisé sur les systèmes anti-intrusion via bus et le contrôle des accès via bus Vimar.

Attention :
Dans une ligne dans laquelle un centrale a été configurée (moniteur 20550 + module 01960), il n'est pas possible de configurer une seconde centrale (tant Eikon 20550 + 01960 que les centrales à 2 modules Eikon 20510 et 20480, Idea 16950 et 16930, Plana 14510 et 14480).

La configuration du système se fait par la centrale de contrôle et les boutons de configuration de l'appareil.

SCHÉMA DE CONNEXION avec coupleur de séparation d'une autre ligne d'automation.

230 V~
Alimentateur Ligne 2
Linea 2
Coupleurs de ligne
230 V~
Alimentateur Ligne 1
Moniteur 20550 + 01960
Commandes
Détecteur IR
29 V
+
–
bus
Linea 1
Actionneur à relais
Commandes avec actionneur pour volets
Commandes avec actionneur à relais
Commandes
L
N



En cas d'intégration entre le système d'automation et celui anti-intrusion, consulter la section anti-intrusion du manuel qui contient le schéma de connexion (voir page 93) ; dans ce cas, la centrale devra être installée et configurée en “Zone 00 - Ligne 00” du système anti-intrusion. Les deux lignes automation et anti-intrusion devront ensuite être séparées au moyen d'un coupleur 01845.

L’absorption de la centrale constituée par le moniteur 20550 + module 01960 est égale à :

- 150 mA en conditions de fonctionnement normal ;

- 30 mA en cas de manque de la tension de réseau et alimentation par unité de back-up 01804.14 (en cas de présence également du système anti-intrusion).

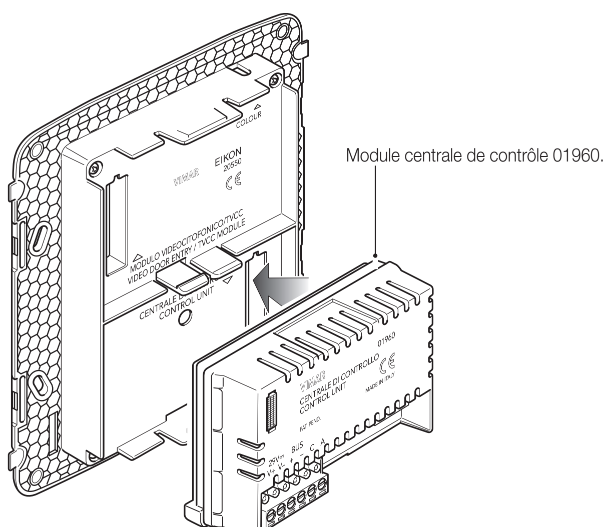
3.1 Composition du système.

Chaque système**doit** toujours comprendre au moins les dispositifs qui suivent :

- une centrale de contrôle ;
- un alimentateur 01801 ;
- des dispositifs de commande avec ou sans actionneurs ;
- des actionneurs, comme par exemple relais et régulateurs ;

Le module 01960 doit être inséré dans le logement spécial qui se trouve au dos du moniteur 20550 et à la hauteur du connecteur marqué “CENTRALE DE CONTRÔLE”.

Il est recommandé d'effectuer cette opération avec les dispositifs non alimentés et de vérifier qu'une fois accroché le module au moniteur, l’accouplement mécanique est parfait (toutes les ailettes mécaniques de blocage doivent être serrées).



3.1.1 - Accrochage du module centrale de contrôle.

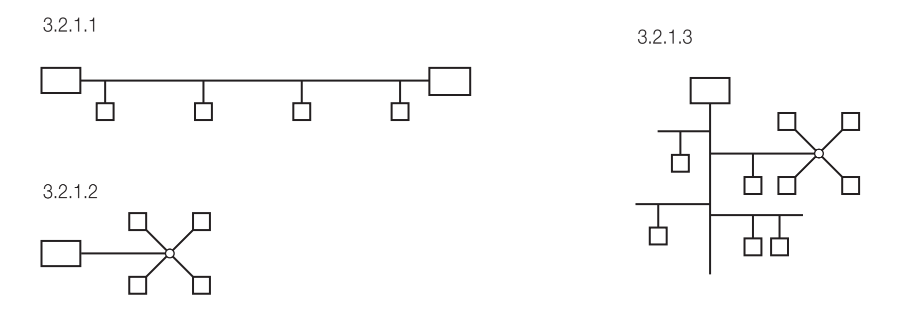


Topologie d'installation

3.2 Installation des systèmes bus.

3.2.1 Règles générales et topologie installation.

- Pour les connexions, utiliser le double câble torsadé et gainé VIMAR 01840 (2x0,5 mm², tension nominale d'isolation 300/500 V). Le câble distribue la tension d'alimentation (29 V c.c.) et les signaux de contrôle et de gestion des dispositifs, et peut être inséré dans le même tuyau annelé de passage des câblages électriques.
- Une ligne bus doit être alimentée avec 1 ou 2 alimentateurs 01801.
  Chaque ligne peut être contrôlée sur une seule centrale et se compose d'un maximum de 128 dispositifs et deux alimentateurs selon le nombre de dispositifs installés et la longueur du câble de connexion (boucle).
- Une centrale peut gérer jusqu'à un maximum de 60 dispositifs anti-intrusion.
- Si l'on réalise une installation avec un seul alimentateur et un nombre de dispositifs proche de la limite maximum autorisée, il est conseillé de prévoir un second alimentateur pour garantir une expansion possible du système.
- Le branchement des dispositifs peut se faire sans ordre particulier, en respectant les polarité des bornes. Il est possible d'effectuer des branchements de type linéaire (figure 3.2.1.1), en étoile (figure 3.2.1.2) ou mixtes (figure 3.2.1.3) (sur les figures, le rectangle représente l'alimentateur). La configuration idéale est linéaire avec un seul alimentateur à mi-installation ou deux alimentateurs aux extrémités du câble bus.
- Le courant total absorbé par les différents dispositifs ne doit pas dépasser le courant nominal de l'alimentateur ou des alimentateurs présents.
- La tension en chaque point du bus, avec tous les dispositifs au repos, ne doit jamais descendre sous 23 V c.c. Contrôler en particulier les points les plus lointains de l'alimentateur et les tronçons de câble là où la charge est la plus grande.
- La tension dans chaque point du bus, avec le groupe d'actionneurs de volets plus nombreux fonctionnant, ne doit jamais descendre en-dessous de 22 V c.c. (contrôler les points les plus éloignés de l'alimentateur). La fonctionnalité de retard d'activation pour réduire de nombre d'actionneurs de volets qui travaillent simultanément peut être utile.
- La centrale By-me peut gérer jusqu'à 20 utilisateurs différents (y compris l'administrateur) chacun avec des droits propres et mots de passe.
- La centrale By-me peut gérer jusqu'à un maximum de 480 groupes (automation, anti-intrusion, charges etc.).
- La centrale By-me est en mesure de configurer jusqu'à un maximum de 254 dispositifs répartis sur plusieurs



lignes (y compris les coupleurs 01845) ; chaque dispositif peut avoir de 1 à 4 blocs fonctionnels. Si le système anti-intrusion n'est pas présent dans le système, le nombre maximum de dispositifs Automation configurables dans une centrale est de 194 (y compris les Routeurs) répartis sur plusieurs lignes ; ne pas oublier que dans une ligne il est possible d'installer jusqu'à un maximum de 2 alimentateurs 01801 (qui peuvent soutenir une absorption maximum de 1,6 A dans la ligne bus).

- Il est fondamental de protéger le système contre les éclairs via des limiteurs de tension (SPD – Surge Protective Devices).
  En règle générale, la protection côté alimentation doit se faire avec un SPD de classe I en aval du compteur d'énergie électrique, un SPD de classe II après le magnétothermique de protection et un SPD de classe III en entrée d'alimentateur. Si un communicateur téléphonique est installé, il est conseillé d'installer un SPD sur la ligne téléphonique.

3.2.2 Prédisposition installation.

En phase de conception, prévoir une centrale suffisante pour contenir :

- les dispositifs traditionnels, magnétothermiques, sectionneurs etc. ;
- 1 ou 2 alimentateurs d'encombrement 9 modules EN 50022 ;
- des dispositifs de guidage EN 50022 comme le module de contrôle des charges, le communicateur GSM, les interfaces.
- des limiteurs de tension de protection de l'installation.

Pour les tuyaux annelés de pose du câble Vimar 01840 de la ligne BUS, il est conseillé de prévoir une goulotte dédiée ; il est dans tous les cas possible d'utiliser celles dans lesquelles passent les câbles du réseau électrique.

3.2.3 Longueur bus : règles générales.

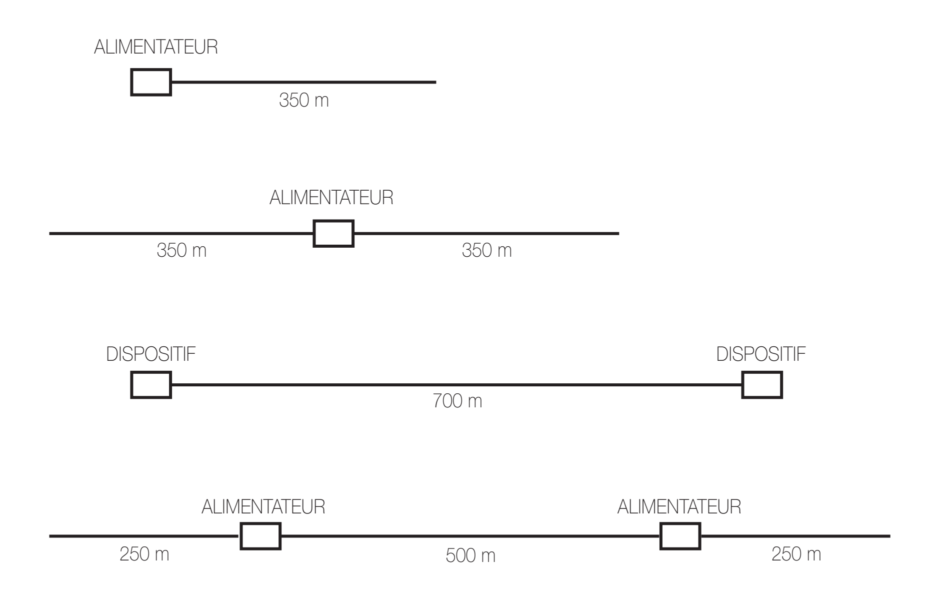
- Distance maximum entre alimentateur et dispositif : 350 m.
- Distance maximum entre dispositifs : 700 m.
- Longueur maximum câble bus : 1000 m.
- Distance minimum entre deux alimentateurs : 40 m. Il est important que la charge soit bien distribuée entre les deux alimentateurs.
- Attributs fondamentaux :
  - la distance entre les 2 alimentateurs ne doit pas être inférieure à 40 m ;
  - la charge doit être bien distribuée entre les 2 alimentateurs ;
  - les 2 alimentateurs doivent être positionnés aux extrémités sur la branche de l'installation qui possède le plus grand nombre de dispositifs ou de dérivations.

Dans tous les cas, la configuration optimale est celle avec les alimentateurs les plus éloignés que possible entre eux ; ceci a un effet positif sur la tension minimum se trouvant sur le bus.

Topologie d'installation

3.2.4 Longueur de la ligne BUS.

Ci-dessous sont indiquées les longueurs maximums de la ligne BUS sur des installations avec configuration linéaire (les rectangles sur la figure représentent l'alimentateur).



3.2.5 Installation bus : tableau récapitulatif.

- **Installation et topologie d'installation :**
  - Câble de la ligne BUS posé dans une goulotte dédiée ; peut être posé sur les tubes annelés qui contiennent la ligne électrique.
  - Configurations possibles :
    - Configuration linéaire
    - Configuration en étoile
    - Configuration mixte
  - Utiliser des boîtiers de dérivation
  - Type de câble utilisable : câble torsadé et gainé VIMAR 01840 (2x0,5 mm^2, tension nominale d'isolation 300/500 V)



- **Dispositifs et distances pour ligne**
  - Dimension logique (nombre d'adresses) : 128
  - Distance maximum entre alimentateur et dernier dispositif : 350 m
  - Longueur maximum totale de la ligne bus : 1.000 m
  - Distance maximale entre deux dispositifs : 700 m
  - Distance minimum entre deux alimentateurs : 40 m (les charges doivent être équilibrées entre les 2 alimentateurs)
  - Position optimale de chaque alimentateur : au centre de la ligne BUS
  - Position optimale de 2 alimentateurs : aux extrémités de la ligne BUS
  - Tension minimum sur le dispositif le plus éloigné : 23 V c.c. (au repos)

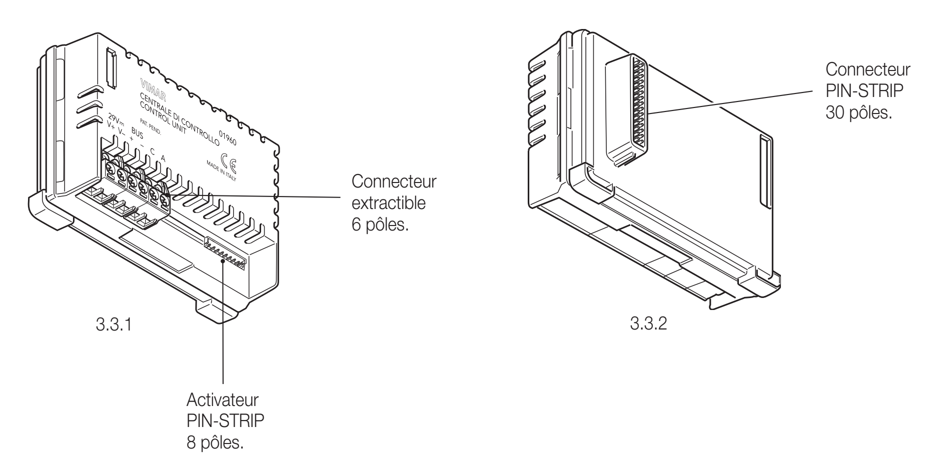
3.3 Description bornes.

Le module centrale de contrôle 01960 présente deux types de connecteurs :

- connecteur extractible 6 pôles : connecteur de connexion du BUS et de l'alimentation vidéo (fig. 3.3.1).

- connecteur PIN-STRIP de 8 pôles : connecteur pour le câble qui permet d'effectuer la connexion de l'interface de programmation 01998.U par le devant du moniteur 20550 (fig. 3.3.2).

- connecteur PIN-STRIP de 30 pôles : connecteur côté moniteur pour accrochage du module centrale de contrôle 01960 au moniteur 20550 (fig. 3.3.2).



3.3.1

3.3.2



Topologie d'installation

Le connecteur, par lequel on effectue toutes les connexions, est équipé de 6 bornes divisées selon les fonctions du tableau ci-contre.

Borne	Fonction
V +	Alimentation (+)
V –	Alimentation (–)
+	BUS (+)
–	BUS (–)
C	Borne non utilisée
A	Borne non utilisée

• Les bornes V+ et V- doivent être reliées à la sortie AUX + - de l'alimentateur 01801.

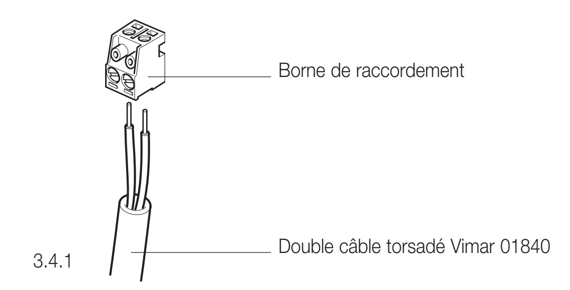
• Lorsque le système anti-intrusion est également présent, les bornes V+ et V- doivent être reliées à la sortie CENTR + - de l'unité de back-up 01804.

• Les bornes BUS + et BUS - doivent être reliées à la sortie BUS + - de l'alimentateur 01801.

• Lorsque le système anti-intrusion est également présent, les bornes BUS + et BUS - doivent être reliées à la sortie BUS + - de l'unité de back-up 01804.

3.4 Mise en service du système.

Pour une installation correcte des dispositifs, procéder comme suit :



3.4.1

1. Préparer le câble bus et les bornes de connexion en faisant attention à la polarité (figure 3.3.1).
2. Préparer le câble pour les connexions électriques éventuelles des actionneurs.
3. Câbler la centrale, les composants et l’alimentateur.
4. Alimenter le système.

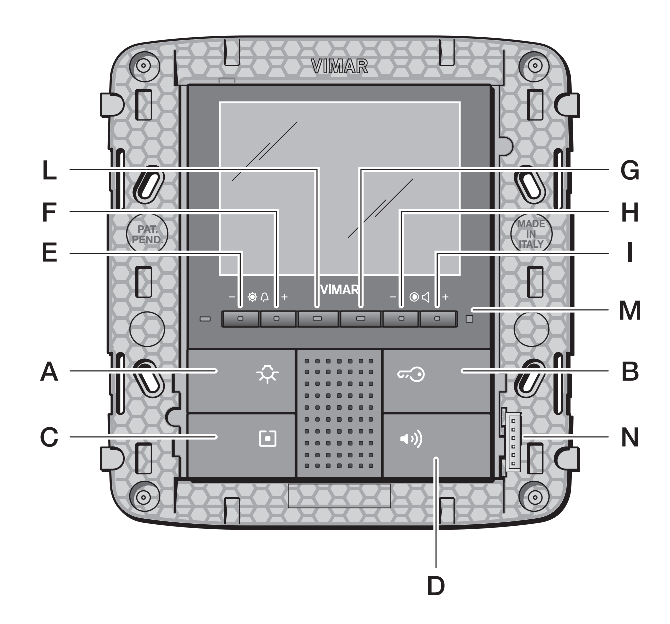


4. Configurations principales.

Ce chapitre décrit les procédures de configuration et programmations principales du système.
Toutes les opérations peuvent être effectuées directement sur le menu de la centrale, excepté l'opération de création des groupes qui exige une opération sur les dispositifs.
Les arguments correspondant aux gestions les plus évoluées du système sont traités dans les chapitres suivants.

4.1 Navigation dans les menus de la centrale.

Pour naviguer parmi les menus de la centrale, utiliser les 10 touches frontales qui, selon le contexte et le menu, prennent une signification différente.



Boutons A, B, C, D : Navigation menu domotique de gestion quotidienne du système par l'utilisateur

Boutons E, F, L, G, H, I : Navigation menu domotique en phase de configuration, lecture de liste etc.

M : Led signalisation.

N : Connecteur pour la connexion avec l'interface 01998.U



4.2 Premier allumage.

- Au premier allumage ou après une opération de reset, la centrale demande la sélection du langage utilisé, puis le n° de zone (00-15), le n° de ligne (00-15), fondamentaux en cas d'installation d'un système avec plusieurs lignes pour leur distinction, et l'offset du groupe, paramètre nécessaire seulement en cas de configuration de plusieurs centrales à l'intérieur de la même installation. L'ordre des créations des systèmes doit partir selon l'utilisation de la centrale : si la fonction de centrale SAI bus est en cours, sélectionner la zone 0 et ligne 0 ; en cas de centrale confort, le numéro de zone varie de 1 et le nombre de lignes parmi les valeurs possibles (de 1 à 15), en passant successivement à la zone 2,3…

  Pour le paramètre "**Offset de groupe**" confirmer la valeur proposée. À moins que l'on doive configurer un système avec plusieurs centrales de contrôle ; dans ce cas, dans la 1ère centrale, on programmera l' "Offset de groupe" 0xB00, alors que pour les autres, on définira les valeurs suivantes de Offset :

  - 2ème centrale : 0x2000
  - 3ème centrale : 0x4000
  - 4ème centrale : 0x6000
  - 5ème centrale : 0x8000
  - 6ème centrale : 0xA000
  - 7ème centrale : 0xC000
  - 8ème centrale : 0xE000.

- À ce stade, la centrale demande la saisie de date et heure.
- La programmation du code de sécurité (PIN) pour l'administrateur (5-8 caractères) est demandée une première fois puis une seconde fois pour confirmer. Les numéros sont saisis par les touches A,B,C,D du moniteur. Pour saisir des chiffres différents, maintenir le bouton relatif appuyé et le relâcher sur le caractère voulu.
- On peut alors accéder au menu principal ou au setup de la centrale pour procéder à la configuration.
- Créer les groupes [voir paragraphe 4.4.1 "Création d'un nouveau groupe", page 22).
- Le système est prêt à l'utilisation.

En cas de comportement prédéfini des dispositifs non désiré ou pour activer les fonctions évoluées du système, il est possible de personnaliser l'installation en effectuant une ou plusieurs des opérations suivantes :

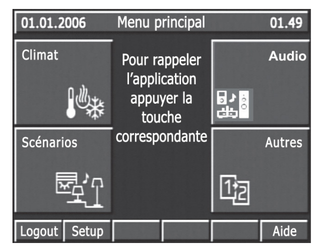
- modification du comportement des dispositifs [voir paragraphe 4.4.4 "Modification des paramètres des dispositifs" - page 27) ;
- contrôle climat [voir Chapitre 5 "Contrôle de la climatisation" - page 50] ;
- création des scénarios [voir Chapitre 6 "Scénarios" - page 59] ;
- contrôle des charges (si l'on dispose du module de Contrôle des charges 01855) [voir Chapitre 7 "Contrôle des charges" - page 63] ;
- évènements (voir Chapitre 8 "Programmation évènements" - page 69].
- Centrale SAI (uniquement en cas de présence de l'installation anti-intrusion) (voir section anti-intrusion]
- Portier vidéo (uniquement en cas de présence des modules art. 01961, 01962 ou 01963).
- CCTV (uniquement en présence du module art. 01964).



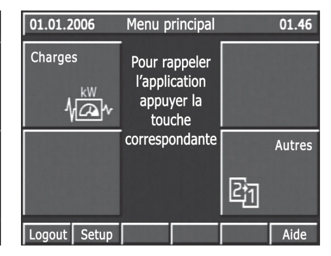
4.3 Écrans principaux de la centrale.

La page principale de la centrale visualise les icônes relatives aux menus principaux :

- Climat ;
- Scénarios ;
- Audio ;
- Évènements ;
- Portiers vidéo ;
- Centrale anti-intrusion (SAI) ;
- Charges.







Les principaux menus sont sélectionnés au moyen des touches A, B, C et D (touche A -> Climat, touche B -> Audio, etc.).

Les menus de contrôle des charges, portier vidéo et centrale anti-intrusion (SAI) sont visualisés sur une seconde page principale à laquelle on accède en sélectionnant le menu “Autres” (touche D).

Au cas où, après un time-out de 90 s, aucune opération n'est effectuée, le moniteur de la centrale s'éteint en activant une page de stand-by qui indique jour, date et/ou heure (la programmation de ce que l'on veut visualiser se fait via menu “programmations”).

Si des codes de sécurité personnalisés (PIN installateur, utilisateurs différents etc.) ont été saisis, l'accès aux menus n'est possible qu'après saisie du code d'autorisation à l'utilisation par l'utilisateur, seulement des menus pour lesquels il a été habilité (voir paragraphe 4.5.4).

IMPORTANT :

Avant de procéder à la configuration de l'installation (et donc des différents groupes fonctionnels) effectuer TOUJOURS l'opération de reset de chaque dispositif (voir par. 4.4.8 page 28).



4.4 Menu configuration.

Nota bene.

Une fois la configuration du système terminée, il est possible de télécharger dans un PC, à l'aide de l'interface de programmation 01998.U, toute la base de données de la centrale (caractéristiques installation etc.).

4.4.1 Création d'un nouveau groupe fonctionnel.

Comme déjà expliqué dans le chapitre 2 [Concepts de base page 6], les groupes fonctionnels (ensemble de blocs fonctionnels qui doivent opérer ensemble) sont des éléments fondamentaux du système et donc la première opération à effectuer est de les créer.

La procédure à suivre pour chaque nouveau groupe est la suivante :

1. Sélectionner le nom du groupe ;
2. Entrer dans le menu **Configuration** et configurer le bloc fonctionnel désiré ;
3. À la fin du point 2. quitter le menu Configuration du groupe créé.

4.4.1.1 Création d'un nouveau groupe.

Setup ➞ Configuration ➞ Gestion groupes

- **Automations** : groupe générique du système confort ; c'est l'option à sélectionner dans presque tous les cas (éclairage, volets ….)
- **Contrôle des charges** : groupe dédié au contrôle des charges
- **Contrôle Climat** : groupe dédié à la gestion du climat
- **Anti-intrusion** : groupe dédié à la configuration du système SAI

Automatismes ➞ 080 Nouveau groupe

Nommer le groupe en choisissant parmi les noms de la liste préfixée :

- **1er bloc du nom** (obligatoire)
- **2ème bloc du nom** (00-63) (facultatif)
- **3ème bloc du nom**en choisissant parmi les noms proposés sur une liste présélectionnée, et appuyer sur **sélect.** pour confirmer (facultatif).
- **4ème bloc du nom :** saisir la zone d'application nécessaire pour distinguer les pièces et les fonctions avec le même nom, et appuyer sur **sélect** (facultatif).

Il est demandé de continuer de sauvegarder le nom du groupe, confirmer avec **OUI**.

En sélectionnant le groupe, il est possible de visualiser les dispositifs éventuellement déjà associés ou d'en configurer un nouveau par "**ajout dispositif**"



4.4.1.2 Sélection du bloc fonctionnel.

Note.
Pour chaque dispositif, la sélection du bloc fonctionnel est décrite dans les feuilles d'illustration accompagnant le produit.

Pour configurer les blocs fonctionnels, démarrer la procédure sur la centrale comme indiqué au paragraphe précédent, et agir sur les dispositifs voulus en attendant la fin de la configuration avant de passer au suivant ; pour terminer la procédure, agir sur la centrale :

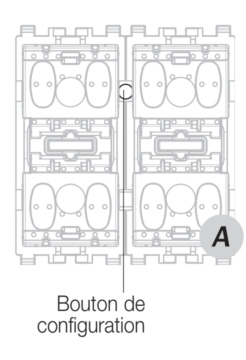
1. Appuyer sur le bouton de configuration et éventuellement sur le bouton de commande du dispositif à inclure dans le groupe ;
2. Le dispositif indique la configuration par l'allumage d'une led rouge qui s'éteint une fois la configuration terminée ;
3. La centrale visualise le bloc fonctionnel configuré ;
4. Continuer avec d'autres blocs fonctionnels ou appuyer sur **Fermer** pour sortir.

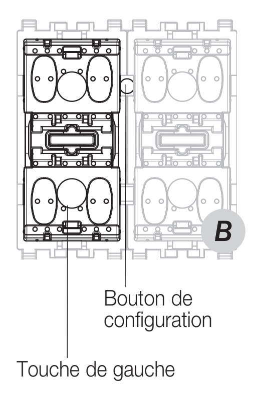
Exemple 1.

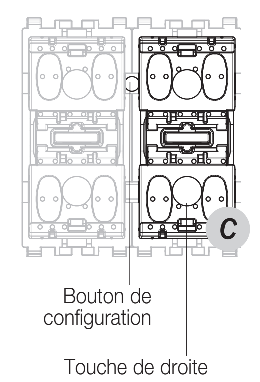
Blocs fonctionnels sélectionnables par la commande à 2 boutons basculants avec relais (Eikon 20526, Idea 16966, Plana 14526).

Sélection du bloc fonctionnel.

- Pour sélectionner le bloc fonctionnel relais, appuyer sur le bouton de configuration (figure A) ;
- Pour sélectionner le bloc fonctionnel touche gauche, appuyer sur le bouton de configuration et la touche gauche (figure B) ;
- Pour sélectionner le bloc fonctionnel touche droite, appuyer sur le bouton de configuration et la touche droite (figure C).









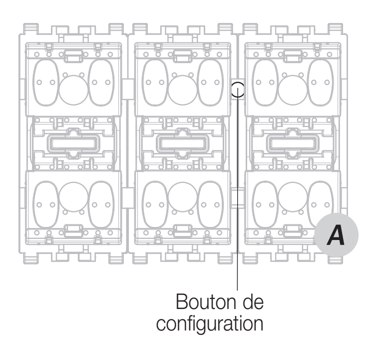
Configurations principales

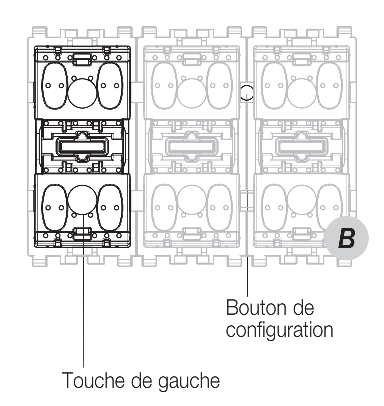
Exemple 2.

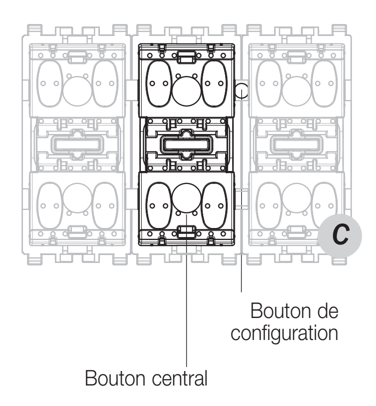
Blocs fonctionnels sélectionnables par la commande à 3 boutons basculants avec relais (Eikon 20546, Idea 16986, Plana 14546).

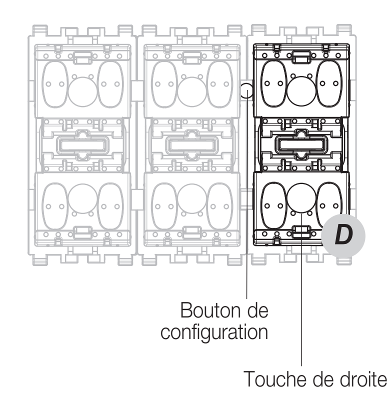
Sélection du bloc fonctionnel.

- Pour sélectionner le bloc fonctionnel relais, appuyer sur le bouton de configuration (figure A) ;
- Pour sélectionner le bloc fonctionnel touche gauche, appuyer sur le bouton de configuration et la touche gauche (figure B) ;
- Pour sélectionner le bloc fonctionnel touche centrale, appuyer sur le bouton de configuration et la touche centrale (figure C).
- Pour sélectionner le bloc fonctionnel touche droite, appuyer sur le bouton de configuration et la touche droite (figure D).









4.4.1.3 Règles de création des groupes.

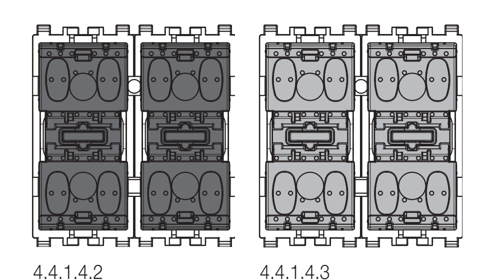
1. **Les groupes doivent comprendre seulement des blocs fonctionnels homogènes** : dans un groupe il n'est pas possible d'avoir un actionneur pour volets et un actionneur pour allumage d'une lampe.
2. **En phase de création d'un groupe, sélectionner d'abord les actionneurs et ensuite les dispositifs de commande (boutons)** ; de cette façon la centrale est en mesure de reconnaître le type de groupe en cours de création et de sélectionner les paramètres corrects sur les boutons.

4.4.1.4 Remarques sur les commandes encastrées.

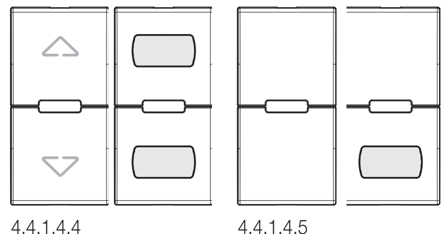
- Les commandes pour dispositif à encastrer doivent être installées avec la borne du bus tournée vers le haut (règle générale pour tous les dispositifs à encastrer - figure 4.4.1.4.1).
- Pour les séries Idea et Plana, les commandes type “bouton simple” se distinguent par la couleur grise de la surface d'accrochage de la touche (figure 4.4.1.4.2) ; les commandes type “bouton basculant” pour la couleur verte (figure 4.4.1.4.3).
- Les touches pour dispositifs type “bouton basculant” se distinguent par les symboles ou la plaquette tant dans la partie haute que basse (figure 4.4.1.4.4) ; à part la touche neutre, les touches pour boutons simples présentent des symboles ou une plaquette seulement dans la partie basse (figure 4.4.1.4.5).
- Les touches pour boutons simples ont un sens d'installation ; pendant le montage, faire correspondre les 2 crans internes de la touche et ceux sur le côté inférieur de la surface d'accrochage de la commande (figure 4.4.1.4.2).
- Les dispositifs de commande encastrés doivent être installés sans touche (qui doit être montée seulement après configuration de l’installation). Cette condition est nécessaire pour pouvoir accéder au bouton de configuration (pour la position de la touche de configuration, consulter le feuillet d'instructions de l'appareil).
- Retrait de la touche : avec un petit tournevis, exercer une pression légère et faire levier entre la partie supérieure de la touche (qui présente une petite languette) et le corps du dispositif (figure 4.4.1.4.6), et extraire la touche.



4.4.1.4.1



4.4.1.4.2 4.4.1.4.3

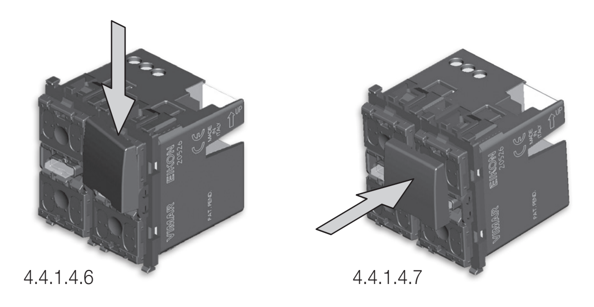


4.4.1.4.4 4.4.1.4.5



Configurations principales

- Montage de la touche : appuyer la touche sur le porte-touche et exercer une légère pression (figure 4.4.1.4.7).



4.4.1.4.6 4.4.1.4.7

IMPORTANT : Évidemment, toutes les configurations effectuées dans le par. 4.4.1.4 sont valides tant pour les appareils à 2 boutons que pour les appareils à 3 boutons.

4.4.2 Ajout dispositifs à un groupe fonctionnel.

Permet d'ajouter de nouveaux dispositifs à un groupe fonctionnel existant.

Setup → configuration → gestion groupes → automatismes → 080 Groupe → Ajout Dispositif

Continuer avec la configuration des blocs fonctionnels comme illustré paragraphe 4.4.1 [Création d'un nouveau groupe fonctionnel page 22).

Nota bene.

Si on désire commander une utilisation par la télécommande IR 01849, configurer le récepteur IR (Eikon 20516, Idea 16956, Plana 14516) à l'intérieur du groupe dans lequel se trouve l'actionneur à relais (ou le régulateur) relié à la charge à commander (ou réguler).

Par exemple, en créant un groupe constitué par l'actionneur à relais (Eikon 20535, Idea 16795, Plana 14535, par guide EN 50022 01850) et par le récepteur IR (Eikon 20516, Idea 16956, Plana 14516) relié à une lampe, il est possible d'allumer la lampe par la télécommande IR 01849.

La procédure de configuration du récepteur IR se trouve sur la feuille d'illustration accompagnant le produit.



4.4.3 Élimination d'un bloc fonctionnel d'un groupe fonctionnel.

Permet d'éliminer les blocs fonctionnels d'un groupe fonctionnel.

Setup ➞ configuration ➞ gestion groupes ➞ automatismes

Entrer dans le Groupe et sélectionner le bloc fonctionnel à éliminer en déroulant la liste des blocs ➞ **Éliminer**

Continuer avec l'élimination du dispositif ? ➞ OUI *(La centrale signale l'effacement)*.

4.4.4 Modification des paramètres des dispositifs.

La modification des paramètres des dispositifs permet de personnaliser et adapter les caractéristiques de l'installation aux exigences.

Setup ➞ configuration ➞ gestion groupes ➞ automatismes

Entrer dans le Groupe et sélectionner le bloc fonctionnel sur lequel modifier les paramètres en déroulant la liste des blocs ➞ **Param**

Les paramètres modifiables pour chaque bloc fonctionnel dépendent des caractéristiques dudit bloc.

4.4.5 Renommer un groupe.

Permet de renommer un groupe déjà existant.

Setup ➞ configuration ➞ gestion groupes ➞ automatismes ➞ 080 Groupe ➞ Modifier

Continuer avec la sauvegarde du nom groupe ? OUI

Il est maintenant possible de renommer un autre groupe en suivant la même procédure.

4.4.6 Élimination d'un groupe.

Permet d'éliminer un groupe fonctionnel.

Setup ➞ configuration ➞ gestion groupes ➞ automatismes ➞ 080 Groupe ➞ Éliminer

Éliminer toute information associée au groupe sélectionné ? OUI

La centrale confirme l'élimination et revient à la visualisation de la liste des groupes.

4.4.7 Repérage dispositif.

il est possible de visualiser des informations relatives à un dispositif déjà configuré comme l'adresse physique et le groupe d'appartenance.

Setup ➞ configuration ➞ identification dispositifs

En appuyant sur le bouton de configuration d'un dispositif, la centrale ne visualise pas l'adresse physique ; en appuyant sur Info, tous les blocs fonctionnels appartenant au dispositif sont proposés. En vous plaçant sur chaque bloc fonctionnel avec Info Grp, vous pouvez relever les groupes d'appartenance et de la même façon avec Info Scn les scénarios d'appartenance.

4.4.8 Reset dispositif.

Permet d'effacer la mémoire d'un ou plusieurs dispositifs.

Setup ➞ configuration ➞ gestion Reset ➞ Reset du dispositif

Appuyer sans relâcher sur le bouton de configuration du dispositif que l'on désire remettre à zéro ; la led rouge s'allume (dans certains cas après quelques secondes).
À l'extinction de la led, relâcher le bouton du dispositif, et appuyer sur **Précédent** sur la centrale. En ce qui concerne les thermostats (Eikon 20513-20514, Idea 16953-16954, Plana 14513-14514) la procédure est analogue ; le bouton à appuyer est le premier à gauche (sur la feuille d'instructions du dispositif, il est dénommé bouton A) ; attendre que l'icône CNF apparaisse sur l'afficheur.

Nota bene.
En effectuant le reset des appareils de commande à deux boutons simples avec actionneur (Eikon 20525, Idea 16965, Plana 14525) et des appareils de commande à deux boutons basculants avec actionneur (Eikon 20526, Idea 16966, Plana 14526), l'actionneur à relais à bord du dispositif est toujours associé à la touche gauche du dispositif.

Important :
La procédure de reset des dispositifs anti-intrusion, exception faite des détecteurs IR, est la suivante :
Appuyer sans relâcher sur le bouton de configuration des dispositifs que l'on désire remettre à zéro ; la led rouge s'allume (dans certains cas après quelques secondes).
En centrale appuyer sur **Précédent** ; appuyer à nouveau sur le bouton de configuration du dispositif en le maintenant jusqu'à l'extinction de la led rouge.

4.4.9 Reset de la centrale.

Permet de rétablir les conditions d'usine sur la centrale. Toutes les données mémorisées dans le dispositif sont effacées.

Setup ➞ configuration ➞ gestion Reset ➞ Reset Centrale

La centrale demande confirmation de l'opération, appuyer sur OUI.

4.4.10 Paramètres des dispositifs.

- ***Bloc fonctionnel - Bouton de gauche***
  Fonctionnement : toggle, seulement ON, seulement OFF, bouton (*envoie ON à la pression de la touche et OFF à son relâchement).*
  Gestion led: off, normale, inversée, toujours on, led centrale normale, led centrale inversée, led centrale toujours on.
  Paramètres par défaut : Fonct. - Toggle, Gest. Led - normal
- ***Bloc fonctionnel - Bouton central (seulement pour les boutons simples à 3 modules)***
  Fonctionnement : toggle, seulement ON, seulement OFF, bouton (*envoie ON à la pression de la touche et OFF à son relâchement).*
  Gestion led : off, normale, inversée, toujours on, led centrale normale, led centrale inversée, led centrale toujours on.
  Paramètres par défaut : Fonct. - Toggle, Gest. Led - normal
- ***Bloc fonctionnel - Bouton de droite***
  Fonctionnement : toggle, seulement ON, seulement OFF, bouton (*envoie ON à la pression de la touche et OFF à son relâchement).*
  Gestion led : off, normale, inversée, toujours on, led centrale normale, led centrale inversée, led centrale toujours on.
  Paramètres par défaut : Fonct. - Toggle, Gest. Led - normal
- ***Bloc fonctionnel - Bouton basculant de gauche***
  Fonctionnement : on/off, commande dimmer, commande volet roulant
  Gestion led : off, normale, inversée, toujours on, led centrale normale, led centrale inversée, led centrale toujours on.
  Paramètres par défaut : Fonct. - on/off, Gest. Led - normal
- ***Bloc fonctionnel - Bouton basculant central (uniquement pour les boutons basculants à 3 modules)***
  Fonctionnement : on/off, commande dimmer, commande volet roulant
  Gestion led : off, normale, inversée, toujours on, led centrale normale, led centrale inversée, led centrale toujours on.
  Paramètres par défaut : Fonct. - on/off, Gest. Led - normal
- ***Bloc fonctionnel - Bouton basculant de droite***
  Fonctionnement : on/off, commande dimmer, commande volet roulant
  Gestion led : éteinte, normale, inversée, toujours on.
  Paramètres par défaut : Fonct. - Toggle, Gest. Led - normal
- ***Bloc fonctionnel - Relais***
  Fonctionnement : monostable ou bistable
  Retard d'activation : de 0 à 200 s ; puis à intervalles d'une minute de 1 à 50 min.
  Retard de désactivation : de 0 à 200 s ; puis à intervalles d'une minute de 1 à 50 min.
  Paramètres par défaut : Fonct. - Bistable, Retard Activ. - 0, Retard Désactiv. - 0.
- ***Bloc fonctionnel - dimmer***
  Vitesse de réglage : basse, moyenne, haute.
  Paramètres par défaut : Vitesse de réglage - moyenne
- ***Commande 10 V -***
  Vitesse de réglage : basse, moyenne, haute.
  Paramètres par défaut : Vitesse de réglage - moyenne
- ***Interface contacts (à 1 et 2 entrées)***
  Fonctionnement entrée : normal, inversé, toggle (*en ouverture ou en fermeture).*
  Paramètres par défaut : Fonct. normal



Configurations principales

- ***Interface pour commandes traditionnelles :***
  Fonctionnement pour les boutons basculants : normal, inversé
  Fonctionnement pour les boutons : toggle sur le front de montée, toggle sur le front de descente
  Gestion led : off, active (il suffit que l'une des deux entrées soit active pour que la led s'allume).
  Paramètres par défaut : Fonct. - Normal, Gest. Led - Actif

- ***Actionneur pour volets roulants :***
  Retard de désactivation : réglable de 0 à 250 s.
  Retard d'activation de scénario : réglable de 0 à 250 s.
  Retard d'activation de commande : réglable de 0 à 250 s.
  Paramètres par défaut : Fonct. - Toggle, Gest. Led - normal

- ***Actionneur pour volets roulants et lamelles 01852.2***

Fonctionnement : programme la modalité de fonctionnement de l'actionneur c'est-à-dire 0 –> “Normal” et 1 –> “Lamellaire”.

- En programmant 0 (Normal), le dispositif commande exclusivement les volets roulants et le paramètre typique du fonctionnement lamellaire (Durée Step) ne sera pas visualisé.
- En programmant 1 (Lamellaire), le dispositif commande, en plus des volets roulants, également les stores vénitiens et il sera nécessaire de paramétrer la "Durée Step" qui identifie la durée de l'impulsion avec laquelle l'actionneur pilote le moteur pour faire tourner les lamelles (il sert à définir de combien on désire faire tourner les lamelles autour de leur axe en appuyant brièvement sur l'interrupteur à bascule).

Durée Step : réglable de 70 ms à 3 s avec des pas de 10 ms.

Le mouvement des lamelles est influencé par les pressions brèves ou prolongées sur la touche qui les commande, selon les modalités suivantes :

a. Pression brève de la touche de commande : les lamelles s'orientent d'un cran.

b. Pression prolongée de la touche de commande : les lamelles s'orientent complètement et se soulèvent ou s'abaissent, selon la touche qui est appuyée.

c. Pression brève de la touche de commande avec lamelles en mouvement : les lamelles s'arrêtent sans compléter le mouvement de fermeture ou d'ouverture.

Retard d'activation : réglable de 0 à 250 s.

Retard d'activation par scénario : réglable de 0 à 250 s.

Retard d'activation par commande : réglable de 0 à 250 s.

Paramètres par défaut : Fonctionnement - 0 Fonct. - Toggle, Gest. Led - normal.

- ***Récepteur pour télécommande à infrarouges***
  Fonctionnement pour bouton : toggle, bouton (*envoie ON à la pression de la touche et OFF à son relâchement).*
  Fonctionnement pour bouton basculant : on/off, commande dimmer, commande volet roulant
  Gestion led : off, on en réception, toujours on
  Paramètres par défaut : Fonct. pour Bouton - Toggle, Fonct. pour Bouton - on/off, Gest. Led - normal

- ***Détecteur aux infrarouges passifs, à double technologie et mural mini***
  Seuil de luminosité : programmable de 0 à 100 (lorsque la valeur programmée est égale à 100, le détecteur intervient en situation de noir absolu).
  Paramètres par défaut : Seuil de luminosité - 100



- ***Appareil de commande à trois boutons basculants et actionneur régulateur MASTER 20548, 16988, 14548***

  - Les régulateurs commandent également des transformateurs électroniques avec comportement inductif 40-200 VA 230 V~ 50 Hz (200 VA max si reliés par 2 transformateurs) ; ne pas relier plus de 2 transformateurs.
  - Non adaptés à la commande de moteurs (ex. agitateurs d'air, aspirateurs).
  - En cas d'installation de 2 régulateurs dans le même boîtier, les charges commandables par chaque régulateur doivent être réduites de façon à ce que leur somme ne dépasse pas les valeurs indiquées dans le tableau suivant :

Charges commandables	Caractéristique du transformateur commandable	20548 16988 14548 MASTER
	–	40 - 300 W
	–	40 - 300 VA
	L	40 - 200 VA

- La puissance nominale ne doit jamais être dépassée.
- Les surcharges, arcs électriques et courts-circuits endommagent irrémédiablement le régulateur. Avant l'installation, réaliser une vérification attentive du circuit en éliminant les éventuelles causes exposées ci-dessus.
- Ne pas relier plusieurs régulateurs en série entre eux.
- Le régulateur n'est pas équipé d'interruption mécanique sur le circuit principal et ne fournit donc pas de séparation galvanique. **Le circuit sur le côté charge doit être considéré toujours en tension.**

4.4.11 Installation et configuration des touch screen

Les touch screen (écran tactile) couleurs (Eikon 20511, Plana 14511) et les touch screen monochromatiques (Eikon 20512, Idea 16952, Plana 14512) permettent de commander des éclairages, volets roulants, climats, scénarios etc. en touchant des icônes y étant associées.
Lla configuration du touch screen s'effectue au moyen du logiciel EasyTool Professional LT en reliant l'interface 01998.U au connecteur présent sur le dispositif ; une fois cette opération terminée, il est nécessaire de configurer le touch screen dans l'installation By-me de manière à ce qu'il soit reconnu par la centrale de contrôle et puisse interagir avec le système. Les opérations à effectuer sont différentes selon la typologie du touch screen et des applications que l'on désire contrôler.

- **Touch screen couleurs (Eikon 20511, Plana 14511).**

  Lorsque l'on désire contrôler, avec le touch screen, uniquement l'installation d'automation, **le dispositif peut être relié à une ligne quelconque du système d'automation (attention à ne pas le relier à la ligne réservée au système anti-intrusion)**.
  Ensuite, le touch screen doit être configuré à l'intérieur d'un groupe de l'installation d'automation au moyen du menu :

  Menu ➞ Setup ➞ Configuration ➞ Gestion Groupes ➞ Automatismes

  Lorsque l'on désire contrôler, avec le touch screen, également l'installation anti-intrusion en plus de celle d'automation, **le dispositif doit être relié à la ligne réservée au système anti-intrusion (ligne 00)**.
  Ensuite, le touch screen doit être configuré dans une zone de l'installation anti-intrusion au moyen du menu :

  Menu ➞ Setup Centrale ➞ Configuration ➞ Gestion Groupes ➞ Anti-effraction ➞ Sélection zone ➞ Ajouter Dispositif



Configurations principales

Pour lancer la procédure de configuration de l'écran tactile à partir du menu principal, effleurer successivement les icônes suivantes: ➞ ➞

ATTENTION: Après avoir téléchargé les pages de l'écran tactile avec EasyTool Professional LT, le con figurer avec la centrale By-me puis synchroniser le router en effleurant les icônes et .

RÉINITIALISATION DE L'ÉCRAN TACTILE.

Pour réinitialiser l'écran tactile, effectuer les opérations suivantes :

• sélectionner dans la centrale By-me le menu **Réglage -> Configuration -> Gestion réinitialisation-> Réglage dispositif**;

• effleurer et maintenir la pression sur l'icône jusqu'à ce que l'écran tactile s'éteigne.

L'écran tactile est réinitialisé. Télécharger à nouveau les pages paramétrées avec le logiciel EasyTool Professional LT.

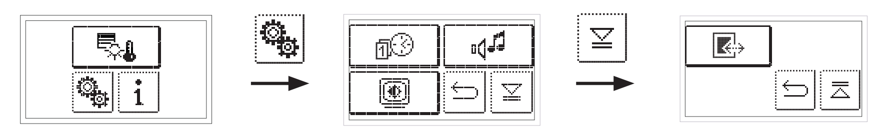
- **Touch screen monochromatique (Eikon 20512, Idea 16952, Plana 14512).**

  Le touch screen monochromatique permet la gestion (locale) du système d'automation (ne gère pas le système anti-intrusion) ; **le dispositif peut donc être relié à l'une des lignes du système d'automation (attention à ne pas le relier à la ligne réservée au système anti-intrusion)**.

  Ensuite, le touch screen doit être configuré à l'intérieur d'un groupe de l'installation d'automation au moyen du menu:

  Menu ➞ Setup ➞ Configuration ➞ Gestion Groupes ➞ Automatismes

  Pour configurer le touch screen, sélectionner son menu à icônes:



Toucher l'icône qui reste appuyée jusqu'à la fin de l'opération de configuration par la centrale de contrôle.



4.5.12 Installation et configuration du module By-me 01965.

Le module By-me 01965 est un dispositif qui complète le portier vidéo 19558 et permet de contrôler l'installation visiophonique et toutes les fonctions du système d'automatisation By-me telles que les lumières, les volets, la climatisation, la diffusion sonore, les scénarios, les évènements et le contrôle des charges. En présence du système anti-intrusion, le portier vidéo permet de commander l'installation en disposant des modalités et des fonctions du pavé numérique.
La configuration du module 01965 doit être réalisée avec le logiciel EasyTool Professional LT en connectant l'interface 01998.U au connecteur spécial prévu sur le dispositif.
Une fois cette opération terminée, configurer le module dans l'installation By-me de sorte qu'il soit reconnu par la centrale et puisse interagir avec le système.

Si on souhaite utiliser le module 01965 uniquement pour contrôler l'installation d'automatisation, le dispositif peut être relié à une des lignes du système d'automatisation (attention à ne pas le connecter à la ligne réservée au système anti-intrusion).
Après quoi, configurer le module à l'intérieur d'un groupe de l'installation d'automatisation par le biais du menu de la centrale :

Setup ➞ Configuration ➞ Groupes ➞ Groupes automatisations➞ *Sélectionner le groupe en parcourant la liste* **➞ Dispositifs associés ➞ Ajouter**

Si l'on souhaite utiliser le module 01965 pour contrôler l'installation anti-intrusion en plus du circuit d'automatisation, connecter le dispositif à la ligne réservée au système anti-intrusion (zone 00-ligne 00).
Après quoi, configurer le module dans une zone de l'installation anti-intrusion par le biais du menu de la centrale :

Setup ➞ Configuration ➞ Groupes ➞ Groupes anti-intrusion ➞ *Sélectionner le groupe en parcourant la liste* **➞ Dispositifs associés ➞ Ajouter**

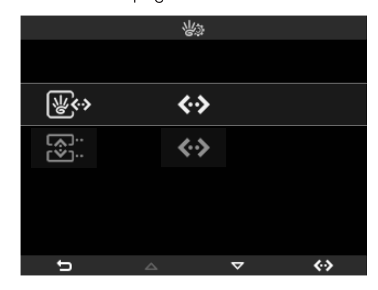


Configurations principales

Pour configurer le module 01965 à partir du menu principal, effleurer dans l'ordre les touches correspondant aux icônes suivantes :

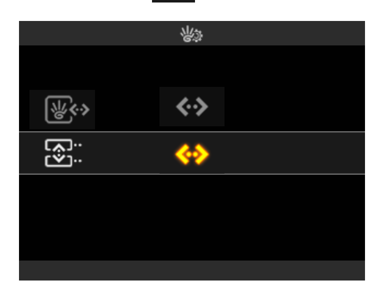
 .

Le moniteur du portier vidéo affichera la page suivante :



Effleurer la touche correspondant à l'icône en bas à droite pour lancer la configuration.

Une fois l'opération terminée, synchroniser le routeur ; utiliser la touche pour sélectionner et effleurer la touche correspondant à l'icône .



Une fois l'opération terminée, l'écran indiquera si la synchronisation est confirmée ou pas.



Synchronisation correcte



Erreur



4.4.13 Gestion Routeur

Le menu **Gestion Routeur** permet de configurer lecoupleur de ligne art.01845, appelé “Routeur” en centrale, en réalisant une nouvelle ligne comme indiqué par l'architecture du système bus.

NOTE : le Routeur configuré repère une nouvelle ligne qui servira de support aux bornes indiquées BUS 2, et la dorsale aux bornes BUS 1. Les dispositifs reliés côté BUS 2 seront adressés avec numéro de zone et ligne du Routeur.

Au cas où on configure l'installation SAI, la centrale By me devra être configurée sur Zone 00 et ligne 00, ces dispositifs devront nécessairement appartenir à la zone 00 ligne 00 (alias : backbone line) avec un nombre maximum de 60 dispositifs comme décrit dans la section Anti-intrusion. Lorsque l'on configure une installation qui, dans un second temps, devra être intégrée dans le système anti-intrusion, il est nécessaire que la centrale ait déjà été configurée en Zone 00 et Ligne 00 avec le propre alimentateur 01801 et le Routeur 01845 pour les lignes automations.

- **Configuration du Routeur.**

  Menu ➞ Setup ➞ Configuration ➞ Gestion Router ➞ Gestion Router ➞ Nouveau Router

  Indiquer la Zone et la Ligne à attribuer au Routeur.
  Appuyer sur le bouton de configuration du Coupleur de ligne 01845 jusqu'à l'allumage de la led rouge du dispositif. La fin de l'opération est confirmée par un message sur la centrale et l'extinction de la led rouge du dispositif.

- **Synchronisation du Routeur.**

  Menu ➞ Setup ➞ Configuration ➞ Gestion Router ➞ Synchronisation Router

  Confirmer l’opération. À la fin de la configuration des dispositifs, cette opération habilite les Routeurs gérés par la centrale en permettant aux messages du groupe de dépasser le coupleur de ligne. En phase de gestion des groupes, la configuration est autorisée sur le même groupe de dispositifs appartenant à des lignes différentes. À la fin, la synchronisation des Routeurs empêche le filtrage des messages de groupe.
  NOTE : la réalisation de groupes de commande actionneur placés sur des lignes différentes est possible.

- **Validation manuelle des messages filtrés par le Routeur.**

  Cette procédure permet de faire passer ou bloquer manuellement les messages provenant d'un ou de plusieurs groupes du système (groupes automation, zones climatiques) à travers un Routeur au choix parmi ceux présents dans l'installation.

  Menu ➞ Setup ➞ Configuration ➞ Gestion Router ➞ Gestion Router

  Sélectionner le Routeur sur lequel on désire valider/invalider manuellement le passage des messages provenant d'un groupe et confirmer avec **Sélect** ; quatre options sont mise en évidence, qui permettent d'ajouter/enlever un unique groupe du système By-me ou une unique adresse de groupe pour réseaux EIB/KNX. Les groupes seront ensuite sélectionnés un à la fois au moyen de la touche **Sélect** puis en confirmant le choix effectué. À la fin de l'opération, quitter les menus et les nouveaux groupes sélectionnés résulteront filtrés par le Routeur selon les choix définis.



4.4.14 Gestion interface communicateur.

Les menus **Gestion Interface** permettent de configurer l'interface de communication interne entre le système BUS et les communicateurs téléphoniques.

Menu ➞ Setup ➞ Configuration ➞ Gestion Interface Communicateur➞ Configuration

Appuyer sur le bouton de configuration de l'interface de communication interne entre le système BUS et les communicateurs téléphoniques. La led rouge du dispositif s'allume ; La fin de l'opération est confirmée par un message sur la centrale et l'extinction de la led rouge du dispositif. À ce stade, éteindre et rallumer le communicateur.

- **Configuration du communicateur téléphonique.**

  Le menu permet d'activer la procédure de configuration nécessaire afin que le système anti-intrusion puisse interagir avec le communicateur téléphonique, pour l'envoi des messages d'alarme et pour l'utilisation à distance de certaines commandes du système anti-intrusion. Cette opération doit être effectuée après avoir configuré l'interface 01848 (si le communicateur est le 01941) alors que si le communicateur est le 01942, l'interface est incorporée mais est gérée de manière analogue.

  Menu ➞ Setup ➞ Configuration ➞ Gestion Interface Communicateur ➞ Authentification Interface

  Procéder à l'Authentification de l'Interface ? ➞ OUI

  Le communicateur est automatiquement configuré et le moniteur de la centrale confirme l'achèvement de l'opération.

  Important : *Après avoir effectué la configuration de l'interface 01848, il est possible d'effectuer la configuration du communicateur téléphonique une seule fois ; pour la réaliser à nouveau, il est nécessaire de suivre cette procédure :*

  1. Enlever l'interface 01848 de la centrale :

  Menu ➞ Setup ➞ Configuration ➞ Gestion Interface Communicateur ➞Élimination

  2. Configuration de l'interface :

  Menu ➞ Setup ➞ Configuration ➞ Gestion Interface Communicateur ➞Configuration

  3. Éteindre et rallumer le communicateur téléphonique.

  4. Configuration du communicateur téléphonique :

  Menu ➞ Setup ➞ Configuration ➞ Gestion Interface Communicateur ➞Authentification Interface

- **Ajout groupe à interface.**

  Menu ➞ Setup ➞ Configuration ➞ Gestion Interface Communicateur ➞ Ajouter Groupe

  Procéder à l'Authentification de l'Interface ? ➞ OUI

  Sélectionner le groupe en parcourant la liste des groupes. L'ajout d'un groupe permet aux messagesdestinés au groupe de ne pas être bloqués par l'interface de communication interne entre le système bus et le communicateur téléphonique de manière à pouvoir être gérés par ledit communicateur.



Un exemple pour la gestion des alarmes techniques d'un système **By-me** à travers le communicateur téléphonique. Si, à la suite d'une alarme technique relevée en centrale, on désire que le communicateur envoie un message d'alarme (SMS ou message vocal), il est nécessaire d'ajouter à l'interface du communicateur le groupe relatif à l'interface contacts qui engendre l'alarme technique.

- **Élimination groupe de l'interface.**

  Menu ➞ Setup ➞ Configuration ➞ Gestion Interface Communicateur ➞ Élimination Groupe

  Sélectionner le groupe en parcourant la liste des groupes.

- **Groupes monitorés à distance.**

  Menu ➞ Setup ➞ Configuration ➞ Gestion Interface Communicateur ➞ Groupes Moniteur ➞ Ajouter groupe monitorés

  Sélectionner les groupes d'intérêt de la liste des groupes enregistrés dans le système.
  Avec cette programmation, on valide les groupes sélectionnés (contenant au moins un dispositif actionneur) à la gestion à distance au moyen du communicateur qui en permet l'activation, la désactivation et la lecture de l'état.
  Il est possible de sélectionner jusqu'à 8 groupes à monitorer.
  Dérouler la liste des groupes et sélectionner ceux qui intéressent avec la touche Sélect. ✓.
  Les groupes sélectionnés sont mis en évidence avec le symbole *.

  Procéder ensuite à la configuration du communicateur téléphonique (01941 ou 01942) en suivant ce qui est précisé dans le manuel d'instructions dudit communicateur.

- **Élimination interface.**

  Menu ➞ Setup ➞ Configuration ➞ Gestion Interface Communicateur ➞ Élimination

  Éliminer l'interface communicateur ? ➞ OUI

  L'interface communicateur sera éliminée du système.

  Le communicateur GSM permet également d'effectuer des opérations de diagnostic à distance ; les détails sont rapportés dans le chap.10 “Diagnostic et entretien” du présent manuel.



4.4.15 Gestion de l'interface BUS module EnOcean

L'interface radio BUS module EnOcean permet d'utiliser des systèmes radiofréquence pour améliorer la couverture des locaux et des accès auxquels on ne peut ajouter ni câbles ni dispositifs bus.

Elle existe dans les versions suivantes.

20508 : 2 modules Eikon
14508 : 2 modules Plana

Eikon



Plana



L'interface radio est associée aux dispositifs radiofréquence module EnOcean suivants.
20505 : commande 2 touches à bascule
01796 : actionneur à relai avec sortie à relai.

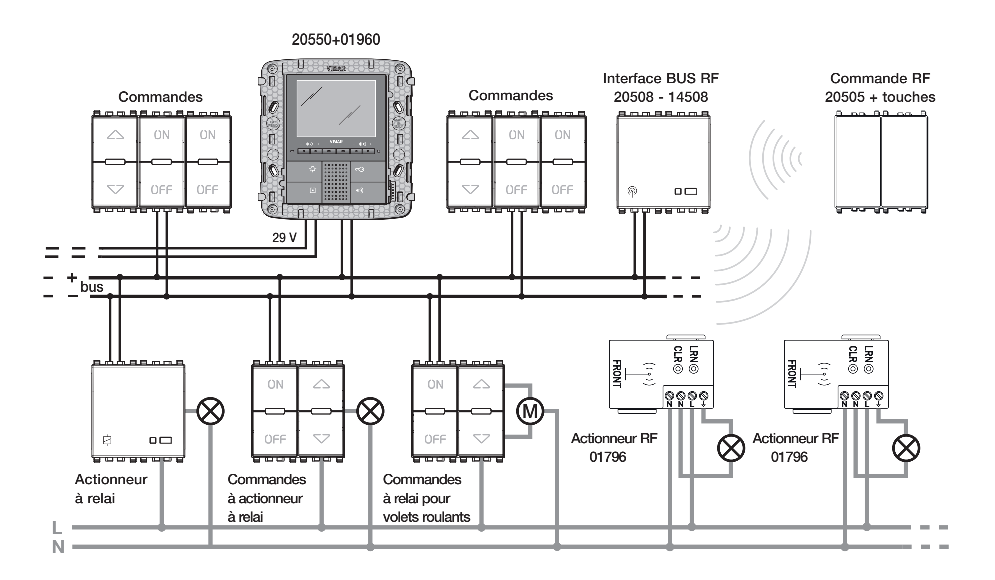
- **Fonctionnement**

L'interface dialogue par signal radio avec les dispositifs radiofréquence module EnOcean et, d'autre part, avec les éléments du bus de communication de l'installation.
Ses fonctions comprennent la gestion des automatismes, notamment l'éclairage, les volets roulants et les scénarios.
Les dispositifs module Enocean s'intègrent complètement aux systèmes By-me : par exemple, un groupe d'automatismes peut avoir un bouton By-me pour commander un actionneur EnOcean ou une touche EnOcean pour commander un actionneur By-me. Les dispositifs module EnOcean participent en outre à la création des scénarios.
Il est possible d'ajouter à un circuit jusqu'à 15 interfaces BUS module EnOcean, chacune d'elles pouvant gérer jusqu'à 50 dispositifs module Enocean.
La base de données de l'unité centrale peut mémoriser jusqu'à 350 dispositifs RF module Enocean et SAI.

Important
- Une interface ne peut pas être ajoutée à plus d'un groupe d'automatismes.
- Une commande par touche Enocean peut être ajoutée à quatre groupes d'automatismes au maximum par interface.
- Un actionneur à relai module Enocean peut être ajouté à 30 groupes au maximum.
- Les actionneurs s'intègrent aux scénarios si le groupe auquel ils appartiennent est associé à un scénario.

L'interface BUS module EnOcean a essentiellement deux modes de fonctionnement.
- ***Fonctionnement normal*** : elle reçoit les informations des dispositifs radiofréquence et les envoie au bus de communication et inversement.
- ***Configuration*** : quand on ajoute des dispositifs radiofréquence, elle sauvegarde les caractéristiques du composant qui répond et transmet certaines informations à l'unité centrale.





Exemple de connexion des dispositifs module EnOcean intégrés au système de gestion des automatismes By-me.

- **Configuration de l'interface.**

  Une interface doit toujours être associée à un groupe d'automatismes.

  La première opération à réaliser est donc de créer un groupe.

  Menu ➞ Réglage ➞ Configuration ➞ Gestion des groupes ➞ Groupes d'automatismes ➞ Nouveau groupe

  Le nouveau groupe est enregistré dans la base de données.

  La seconde opération permet d'associer l'interface au groupe.

  Menu ➞ Réglage ➞ Configuration ➞ Gestion des groupes ➞ Groupes d'automatismes ➞ ➞ Sélectionner le groupe ➞ Ajouter un dispositif

  Appuyer sur la touche de configuration de l'interface et l'ajouter au groupe qu'on vient de créer.

  Une interface ne peut être ajoutée qu'à un seul groupe.

  Remarque Sur le plan pratique, le groupe dans lequel est configurée l'interface 20508-14508 est sans importance. Il est conseillé de la configurer à l'intérieur d'un des premiers groupes d'automatismes pour raccourcir l'accès aux menus.



Configurations principales

- **Suppression de l'interface**

  Cette option permet d'éliminer des blocs de fonctions d'un groupe de fonctions.

  Menu → Réglage → Configuration → Gestion des groupes → Groupes d'automatismes → Sélectionner un groupe

  Entrer dans le groupe, sélectionner le bloc de fonctions correspondant à l'interface à éliminer en déroulant la liste des blocs puis appuyer sur **Supprimer.** L'unité centrale affiche le message suivant :

  Poursuivre l'élimination du dispositif ? → OUI

  L'unité centrale confirme l'élimination du dispositif. Lorsqu'on supprime une interface, les dispositifs module EnOcean qui lui sont associés sont éliminés de la base de données, notamment les commandes par touche des groupes d'automatismes, les commandes par touche associées aux scénarios et les actionneurs à relai.

  ATTENTION Pour terminer la procédure, réinitialiser les actionneurs à relai radio associés à l'interface. Si certains de ces actionneurs sont aussi configurés dans d'autres interfaces, le relai ne fonctionne plus. Il faut le supprimer et le reconfigurer dans les groupes concernés.

- **Diagnostic de l'interface**

  Cette option permet de contrôler le fonctionnement des interfaces module EnOcean et de gérer leur remplacement, si nécessaire.

  Menu → Réglage → Diagnostic → Diagnostic des dispositifs

  Appuyer sur **Sélect.** L'unité centrale lance une procédure d'exploration pour vérifier le fonctionnement des dispositifs configurés.
  En cas d'erreur, si l'interface 20508 - 14508 est remplacée, le système rétablit les dispositifs module EnOcean qui lui étaient associés et les paramètres de configuration.

- **Configuration des dispositifs**

  Cette procédure permet d'associer l'interface module EnOcean aux touches à bascule radio (20505 + 20506 ou 20505 +14506) et à l'actionneur à relai radio 01796.

  Sélectionner le groupe auquel est intégrée l'interface BUS module EnOcean.

  Parcourir la liste des dispositifs jusqu'à cette interface, la sélectionner puis entrer dans **Paramètres du Dispositif**.
  Parcourir la liste des paramètres jusqu'à l'option **Dispositifs RF** puis sélectionner **Afficher**.
  Sélectionner un groupe parmi les groupes existants. Ajouter le dispositif puis sélectionner le type de commande : commande par touche ou commande par relai.

  Menu → Réglage → Configuration → Gestion des groupes → Groupes d'automatismes → → Sélectionner un groupe → Sélectionner une interface RF → Param. → Dispositifs RF Afficher
  → Ajouter touche/relai → Sélectionner un groupe

  La procédure de configuration dépend ensuite du type de commande sélectionnée.

  Ajouter une touche À partir de l'unité centrale, accéder au menu de configuration ci-dessus. Appuyer sur la touche gauche ou droite du dispositif module EnOcean.
  Ajouter un relai À partir de l'unité centrale, accéder au menu de configuration ci-dessus. Appuyer sur la touche LRN de l'actionneur à relai 01796. Appuyer sur la touche de configuration de l'interface pour terminer la procédure.



L'interface radio envoie un message à l'unité centrale qui affiche le code du dispositif et sa description. Répéter l'opération pour chaque dispositif qu'on veut ajouter.

Appuyer sur la touche **Fermer** pour revenir au menu précédent qui permet de voir tous les dispositifs ajoutés à l'interface et d'afficher le code, la description et le groupe d'automatismes associé.
Il est également possible d'ajouter un dispositif module EnOcean sur plusieurs interfaces, chacune correspondant à un groupe différent, pour améliorer la couverture radio du système. De la même façon, on peut ajouter un dispositif sur une seule interface et l'associer à plusieurs groupes. Dans les deux cas, la profondeur du groupe est égale à 4.
Remarque Pour ajouter une touche sur plusieurs interfaces du même groupe, il faut conserver sa spécificité par rapport à l'actionneur (on/off, variateur, volets roulants).
Pour plus de détails, consulter le manuel de l'interface 20508 - 14508.

- **Suppression des dispositifs**

  Cette option permet de supprimer un dispositif module EnOcean d'une interface. Le dispositif peut être supprimé de deux manières.

  Menu ➞ Réglage ➞ Configuration ➞ Gestion des groupes ➞ Groupes d'automatismes ➞ ➞ Sélectionner le groupe ➞ Sélectionner l'interface RF ➞ Param. ➞ Dispositifs RF ➞ Afficher

  Parcourir la liste, sélectionner le dispositif à éliminer puis appuyer sur **Supprimer.**

  On peut également supprimer le dispositif de la façon suivante.

  Menu ➞ Réglage ➞ Configuration ➞ Gestion des groupes ➞ Groupes d'automatismes

  Parcourir la liste et sélectionner dans le groupe le bloc de fonctions à éliminer. La procédure d'élimination dépend du type de dispositif concerné.

  - **Touche RF** Appuyer sur **Supprimer** dans le menu de l'unité centrale.
  - **Relai RF** Appuyer sur le bouton LRN de l'actionneur radio à éliminer **puis appuyer sur Supprimer** dans le menu de l'unité centrale.

  Attention Il est impossible de supprimer un groupe qui contient des touches et des actionneurs module EnOcean avant de les avoir effacés de ce groupe.

- **Modifier les paramètres de l'interface**

  Certains paramètres de l'interface module EnOcean peuvent être définis par l'utilisateur.
  Menu ➞ Réglage ➞ Configuration ➞ Gestion des groupes ➞ Groupes d'automatismes ➞ Sélectionner le groupe ➞ Sélectionner l'interface RF ➞ Param.

  Les paramètres disponibles sont les suivants.

  - Mode clignotant du voyant d'interface.
    - Off = le voyant vert ne s'allume pas quelque soit la situation.
    - Normal = le voyant vert est éteint mais il clignote quand il reçoit un message RF.
    - Inversé = le voyant vert est allumé mais il clignote quand il reçoit un message RF.

  - Dispositifs RF
    - Afficher = accès au menu pour affichage des dispositifs RF associés à l'interface et pour Ajout dispositif.

Configurations principales

- Numéro de l'interface
  - Le numéro de l'interface est croissant de 1 à 15, il est attribué automatiquement par l'unité centrale et non modifiable.

- **Modification des paramètres du dispositif module EnOcean**

Cette option permet de modifier les paramètres des dispositifs radio module EnOcean.
Le dispositif module EnOcean s'affiche dans le menu du groupe Automatismes auquel il est associé.

Menu ➞ Réglage ➞ Configuration ➞ Gestion des groupes ➞ Groupes d'automatismes ➞ Sélectionner le groupe

L'afficheur visualise l'adresse, la description et le numéro du bloc de fonctions.

Entrer dans le groupe, parcourir la liste des blocs puis sélectionner le bloc de fonctions dont on souhaite modifier des paramètres. Appuyer sur **Param**.

Le dispositif avec touches à bascule module EnOcean permet de modifier le type de commande associée. Les types de touches disponibles sont les suivants.

- On/Off
- Commande variateur
- Commande volet roulant

Sélectionner le type de commande puis appuyer sur **Programmer**. Appuyer sur **Sauvegarder**.

L'actionneur à relai module EnOcean n'a pas de paramètres.

Les dispositifs module EnOcean prennent l'adresse suivante : zone 0, numéro de ligne égal au numéro de l'interface associée, numéro du dispositif entre 1 et 50.

Par exemple :
- 0x0101 correspond au dispositif n° 1 de l'interface n° 1
- 0x0F32 correspond au dispositif n° 50 de l'interface n° 15.

- **Gestion des scénarios avec la commande par touche à bascule module EnOcean**

La gamme des dispositifs module Enocean comprend une commande par touche (20505 + 20506 ou 20505 + 14506) qui peut être utilisée comme touche externe pour gérer les scénarios.
La procédure qui permet d'associer une touche à un scénario donné est la suivante.

Scénarios ➞ Réglage ➞ Association touches ➞ T. ext. ➞ Associer une nouvelle touche RF ➞ ➞ Sélectionner la zone et la ligne

Avant de poursuivre, déterminer l'interface la mieux placée pour recevoir le signal radio. Appuyer sur le bouton de configuration de cette interface.
Sélectionner dans le menu de l'unité centrale le côté de la touche (**Inf.** ou **Sup.)** qui permettra d'activer la commande. Appuyer sur la touche EnOcean que l'on souhaite y associer.
Si le dispositif module EnOcean qu'on est en train de configurer existe déjà dans le groupe, le message suivant apparaît sur l'afficheur de l'unité centrale.

"Erreur : dispositif déjà occupé par un groupe. Ne peut pas être utilisé pour le rappel des scénarios !"



- **Gestion des scénarios avec l'actionneur à relai module EnOcean**

L'actionneur à relai 01796 proposé dans la gamme des dispositifs module Enocean peut être utilisé pour gérer les scénarios.
La procédure fonctionne par association ou suppression d'un groupe dans le scénario concerné.

Scénarios ➞ Réglage ➞ Gestion des scénarios ➞ Sélect.➞ Groupes associés ➞ Sélect.

On peut maintenant ajouter ou supprimer le groupe auquel l'actionneur 01796 appartient.

- **Identification du dispositif et qualité de la réception**

Cette option permet d'afficher des informations sur un dispositif module EnOcean configuré :
- adresse physique
- groupe ou scénario d'origine
- qualité de réception du signal radio (RSSI).

Exécuter la procédure suivante.

Réglage ➞ Configuration ➞ Identification des dispositifs

Pour réaliser l'identification de la commande par touche module EnOcean, appuyer sur la touche concernée.
Lorsqu'on appuie sur la touche **Info**, le système affiche les blocs de fonctions correspondant à cette touche qui ont été configurés sur les interfaces module Enocean et qui ont détecté la pression sur la touche.
Lorsqu'on appuie sur **Info RF**, le système affiche d'autres informations, notamment le type du dispositif, le code série, l'interface associée et la qualité du signal de réception (RSSI) de cette touche.
Un taux de réception supérieur à 30% est considéré comme suffisant pour assurer le bon fonctionnement du dispositif.

Remarque: Cette procédure, qui doit assurer aussi la gestion des communications radio, présente certaines différences avec celle des dispositifs bus. Il est donc conseillé d'attendre trente secondes après la pression sur la touche "Identification dispositifs" avant de lancer l'identification des dispositifs module Enocean.
Quand on appuie sur la touche Info, le système affiche plusieurs messages en fonction du nombre de pressions exercées sur la touche et du nombre d'interfaces dans lesquelles le dispositif identifié est configuré.

L'identification du dispositif ne peut pas être effectuée sur les actionneurs 01796.

4.4.16 Interface pour la gestion des lampes de secours via Bus By-me.

Le dispositif, opportunément installé dans l'appareil d'éclairage de secours 02660 et 02660.120, permet de contrôler la lampe au moyen de la centrale By-me.

Caractéristiques.

- Tension nominale d'alimentation : BUS 29 V.
- Absorption : 10 mA.
- Bouton de configuration pour la programmation du dispositif dans tous les systèmes By-me avec centrale 01960, 01950, 01951, 01952, 01956 et 01958.
- Bornes : bus TP
- Fonctionnement :

- en présence de la tension de réseau, allumage/extinction de la lampe au moyen d'une ou de plusieurs commandes à bouton reliées au bus ;

- réalisation de scénarios qui comprennent également le système d'éclairage de secours.

Configuration.

La configuration doit être effectuée uniquement lorsque l'interface 01846 est reliée tant au système By-me qu'à l'appareil d'éclairage de secours que l'on désire contrôler.

- Blocs fonctionnels : 1; le bloc peut appartenir au maximum à 4 groupes.
- Sélection du bloc fonctionnel (configuration) : durant la création des groupes, lorsque la centrale demande d'appuyer sur le bouton des dispositifs :

- Appuyer et relâcher le bouton ; la led rouge s'allume.

- Lorsque la led rouge est allumée, la centrale configure le bloc fonctionnel ; à la fin de l'opération, la led rouge s'éteint.

- **Adjonction d'une lampe de secours à un groupe fonctionnel.**

Permet d'ajouter une interface 01846 (précédemment reliée à une lampe de secours 02660) à un groupe d'éclairage.

Setup ➞configuration ➞gestion groupes ➞automatismes ➞080 Groupe ➞Ajout Dispositif

Appuyer sur le bouton de configuration de l'interface 01846 ; la lampe est associée au groupe sélectionné.

- **Programmation des paramètres de la lampe**

Setup ➞configuration ➞gestion groupes ➞automatismes

Entrer dans le **Groupe** et sélectionner le bloc fonctionnel sur lequel modifier les paramètres en déroulant la liste des blocs ➞ **Param**

Les paramètres modifiables pour chaque bloc fonctionnel dépendent des caractéristiques dudit bloc.

Sélectionner le bloc **Lampe de secours** et saisir les paramètres suivants:

- **Fonctionnement** (en choisissant Toujours Allumée SA ou Seulement Urgence SE)
- **Durée Urgence** (en choisissant 1 h ou 3 h).

En configurant ensuite, par exemple, une touche de commande à bouton dans le même groupe que l'interface 01846, il sera possible de commander la lampe de secours.

- **Élimination d'une lampe d'un groupe fonctionnel.**

Permet d'enlever la lampe de secours d'un groupe fonctionnel.

Setup ➞ configuration ➞ gestion groupes ➞ automatismes

Entrer dans le **Groupe** et, en déroulant la liste des blocs, sélectionner **Lampe de Secours ➞ Éliminer**

Continuer avec l'élimination du dispositif ? ➞ OUI (La centrale signale l'effacement).

Paramètres.

- Fonctionnement: Uniquement Urgence (modalité non permanente SE) ou Toujours Allumée (modalité permanente SA).
- Durée Urgence (temps pendant lequel la lampe reste allumée à la suite d'une coupure de la tension de réseau) : 1 ou 3 heures.
- Paramètres par défaut :

- Fonctionnement : Uniquement Urgence.
- Durée Urgence 1 heure.

Scénarios.

L'interface 01846 peut appartenir à 4 scénarios différents et, pour chacun d'eux, mémoriser l'état à rappeler lors de l'activation dudit scénario. Pour tout détail, voir le manuel de la centrale de contrôle.

4.4.17 Gestion interface USB 01847.

Les menus illustrés dans ce paragraphe permettent de configurer l'interface pour la connexion du bus du système By-me avec le PC dans lequel est installé le logiciel d'application pour Microsoft Media Center ®. L'interface 01847 est fournie avec l'art. 01997 ; pour les détails au sujet de la connexion du dispositif, voir la feuille d'instructions correspondante.

- **Configuration de l'interface 01847.**

  Si le système anti-intrusion est présent dans l'installation, relier l'interface au bus (au moyen de la prise RJ11 dédiée) en faisant attention à ce que le dispositif soit relié à la ligne réservée au système anti-intrusion (**Zone 00, ligne 00**).



Configurations principales

Si, vice versa, le système anti-intrusion n'est pas présent dans l'installation, il suffit de relier l'interface (toujours au moyen de la prise RJ11dédiée) à la ligne du bus dans laquelle est reliée la centrale.

- Depuis le menu

Menu ➞ Setup ➞ Configuration ➞ Gestion Interface USB ➞ Configuration

Appuyer pendant deux secondes environ sur le bouton de configuration de l'Interface USB 01847.

La led rouge de la centrale s'allumera et sur le moniteur, pendant deux secondes environ, un message de confirmation de la configuration effectuée sera visualisé. À la fin de ce message, la centrale visualisera à nouveau le menu **Gestion Interface USB**.

- **Importation de la base de données de la centrale.**

Une fois l'interface 01847 configurée dans l'installation selon les procédures décrites dans le paragraphe précédent, l'importation de la base de données de la centrale est effectuée à l'aide du logiciel “EasyTool Professional LT” fourni avec l'interface respective dans l’art. 01998.U.

Pour la procédure relative à l'importation de la base de données, se référer au manuel d'instructions du logiciel EasyTool Professional LT (chap. 4 “Dossier général”).

La base de données sera importée dans un fichier (qui contiendra donc toutes les informations relatives à l'installation) à travers lequel il sera possible d'effectuer la création d'un autre fichier qui permettra la gestion du système à travers le logiciel d'application pour Microsoft Media Center ® (pour tous les détails, voir la manuel d'installation contenu dans l’art. 01997).

- **Authentification de l'interface 01847.**

Afin que l'interface 01847 puisse gérer l'installation By-me à travers le logiciel d'application pour Microsost Media Center ®, il est nécessaire de procéder, outre sa configuration, également à son authentification ; la procédure est la suivante :

- Depuis le menu

Menu ➞ Setup ➞ Configuration ➞ Gestion Interface USB ➞ Authentification Interface USB

Demande de confirmation ➞ OUI

Sur le moniteur de la centrale, un message de confirmation de l'authentification de l'interface est visualisé pendant deux secondes environ. À la fin de ce message, la centrale visualise à nouveau le menu **Gestion Interface USB**.

- **Élimination de l'interface 01847.**

Menu ➞ Setup ➞ Configuration ➞ Gestion Interface USB ➞ Élimination

Éliminer l'interface ? ➞ OUI

L’interface USB 01847 sera éliminée du système



4.5 Menu programmations.

Permet de régler l'horloge de la centrale, le langage d'utilisation, les programmations de l'afficheur et des tonalités du clavier, les différents profils d'accès aux menus de la centrale, les applications à visualiser sur la page d'entrée et de programmer le screen saver.

4.5.1 Réglage de l'horloge.

Permet de programmer la date et l'heure.

Setup ➞ Programmations➞ Horloge
Sélectionner la date et l'heure en utilisant les boutons ▲▼ pour modifier les valeurs et ◀ ▶ pour se déplacer sur chaque rubrique.
À la fin, confirmer avec **Sauvegarder**. La centrale confirme l'opération.

4.5.2 Programmation de la langue.

Permet de programmer la langue de visualisation des menus. Il est possible de choisir Italien, Anglais, Allemand, Espagnol, Français et Grec.

Setup ➞ Programmations➞ Langue

La langue actuelle est signalée par le caractère ✓ ; sélectionner la langue désirée avec les boutons ▲▼ et confirmer avec **Sauvegarder**. La centrale confirme l'opération.

4.5.3 Afficheur et Tonalités.

Permet de régler les paramètres de l'afficheur et les tonalités des touches d'essais et de programmation de la centrale.

Setup ➞ Introductions ➞Afficheur et tons ➞ Contraste et Luminosité

Il est possible de régler les paramètres de contraste, luminosité et rétroéclairage de l'afficheur par les boutons ▲▼ pour se positionner sur chaque rubrique en ◀ ▶ modifier les valeurs.

Confirmer avec **Sauvegarder** ; La centrale confirme l'opération.

Setup ➞ Introductions➞ Afficheur et tons➞ Couleur Interface

Permet de sélectionner la couleur de fond de l'afficheur ; Sélectionner la couleur avec ▲▼ et confirmer avec **Sélect** ✓. Continuer avec **Sauvegarder**. La centrale confirme l'opération.

Pour désactiver les tonalités des touches aller sur la rubrique :

Setup ➞ Introductions➞ Afficheur et tons➞ Tons du clavier

Pour annuler les tonalités appuyer **Effac** ✓, pour rétablir **Sélect** ✓. Continuer avec **Sauvegarder** pour confirmer. La centrale confirme l'opération.

Pour rétablir les valeurs d'usine de programmation :

Setup ➞ Introductions➞ Afficheur et tons➞ Rétablissement valeurs initiales

La centrale demande confirmation de l'opération, confirmer par **OUI** ou annuler par **NON** ; un message de confirmation est affiché.



Configurations principales

4.5.4 Gestion Utilisateurs.

La centrale permet de sélectionner plusieurs profils d'accès aux menus et de configurer les droits (à savoir les modalités d'accès selon l'utilisateur) ; au total, il est possible d'introduire jusqu'à 20 utilisateurs (un desquels est l'administrateur).

Setup → Introductions→ Gestion Utilisateurs

Les utilisateurs visualisés par le système sont enregistrés. À partir d'ici, il est possible d'introduire de nouvelles valeurs ou de modifier les paramètres d'accès parmi les ceux déjà enregistrés.

Les utilisateurs disponibles sur la centrale au premier allumage sont trois :

- **Administrateur**, qui a le droit d'accomplir toute opération, et doit toujours saisir le mot de passe ;
- **Hôte** qui possède des droits limités mais qui peuvent à tout moment être modifiés (l'hôte ne doit pas saisir le mot de passe) ;
- **Ut. Prog. Évènements**, dont les partages sont rappelés lorsque l'on active/désactive l'installation anti-intrusion en utilisant un programme automatisé créé avec le menu Évènements.

Il possible de personnaliser l'accès aux fonctions du système en créant plusieurs profils utilisateur.

Note.
Lorsque le système anti-intrusion est également présent et plusieurs utilisateurs ont été introduits, chacun avec un partage différent de l'insertion dans l'installation associée à la touche B de la centrale, les droits de gestion du système anti-intrusion doivent être invalidés à l'Hôte.

Pour insérer un nouveau client, sélectionner le poste correspondant avec **Sélect**. À ce stade, au moyen du menu **Nom Utilisateur**, on peut nommer l'utilisateur.

Utiliser à cette fin les touches ◀ ▶ pour vous positionner au-dessus des caractères visualisés et confirmer avec **Car** ✓.

Il est possible de programmer majuscules et minuscules par **a..A**, effacer avec **Effacer**.

Confirmer à la fin par la touche **Nom** ✓. La centrale confirme l'opération et demande la création du code PIN relatif à l'utilisateur à peine créé.

Dans le menu **Changement PIN**, on peut modifier le mot de passe concernant le profil en utilisant les touches A,B,C,D et confirmer l'opération avec **Confirm** (l'opération est reproposée pour confirmer le mot de passe). Le mot de passe doit avoir au minimum 5 caractères et 8 au maximum ; en maintenant l'une des quatre touches A,B,C,D de la centrale appuyée, on peut définir toutes les options numériques (par exemple, en maintenant la touche A, le moniteur visualise les chiffres 1, 2, 3). La centrale confirme l'opération.

Par le menu **Programmation Droits**, on attribue le profil d'accès aux menus de la centrale comme **scénarios, thermostats, programmation, contrôle des charges, anti-intrusion, portier vidéo.**

Sélectionner la rubrique correspondante et la cocher avec **Effac** ✓ pour l'éliminer ou l'ajouter avec **Sélect** ✓.

De même avec la touche **Spéc**, on accède à l'affectation des droits spéciaux de configuration des différentes rubriques de menu susmentionnées en plus de l'Administration centrale (menu Programmations) ; ensuite, avec la touche **Norm**, on accède à nouveau aux droits normaux (scénarios, climat etc.).
À la fin de l'opération confirmer ; La centrale confirme l'opération.

Pour éliminer le profil courant aller sur la rubrique **Élimination Utilisateur**, la centrale demande confirmation, continuer par **OUI**. L'effacement est visualisé sur l'afficheur.

En fin d'opération, sauvegarder les paramétrages effectués avec la touche **Sauvegarder**. La centrale confirme l'opération.

Dans le cas contraire, il est demandé si on désire abandonner les modifications sans sauvegarde.

En effectuant un logout depuis le menu principal, on entre automatiquement avec les droits programmés par défaut pour l'utilisateur "Hôte". Pour limiter l'accès à un menu, intervenir avec le login de l'administrateur sur le profil d'accès "Hôte".

Pour inhiber totalement l'accès à une rubrique de menu, éliminer les droits de configuration et cocher les options d'utilisation comme indiqué ci-dessus.

Utile pour éviter les accès non autorisés aux menus de la centrale.

N.B. pour le profil administrateur il n'est possible de procéder qu'au changement PIN
Pour la gestion du profil Hôte, l'accès est autorisé seulement aux menus Nom Utilisateur et Programmation Droits.

4.5.5 Application préférée.

Permet de programmer la page initiale à visualiser.

Setup ➞ Introductions➞ Application Préférée

Dérouler les rubriques de menu et sélectionner l'application préférée parmi celles affichées avec **Sélect.** ✓. À la fin de l'opération, confirmer avec **Sauvegarder**.
La centrale confirme l'opération.

4.5.6 Screen saver.

Permet de programmer date, heure, jour et température ambiante à utiliser comme screen saver.

Setup ➞ Introductions➞ Screen saver

Sélectionner l'option avec **Sélect** ✓ et sauvegarder les programmations avec **Sauvegarder**.
La centrale communique l'opération terminée avec succès.

En appuyant sur la touche **Temps**, on sélectionne le temps d'inactivité à la fin duquel la centrale active le screen saver ; appuyer sur **Sélect.** ✓ et utiliser les touches ▲▼ pour effectuer la sélection et la touche **Confirmer** pour confirmer le choix.

Si on se positionne sur un temps précédemment programmé et on appuie sur la touche **Effac** ✓, le temps d'activation du screen saver retournera à être celui par défaut (environ 1 minute et demi) ; appuyer sur **Confirmer** pour confirmer le choix.

Appuyer enfin sur une touche quelconque pour retourner au menu principal.



5. Contrôle de la climatisation.

Le système d'automation domestique **By-me** permet la gestion programmée de la climatisation (chauffage et climatisation) via la centrale. La centrale peut piloter jusqu'à 40 thermostats en modalité chronothermostat (Eikon 20513 - 20514, Idea 16953 -16954, Plana 14513 - 14514) en permettant une gestion programmée jusqu'à 40 zones différentes.

Note.
- *Pour chaque opération prévue, la centrale demande toujours sur quelle zone on veut travailler.*

Les fonctionnalités du chronothermostat :
- Fonctionnement automatique : 2 programmes de température indépendants pour chacune des 40 zones contrôlées (un chauffage et un climatisation).
- Fonctionnement manuel : valeur de température programmable entre 5,0 °C et 30,0 °C (chauffage) et 10 °C et 35 °C (climatisation).
- Fonctionnement manuel temporisé.
- Réduction : valeur de température programmable entre 5,0 °C et 30,0 °C (chauffage) et 10 °C et 35 °C (climatisation).
- Réduction temporisée.
- Antigel (valeur de température programmable de 0 °C à 15,0 °C).
- Off temporisé.
- Off.
- Réglage de la vitesse des ventilo-convecteurs (fan-coil) au moyen des thermostats 20513, 16953 et 14513.

5.1 Programmations générales.

Ce paragraphe décrit les procédures de sélection des paramètres qui ne sont pas modifiés fréquemment.

5.1.1 Association groupe.

Permet de définir les 40 zones climatiques à contrôler en sélectionnant les groupes intéressés.
Il est nécessaire avant tout de définir les zones climatiques à contrôler en sélectionnant les groupes concernés.
Créer tout d'abord un nouveau groupe :

Setup → configuration → gestion groupes → Contrôle Climat

Nommer le groupe comme illustré page 27.
Configurer dans le groupe un seul dispositif thermostat et au moins un actionneur à relais ; en outre, il est possible de configurer également une ou plusieurs interfaces commandes qui, par exemple, relèveront l'ouverture d'une fenêtre (par contact magnétique) et éteindront l'installation de chauffage/climatisation (voir paragraphe 5.2.1).

La procédure de configuration est identique à celle utilisée par le menu **Automations** ; pour configurer le thermostat, appuyer sur le bouton A du dispositif (le premier à gauche) afin de visualiser l'icône **CNF** clignotante.

N.B. il est conseillé d'attribuer des noms brefs à chaque milieu à contrôler.

5.1.2 Gestion zones.

À partir du menu principal, aller sur le menu Climat

Thermorégul. ➞ Setup ➞ Gestion zones climat ➞ sélect ➞ 01 Nouvelle zone ➞ sélect

La centrale visualise les groupes climat créés dans le menu configuration comme indiqué ci-dessus. Sélectionner via la touche **sélect** le groupe relatif à la zone. La centrale confirme l'opération et revient à la visualisation des zones enregistrées. Pour associer d'autres groupes, répéter l'opération sur "**Nouvelle zone**".

5.1.2.1 Activation de la zone.

Par la suite activer le contrôle de la zone par la centrale.

Thermorégul. ➞ Setup ➞ Zones Thermorég ➞ Sélect.

Sélectionner la zone et appuyer sur **Sélect** pour confirmer.

Gestion ➞ Modifier ➞ Centralisée ➞ introductions

Sauvegarder la programmation avec la touche **Sauvegarder** ; la centrale visualise la page relative à la zone climatique à peine programmée avec température et fonctionnement correspondant.

Répéter l'opération pour toutes les zones climatiques.

5.1.2.2 Désactivation des zones.

Permet de désactiver le contrôle de la zone sélectionnée de la part de la centrale.

Thermorégul. ➞ Setup ➞ Zones Thermorég ➞ Sélect.

Sélectionner la zone et appuyer sur **Sélect** pour confirmer.

Gestion ➞ Modifier ➞ Local ➞ introductions

Sauvegarder la programmation avec la touche **Sauvegarder** ; Répéter l'opération pour toutes les zones climatiques à désactiver.

5.1.2.3 Programmations zones

Permet de programmer pour chaque thermostat les paramètres modifiés non fréquemment.

Thermorégul. ➞ Setup ➞ Introductions zones

Sélectionner la zone et appuyer sur **Sélect** pour confirmer ; procéder ensuite à la programmation des paramètres en suivant les indications des paragraphes suivants (du par. 5.1.2.4 au par. 5.1.2.9)



5.1.2.4 Fonctionnement en chauffage ou climatisation.

Permet de programmer le mode de fonctionnement de l'installation, en choisissant pour chaque zone le fonctionnement en chauffage (pour l'hiver) ou climatisation (pour l'été). En supposant que la zone climatique ait été dénommée "Thermostat 01" :

Thermorégul. ➞ Setup ➞ Introductions zones ➞ 01 Thermostat ➞ Réch/Cond. ➞ Modifier

Programmer le fonctionnement désiré en utilisant les touches ▲▼ et confirmer avec **Programmer**. En fin d'opération appuyer la touche **Sauvegarder**. La centrale confirme l'opération et revient à la visualisation des zones climatiques enregistrées.

Nota bene
Quand on passe de la modalité chauffage à climatisation et vice versa, la modalité de fonctionnement passe automatiquement en OFF.

5.1.2.5 Différentiel thermique.

Permet de programmer le différentiel thermique de l'installation, en le personnalisant pour chaque zone.
Par différentiel thermique, on entend la différence entre la valeur de température programmée et la température d'allumage ou d'extinction effective de l'installation. En adaptant le différentiel thermique au type d'installation, on évite des allumages et des extinctions continus ; les installations à haute inertie (par exemple installations avec radiateurs en fonte) nécessitent une valeur basse de différentiel thermique, alors que les installations à basse inertie (par exemple les convecteurs) nécessitent une valeur haute. En supposant que la zone climatique ait été dénommée "Thermostat 01" :

Thermorégul. ➞ Setup ➞ Introductions zones➞ 01 Thermostat ➞ Diff. Thermique ➞ Modifier

Sélectionner la zone à programmer.
Introduire la valeur désirée et confirmer avec **Programmer**. À la fin de l'opération, appuyer sur la touche **Sauvegarder**. La centrale confirme l'opération et revient à la visualisation des zones climatiques enregistrées.

Exemple.
En sélectionnant la température ambiante à 20 °C et le différentiel thermique à 0,3 °C, l'installation s'allumera quand la température ambiante descendra à 19,7 °C et s'éteindra quand elle atteindra 20,3 °C (modalité chauffage).

5.1.2.6 Fonctionnement normal ou protégé.

Les thermostats (Eikon 20513 - 20514, Idea 16953 -16954, Plana 14153 -14514) permettent un contrôle local (zone par zone) de la part de l'utilisateur. En sélectionnant la modalité de fonctionnement "protégée", le contrôle du thermostat se limite à l'extinction de l'installation et au paramétrage du point de consigne dans un intervalle préfixé, de façon à éviter les opérations non autorisées. En supposant que la zone climatique ait été dénommée "Thermostat 01" :

Thermorégul. ➞ Setup ➞ Introductions zones➞ 01 Thermostat ➞Protection ➞ Modifier

Sélectionner la zone à protéger.

Sélectionner le mode de fonctionnement ; La centrale visualise un message de confirmation de l'opération.



Sélectionner la plage de protection (±2 ÷ ±5)

Plage Protection ➞ Modifier

Sélectionner la valeur et confirmer avec Programmer. À la fin de l'opération appuyer sur la touche Sauvegarder. La centrale confirme l'opération et revient à la visualisation des zones climatiques enregistrées. L'afficheur du thermostat indiquera le symbole du cadenas.

Nota bene.

• Quand on passe de modalité “Normale” à “Protégée” et vice versa, la modalité de fonctionnement passe automatiquement en OFF.

• Le point de consigne de référence doit être programmé par la centrale.

5.1.2.7 Type d'installation.

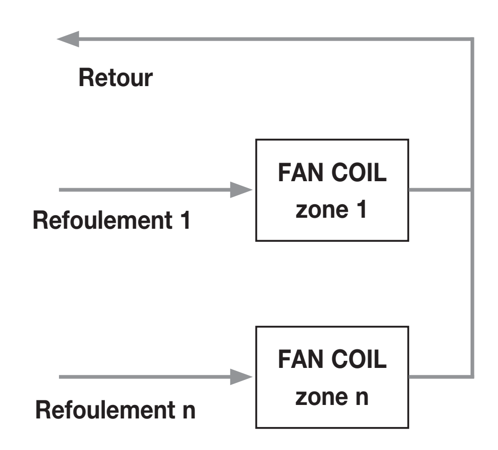
Les thermostats pour le contrôle des fan-coil (Eikon 20513, Idea 16953, Plana 15413), permettent de régler les ventilo-convecteurs au moyen de l'installation de thermorégulation.
Ces dispositifs de climatisation nécessitent un système de commande qui règle la vitesse du ventilateur et l'ouverture des vannes pour la circulation de l'eau chaude (chauffage) et de l'eau froide (climatisation).

Avec une seule typologie de climatisation (chauffage ou climatisation), l'installation hydraulique est constituée par deux tuyauteries c'est-à-dire une de refoulement et une de retour.

Avec deux typologies de climatisation (chauffage ou climatisation), l'installation hydrualique est constituée par quatre tuyauteries c'est-à-dire une de refoulement et une de retour pour chaque fonction.

La pompe/vanne de circulation principale doit être gérée avec l'actionneur 01850.1 et il est nécessaire qu'il soit associé à toutes les zones climatiques (c'est-à-dire qu'il doit être configuré dans tous les groupes climat). À la création du premier groupe, la modalité de fonctionnement doit être programmée comme pompe de circulation (il suffit d'effectuer cette opération uniquement sur le premier groupe climat créé).





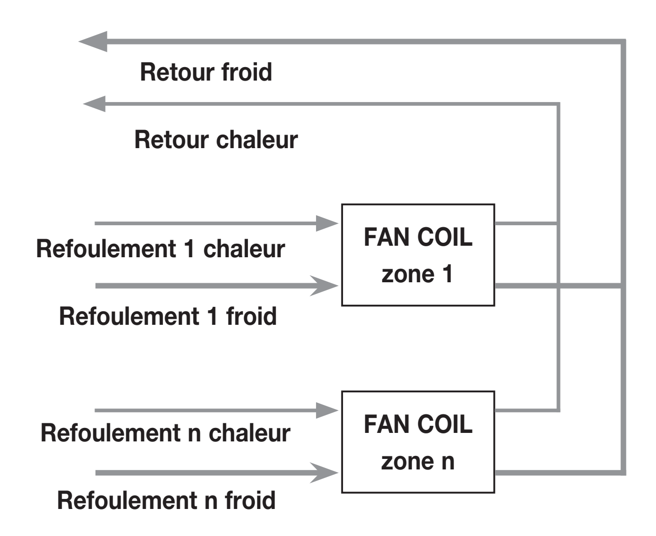


Figure 5.1.2.7.1 : schéma de fonctionnement d'une installation à 2 et 4 tubes

Modalité de fonctionnement des actionneurs à relais pour une installation à 2 tubes.

- Pour chaque zone climatique, installer l'art. 01851.1 en utilisant les sorties 1, 2 et 3 pour le contrôle du fan coil, et la sortie 4 pour la vanne.
- Pour la pompe/vanne de circulation principale, installer l'art.01850.1 en sélectionnant la modalité "P.Circ. (Chaleur)".

Modalité de fonctionnement des actionneurs à relais pour une installation à 4 tubes.

- Pour chaque zone climatique, installer l'art. 01851.1 en utilisant les sorties 1, 2 et 3 pour le contrôle du fan coil, et la sortie 4 pour la vanne "chaleur" ; installer ensuite l'art. 01850.1 et utiliser sa sortie pour la vanne "froid".
- Pour la pompe/vanne de circulation principale du Refoulement "chaleur", installer l'art.01850.1 en sélectionnant la modalité "P.Circ. (Chaleur)".
- Pour la pompe/vanne de circulation principale du Refoulement "froid", installer l'art.01850.1 en sélectionnant la modalité "P.Circ. (Froid)".

Si la zone climatique est associée à un thermostat 20513,16953 ou 14513, la centrale propose automatiquement l'introduction du paramètre qui permet le choix du type d'installation à deux ou bien à quatre tubes.

En supposant que la zone climatique ait été dénommée "Thermostat 01" :

Thermorégul. ➞ Setup ➞Introductions zones thermorégulation ➞Thermostat 01 ➞Type d'installation ➞ Modifier

Programmer le type d'installation désirée en utilisant les touches ▲▼ et confirmer avec **Programmer ;** à la fin de l'opération, appuyer sur la touche **Sauvegarder**.
La centrale confirme l'opération et revient à la visualisation des zones climatiques enregistrées.

5.1.2.8 Choix de la zone thermique à visualiser.

Permet de programmer la zone à visualiser en centrale sur le menu Climat.

Thermorégul. ➞ Setup ➞ Introductions zones ➞ Sélect.

Sélectionner la zone à visualiser et appuyer la touche **Moniteur**
La centrale visualise une icône en forme d'œil sur la zone choisie.

5.1.2.9 Élimination d'une zone climatique.

Thermorégul. ➞ Setup ➞ Zones Thermorég ➞ Sélect.

Sélectionner la zone à éliminer et confirmer avec **Sélect.** ; appuyer sur **Effacer** et confirmer avec **OUI**.
La zone sera effacée et on retournera à la liste des zones climatiques.



Contrôle de la climatisation

5.2 Mode de fonctionnement.

Ce chapitre décrit les modalités de fonctionnement de l'installation, sélectionnables parmi Off, Off temporisé, Antigel, Réduction, Réduction temporisée, Manuel, Manuel temporisé, Automatique.

Note.
En activant une modalité temporisée, la centrale mémorise la modalité précédente qui sera rétablie à la fin de la valeur programmée.

À partir de la page principale, appuyer sur ▲▼ et aller sur la zone dans laquelle on désire programmer la modalité. En appuyant plusieurs fois sur la touche Fonctionnement C, on passe d'une modalité à l'autre (les icônes correspondantes seront visualisées) et confirmer en appuyant sur la touche I.
Avec les touches B et D, on programme la température pour chaque modalité via la page suivante qui s'affiche. Il est possible de revenir en arrière par le bouton C et de programmer la température avec B et D. À la fin, confirmer avec la touche A Programmer.
Pour les modalités manuelles, réduction, Off, la touche A permet d'accéder au fonctionnement temporisé dépendant jusqu'à un max de 99h.
Augmenter ou diminuer la valeur des heures avec les touches B et D, revenir en arrière avec C ou confirmer avec Programmer (A).
À partir du fonctionnement Automatique, en programmant la valeur de température, la modalité passe automatiquement en manuel temporaire (override).

Sélectionner la zone de sélection du fonctionnement, et sélectionner la modalité parmi les suivantes :

- **Off**: permet d'éteindre l'appareil ;
- **Off temporisé** : permet de programmer l'extinction de l'installation pendant un temps donné ;
- **Antigel** : permet de programmer un niveau minimum de température tel à éviter d'endommager les conduites ou pour ne pas faire descendre la température en-dessous d'un niveau de sécurité ;
- **Réduction** : (réduction nocturne/économie d'énergie), permet de programmer une valeur de température inférieure (chauffage) ou supérieure (climatisation) par rapport à celle du programme automatique de température en choisissant une valeur comprise entre 5 °C et 30 °C (chauffage) et entre 10 °C et 35 °C (climatisation). La température est réglée en fonction du point de consigne de température réduit programmé.
- **Réduction temporisée** : permet de programmer la température de réduction pendant un temps donné ;
- **Manuel** : permet de régler la température selon la valeur de point de consigne introduit manuellement ;
- **Manuel temporisé** : permet de programmer le fonctionnement manuel pendant une période donnée ;
- **Automatique** : permet de régler la température selon le programme mémorisé présélectionné [voir paragraphe 5.3 “Programmation” – page 67).

Note *: Il n'est pas possible de passer d'un type de fonctionnement à l'équivalent temporisé.*



5.2.1 Programmation de la vitesse des fan coil

Les thermostats pour le contrôle des fan coil (Eikon 20513, Idea 16953, Plana 14513), permettent de régler la vitesse des ventilateurs à travers un menu spécial s'affichant sur l'écran du dispositif ou sur la centrale de contrôle.
Deux modes de réglage sont prévus : manuel et automatique.
• en choisissant le mode manuel, l'utilisateur peut introduire la vitesse désirée ;
• en choisissant le mode automatique, la vitesse est réglée par le thermostat sur la base de la différence entre la température ambiante et le point de consigne introduit ; plus la différence est grande et plus la vitesse est élevée.

En centrale, avec la page relative au thermostat pour fan coil, le réglage de la vitesse des ventilateurs est introduite au moyen de la touche **A**.

La valeur de la vitesse est visualisée au centre de l'écran au moyen des icônes suivantes :

- " --> éteint
- # --> vitesse minimum
- $ --> vitesse moyenne
- % --> vitesse maximum
- ! --> vitesse automatique

En appuyant sur la touche **A**, on déroule cycliquement les icônes associées à la vitesse minimum, moyenne, maximum et automatique en laissant affichée celle que l'on désire introduire.

5.2.2 Forçage extinction installation.

Dans des situations particulières, il peut être nécessaire de forcer l'extinction de l'installation de climatisation (par exemple en cas de fenêtre ouverte).
Pour activer la fonction, utiliser une interface contacts (Eikon 20515, Idea 16955, Plana 14515) associée au même groupe que le thermostat et le relais. En cas de forçage en OFF, le thermostat ignore les valeurs de température qui proviennent de la centrale.

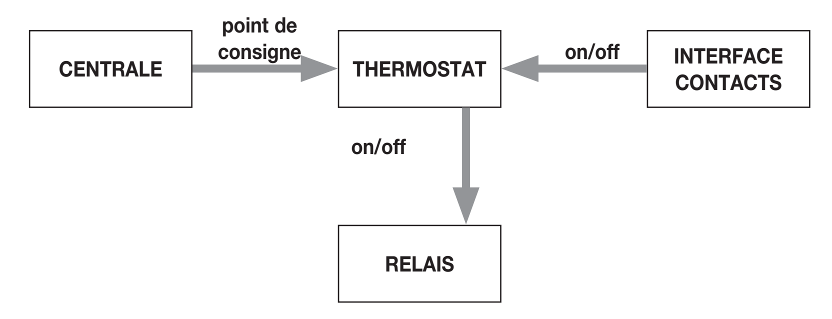


Figure 5.2.1.1: thermostat avec interface contacts pour forçage OFF du contrôle de climat



Contrôle de la climatisation

5.3 Programmation.

Ce chapitre décrit les modalités de sélection des programmes climatiques personnalisés pour les 40 zones.

5.3.1 Sélection de la zone.

Le système**By-me**permet de réaliser des programmes climatiques personnalisés pour le contrôle automatique du chauffage ou de la climatisation. La personnalisation consiste à sélectionner la valeur d'un niveau de température - sélectionnable parmi (T1, T2 et T3) - toutes les 20 minutes ; dans le programme de chauffage et dans celui de climatisation, les valeurs T1, T2 et T3 peuvent être différenciées.

Sélectionner la zone à programmer.

Thermorégul. ➞ Setup ➞ Programmation zones

Se placer sur la zone voulue et appuyer la touche **Program**

Sélectionner le programme à réaliser.

Rèchauffement
Conditionnement

Appuyer sur **Sélect.**

Sélectionner le jour à modifier puis appuyer sur **Sélect.**

Modifier le programme en sélectionnant le pas horaire de modification du niveau de température (boutons ◀O O▶), sélectionner le niveau de température parmi les trois disponibles (Bouton T1..T3) et confirmer avec le bouton **T ▶**.

Répéter la procédure pour toutes les étapes horaires à modifier, appuyer sur **Confirm**.

Se placer sur un autre jour de la semaine et procéder comme ci-dessus, et éventuellement par la touche **Copier de**, il est possible d'attribuer au jour sélectionné le programme d'un autre jour de la semaine ; avec les touches ▲▼, on sélectionne le jour à copier ; appuyer sur **Copier**. Confirmer l'opération et appuyer sur **OUI**.
À la fin, sauvegarder la configuration avec Sauvegarder, confirmer avec **OUI**. La centrale signale la sauvegarde et visualise la page des zones climatiques enregistrées.

5.3.2 Programmation des niveaux de température.

Thermorégul. ➞ Setup ➞ Programmation zones ➞ Sélect.

Sélectionner la zone désirée et appuyer sur **Niveaux T.**

Sélectionner :

Rèchauffement
Conditionnement

Avec les boutons ▲▼, se placer sur le niveau de température à modifier et appuyer sur **Modifier**.
Introduire la valeur désirée avec ▲▼et confirmer avec **Programmer**.
Sauvegarder les programmations avec **Sauvegarder**. La centrale revient à la page des zones enregistrées.

6. Scénarios.

Un scénario se compose d'une série d'évènements qu'il est possible de rappeler à tout moment par une commande unique, par exemple en allumant l'éclairage du séjour et simultanément an abaissant les volets.

6.1 Création d'un scénario.

Les procédures de création d'un scénario sont effectuées par un menu ad hoc sur la centrale ; ils impliquent plusieurs groupes fonctionnels au choix (qui doivent être indiqués pendant les opérations) et leurs blocs fonctionnels.

La procédure de création d'un nouveau scénario est la suivante :

1. Sélection des groupes fonctionnels impliqués (opération à effectuer sur la centrale) ;
2. Programmation des utilisateurs (et des actionneurs) des groupes intéressés dans l'état voulu (charge ON, charge OFF, charge étagée, volet roulant haut, volet roulant bas etc.). L'opération doit être effectuée en agissant directement sur les actionneurs ou les commandes reliées ;
3. Confirme la mémorisation du scénario (opération à effectuer sur la centrale) ;
4. Renommer scénario (opération à effectuer sur la centrale).

Remarques.
• L'ordre des opérations 1 et 2 n'est pas important ; se rappeler que le scénario rappellera l'état de tous les actionneurs se trouvant dans les groupes impliqués.
• L'interface des commandes ne gère pas et n'est gérée par aucun scénario. Les scénarios commandent seulement les actionneurs des groupes, alors que les interfaces de commande sont des dispositifs pourvus d'entrées seulement.

Procédure de création d'un scénario.

Entrer dans le menu Scénarios

Scénarios ➞ Setup ➞ Gestion Scénarios ➞ 01 Nouveau scénario ➞ sélect

Scénario normal ➞ sélect

Saisir le nom du scénario en utilisant les touches ◀ ▶ de sélection des lettres et en confirmant chaque lettre avec **Car** ✓. Il est possible de choisir majuscule ou minuscule avec **A..a**. Confirmer avec **Sauvegarder**.

Sélectionner l'option

Groupes associés ➞ sélect ➞ adjonction groupe ➞ sélect

Parcourir la liste des groupes présents en utilisant les boutons ▲▼ et sélectionner en appuyant sur **Associer**. Les groupes sélectionnés sont indiqués par ✓.

Il est possible de retirer un groupe par **Éliminer**, ou d'ajouter ou retirer tous les groupes avec **Ass.All, Élim.All.**

À la fin, appuyer sur la touche **Sauvegarder**, la centrale demande la programmation de l'état des actionneurs et d'appuyer sur la touche **Mémor** ; La centrale confirme la mémorisation. **Fermer** pour revenir à la page des groupes.
À ce stade, appuyer sur **Précédent** jusqu'à revenir à la visualisation du menu relatif à la gestion du scénario programmé.

Scénarios

Attention.

- Sélectionner **Normal** quand le scénario se compose de groupes fonctionnels appartenant à une seule centrale.
- Sélectionner **Global seulement** quand le scénario doit être composé de groupes fonctionnels appartenant à plusieurs lignes. Dans ce cas l'opération de “Création Scénario” doit être effectuée sur tous les systèmes et, sur chacun, le même scénario **Global** doit être sélectionné.

  Par les boutons des groupes impliqués dans le scénario, programmer les utilisations en les positionnant sur l'état voulu (ON ou OFF, volet roulant levé ou baissé, thermostat ON etc.) ; pendant cette phase, la led verte des dispositifs appartenant aux groupes fonctionnels clignote pour en faciliter le repérage.

  Appuyer sur le bouton **Mémor** sur la centrale pour confirmer l'opération.

- En sélectionnant**Global**, la procédure est la même :

  Exemple.
  Pour créer un scénario qui implique certains groupes fonctionnels de 2 centrales différentes (exemple : système 1 avec Zone= 1 et Ligne =1, système 2 avec Zone = 1 et Ligne = 2). Continuer, comme indiqué ci-dessus, en créant les 2 scénarios séparément pour les 2 systèmes, en respectant les contraintes suivantes :

  - les scénarios doivent avoir le même numéro/index de scénario ;
  - les 2 scénarios doivent être définis comme **Global**

Important.

Lors de la mémorisation des scénarios qui impliquent des commandes volets et/ou actionneurs à relais configurés comme monostables, il est nécessaire d'effectuer les opérations suivantes :

- ***Commandes volet roulant*** : L'état des volets roulants du scénario mémorisé est lié à la dernière commande reçue par l'actionneur volet, indépendamment du temps de désactivation introduit dans le menu Paramètres. Par exemple, si le retard de désactivation est de 5 s et la dernière commande reçue est “volet roulant haut”, si la mémorisation du scénario a lieu après les 5 s, l'état de la commande qui sera mémorisé sera “volet roulant haut”.

- ***Actionneurs à relais monostables*** : L'état avec lequel l'actionneur à relais programmé comme monostable est mémorisé dans un scénario est lié à l'état du relais et non à la dernière commande reçue. Par exemple, si le relais est configuré comme monostable avec un retard désactivation de 5 s, et si la mémorisation du scénario a lieu après que le relais ait rouvert le contact, à l'activation de ce scénario le relais restera ouvert. Il s'ensuit que si l'on désire mémoriser dans le scénario la fermeture du relais, il est nécessaire de le programmer avant comme bistable, en le faisant ensuite fermer par une commande de son groupe puis effectuer la sauvegarde dudit scénario. Enfin, le fonctionnement monostable doit être rétabli à travers le menu Paramètres de l'actionneur à relais.

6.2 Activation d'un scénario.

L'activation d'un scénario permet de rappeler l'état mémorisé de tous les actionneurs des groupes fonctionnels appartenant au scénario ; peut être effectué par la centrale ou un appareil de commande.

6.2.1 Activation par centrale.

Si activé par la centrale, la procédure est la suivante :

Scénarios ➞ Scénario 1 appuyer sur la touche correspondante (touche A)



Pour accéder à un nombre de scénarios supérieur à 4, appuyer sur le bouton **Autres**, sélectionner le scénario à activer au moyen des boutons ▲ ▼et enfin pour l'activation appuyer sur **Sélect.**

6.2.1 Activation par commande par bouton sur centrale.

Pour associer une des touches A,B,C,D du menu contrôle scénarios à un scénario créé, accéder au menu

Scénarios ➞ setup ➞ association touches ➞ sélect

Mettre en évidence le scénario intéressé avec ▲ ▼ et appuyer sur **t.ext**

À ce stade, à l'affichage appuyer sur la touche voulue. La centrale propose une série d'icônes à associer à ce scénario. Dérouler la liste avec ▲ ▼ et appuyer sur la touche **Sauvegarder**.

6.2.2 Activation par commande par bouton.

- Un scénario peut être activé par la centrale ou par un appareil de commande configuré spécifiquement **qui ne doit appartenir à aucun groupe, et jamais configuré par la centrale**. Les appareils de commande utilisables sont :
  - commande bouton simple : il est possible d'associer un seul scénario ;
  - commande bouton basculant : il est possible d'associer deux scénarios, un à la pression supérieure et un à la pression inférieure ; Si on associe un seul scénario, la pression non utilisée pourra être activée seulement pour la commande d'un nouveau scénario et pas pour d'autres fonctions (par exemple on/off).
  - télécommande aux infrarouges 01849 : les scénarios pouvant être associés dépendent du nombre et de la configuration attribuée aux récepteurs aux infrarouges (Eikon 20516, Idea 16956, Plana 14516).

Scénarios ➞ setup ➞ association touches ➞ sélect

Mettre en évidence le scénario intéressé avec ▲ ▼ et appuyer sur **t.int.**

Associe une nouvelle touche ➞ sélect

À ce stade la centrale affiche zone et ligne sur lesquelles sélectionner la touche à associer. Dérouler la liste avec ▲ ▼ et appuyer sur **sélect.**

À ce stade appuyer sur le bouton de configuration et le bouton à associer.

Si l'on configure une commande bouton, la centrale confirme l'opération ; si l'on configure une commande basculante, indiquer sur quelle touche on doit associer le scénario (appuyer inférieur ou supérieur). La centrale confirme l'opération. À la pression suivante de la touche fermer, on visualise la page des touches configurées.

Si l'on tente de configurer un dispositif se trouvant à l'intérieur d'un groupe, la centrale visualisera le message :

Erreur : dispositif déjà occupé par un groupe : ne peut pas être utilisé comme rappel scénario !

Note.
Il n'est pas possible d'associer comme touche d'activation d'un scénario une interface pour commandes traditionnelles (Eikon 20515, Idea 16955, Plana 14515).



Scénarios

6.3 Renommer un scénario.

Il est possible de modifier le nom d'un scénario par un nouveau nom de 15 caractères maximum.

Scénarios ➞ setup ➞ gestion scénarios ➞ sélect ➞ Nom scénario ➞ sélect

Modifier le nom du scénario par les touches ◀ ▶ pour sélectionner les lettres en confirmant chaque lettre par **Car** ✓. Il est possible de choisir majuscule ou minuscule avec **A..a**. et éventuellement de corriger les caractères par En arrière. Confirmer avec **Sauvegarder**.

6.4 Élimination d'un scénario.

Pour effacer un scénario, procéder comme suit :

Scénarios ➞ setup ➞ gestion scénarios ➞ éliminer

La centrale demande confirmation de l'effacement, confirmer avec **OUI**, sortir avec **NON**. L'effacement est visualisé avec un message de confirmation.

6.5 Élimination d'une touche associée au scénario

Procéder comme suit :

Scénarios ➞ setup ➞ association touches ➞ sélect

Sélectionner d'abord le scénario avec ▲▼, puis appuyer **t.int** ou **t.ext** pour éliminer l'association avec une touche de la centrale ou d'un dispositif du système.

Sélectionner la commande à effacer et confirmer avec **Éliminer**.

La centrale demande confirmation, appuyer sur **OUI** pour continuer ou sur **NON** pour revenir en arrière.

Un message de confirmation est affiché. Appuyer sur **fermer**. La centrale revient à la page des commandes associées au scénario.

6.6 Accès à distance pour scénario.

Le menu permet l'activation à distance, via interface de communication et communicateur téléphonique des scénarios voulus. Pour ce faire sélectionner le scénario, et sur le menu accès à distance l'option **OUI**.

Scénarios ➞ setup ➞ gestion scénarios ➞ sélect ➞ Activation à distance➞ sélect

Choisir **OUI** ou **NON** pour activer le scénario.

Procéder ensuite à la configuration du communicateur téléphonique 01941 ou 01942 en suivant ce qui est précisé dans le manuel d'instructions du dispositif.

7. Contrôle des charges.

Le système d'automation domestique **By-me** permet de contrôler la puissance absorbée par le réseau électrique dans le but d'empêcher l'intervention pour surcharge de l'interrupteur magnétothermique, en coupant en cas de nécessité les charges contrôlées.
Pour effectuer le contrôle de la puissance absorbée, installer le module de contrôle des charges 01855 géré, comme les autres appareils du système, par la centrale de commande.
Le module contrôle charges 01855 est en mesure de rétablir les utilisateurs détachés automatiquement dès que l'absorption totale de l'installation retourne à une valeur inférieure à celle programmée.

7.1 Fonctionnalité.

Le module de contrôle des charges 01855 est en mesure de contrôler jusqu'à 8 groupes d'alimentation de charges et permet 4 programmations différentes :

- **Auto OFF-ON** : activation et désactivation automatique de la charge en fonction de la puissance absorbée ;
- **Auto OFF Man ON** : désactivation automatique de la charge et activation manuelle ;
- **Toujours ON** : charge toujours activée, indépendamment des conditions d'absorption.
- **Toujours OFF** : charge toujours désactivée, indépendamment des conditions d'absorption ;

Pour chaque groupe, il est possible de choisir l'une des 4 programmations ci-dessus, indépendamment de celles des autres groupes.
Chaque groupe doit être associé à un bouton basculant avec lequel il est possible de forcer la programmation en modalité **Toujours ON** (en appuyant sur **ON** sur le bouton), forçage signalé par la led toujours allumée du bouton. En appuyant sur **OFF** sur le bouton, le contrôle revient à l'état précédemment programmé sur la centrale.

En fonctionnement “**Auto OFF Man ON**”, en cas d'intervention du module de contrôle des charges, le relais peut être réactivé :

- en agissant sur le bouton basculant appartenant au groupe (si présent) en appuyant sur **ON** puis sur **OFF** ;
- sur la centrale, en reprogrammant le type de gestion de la charge [voir paragraphe “Gestion des charges”, page 65).

7.1.1 Tranches horaires.

La fonction contrôle des charges du système**By-me**permet de gérer l'activation des charges par tranches horaires, ce qui permet de sélectionner à quelle période de la journée un ou plusieurs parmi les 8 groupes de contrôle des charges seront activés ou éteints. Pour ce faire, créer un programme horaire hebdomadaire qui indique à quels moments des différents jours de la semaine les charges devront être en modalité **Toujours OFF** et à quels moments le contrôle devra être du type programmé sur centrale (exemple **Auto OFF - ON**).
Le programme horaire hebdomadaire ne doit avoir aucun groupe d'entrée ; comme sortie du programme, il faudra choisir un ou deux groupes du contrôle de charges.

Remarques.

- *Si l'état* **Toujours ON** *est programmé par le bouton, le programme horaire est inhibé jusqu'à activation du nouvel état (avec le bouton ou en agissant sur les paramètres du dispositif via la centrale).*
- *Le programme horaire n'est pas inhibé si le statut* **toujours ON** *est programmé sur la centrale ; dans ce cas, si nécessaire, le programme doit être invalidé directement à partir du menu de programmation.*

7.1.2 Sélection des charges à contrôler.

Attention !

Dans le choix des charges à contrôler, faire attention aux électroménagers qui doivent être constamment reliés à l'alimentation électrique (réfrigérateurs, congélateurs etc.) et par conséquent à des prises non contrôlées.

7.2 Gestion puissance.

Avec la fonction **Gestion puissance** il est possible de contrôler le niveau de puissance absorbée, en programmant jusqu'à deux seuils limites d'absorption et un temps de validité du second seuil.
En cas d'installations avec compteur électrique “traditionnel”, il suffit de sélectionner la valeur du premier seuil en laissant à zéro le temps de validité de la seconde. Dans les installations électriques avec compteur électronique (ex. Enel en Italie), il est possible de programmer les deux seuils afin de pouvoir gérer les charges de manière similaire à ce qui est effectué par le compteur. En cas de compteur électronique et de contrat Enel à usage domestique, sélectionner les paramètres (tirés des données contractuelles) comme indiqué dans l'exemple suivant :

- puissance nominale contractuelle : 3 kW ; il est possible d'absorber pendant un temps illimité une puissance de 10% supérieure à la puissance contractuelle (3,3 kW dans ce cas) ;
- puissance maximum utilisable pendant un temps limité : 4 kW ;
- temps maximum d'utilisation de la puissance maximum : 3 heures.

Ces données permettent de tirer les valeurs à programmer sur la centrale **By-me** :

- premier seuil : 3,3 kW ;
- second seuil à la valeur de la puissance maximum : 4 kW ;
- temps de validité pour le second seuil : 1,5 heures (moitié de la valeur contractuelle).

Nota bene.

- **Les valeurs de seuil programmées doivent différer entre elles d'une valeur au moins égale à 20% du seuil 1.**
  Si l'on introduit tout d'abord la valeur de Seuil 1 puis le Temps de seuil, la centrale programmera automatiquement la valeur minimum permise pour Seuil 2.
- **Si le compteur est électronique, les seuils sont placés à 110% et 130% de la valeur contractuelle (la donnée doit toujours être vérifiée avec le fournisseur d'électricité).**

Attention !
En cas de doute, vérifier les données en contactant le centre assistance clients du gérant de l'énergie électrique.

7.2.1 Création groupe fonctionnel

Procéder comme suit :

Menu ➞ setup ➞ configuration ➞ gestion groupes ➞ contrôle charges ➞ 032 Nouveau groupe ➞ sélect

Nommer le groupe comme décrit page 27.
Ajouter les dispositifs à l'intérieur du groupe comme indiqué page 26.

N.B. À l'intérieur du groupe créé, configurer au moins un dispositif actionneur à relais et le capteur de courant 01855.

7.2.1 Visualisation de la puissance consommée.

Par la centrale, il est possible de visualiser à tout moment la puissance instantanée absorbée par l'installation.

Autres ➞ charges

La centrale visualise la puissance consommée en KW et l'état des charges contrôlées.

7.2.2 Réglage contrôle de la puissance consommée.

Pour sélectionner les seuils limites de contrôle de la puissance absorbée, effectuer les opérations qui suivent :

Autres ➞ Charges ➞ setup ➞ gestion puissance➞ sélect

Se placer sur le seuil que l'on désire programmer avec ▲▼, appuyer sur **Modification** et avec ▲▼ sélectionner la valeur désirée ; à la fin de l'opération, confirmer avec **Programmer.**
Le temps de seuil est programmé de la même manière ; à la fin de l'opération, appuyer sur **Sauvegarder** et la centrale confirme la sauvegarde.

7.3 Gestion charges.

Chaque groupe peut se composer d'un ou plusieurs relais qui contrôlent les prises de courant dédiées à l'alimentation d'appareils électriques particuliers (four, machine à laver, stéréo etc.). Chaque groupe doit recevoir une priorité qui fixe l'ordre de détachement une fois dépassé le seuil de puissance disponible.
Chaque groupe peut disposer d'un bouton basculant qui permet de forcer en ON le/les relais du groupe, indépendamment de la priorité programmée et des conditions de charge.

La création des groupes de contrôle des charges doit se faire suivant les indications du paragraphe "Création d'un nouveau groupe fonctionnel - page 22". Les groupes doivent être créés en incluant les relais voulus, le module de contrôle des charges 01855 qui doit être sélectionné pour chaque groupe en appuyant sur le bouton de configuration et éventuellement sur le bouton basculant.

Nota bene.
• *Sur le groupe* **contrôle des charges***, il est indispensable de configurer le module de contrôle des charges 01855 pour qu'il puisse être visualisé sur la centrale.*



Contrôle des charges

• *Le branchement de la charge doit être effectué sur la borne C-NO de l'actionneur à relais.*

Les appareils comme le réfrigérateur ou le congélateur, qui nécessitent une alimentation continue, doivent être reliés à des prises électriques non contrôlées.
Pour les autres dispositifs, sélectionner une valeur de priorité 1 pour les charges les plus importantes (qui seront débranchées en dernier) et les valeurs de priorité les plus hautes pour les charges débranchées en premier.

Appuyer sur les boutons de configuration du module de contrôle de charges 01855, de l'actionneur à relais qui commande le four et éventuellement ajouter un bouton pour le forçage.

7.3.1 Programmation priorité.

Pour sélectionner ou modifier la valeur de priorité d'un groupe procéder comme suit :

Autres ➞ Charges ➞ setup ➞ Priorité ➞ sélect

La centrale visualise les groupes de contrôle des charges enregistrées.
Parcourir la liste des groupes (si présents) et leur priorité en utilisant les boutons ▲▼. Une fois repéré le groupe, appuyer sur le bouton **Modification**.
Introduire la valeur de priorité en utilisant les boutons ▲▼, puis appuyer sur **Programmer** ;

Enfin, sauvegarder les paramétrages avec **Sauvegarder**, la centrale confirme l'opération.

Attention !

La centrale attribue la priorité 1 au premier groupe créé, 2 au second etc. Il est dans tous les cas possible de modifier à tout moment les valeurs des priorités.
En attribuant à un groupe une priorité en cours, celui-ci sera installé dans la position voulue, et les autres seront déplacés à la valeur supérieure suivante.
En déplaçant un groupe d'une priorité importante à une autre de moindre importance (par exemple de la priorité 1 à la 4), tous les autres groupes avec priorités comprises entre ces deux valeurs seront augmentés d'un degré d'importance (par exemple, le groupe avec priorité 2 deviendra de priorité 1 etc.).

Exemple d'insertion d'un nouveau groupe et modification successive de la priorité automatiquement attribuée.

- Groupes déjà existants :
  - Groupe A : priorité 1
  - Groupe B : priorité 2
  - Groupe C : priorité 3
- Nouveau groupe à insérer : Groupe D (créé avec priorité 4)
- Modifier la priorité du groupe D de 4 à 2
- Nouvelle séquence de priorité :
  - Groupe A : priorité 1
  - Groupe D : priorité 2
  - Groupe B : priorité 3
  - Groupe C : priorité 4

7.3.2 Gestion charges.

Pour chaque groupe, il est possible de décider la modalité de gestion du contrôle des charges en choisissant parmi **Automatique, Semi-automatique, Force On, Force Off.**

- **Automatique** : la charge est débranchée automatiquement selon la priorité assignée et rebranchée automatiquement quand la puissance absorbée descend sous le seuil programmé ;
- **Semi-automatique** : la charge est débranchée automatiquement selon la priorité et doit être rebranchée manuellement quand la puissance absorbée descend sous le seuil programmé ;
- **Force OFF** : la prise de courant n'est jamais alimentée ;
- **Force ON** : la prise de courant est toujours alimentée.

Autres ➞ Charges ➞ Fonctionnement

Parcourir la liste des groupes (si présents) ; d'ici il est possible de lire l'état, la priorité et le type de gestion. Avec les touches A,B,C,D, il est possible de sélectionner le type de gestion.

Important : *Si les valeurs de “Seuil 1”, “Seuil 22 et le “Temps de seuil” ont été introduites, dès que la puissance absorbée dépasse le “Seuil 1” (P > Seuil 1), le capteur est en mesure de garantir l'absorption jusqu'à la valeur de “Seuil 2” pendant un temps égal au “Temps de seuil” et en détachant d'éventuelles charges (selon les priorités programmées) jusqu'à remettre la puissance absorbée à une valeur inférieure à celle de “Seuil 2” (P < Seuil 2).*

Une fois le “Temps de seuil” écoulé, la puissance maximum pouvant être absorbée est limitée à la valeur de “Seuil 1” pendant le temps programmé (P < Seuil 1) en détachant d'éventuelles charges (selon les priorités) ; à la fin du “Temps de seuil”, le cycle reprend à nouveau.

7.3.3 États charges.

Pour vérifier l'état d'une charge, procéder comme suit :

Autres ➞ Charges

La page initiale illustre la puissance instantanée absorbée et une fenêtre récapitulative des charges Off, Forcées en On ou en On. Avec les boutons B et D, on peut accéder aux zones détachées (Off) ou forcées en On. Le menu **Fonctionnement** permet d'y intervenir à l'aide de la touche C.

S'il n'y a pas de charges débranchées ni de forçages, en appuyant l touches B et D on n'accède à aucune option.

La touche A permet d'accéder à la liste des évènements à partir de laquelle il est possible de visualiser les détails sur la date, l'heure, le groupe et le type d'intervention (allumage manuel, extinction automatique…).

Les zones détachées peuvent être rétablies ou forcées ON (au moyen du menu rappelé avec la touche B) ; les zones forcées ON peuvent être rétablies par la centrale (au moyen du menu rappelé avec la touche D) ou par un éventuel bouton basculant opportunément configuré.

Autres ➞ Charges ➞ Liste Evènements

Dérouler la liste avec ▲▼ et appuyer sur le bouton **Détails**. Pour retirer la liste évènements, appuyer la touche **Effac Li.**, la centrale demande confirmation, continuer par **OUI**. L'effacement est confirmé et l'action est mémorisée dans la liste des évènements avec le profil respectif d'accès à la centrale.

7.4 Association groupe de signalisation.

Au module de contrôle des charges il est possible d'associer un groupe pour signaler le débranchement d'une ou plusieurs charges. Le groupe peut se composer d'un relais ou plus configurés en modalité bistable. Ce groupe reçoit un message de ON chaque fois que le module de contrôle des charges intervient en déconnectant quelques charges et un message OFF quand toutes les charges contrôlées se trouvent dans l'état allumé.

Autres ➞ Charges ➞ setup ➞ gestion puissance

Se placer sur l'option **Grp** de signalisation, appuyer sur **Modification** et sélectionner le groupe ; enfin appuyer sur **Programmer.**
La centrale revient à la page précédente.
Confirmer le tout avec **Sauvegarder** ; la centrale confirme l'opération.

Nota bene: *Le* ***Grp de signalisation*** *doit être créé comme un autre groupe quelconque dans le menu* ***Automations****.*

7.5 Signalisations des leds du module 01855.

Le module de contrôle des charges est équipé de leds pour signaler visuellement l'état des charges et les phases de fonctionnement du dispositif.

Les huit leds de signalisation de l'interruption de la charge assument la signification suivante :
- led allumée = charge OFF
- led éteinte = charge ON

La led d'état assume les significations suivantes :
- durant la phase de configuration = led allumée rouge fixe
- durant le réglage simple (un seuil) :
  - led éteinte = fonctionnement normal
  - led allumée verte = dépassement de la valeur de seuil introduite
  - led rouge clignotante = alarme
- durant le réglage multiple (deux seuils et temps de seuil) :
  - led éteinte = fonctionnement normal
  - led verte clignotante = dépassement du seuil 1 et limite maximum pouvant être absorbée égale à la valeur de seuil 2
  - led allumée verte = limite maximum pouvant être absorbée égale à la valeur de seuil 1
  - led rouge clignotante = alarme.

8. Programmation évènements

Le système **By-me** permet de créer des fonctions de gestion avancée qui permettent d'effectuer des opérations à des horaires déterminés et/ou en présence de certains évènements, comme par exemple l'interaction avec le système anti-intrusion. Ces fonctions peuvent ensuite être modifiées et également éliminées.

Possibilité de programmation jusqu'à 16 programmes ; pour chaque programme il est possible de choisir quel jour de la semaine impliquer et pour chaque jour de la semaine sélectionner une programmation temporelle ou une durée d'intervention.
Chaque programme doit disposer d'une entrée ou de sa fonction **Horaire** actives et d'une sortie. Le nombre maximum d'entrées et de sorties associables à un programme est 2.

Les éléments (IN 1 et IN 2, sélectionnables durant la création/modification d'un programme) qui peuvent être utilisés pour activer une fonction sont :

- message de ON d'un groupe ;
- message de OFF d'un groupe ;
- message de ON ou OFF d'un groupe ;
- message activation scénario ;
- message d'alarme système ANTI-INTRUSION ;
- message activation système ANTI-INTRUSION ;
- message de désactivation système ANTI-INTRUSION ;
- programme temporisé.

Les commandes qu'il est possible d'envoyer sont :
- message de ON à un groupe ;
- message de OFF à un groupe ;
- message de ON en présence de l'évènement et de OFF à la fin de celui-ci (au groupe sélectionné) ;
- message de OFF en présence de l'évènement et de ON à la fin de celui-ci (au groupe sélectionné) ;
- message d'activation scénario (unique option qui permet d'englober une zone climatique) ;
- message de Toujours OFF et de rétablissement de la condition à un groupe du contrôle charges (voir par. 7.1.1) ;
- message activation système ANTI-INTRUSION ;

8.1 Programmation.

8.1.1 Création et modification d'un programme.

Evènements ➞ setup ➞ 01 nouveau programme ➞ sélect

Insérer le nom du programme en utilisant les touches ◀ ▶ pour la sélection des lettres et en confirmant chaque lettre avec **Car** ✓. Il est possible de choisir majuscule ou minuscule avec **A..a**. Confirmer avec **Sauvegarder**. La centrale signale la sauvegarde et visualise la page relative aux programmations.



Programmation évènements

8.1.1.1 Horaire.

Pour valider la fonction temporisation, dérouler la liste avec ▲▼, se placer sur la rubrique **Temporis.** et appuyer sur **Modification**. La centrale visualise les options suivantes :

Aucune temporisation : désactive la fonction temps

Horloge hebdomadaire : programmation journalière hebdomadaire d'évènements par pas de 10 minutes

Horloge périodique : programmation max 2 évènements journaliers sur une semaine avec horaire de début et de fin.

Horloge cyclique : activation /désactivation avec des horaires spécifiés des évènements programmés

Temporisateur : programme la durée de l'évènement programmé

Sélectionner l'option désirée avec ▲▼ et confirmer avec **sélect.**

- **Horloge hebdomadaire.**

  Il est possible pour chaque jour de programmer des périodes d'activation avec des interventions toutes les 10 minutes.

  Le programme est lancé par **On/Off** avec la touche On/Off ; avec les boutons ◀O O▶, on se déplace le long de l'axe des 24h à pas de 10 minutes.

  L'option **ON** active le programme pendant 10 minutes ; pour le prolonger à souhait, appuyer sur la touche **Copier** ▶.

  Avec l'option **OFF**, on désactive le programme.

  Après avoir introduit le programme, confirmer avec **Sauvegarder**.

  La centrale revient à la page initiale. Il est maintenant possible d'introduire le programme avec un nouveau jour en utilisant les touches ▲▼ ; la touche **Copier de** permet de copier le programme d'un jour déjà introduit sur un autre à programmer. Donc, après avoir sélectionné le jour à copier, appuyer sur **Copier** et la centrale confirme la programmation.

  À la fin de l'opération, confirmer les programmations effectuées avec **Sauvegarder**.

- **Horloge périodique**

  Pour chaque jour de la semaine, il est possible de procéder de manière à ce qu'un programme s'active et désactive deux fois en programmant l'horaire à pas d'une minute. Avec les touches ▲▼, on effectue la programmation de l'horaire alors qu'avec le bouton **Programmer/Précédent** on se déplace sur les différentes options heures/minutes.

  En appuyant sur **Reset**, on efface la programmation à peine effectuée.

  La touche **Copier de** permet de copier le programme d'un jour déjà introduit sur un autre à programmer. Donc, après avoir sélectionné le jour à copier, appuyer sur **Copier** et la centrale confirme la programmation.

  À la fin de l'opération, confirmer les programmations effectuées avec **Sauvegarder**.

- **Horloge cyclique**

  Répète cycliquement un évènement (On-Off) selon la durée programmée et en modalité indépendante de jour, date et heure. Avec les touches ▲▼ on programme l'intervalle de "on-off" alors qu'avec les boutons **Programmer/Précédent**, on se déplace sur les options heures/minutes

  À la fin, appuyer sur **Sauvegarder** per confirmer la configuration.

- **Temporisateur.**

  permet de programmer la durée du contrôle en heures et minutes. Cette fonction doit toujours être combinée à 1 ou 2 entrées et 1 ou 2 groupes en sortie avec message de type On-Off ou Off-On. La centrale envoie la première commande en présence de l'évènement et la seconde à la fin du temps programmé. Avec les touches ▲▼ on programme l'horaire. Avec le bouton Progra**mmer/ Précédent**, on se déplace sur les options heures/minutes.

  À la fin, appuyer sur **Sauvegarder** per confirmer la configuration.

- **Programme.**

  Programme ➞ *Modifier*
  Copier Précéd.

  - **Modification.**
    Permet de sélectionner les périodes d'activation au cours de la journée avec interventions possibles toutes les 20 minutes. Le programme pour le jour sélectionné est présenté ; les fonctions des touches changent selon le paramétrage du programme.
    Le programme est introduit en sélectionnant la commande ON ou OFF ; les boutons ◀▶ (A et B) permettent de se déplacer le long de l'axe des 24 heures qui représentent la journée. Confirmer la commande en appuyant le bouton **Set**. Sur la position du programme **23h40 – 24h00**, confirmer en appuyant sur le bouton **ok**. Sauvegarder le nouveau programme en appuyant **Oui**, l'opération est effectuée et confirmée.

  - **Copier Précéd.**
    Permet de copier le programme du jour précédant le jour sélectionné ; l'opération est effectuée et confirmée.

- **Désactiver.**

  Désactiver ➞ *Horaire*
  Désactivé

  Permet de désactiver la fonction horaire pour le jour sélectionné. Il est possible de désactiver la fonction horaire ou temporisée hebdomadaire.

  Menu ➞ Programme ➞ Programme : 1

  Sélectionner le numéro du programme voulu (exemple : 1)

  ➞ Modifier ➞ Horaire ➞ *Activer*
  Désactiver ➞ Horaire désactivé



8.1.1.2 Entrées.

- Permet de programmer les entrées.

In 1 ➞ Modifier ➞ In 1
Modalité

- **Modifier – Groupes**
  Scénarios
  Actionnements SAI
  Aucune

Sélectionner le type d'entrée à utiliser au moyen des touches ▲▼ et en appuyant sur **Sélect**.

- **Groupe** : sélectionner le groupe en appuyant sur **Programmer**, puis se placer sur Modalité et appuyer sur **Modification**, en choisissant entre Group On, Group Off, Group On-Off, Group Off-On, Group Toggle. Confirmer avec **Programmer**.
  Il est en outre possible d'insérer également une adresse différente de groupe en appuyant sur le bouton **Autres** depuis la liste des groupes ; ceci permet de “dialoguer” avec les groupes d'un autre système EIB/KNX.
- **Scénario** : sélectionner parmi tous les scénarios enregistrés celui voulu avec la touche **Programmer** ; la commande scénario sera utilisée comme entrée du programme.
- **Actionnements SAI** : Il est possible de sélectionner le message d'alarme SAI, SAI on, SAI off, ou d'utiliser la condition d'installation activée ou désactivée.

- **Désactiver l'entrée.**

Permet de désactiver l'entrée.

Entrée	Commande	Fonctionnement
Groupe	Group ON ( )	Entrée valide si un message ON arrive du groupe
	Group OFF ( )	Entrée valide si un message OFF arrive du groupe
	Group ON-OFF ( )	L'entrée reste valide tant que le groupe est ON
	Group OFF-ON ( )	L'entrée reste valide tant que le groupe est OFF
	Group Toggle ( )	Entrée valide si un message ON ou OFF arrive du groupe (chaque message rend l'entrée valide).
Scénario	-	Entrée valide à l'activation du scénario.
Alarme Système anti-intrusion	Alarme SAI	Entrée valide à la réception d'une alarme du système Anti-intrusion
Système Anti-intrusion	SAI actif	Entrée valide si le Système anti-intrusion est inséré (reste valide jusqu'à la désinsertion).
	SAI non actif	Entrée valide si le Système anti-intrusion est désinséré (reste valide jusqu'à l'insertion).
	Activation SAI	Entrée valide si un message d'insertion arrive de SAI
	Désactivation SAI	Entrée valide si un message de désinsertion arrive de SAI
Désactivée	Aucun	Le message “Non défini” sera visualisé



Confirmer enfin les programmations attribuées en appuyant sur **Précédent**.

- **Logique.**

Logique ➞ Modifier

En cas de 2 entrées, permet de programmer si le signal d'activation du programme est valide quand les deux sont vraies (AND) ou si une des deux entrées au moins l'est (OR) La condition programmée est indiquée par ✓.
Avec les touches ▲▼, on sélectionne l'option voulue, confirmer avec **Programmer**.

Si une seule entrée est programmée, la logique peut être une quelconque.
Les entrées peuvent être véhiculées à une temporisation et on peut également programmer l'une des options Horloge comme condition d'entrée du programme.

8.1.1.3 Sorties.

- Permet de programmer les sorties.

Out 1 ➞ Modifier ➞ Out 1
Modalité

Modifier ➞ Groupes
Scénarios
Actionnements SAI
Aucune

Sélectionner le type de sortie à utiliser au moyen des touches ▲▼ et en appuyant sur **Sélect**.

- **Groupe :** sélectionner le groupe en appuyant sur **Programmer**, puis se placer sur Modalité et appuyer sur **Modification**, en choisissant entre Group On, Group Off, Group On-Off, Group Off-On.
- **Scénarios :** sélectionner parmi tous les scénarios enregistrés celui voulu avec la touche **Programmer**.
- **Actionnements SAI :** Il est possible de sélectionner le message SAI ON.
- **Désactiver sortie :** Les associations effectuées sont invalidées.

Sortie	Commande	Fonctionnement
Groupe	Group ON ( )	Message de ON au groupe si les entrées et les fonctions horaires sont valides.
	Group OFF ( )	Message de OFF au groupe si les entrées et les fonctions horaires sont valides.
	Group ON-OFF ( )	Message de ON au groupe si les entrées et les fonctions horaires sont valides, message de OFF lorsqu'elles ne sont pas valides.
	Group OFF-ON ( )	Message de OFF au groupe si les entrées et les fonctions horaires sont valides, message de ON lorsqu'elles ne sont pas valides.
Scénario	-	Activation scénario avec programme valide.
Système Anti-intrusion	Activation SAI	Activation Système Anti-intrusion (zones associées à la centrale) avec programme valide.
Désactivée	Aucun	Le message “Non défini” sera visualisé

Confirmer enfin les programmations attribuées en appuyant sur **Précédent**.



Programmation évènements

8.2 Exemples.

8.2.1 Allumage soir éclairage périmétral externe.

- **Programme voulu** :
  - Allumage soir de l'éclairage périmétral externe ;
  - Allumage en fonction des conditions de luminosité et, dans tous les cas, pas avant 18h00 ;
  - Extinction à 24h00.

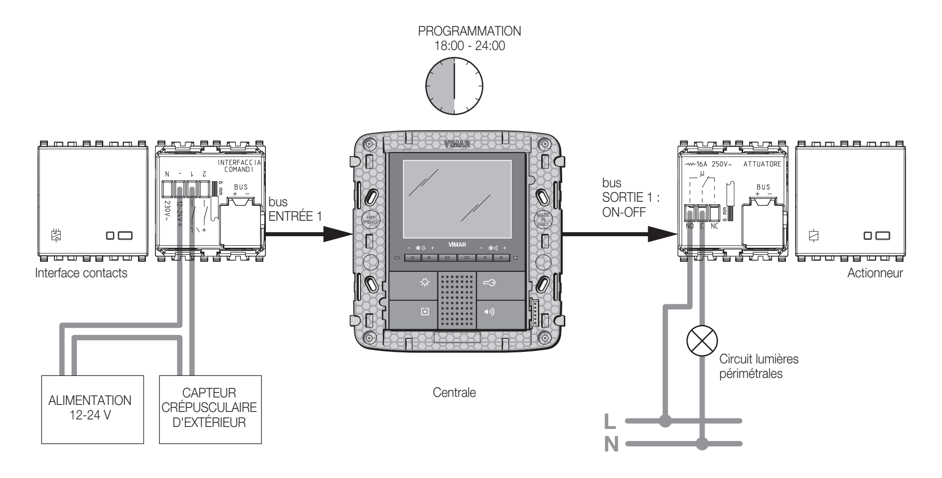
- **Temporisation horloge hebdomadaire** : emploi d'un programme avec début des opérations à 18h00 et fin à 24h00, identique pour tous les jours de la semaine (horloge cyclique).

- **Entrées** : entrée par capteur crépusculaire par une interface contacts (Eikon 20515, Idea 16955; Plana 14515).
  Créer un groupe qui comprend l'interface contacts à utiliser comme entrée 1 du programme d'éclairage. L'interface contacts enverra un message de ON si la luminosité est basse ou un message de OFF si la luminosité est haute.

- **Sorties** : actionneur à relais (Eikon 20535, Idea 16975; Plana 14535, 01850) qui doit appartenir au groupe de sortie du programme d'éclairage.
  Sélectionner le relais en modalité bistable. Sélectionner "Group ON-OFF" comme message de sortie.

Note.
L'utilisation d'une interface contacts comme entrée est due à l'utilisation d'un capteur crépusculaire externe, non disponible au catalogue Vimar.

Attention !
Le capteur crépusculaire doit être positionné dans une zone non accessible à la lumière externe directe (par exemple phares automobiles) pour éviter l'extinction de l'éclairage périmétral externe chaque fois que le capteur est éclairé.



8.2.2 Arrosage journalier.

- **Programme voulu** :
  - arrosage du soir du jardin ;
  - début à 20h00 heures, seulement si l'humidité du terrain l'exige ;
  - arrosage différé de deux zones du jardin, 15 minutes pour chaque zone.

- **Temporisation horloge hebdomadaire** : utilisation d'un programme horaire pour les jours voulus.
  On sélectionne le programme horaire avec début des opérations à 20h00 heures et fin à 20h40 heures. Le programme lance la commande de “début arrosage” au relais de la zone 1, et la commande de “fin arrosage” se fera automatiquement après 15 minutes.
  La commande de “début arrosage” du relais de zone 2 se fera à la fin des premières 15 minutes d'arrosage, alors que la commande de “fin arrosage se fera automatiquement après 15 minutes.

- **Entrées** :
  - entrée par capteur d'humidité par une interface contacts (Eikon 20515, Idea 16955; Plana 14515).
    Créer un groupe qui comprend l’interface contacts à utiliser comme entrée 1 du programme d'arrosage. L’interface contacts enverra un message de ON si l'arrosage est demandé ou un message de OFF si l'humidité du terrain ne demande pas d'arrosage.
    Régler le fonctionnement de l’interface comme “normal” ou “inversé” selon les caractéristiques du capteur d'humidité utilisé (NO ou NF).
  - entrée de forçage ou de désactivation forcée par touche (par exemple Eikon 20521, Idea 16961; Plana 14521).
    Ce dispositif doit être utilisé seulement pour forcer ou inhiber manuellement l'arrosage ; le forçage est possible seulement si le programme horaire est valide.
    Activer le dispositif sur un groupe et l'associer à l'entrée 2 du programme d'arrosage ; Sélectionner la modalité de fonctionnement comme bouton basculant ON/OFF.
    Sélectionner la “Logique” des entrées 1 et 2, en choisissant AND de façon à ce que l'arrosage se fasse seulement si les entrées sont sur ON (validation par capteur d'humidité et la touche) ; ou OR de façon que l'arrosage se fasse si au moins une des deux entrées est ON (consensus provenant du capteur d'humidité ou de la touche). En condition AND, il est possible d'inhiber avec la touche la fonction d'arrosage ; en condition OR, il est possible de forcer avec la touche la fonction arrosage.

- **Sorties :**
  - Créer deux groupes en sortie ; sur le premier groupe, sélectionner le relais comme monostable avec retard de désactivation de 15 minutes ; sur le second groupe, sélectionner le relais comme monostable avec retard d'activation de 15 minutes et retard de désactivation de 15 minutes. Sélectionner “seulement ON” comme message de sortie.



Programmation évènements

Note.
Pour le type de fonctionnalité requise, le capteur d'humidité doit être positionné dans une zone non intéressée par l'arrosage pour éviter que l'eau fasse intervenir le capteur.

Attention !
À la première installation, faire intervenir au moins une fois l’interface contacts, pour signaler l'état à la centrale. L’opération peut être effectuée en intervenant sur le capteur d'humidité ou en fermant et ouvrant les contacts de l'interface avec un pontet.

PROGRAMMATION
20:00 - 20:40

Interface contacts

bus
ENTRÉE 1

ALIMENTATION
12-24 V

CAPTEUR
HUMIDITÉ

Centrale

bus
ENTRÉE 2

Boutons basculants

bus
SORTIE 1 :
SEULEMENT ON

bus
SORTIE 2 :
SEULEMENT ON

Consentement
irrigation

Actionneur
retard désactivation 15 min

20:00 - 20:15

Consentement
irrigation

Actionneur
retard activation 15 min
retard désactivation 15 min

20:15 - 20:30



8.2.3 Automation volets.

- **Programme voulu** : fermeture de tous les volets après 21h00 ou en cas de vent.

Créer un scénario qui ferme tous les volets ; le scénario doit être rappelé en présence d'une des 2 conditions requises.
Créer deux programmes ; le premier doit être un programme horaire qui rappelle le scénario volets fermés à l'heure programmée. Le second est un programme qui rappelle le scénario sur activation d'une interface contacts reliée à un capteur de vent et qui est configurée dans un groupe automations qui servira d'entrée au programme

8.2.4 Gestion charges par tranches horaires.

- **Programme voulu** : désactivation de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00 de deux groupes de charges contrôlés par le module de contrôle des charges 01855 [voir paragraphe 7.1 “Fonctionnalité”).

- **Programme horaire** : utilisation d'un programme d'activation horaire valide pour les tranches horaires : 00h00-8h00, 12h00-13h00 et 18h00-24h00 (choisir la temporisation “Horloge hebdomadaire”).

- **Entrées** : aucune

- **Sorties** : sélectionner les deux groupes appartenant au système de contrôle des charges que l'on désire contrôler, et sélectionner “ON-OFF” comme message de sortie.

8.2.5 Activation du système anti-intrusion sans utilisation des clés à transpondeur et extinction de tous les éclairages (application typique utilisable dans les bureaux).

- **Programme voulu** : activation du système anti-intrusion, extinction de l'éclairage et descente des volets par pression simultanée de deux boutons.

  Créer un scénario qui éteint toutes les lumières et abaisse les volets (Scénario “Off”).

- **Entrées** : création de deux groupes, chacun avec un bouton spécifique. Modifier les paramètres des boutons et sélectionner le fonctionnement “bouton”.

- **Sorties** : message activation SAI.
  message au scénario “Off”.

- **Condition** : AND.



9. Intégration des détecteurs de présence à infrarouges passifs et des interfaces contacts

Comme l'expliquent les chapitres précédents, lorsque le système anti-intrusion est intégré au circuit By-me (ou cette intégration est prévue), la centrale doit être configurée en zone 00 et ligne 00 avec les dispositifs anti-intrusion.

Les détecteurs de présence à infrarouges passifs (Eikon 20485 et 20486, Idea 16935 et Plana 14485 ou muraux 01828), les détecteurs à double technologie (Eikon 20487, Idea 16937 et Plana 14487) et les interfaces contacts (Eikon 20490.1, 20491, Arké 19490.1, 19491, Idea 16940.1, 16941 et Plana 14490.1, 14491) peuvent être utilisés de trois façons :

1. installés dans le système anti-intrusion, configurés par la centrale et invisibles pour les autres systèmes
2. installés dans le système de commande éclairage, configurés par la centrale et invisibles pour les autres systèmes
3. installés dans le système anti-intrusion, configurés par la centrale et visibles pour le système de commande éclairages.

Les modes 1 et 2 sont les configurations habituelles du dispositif pour les deux systèmes concernés ; dans le mode 3, les dispositifs sont configurés de la façon suivante :

- le dispositif est installé d'abord dans le système anti-intrusion puis configuré sur la centrale
- le dispositif est ensuite configuré sur la centrale comme appartenant à un groupe du système d'automatisation
- enfin, ouvrir manuellement le groupe sur le routeur ou sélectionner **Synchronisation routeu**r.

Quand le système anti-intrusion n'est pas actif, le dispositif envoie un message de ON au groupe choisi.

En résumé, après avoir configuré le dispositif sur une zone anti-intrusion, on saisit un groupe d'**Automatismes**. Pour inclure un détecteur infrarouge dans un groupe avec la centrale de contrôle, voir le paragraphe 4.4.1 page 29.

Les détecteurs de présence ont un paramètre **Seuil de luminosité** qui est prédéfini par défaut à 100 (valeur maximale) ; la valeur est réduite en fonction de la luminosité de la pièce dans laquelle le détecteur est installé (pour des pièces très lumineuses, le paramètre est 0).
Quand les capteurs détectent une présence et que la luminosité est correcte, ou quand les contacts des interfaces contacts sont ouverts, les paramètres de ces dispositifs sont gérés par la centrale dans le groupe anti-intrusion (zone) où ils sont configurés.

Durée actionnement: s'utilise pour répéter le message de commande à l'actionneur associé lorsque le circuit est désactivé . Après avoir commandé l'actionneur, le détecteur vérifie s'il y a d'autres mouvements durant la période validée et, le cas échéant, envoie un nouveau message à l'actionneur au terme de cet intervalle, indépendamment de la luminosité définie.

Remarque

• Pour les informations concernant le système anti-intrusion, voir les indications de la section anti-intrusion de ce manuel.

• Il est possible de configurer dans deux groupes d'automatisation différents les entrées 1 et 2 des interfaces contacts 20490.1, 19490.1, 16940.1, 14490.1; pendant la procédure, appuyer une fois sur la touche de configuration pour configurer l'entrée 1 et deux fois pour configurer l'entrée 2.

• Concernant l'interface contacts 20490.1, 19490.1, 16940.1 et 14490.1, si les entrées ont été configurées aussi dans le système d'automatismes, elles commandent les relais de ces groupes quand la zone SAI de l'interface est désactivée (le système anti-intrusion est désactivé ou partiellement activé dans un découpage où cette zone est désactivée).



10. Diagnostic et entretien.

10.1 Diagnostic et remplacement dispositifs.

Cette section illustre les procédures pour effectuer un contrôle du fonctionnement des dispositifs et en gérer le remplacement.

Setup ➞ diagnostic ➞ diagnostic dispositifs

Appuyer sur **Sélect** ; la centrale lance une procédure de balayage de contrôle du fonctionnement de tous les dispositifs configurés ; si tout fonctionne, on a l'affichage, pendant quelques secondes, du message **Aucun dispositif en panne**.
Si un dispositif ne fonctionne pas, la centrale demande le remplacement ou le retrait du dispositif. À la visualisation du dispositif en panne, appuyer sur **Remplac** pour remplacer ou sur **Éliminer** pour effacer.
La centrale demande confirmation de l'opération, appuyer sur **OUI**.
En effectuant un remplacement, si on n'utilise pas de dispositif neuf, donc sans configuration, la centrale visualise un message d'erreur.
Dans ce cas, procéder comme expliqué dans Configuration- Gestion Reset - Reset dispositifs.
Appuyer sur le bouton de configuration du dispositif, la centrale confirme le remplacement.

IMPORTANT
Suivre les indications de la centrale pour le remplacement de la pièce ne fonctionnant pas. À la fin de l'opération, la centrale signale le résultat :

- Dispositif remplacé : le remplacement s'est fait correctement, appuyer sur **ok** pour terminer ;
- Dispositif non validé : le remplacement ne s'est pas fait correctement à cause de problèmes dans le dispositif ou parce que l'on tente de configurer un dispositif différent.

Note.
En remplaçant un dispositif, tous les paramètres de l'appareil remplacé sont rétablis sur le nouveau dispositif, car les paramètres également sont mémorisés dans la centrale. Exception faite des valeurs mémorisées sur les actionneurs et les scénarios correspondants.

Pour créer le scénario comme avant le remplacement du dispositif, il est nécessaire de :

- rappeler le scénario de façon à ce que tous les actionneurs impliqués assument le statut de mémorisé ;
- positionner le dispositif remplacé dans la position voulue pour le scénario ;
- répéter la mémorisation du scénario dans la centrale, comme illustré dans le paragraphe 6.1 “Création d'un scénario”, page 57], en faisant attention à ce que les actionneurs soient déjà dans la position désirée.

Nota bene.
• Il est impossible d'effectuer le remplacement du récepteur IR (Eikon 20516, Idea 16956 ; Plana 14516) au moyen des menus de diagnostic ; après avoir trouvé le dispositif en panne, il est donc nécessaire de l'enlever et de reconfigurer le récepteur de remplacement comme s'il s'agissait d'un nouveau dispositif et en réassociant les touches de la télécommande.
• En cas de remplacement d'un actionneur avec sortie à relais (Eikon 20535, Idea 16975 ; Plana 14535) associé à la fonction de Contrôle Charges, il est nécessaire, depuis la centrale de contrôle, de forcer le nouvel actionneur en état de ON puis de le remettre dans la condition de fonctionnement désirée (voir par. 7.1 page 63).
• En cas de remplacement d'un thermostat (Eikon 20513-20514, Idea 16953-16954 ; Plana 14513-14514) au moyen des menus Diagnostic, la centrale le rétablit en modalité *Local* et en état de *Off.*

10.2 Gestion communication à distance.

10.2.1 Contrôle à distance.

Pour activer ou désactiver le contrôle à distance via l’interface TP/communicateur téléphonique 01848 procéder comme suit :

Setup ➞ Diagnostic ➞ sélect ➞ Diagnostic à distance ➞ Sélect
Validée
Invalide

Sélectionner la rubrique désirée en utilisant les boutons ▲▼ ; confirmer avec **Sélect** et appuyer sur **Sauvegarder**.

Pour la gestion, consulter la feuille d'instructions de l'interface TP/communicateur téléphonique 01848 et le manuel d'instructions du communicateur 01942.

Il est possible d'effectuer le diagnostic du système au moyen du communicateur GSM qui informera l'utilisateur au sujet du nombre et du type de dispositifs en panne avec l'adresse physique correspondante. Le diagnostic à distance peut être effectué pour un nombre maximum de centrales qui est égal à 8, à condition que les 8 systèmes qui y sont reliés (un pour chaque centrale) soient connectés à un BUS à travers les Routeurs opportuns et que dans au moins l'un d'eux, un communicateur GSM soit présent. Pour effectuer cette opération, suivre scrupuleusement les procédures des manuels d'instructions des communicateurs GSM 01941, 01942 et de l'interface 01848 (qui est associée au 01941).

10.3 Version logiciel de la centrale.

Effectuer la procédure qui suit :

Setup ➞ Informations ➞ sélect

La centrale visualise :

- Version HW
- Version SW
- Vidéo : Version HW
- Zone
- Ligne
- Adresse de groupe max



11. Contrôle à distance.

Le système peut être relié via “interface TP/communicateur téléphonique 01848”, à des dispositifs de contrôle à distance.

Si l'on dispose de plusieurs systèmes reliés entre eux par “interface coupleur de ligne 01845”, il suffit d'utiliser une seule “interface TP/communicateur téléphonique 01848” qui peut être installée sur un des systèmes.

Si le système anti-intrusion via bus Vimar est installé, l’interface doit être installée comme composant du système anti-intrusion car alimenté même en cas d'absence d'alimentation électrique (batteries de back-up).

11.1 Insertion du SAI par SMS au moyen du communicateur GSM 01941 avec interface 01848, ou par communicateur GSM 01942.

Avec le menu **SAE->Setup->Gestion Clés SAE->Zones->Interfaces**, il est possible de définir une association interface GSM/Utilisateur ; cette procédure permet à la centrale d'interpréter l'activation à distance via SMS comme une opération d'activation effectuée directement dans la centrale par l'utilisateur sélectionné.

Ensuite, à partir du menu **SAE->Setup->Gestion Clés SAE->Zones->Centrale**, il est possible de définir une association Utilisateur/Zone ; à travers cette procédure, on définit quelles zones de l'installation sont de compétence de l'utilisateur associé à l'interface GSM et par conséquent quelles sont les zones pouvant être activées et désactivées à distance par communicateur (voir le chap. 7.1 “Association partages à centrale SAI” page 168).

Nota bene

- Par défaut, à la suite de l'apprentissage et de l'authentification de l'interface GSM, l’utilisateur associé à l'insertion via SMS du système anti-intrusion est l'Administrateur qui, (toujours par défaut) est validé à l'insertion de toutes les zones SAI.
- La touche “**On/Off zones**” du menu principal du SAI a la priorité sur tout ; elle est donc en mesure d'invalider n'importe quelle zone, quel que soit l'utilisateur lié à l'insertion à distance via SMS.



Connexion à l'interface 01998.U

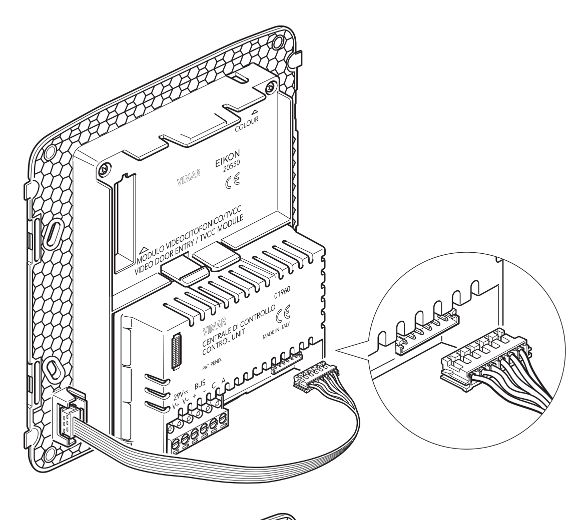
12. Prédisposition pour la connexion à l'interface 01998.U

L'interface 01998.U permet de relier la centrale 20550 + 01960 au PC (dans lequel est installé le logiciel EasyTool Professional LT) à travers le connecteur situé sur le devant du dispositif.

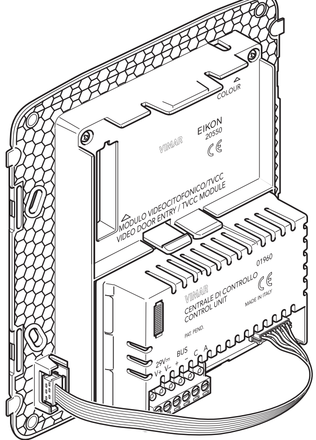
Une fois le module 01960 accroché au dos du moniteur 20550, il est nécessaire d'effectuer les opérations suivantes :

- accrocher l'extrémité marquée avec le connecteur rouge du câble (fourni avec le module 01960) dans le logement spécial prédisposé dans le support du moniteur 20550 ;
- accrocher l'autre extrémité du câble au connecteur PIN-STRIP 8 pôles situé du dos du module 01960 (voir fig. 3.3.1 page 17).

La centrale 20550 + 01960 est prête à être reliée à l'interface 01998.U (voir les figures 12.1 et 12.2).



12.1



12.2



13. Intégration du système By-me avec les systèmes de portiers vidéo Soundsystem, Digibus et Deux Fils de Elvox et avec le système CCTV.

Le moniteur 20550 est prédisposé pour être intégré au module centrale de contrôle 01960 et les modules portiers vidéo Soundsystem 01961, Digibus 01962 et Deux Fils 01963 ou le module CCTV 01964.

Si le moniteur contient les modules 01960 et 01961 (ou 01960 et 01962 ou 01960 et 01963), le fonctionnement de l'appareil sera en modalité centrale domotique et commutera en modalité portier vidéo à chaque appel externe ou via l'activation par l'utilisateur, au moyen des menus de navigation de la partie domotique (en sélectionnant portier vidéo).

En cas d'appel, la centrale commute de modalité domotique à modalité portier vidéo ; après le time-out (programmable sur le système portier vidéo), la centrale commute de nouveau en modalité domotique. Pour commuter de modalité portier vidéo à modalité domotique avant la fin du time-out, appuyer la touche L ou la touche G du moniteur.

Si vice versa, le moniteur contient les deux modules 01960 et 01964, le fonctionnement de l'appareil sera en modalité centrale domotique et commutera en modalité CCTV via l'activation par l'utilisateur, au moyen des menus de navigation de la partie domotique (en sélectionnant CCTV) ; dans ce cas, grâce au module 01960, il sera possible de programmer les paramètres suivants du système CCTV :

- Programmation temps d'auto-extinction du moniteur CCTV

Le système permet de programmer le temps d'auto-extinction dans l'intervalle de valeurs allant d'un minimum de 1 min à un maximum de 4 h (à pas de 1 min)

Menu principal ➞ Autres ➞ T.V. EN CIRCUIT FERMÉ ➞ Setup ➞ Auto-extinction ➞ Auto-extinction 001m

Programmer la valeur de temps désirée puis confirmer avec **Sauvegarder.**

- Programmation temps de commutation cyclique des canaux audio/vidéo

Le système permet de programmer le temps de commutation des images en séquence cyclique dans un intervalle de valeurs allant d'un minimum de 1 s à un maximum de 4 min (à pas de 1 s).

Menu principal ➞ Autres ➞ T.V. EN CIRCUIT FERMÉ ➞ Setup ➞ Cycle Caméras ➞ Cycle Caméras 001s

Programmer la valeur de temps désirée puis confirmer avec **Sauvegarder.**

De même que pour le module centrale de contrôle, le module portier vidéo 01961 ou 01962 ou 01963 ou le module

CCTV 01964, doit être inséré dans le logement spécial qui se trouve dans la partie supérieure au dos du moniteur 20550 et à la hauteur du connecteur qui porte l'inscription “MODULE PORTIER VIDÉO/CCTV”.

Pour tous les détails relatifs à l'installation et la gestion des systèmes portiers vidéo et du système CCTV, voir les manuels d'instructions et les schémas fournis avec les modules 01961, 01962, 01963 et 01964.



14. Association entre les fonctions du système By-me et les commandes du système portier vidéo Deux Fils.

Ce chapitre illustre les fonctionnalités de la centrale de contrôle By-me concernant l'intégration entre le système domotique et celui portier vidéo. Ces fonctions permettent d'effectuer des actions déterminées dans le système portier vidéo (par exemple ouverture gâche, allumage caméras etc.) à partir des commandes envoyées par le système d'automation (par exemple par les appareils de commande By-Me, Media Center, etc.).
Ces fonctions sont accessibles depuis le menu Portier vidéo au moyen des options “Gestion commandes Externes” et “Gestion Autorisations”.

En cas d'installations visiophoniques Deux Fils avec moniteurs 21550/20550/14550 associés au module 01963 et avec les modules domotiques By-me 01960 (ou les centrales avec portier vidéo 01956), appliquer ce qui suit :

- Le nombre maximum de postes intérieurs par colonne montante ou après le séparateur 692S, réalisables avec l'art. 21550/20550/14550 + 01960 + 01963, correspond à 4 (à savoir, maximum 4 sous-systèmes domotiques indépendants reliés à la colonne montante de l'installation Deux Fils).

- Possibilité de relier éventuellement d'autres dispositifs Deux Fils (art. 21553, 21554, 01955, 20557, 20577, 21550/20550/14550/+01963, etc.) jusqu'à un maximum de 32 dispositifs au total par colonne montante ou après le séparateur 692S.

Dans tous les cas énoncés ci-dessus, s'il s'avère nécessaire de dépasser la limite maximale de dispositifs, procéder à l'extension de l'installation à l'aide des séparateurs 692S et de leurs alimentations correspondantes afin de créer des îlots galvaniques séparés.

14.1 Gestion des commandes externes

Menu principal ➞ Autres ➞ Portier vidéo ➞ Setup ➞ Gestion des commandes externes

Ce menu permet de créer jusqu'à 8 commandes externes - par commande externe, on entend l'association entre un groupe du système domotique en entrée et une commande portier vidéo en sortie avec un éventuel paramètre d'index ou ID destinataire - (selon la commande).
Les groupes utilisables comme entrée sont uniquement les groupes automation (éclairages) et ils sont spécialement créés pour être ensuite utilisés directement par le bouton associé au groupe (dans ce cas, il suffit de créer un groupe uniquement de commandes sans actionneurs) ou bien sur Media Center (dans ce cas, un groupe vide suffit).

Pour chacune des commandes, il est possible de préciser les champs suivants :

Entrée = groupe qui est utilisé comme entrée de la commande

Commande = type de commande portier vidéo que l'on désire réaliser ; les commandes disponibles sont les suivantes :
- Gâche
- Fonction F
- Fonction F1
- Fonction F2
- Fonction aux
- Fin communication
- Allumage automatique
- Allumage Sélectif

Index = paramètre qui assume des significations différentes selon le type de commande sélectionnée (voir le paragraphe suivant “Description commandes”).



14.1.1 Description Commandes

Gâche :
La commande permet d'activer l'ouverture de la gâche au moyen d'un appareil de commande By-Me ou au moyen du système Media Center.

Réglages à effectuer en centrale :
- Entrée : Groupe d'entrée
- Commande : Gâche
- Index : ID de la plaque ou du dispositif (bouton d'appel) sur lequel effectuer la commande

Avec Media Center, il est possible de préciser la plaque ; dans ce cas, le paramètre “Index” introduit est ignoré.

Fonction F :
La commande permet d'activer la fonction Fn :

Réglages à effectuer en centrale :
- Entrée : Groupe d'entrée
- Commande : Fonction F
- Index : non significatif

Cette commande est uniquement utilisable par Media Center en précisant F1 ou F2 et la plaque de destination.

Fonction F1 :
La commande permet d'activer la fonction F1 au moyen d'un appareil de commande By-Me ou au moyen du système Media Center.

Réglages à effectuer en centrale :
- Entrée : Groupe d'entrée
- Commande : Fonction F1
- Index : ID de la plaque sur laquelle effectuer la commande

Avec Media Center, il est possible de préciser la plaque ; dans ce cas, le paramètre “Index” introduit est ignoré.

Fonction F2 :
La commande permet d'activer la fonction F2 au moyen d'un appareil de commande By-Me ou au moyen du système Media Center.

Réglages à effectuer en centrale :
- Entrée : Groupe d'entrée
- Commande : Fonction F2
- Index : ID de la plaque sur laquelle effectuer la commande

Avec Media Center, il est possible de préciser la plaque ; dans ce cas, le paramètre “Index” introduit est ignoré.

Fonction Aux :
La commande permet d'activer la fonction Aux au moyen d'un appareil de commande By-Me ou au moyen du système Media Center.

Réglages à effectuer en centrale :
- Entrée : Groupe d'entrée
- Commande : Fonction AUX
- Index : index de la fonction AUX (valeurs paramétrables qui vont de 1 à 16)

Avec Media Center, il est possible de préciser n ; dans ce cas, le paramètre “Index” introduit est ignoré.



Fin communication :
La commande permet de terminer la communication en cours (audio et/ou vidéo) au moyen d'un appareil de commande By-Me ou au moyen du système Media Center.

Réglages à effectuer en centrale :
- Entrée : Groupe d'entrée
- Commande : Fin com.
- Index/ID : non significatif

Allumage automatique :
la commande permet d'activer l'allumage automatique sur une plaque.
L’emploi de cette commande n'a de sens que s'il est effectué par le système MediaCenter car il ne commute pas le moniteur de la centrale de domotique à portier vidéo ; il n'active que l'allumage automatique d'une plaque pour afficher les images sur le terminal vidéo relié au PC Media Center.

Réglages à effectuer en centrale :
- Entrée : Groupe d'entrée
- Commande : Allumage automatique
- Index/ID : ID Plaque

Avec MediaCenter, il est possible de préciser l’ID de la plaque ; dans ce cas, le paramètre “Index” introduit est ignoré.

En envoyant plusieurs fois le message, on effectue la séquence d'auto-allumage programmé dans la plaque pour le poste interne en objet (vaut tant pour la plaque Master que pour les interfaces audio/vidéo 69AM).

ATTENTION : la commande est effectuée uniquement si les autorisations correspondantes sont activées (voir le paragraphe 14.2 “Gestion Autorisations”).

Allumage Sélectif :
La commande permet d'activer sélectivement une caméra reliée à une interface audio/vidéo 69AM.
L’utilisation de cette commande n'a de sens que si elle est effectuée par le système MediaCenter car elle ne commute pas le moniteur de la centrale de domotique à portier vidéo ; elle n'active que l'allumage automatique d'une caméra pour afficher les images sur le terminal vidéo relié au PC Media Center.

Réglages sur la centrale :
- Entrée : Groupe d'entrée
- Commande : Allumage Sélectif
- Index/ID : ID Plaque

Depuis MediaCenter, il est possible de spécifier la caméra que l'on désire allumer (si la plaque indiquée est l'interface pour caméras 69AM) et éventuellement indiquer également la plaque à activer ; dans ce cas, le paramètre “Index” introduit est ignoré.

ATTENTION : la commande est effectuée uniquement si les autorisations correspondantes sont activées (voir le paragraphe 14.2 “Gestion Autorisations”).

Pour plus de détails, consulter le manuel du système MediaCenter.

14.2 Gestion Autorisations

En utilisant les commandes décrites jusqu'à présent, dans une installation portier vidéo de copropriété, il est possible de valider certains usagers à visualiser les images transmises par des caméras qui pourraient être réservées à d'autres usagers, en créant ainsi des problèmes évidents en ce qui concerne le secret et la vie privée de ces derniers.
En termes d'installation portier vidéo, il est uniquement possible d'effectuer l'allumage automatique depuis un poste interne quelconque mais la séquence des caméras pouvant être visualisées est programmée par l'installateur pour chacun de ces postes internes, en attribuant les droits de visualisation à chaque usager.
La centrale By-Me offre la possibilité d'effectuer la vision sélective d'une caméra quelconque de l'installation ; à cet effet, une fonction a été introduite, qui permet de gérer les autorisations d'activation relatives aux plaques et caméras installées dans le système, afin d'attribuer à l'installateur la remise des autorisations de vision, de la part des usagers, d'une caméra quelconque.

Menu principal ➞ Autres ➞ Portier vidéo ➞ Setup ➞ Gestion des autorisations

Au moyen du menu ci-dessus, il est possible de paramétrer jusqu'à 16 autorisations relatives à l'allumage d'une caméra sur une plaque (par plaque on entend indifféremment une plaque portier vidéo normale Deux Fils ou bien l'interface audio/vidéo 69AM).
La liste des autorisations présentes permet d'en sélectionner une pour la créer (Nouvelle Autorisation) ou bien pour la modifier. En sélectionnant une plaque (de 1 à 15, où 1= plaque master) et une caméra (de 0 à 16, où 0 = n'importe quelle caméra), il est possible de valider la vision de la / des caméra/s sélectionnée/s par la centrale By - Me.

ATTENTION : Le menu qui permet de gérer les autorisations peut être visualisé uniquement au moyen du mot de passe Administrateur.

15. Règles d'installation.

L'installation doit être effectuée dans le respect des dispositions régulant l'installation du matériel électrique en vigueur dans le pays d'installation des produits.

16. Conformité aux normes.

- Module central de contrôle 01960
  - Directive EMC
  - Normes 50130-4, EN 50090-2-2

  Note : La conformité aux normes se réfère au module 01960 quand il se trouve dans le moniteur 20550.

- Autres dispositifs du système : voir la feuille d'instructions relative.

Section **ant-intrusion**



Sommaire



Sommaire



Caractéristiques générales du système

1. Caractéristiques générales du système

Le système anti-intrusion permet de réaliser, dans le cadre résidentiel et tertiaire, des installations d'alarmes anti-intrusion jusqu'à 30 zones et de gérer via interface contacts et/ou interface radio, les alarmes techniques.
Les appareils modulaires sont réalisés selon la modularité, le système d'accrochage aux supports et les couleurs de la série Eikon, Idea et Plana.

Le système se caractérise par :

- câblage sur deux fils. installation rapide et simple même en cas de restructuration, avec des branchements utilisant une seule parie de fils, qui distribue la tension d'alimentation en très basse tension (29 V c.c.) et les signaux de contrôle et gestion des dispositifs.
  On utilise le double câble torsadé gainé (Vimar 01840: 2x0,50 mm², tension nominale 300/500 V)
- connexion en dérivation polarisée pour tous les dispositifs, sans ordre particulier, en respectant les polarités marquées sur les bornes.
- détecteurs à 17 bandes sur 4 niveaux. Brevet Vimar qui offre une meilleure couverture volumétrique par rapport aux types traditionnels à 14 bandes sur 3 niveaux.
- détecteurs à double technologie. Disponibles tant dans la version à encastrer qu'en saillie, ils offrent de très grandes performances tant dans la détection des intrus que dans la prévention des fausses alarmes.
- pavés numériques. Simplicité absolue et extrême souplesse dans la gestion des activations/désactivations (totales ou partielles) de l'installation au moyen de codes numériques différenciés (jusqu'à un maximum de 32).
- clés à transpondeur. Sécurité absolue et fiabilité d'activation et désactivation de l'installation. Permettent également l'activation partielle du système en fonction de la configuration des activateurs. Offrent des milliards de combinaisons cryptées parmi lesquelles le système auto-affecte celle qui sera reconnue. Fonctionnent sans batterie, autonomie illimitée sans entretien.
- télécommande. Permet l'activation et la désactivation de l'installation en utilisant comme activateur l'interface RF.
- unité de back-up. Loge les batteries (non fournies) qui, en cas de black-out, alimentent l'installation pendant le temps prévu par la loi. Disponibles tant dans la version à encastrer que pour installation sur standard.
- interfaces contacts. Disponibles en trois typologies différentes (à 1 ou 2 entrées ou bien avec sortie à 12 V c.c.), permettent de relier au système bus des détecteurs comme : contacts magnétiques pour portes et fenêtres, à câble pour la protection de volets, de choc pour le protection de portes et baies vitrées, barrières infrarouges. En outre, elles peuvent être utilisées pour créer des alarmes techniques.
- configuration simplifiée. En actionnant le bouton frontal des appareils reliés au BUS, les composants dialoguent et acquièrent les paramètres de configuration.
  Une fois la configuration effectuée, il est toujours possible d'identifier par la centrale tout dispositif en appuyant sur le bouton se trouvant sur celui-ci.
- fonctionnement partagé. Jusqu'à 30 zones distinctes ; chaque zone peut être divisée librement. Un propre partage peut être attribué à chaque utilisateur et il est possible d'effectuer également l'insertion/désinsertion partielle.
- Interface RF. Permet d'utiliser les capteurs et les télécommandes du système Radiofréquence pour amplifier la couverture des pièces dans lesquelles il est impossible d'ajouter des câbles. Fonctionne comme activateur ; il est possible d'activer totalement ou partiellement le système via la télécommande. En outre, elle peut être utilisée pour générer des alarmes techniques.



Caractéristiques générales du système

- antitamper optique. Tous les dispositifs sont protégés contre les tentatives d'intervention, y compris le débranchement et le court-circuit de la ligne de connexion ; les messages correspondants sont gérés par BUS. Les appareils modulaires Eikon, Idea et Plana sont équipés d'antitamper optique aux infrarouges : chaque appareil s'auto-protège en émettant un rayon IR qui alerte le système à la moindre tentative d'intervention. Cette solution, brevet Vimar, ne nécessite par de dispositifs mécaniques supplémentaires, élimine le risque de fausses alarmes et simplifie et réduit le travail d'installation.
- personnalisation de l'installation. Le logiciel innovant permet la programmation personnalisée de la centrale, en fonction des caractéristiques des locaux et des modalités d'utilisation de l'installation, des paramètres des différents dispositifs (ex. temps d'intervention des détecteurs et des capteurs périmétraux, seuil de détection, sensibilité de l'antitamper).

Schéma de connexion système anti-intrusion intégré dans le système d'automation

230 V ~
01801
Alimentateur
01806
Sirène externe
Dispositifs d'automation
Dispositifs d'automation
01829.1
Détecteur
Double techn.
20483
Pavé numérique
20485
Détecteur IR
20487
Détecteur
Double techn.
BUS 2
01845
Coupleurs de ligne
01803.01
Unité de back-up auxiliaire
01804.01
Unité de back-up
BUS +
-
BUS 1
230 V ~
29 V d.c.
20550 + 01960
Moniteur + Module central de contrôle
20490
Interface
contacts
01820-01821
01822-01823
01825-01826
Contacts
20493
Interface pour
télécommande
et radiofréquence
01942
Communicateur
téléphonique GSM
01801
Alimentateur
01738
Contact
magnétique
01744
Révélateur
d'eau

Dans le schéma ci-dessus, la centrale 20550 + 01960 est configurée dans la Zone 00 et Ligne 00 ; à travers le coupleur de ligne 01845 (Routeur), on obtient l'intégration avec la ligne dans laquelle sont configurés les dispositifs du système d'automation (voir par. 4.4.12 page 32).

Nota bene: Le système anti-intrusion est alimenté par l'unité de back-up 01804 ; relier la sortie "AUX 29 V c.c." de l'alimentateur 01801 (ligne anti-intrusion) avec l'entrée à 29 V de l'unité de back-up depuis laquelle est alimenté le BUS à travers la borne "BUS" et la centrale 01960 à travers la borne "CENTR + -".



Caractéristiques générales du système

Dispositifs reliables

Le nombre total de dispositifs reliés devra être toujours inférieur ou égal à 60 (les clés à transpondeur ne doivent jamais être incluses dans le calcul). Le tableau contient le nombre minimum et maximum de dispositifs “adressables” pour chaque installation.
Pour le nombre de dispositifs effectivement “reliables“, consulter la carte installation qui en détermine le nombre en fonction de l’autonomie requise.

Dispositifs reliables		
Produit	n° minimum	n° maximum
Centrale	1	1
Activateur	0	**
Pavé numérique	0	*
Unité de back-up 01804 ou 01807	1	2
Unité auxiliaire porte-batterie 01803	0	2
Sirène externe et interne	0	4
Actionneur à relais	0	*
Interfaces contacts	0	*
Détecteurs IR à encastrer et muraux	0	*
Alimentateur	1	3
Clé à transpondeur	0	28
Détecteurs à double technologie à encastrer et muraux	0	*
Lecteur à transpondeur	0	**
Lecteur à smart card	0	**
Interface radio	0	8
Télécommande	0	40

*) Le nombre maximum d'actionneurs à relais, d'interfaces contacts, de détecteurs IR, de détecteurs à double technologie et de pavés numériques est déterminé par le nombre et le type de dispositifs se trouvant dans l'installation.

**) Le nombre total d'activateurs, de lecteurs à transpondeur, de lecteurs à smart card et d'interfaces radio doit toujours être inférieur ou égal à 16

N.B. Le nombre total de dispositifs reliés devra être toujours inférieur ou égal à 60 (les clés à transpondeur, la centrale, les alimentateurs et les télécommandes ne doivent jamais être incluses dans le calcul)

Critères de conception

La réalisation d'une installation anti-intrusion prévoit les phases suivantes :

- calcul des pièces à protéger ;
- repérage du nombre de zones destinataires de l'installation ;
- calcul du nombre de détecteurs et emplacements ;
- choix de l'emplacement de la centrale, des activateurs, des éventuels actionneurs à relais, des interfaces contacts, des éventuelles interfaces radio avec les capteurs RF à associer

Une fois l'installation configurée, on passe à son dimensionnement.

Dimensionnement de l'installation

Les deux règles principales à respecter pour un dimensionnement correct de l'installation sont les suivantes :

- par rapport à la longueur maximum des câbles de liaison entre les dispositifs (voir paragraphe suivant) ;
- dimensionnement des sources d'alimentation en fonction des dimensions de l'installation à réaliser ; ceci est fondamental pour permettre une autonomie adéquate (24 h) en cas d'absence de tension réseau à 230 V~.
- si l'absorption des dispositifs reliés sur le bus (sauf la centrale et l'unité de back-up) est supérieure à 320 mA, il est nécessaire d'ajouter une seconde unité de back-up reliée à un second alimentateur 01801.

Longueur maximum des connexions

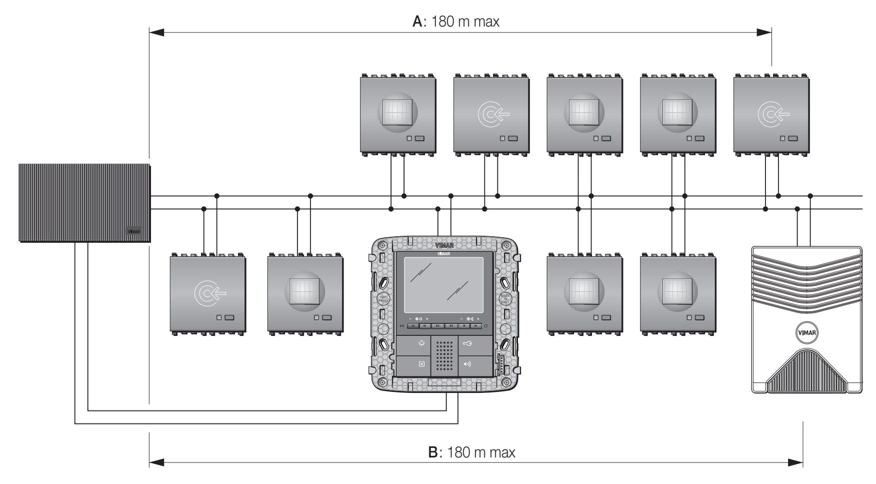
Respecter les règles suivantes :

- longueur maximum des connexions entre unité de back-up et dispositif plus distant : 180 m ;
- distance maximum entre un dispositif et le dispositif le plus éloigné : 360 m ;
- si l'on utilise deux unités de back-up, les relier avec un espacement supérieur à 40 m.
- distance maximum entre une unité de back-up et son alimentateur 01801 : 1 m.
- distance maximum entre une unité de back-up et une unité auxiliaire porte-batterie 01803 : 1 m.

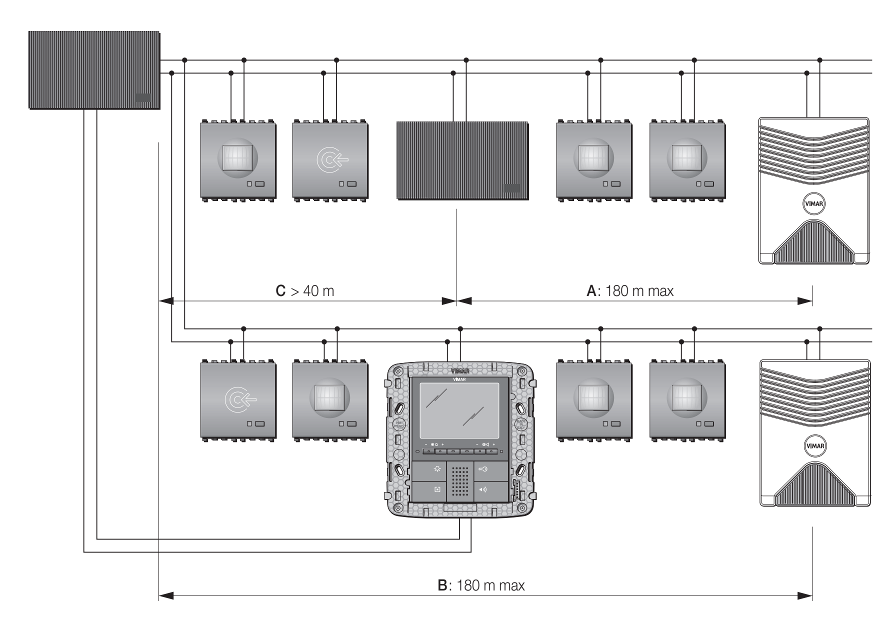
Note. Évidemment, les règles sont les mêmes pour les deux typologies d'unités de backup (à encastrer et sur guide DIN).



Caractéristiques générales du système



Longueur maximum par segment



A = distance max entre unités de back-up et le dispositif le plus éloigné
B = distance max entre unités de back-up et le dispositif le plus éloigné
C = distance entre deux unités de back-up

Extension maximum de la ligne

Contrôle des absorptions

Pour un dimensionnement correct de l'installation, en vérifiant le nombre d'unités de back-up nécessaires, une fiche d'installation a été prédisposée, à remplir en phase de prédisposition et dimensionnement.
Cette fiche résume la configuration de l'installation et les programmations faites. Elle est particulièrement utile en cas de développement de cette dernière et/ou de l'entretien.
La fiche doit être complétée en suivant attentivement les instructions et en tenant compte de ce qui suit: est normalement exigé, pour les installations anti-intrusion, une autonomie minimum de 24 h en cas de coupure de courant.

Dans ces conditions, l'unité de back-up 01804… peut distribuer un courant de 60 mA pendant un temps de 24 h.
Si la consommation totale de l'installation est inférieure ou égale à 60 mA, il est possible d'utiliser une seule unité de back-up. Pour des consommations excédant cette limite, déterminer les unités de back-up et les unités de back-up auxiliaires 01803... à utiliser en remplissant la fiche installation. Les unités de back-up auxiliaires 01803... fournissent 60 mA pendant 24 h.
Pour garantir une autonomie de 24 h, l'absorption de l'installation ne doit pas dépasser 240 mA (2 unités de back-up 01804... et 2 unités de back-up auxiliaires 01803...).

Note

En cas de coupure de tension de réseau, la centrale fournit un message d'alim. batterie et désactive le rétroéclairage de l'afficheur, afin de réduire les consommations (en passant à une absorption de 30 mA) ; la sirène externe n'absorbe plus de courant du bus, et la batterie tampon de l'unité de back-up a une plus longue durée.

Si la tension qui alimente la sirène externe assume une valeur très basse, cela signifie que la batterie est en fin de charge ; ceci provoque un cycle bref d'alarme, seulement si activé.

Exemple de réalisation
Par exemple supposons l'installation dans une maison comme indiquée sur la figure :

Rez-de-chaussée

Chambre à coucher
Chambre à coucher
Câbles au sous-sol
Salle de bains
Salon
Cuisine
Entrée principale

Sous-sol

Rangement
Buanderie
Câbles au Rez-de-chaussée
Cave
Garage
Loggia
Entrée

Légende

Contact magnétique filaire
Détecteur
Centrale
Unité de back-up
Sirène externe
Activateur générale (associé à toutes les zones)
Activateur partagé
Interface contacts

ZONE 1= zone nuit
ZONE 2= zone jour
ZONE 3= sous-sol
ZONE 4= périmétrale



Caractéristiques générales du système

Repérage zones

- Zone 1 : détecteurs chambres à coucher et escalier (3 détecteurs) ;
- Zone 2 : détecteurs cuisine et salon (2 détecteurs) ;
- Zone 3 : détecteurs sous-sol (garage, cave et loggia - 3 détecteurs) ;
- Zone 4 : périmétrale (7 contacts magnétiques) ;

Points de commande

- Activateurs généraux : interne à proximité de l'entrée du garage, à partir de laquelle on peut activer toute l'installation (un activateur associé à tous les partages) ; la centrale permet d'activer tout ou partie de l'installation avant de sortir par la porte principale de la maison.
- Activateurs partagés : un activateur dans la loggia à partir duquel il est possible d'activer toute l'installation sauf le partage 3, associé aux zones 1, 2, 4 ; un activateur dans la chambre à coucher à partir duquel il est possible d'activer seulement le partage 4 (zone périmétrale), et le partage 3 (sous-sol) ;

Avertisseurs sonores

- Sirène interne sur l'unité de back-up : placée dans le couloir du domicile ;
- Sirène externe : front routier sous la cornière ;

2. Installation

Installation unités de back-up 01804 et 01807.

Effectuer les connexions à la ligne, mais laisser débranchés les raccords rapides de la batterie.

IMPORTANT !

Lors du branchement de deux ou plusieurs unités de back-up, il est obligatoire de respecter les polarités de la ligne BUS et alimentation.
Les couleurs des deux conducteurs de connexion de la ligne aident à respecter les polarités.
L'inversion de polarité provoque l'intervention du fusible retardé de 500 mA présent dans l'unité de back-up.

Installation sirène externe (01806)

- Pour le passage des câbles utiliser le trou PC ;
- Une fois la sirène fixée, effectuer les connexions comme indiqué sur la figure et relier la batterie en respectant les polarités ; l'inversion des polarités comporte l'interruption du fusible de protection ;
- Une fois les connexions effectuées, laisser le conteneur ouvert afin de configurer la sirène via le bouton, dans le cadre de la procédure de configuration de toute l'installation ;



Installation

Trompe

Batterie

Borne de raccordement
de la batterie

PC
(orifice passage câbles)

Borne de raccordement
au bus

Bouton
de configuration

Flash



Installation d'appareils modulaires encastrés (centrale, pavés numériques, activateurs, détecteurs IR, interfaces contacts, activateurs à relais, interface RF).

Accrocher les appareils aux supports dans les positions voulues en faisant attention que le tamper optique soit positionné dans la partie inférieure (voir figure ci-dessous).

Les seules connexions à faire sont celles du bus.
Respecter la polarité programmée (chaque composant possède les bornes marquées + et -).

IMPORTANT! !

Les détecteurs doivent être montés en veillant à ce que la lentille soit toujours orientée vers le bas (le bouton de configuration et la led doivent être toujours orientés vers le bas).

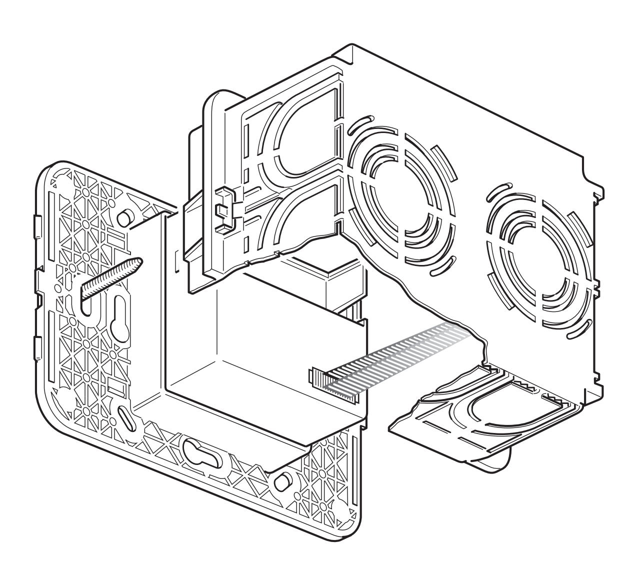
La protection antitamper sur tous les composants encastrés est de type optique (brevet Vimar) :

- une led infrarouge à l'arrière de l'appareil transmet à puissance variable un rayon IR sur le fond du boîtier encastré ;
- un récepteur capte et contrôle le rayon réfléchi ;

En cas d'anomalie, comme la diminution de la réflexion (tentative d'extraire le dispositif de la boîte) et/ou l’interruption de bande (tentative d'effraction), le système génère l'alarme.

Note

Le système antitamper se base sur la réflexion des rayons IR sur le fond du boîtier encastré ; il est donc nécessaire qu'il soit en parfait état et d'une couleur différente du noir (le noir ne réfléchit pas les rayons IR).





3. Composants du système.

3.1 Centrale de contrôle.

La centrale est l'appareil qui gouverne le fonctionnement de tout le système, qui visualise toutes les informations de contrôle et permet d'effectuer les programmations préliminaires, la configuration et, plus généralement, de gérer l'installation dans ses différents états opérationnels.

La centrale mémorise jusqu'à 80 évènements visualisables sur le moniteur.
La centrale permet de diviser l'installation en 30 zones distinctes (la zone 31 est réservée à la configuration des unités de back-up, des sirènes et pour une éventuelle interface radio ou interface contacts utilisées pour augmenter la fonction Anti-panique).

Page principale de la centrale.
L'affichage principal de la centrale visualise les icônes relatives aux options les plus fréquemment utilisées par l'utilisateur :

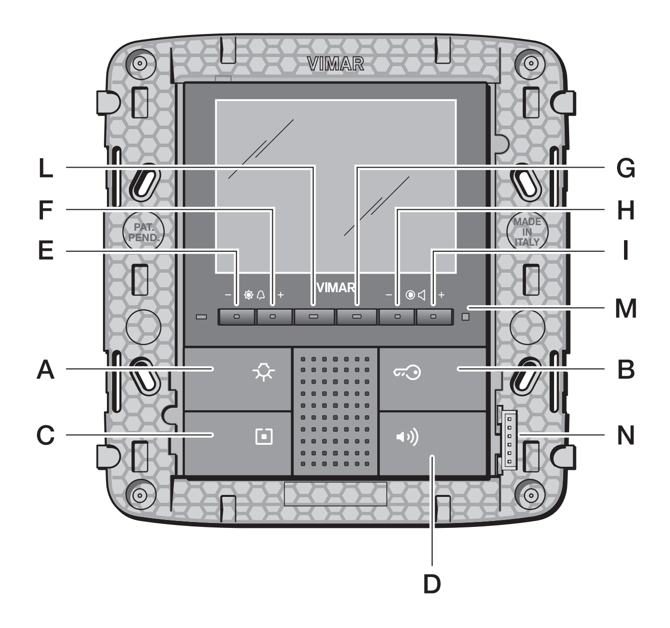
- Stop alarme : désactive le signal d'alarme en cours ;
- Liste alarmes : visualise la liste chronologique des alarmes détectées ;
- On installation : active l'installation avec les modalités programmées (quand l'installation est active l'icône visualisée est Off installation qui, si sélectionnée, désactive le système anti-intrusion) ;
- On/Off zones : permet d'obtenir un partage rapide qui concernera toutes les insertions (effectuées par un utilisateur quelconque ou activateur).

  L'option Activation zone permet de sélectionner les zones à activer.

  Note.
  Dans une ligne dans laquelle est présente une centrale (20550 + 01960), une seconde centrale ne peut être configurée (tant 20550 + 01960 que les centrales automation et/ou anti-intrusion 2 modules).



Vue frontale.



Boutons A, B, C, D : Navigation menu anti-intrusion pour la gestion quotidienne du système par l'utilisateur.

Boutons E, F, L, G, H, I : Navigation menu anti-intrusion en phase de configuration, parcours liste etc..

M: Led signalisation.

N: Connecteur pour la connexion avec l'interface 01998.U

Les options principales sont sélectionnées en utilisant les touches A,B,C et D du moniteur (touche A -> Stop alarme, touche B -> ON installation, etc.).

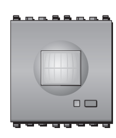
3.2 Détecteur de présence IR passifs et à double technologie

3.2.1 Détecteur de présence IR passifs

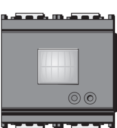
Le détecteur de présence à IR passifs est un dispositif en mesure de générer un message d'alarme lors de la détection des mouvements de corps qui émettent de la chaleur dans sa zone de couverture. S'il est configuré dans un système By-me où se trouve tant l'automation que l'anti-intrusion, il est mesure de piloter, à installation anti-intrusion désinsérée, un relais qui peut être utilisé pour allumer une lumière, activer une sonnerie etc. (voir le chap. 9 dans la section Automation).

Fourni dans les versions :
20485 : 2 modules Eikon
16935 : 2 modules Idea
14485 : 2 modules Plana

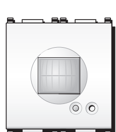
Eikon



Idea



Plana



Caractéristiques techniques
- Tension nominale d'alimentation (Vn) : BUS 20-32 V c.c.
- Degré de protection : IP30
- Température de fonctionnement : -5 - +45 °C (pour intérieur)
- Installation : encastrée ou en saillie (avec boîtier mural 09975…)
- Type de protection : contre ouverture et dépose avec antitamper optique incorporé
- Consommation : 8 mA
- Possibilité de programmer le retard d'activation du capteur
- Possibilité de programmer la sensibilité du capteur et du système antitamper
- Possibilité de programmer la zone d'appartenance via la centrale
- Bouton de configuration
- Led signalisation.
- Deux bornes de connexion polarisée au bus(+ et –)

Signalisations
- relève via lentille de Fresnel le mouvement de corps chauds dans la zone de couverture ;
- led rouge :
  - allumée fixe pendant la configuration ;
  - clignotante pour détection de présence d'intrus, ou tentative d'effraction du dispositif ;

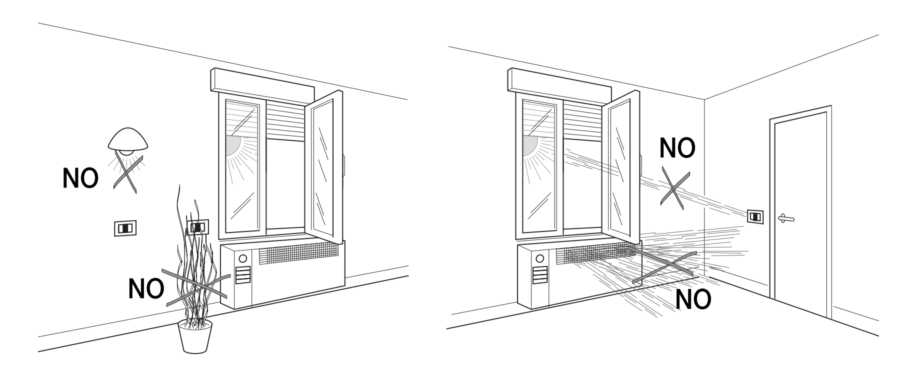
  La led continue de clignoter tant que l'alarme qui l'a générée n'est pas effacée ou le système activé de nouveau ; il ne suffit pas de débrancher l'installation pour couper l'alarme. Cette caractéristique est utile pour souligner le parcours suivi par un intrus éventuel.
- led verte clignotante :
  - détection d'un corps chaud avec le système désactivé ;
  - détection d'un corps chaud avec le dispositif non configuré ;
  - détection d'un corps chaud en phase de WalkTest ;

la zone de détection de type volumétrique est obtenue par lentille de Fresnel partagée en 17 bandes sur 4 niveaux (brevet Vimar).

Installation

Pour le fonctionnement du détecteur de présence IR suivre les règles d’installation suivantes :

- ne placer aucun objet devant le capteur à infrarouges (plantes, rideaux, meubles etc.) ;
- ne pas l'exposer à la lumière directe de lampes ou à la lumière solaire ;
- ne pas le soumettre à l'action directe des sources de chaleur ;
- ne pas le placer vers les sources de chaleur ;



En cours de WalkTest, le détecteur IR relève une présence éventuelle, signale l'évènement à la centrale et le signale à l'utilisateur via led verte clignotante.

Le dispositif permet la sélection du retard d'activation. Ainsi l’utilisateur peut entrer et/ou sortir d'une pièce sans que le système entre immédiatement en état d'alarme.

L’application la plus commune de cette fonction consiste à insérer l'installation à l'intérieur de la maison et, ensuite, sortir en passant devant un ou plusieurs capteurs sans que l'installation ne génère d'alarme.

Programmations (programmables sur la centrale)

1) Retard activation (valeur par défaut 0) : la valeur du temps de retard peut être programmée entre 0 s et 62 s avec pas de 1 s (la valeur 0 s = instantanée) ;
2) Zone : la zone (de 1 à 30) est programmée sur la centrale en sélectionnant dans le menu correspondant le numéro de la zone choisie ;
3) Seuil impulsions PIR (valeur par défaut 3) : le détecteur, quand il perçoit la présence d'un corps chaud dans sa zone de couverture, génère une séquence d'impulsions.

   Elles sont considérées valides seulement en cas de durée supérieure à celle de seuil fixée par l'utilisateur (voir point 4).

   Pour que le détecteur génère une alarme, il faut dépasser le nombre d'impulsions (la valeur de seuil) programmé par l'utilisateur ; plus la valeur programmée sera grande, plus la tolérance avec laquelle le dispositif signalera une condition d'alarme sera élevée.

   La plage de programmation est comprise entre 1 et 10.
4) Seuil temps PIR (valeur par défaut 0,4) : permet de sélectionner la durée minimum d'impulsion au-delà de laquelle un message d'alarme compatible avec le nombre d'impulsions sélectionné au point 3 est généré.

   La plage de programmation est comprise entre 0,1 et 8 avec pas de 0,1 s.

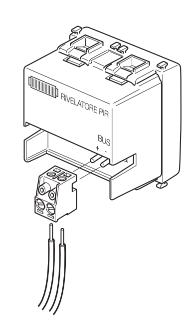


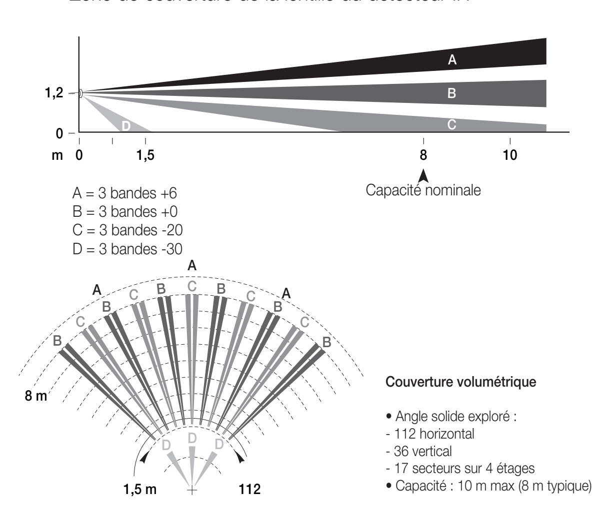
Composants du système

5) Seuil de luminosité (valeur par défaut 100 %) : la luminosité est lue par une résistance photoélectrique et exprimée par des valeurs comprises entre 0 % (clair) et 100 % (obscur), par paliers de 1 %.
   Ce paramètre est optionnel et peut être utilisé avec des fonctions avancées (par ex. dans un groupe d'automatisation).
   En bas à gauche, vue arrière du détecteur infrarouge.
6) Durée actionnement (Valeur par défaut 30 s) : s'utilise pour répéter le message de commande à l'actionneur associé lorsque le circuit est désactivé. Après avoir commandé l'actionneur, le détecteur vérifie s'il y a d'autres mouvements durant la période validée et, le cas échéant, envoie un nouveau message à l'actionneur au terme de cet intervalle, indépendamment de la luminosité définie.

Zone de couverture de la lentille du détecteur IR

Légende :
+, **-** : Connexion au BUS



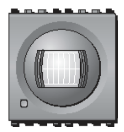


3.2.2 Détecteur de présence IR passifs orientable.

Le dispositif, disponible pour la série Eikon, est en mesure de générer un message d'alarme lors de la détection de mouvements de corps qui émettent de la chaleur dans sa zone de couverture. S'il est configuré dans un système By-me où se trouve tant l'automation que l'anti-intrusion, il est mesure de piloter, à installation anti-intrusion désinsérée, un relais qui peut être utilisé pour allumer une lumière, activer une sonnerie etc. (voir le chap. 9 dans la section Automation). Le détecteur est équipé de lentilles articulées dans les parties les plus hautes des pièces et d'obturateurs pour le réglage de la couverture.
Les caractéristiques techniques sont analogues à celles du détecteur IR 20485.

Fourni dans les versions :
20486 : 2 modules Eikon

Eikon



Réglage sur l'axe horizontal : 40°

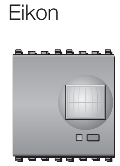
Réglage sur l'axe vertical : 22°

3.2.3 Détecteur de présence à double technologie.

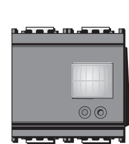
Le capteur à double technologie comprend un capteur à micro-ondes et un capteur IR et est mesure de signaler le passage de personnes ou animaux dans sa zone de couverture. La double technologie permet de rendre le capteur insensible aux causes les plus communes de fausses alarmes.
Le capteur fonctionne en mode “AND” ; ceci signifie que, lorsque l'un des deux capteurs avertit un mouvement dans la zone de couverture, il reste en pré-alarme en attente de recevoir la confirmation de la détection également de la part de l'autre capteur. Lorsque cette condition se vérifie, le dispositif envoie le signal à la centrale.

Fourni dans les versions :
20487: 2 modules Eikon
16937: 2 modules Idea
14487: 2 modules Plana

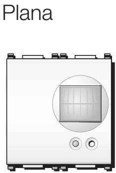
Eikon



Idea



Plana



Caractéristiques techniques
- Tension nominale d'alimentation (Vn) : BUS 20-32 V c.c.
- Température de fonctionnement : -5 ÷ +45 °C (pour intérieur)
- Installation : encastrée ou en saillie (avec boîtier mural 09975…)
- Type de protection : contre ouverture et dépose avec antitamper incorporé
- Consommation : 15 mA
- Distance : 8 m
- Capteur IR et micro-ondes
- Fonctionnement : en mode “AND” avec système inséré et seulement IR avec système désinséré
- Possibilité de programmer le retard d'activation du capteur
- Possibilité de programmer la sensibilité du capteur
- Possibilité de programmer la zone d'appartenance via la centrale
- Bouton de configuration
- Led signalisation.
- Deux bornes de liaison polarisée au bus (+ et –)

Signalisations

• Relève, par un capteur IR, le mouvement de corps chauds dans la zone de couverture.
Lorsque le système est actif, le dispositif relève la présence de corps en mouvement également au moyen d'un capteur à micro-ondes ; si le capteur à micro-ondes et celui IR relèvent simultanément le mouvement, la signalisation d'alarme est envoyée (fonction AND).

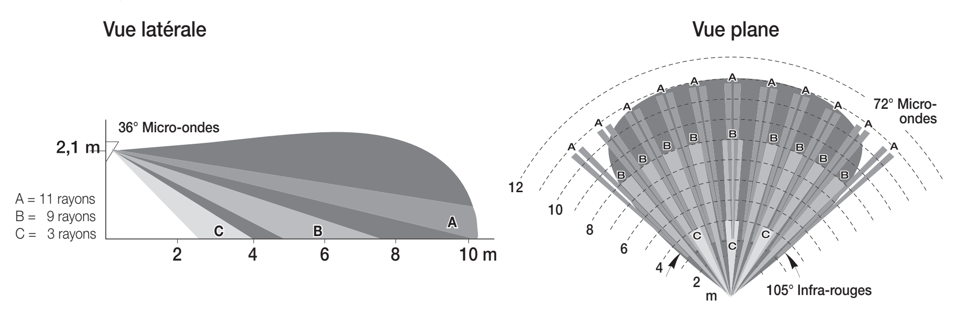
• led rouge :
- allumée fixe pendant la phase de configuration et reset ;
- clignotante en cas d'alarme intrusion ou tentative d'intervention sur le dispositif ; La led continue de clignoter tant que l'alarme qui l'a générée n'est pas effacée ou le système activé de nouveau. Il ne suffit donc pas de débrancher l'installation pour éliminer l'alarme.
- clignotante lorsque le dispositif est alimenté.



Composants du système

• led verte clignotante :
- détection d'un corps chaud avec le système anti-intrusion désactivé ;
- détection d'un corps chaud avec le dispositif non configuré ;
- détection d'un corps chaud en phase de WalkTest.

La zone de détection, de type volumétrique, est obtenue par lentille de Fresnel partagée en 4 niveaux et 17 bandes (brevet Vimar) via un détecteur à micro-ondes avec zone de couverture de 80° sur le plan horizontal et 30° sur le plan vertical.



Programmations (programmables sur la centrale)

1) Retard activation (valeur par défaut 0) : la valeur du temps de retard peut être programmée entre 0 s et 62 s avec pas de 1 s (la valeur 0 s = instantanée) ;

2) Zone : la zone (de 1 à 30) est programmée sur la centrale en sélectionnant dans le menu correspondant le numéro de la zone choisie ;

3) Seuil impulsions PIR (valeur par défaut 3) : le détecteur, quand il perçoit la présence d'un corps chaud dans sa zone de couverture, génère une séquence d'impulsions.

Elles sont considérées valides seulement en cas de durée supérieure à celle de seuil fixée par l'utilisateur (voir point 4).

Pour que le détecteur génère une alarme, il faut dépasser le nombre d'impulsions (la valeur de seuil) programmé par l'utilisateur ; plus la valeur programmée sera grande, plus la tolérance avec laquelle le dispositif signalera une condition d'alarme sera élevée. La plage de programmation est comprise entre 1 et 10.

4) Seuil temps PIR (valeur par défaut 0,4) : permet de sélectionner la durée minimum d'impulsion au-delà de laquelle un message d'alarme compatible avec le nombre d'impulsions sélectionné au point 3 est généré.

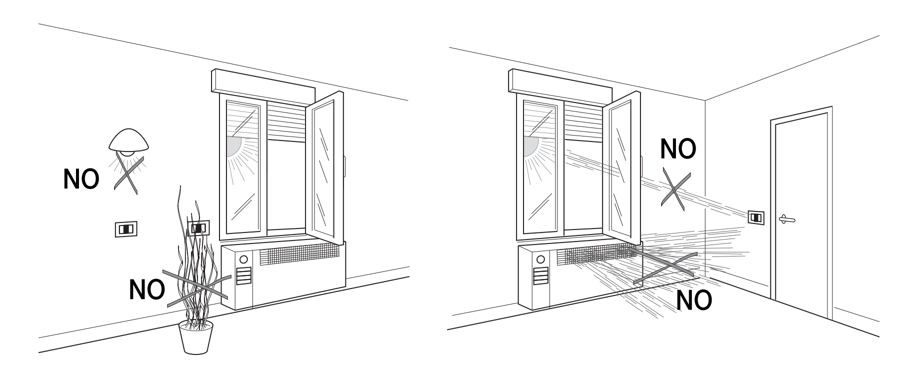
La plage de programmation est comprise entre 0,1 et 8 avec pas de 0,1 s.

5) Sensibilité du dispositif antitamper (valeur par défaut 0 c'est-à-dire désactivé) : le degré de sensibilité du dispositif antitamper peut être programmé avec des valeurs comprises entre 0 (désactivé) et 15 (de 1 à 15, plus la valeur choisie est haute plus le degré de sensibilité est élevé).
6) Seuil de luminosité(valeur par défaut 100) : le degré de luminosité est lu sur une photorésistance et exprimé comme pourcentage avec des valeurs qui vont de 0% (clair) à 100% (sombre) avec des pas de 1%.
Ce paramètre est optionnel et peut être utilisé en cas de fonctions évoluées (par ex. dans un groupe automations) ; une application typique est celle du détecteur utilisé pour commander un relais qui allume une lumière ; dans ce cas, pour obtenir la commande également en milieu lumineux, il est nécessaire d'introduire une faible valeur de seuil.

7) Durée mise en place (valeur par défaut 30) : si, dans le temps programmé compris entre 1 et 250 s, le dispositif relève un nombre d'impulsions supérieur au seuil introduit au point 3, un message est envoyé à l'actionneur à installation désinsérée.

Note : Le dispositif peut être programmé dans une application SAI ou bien dans une application Automations. Si le détecteur est utilisé tant dans une application Automations que dans une application SAI, la configuration du dispositif doit toujours être effectuée tout d'abord dans le système anti-intrusion puis dans le système d'automation ; ensuite, le groupe Automations doit être ajouté au Routeur à l'aide du menu spécial ***Gestion Routeur***.

Installation
Pour le fonctionnement correct du détecteur de présence à double technologie, il est nécessaire de suivre les règles d'installation ci-après :
- ne placer aucun objet devant le capteur à infrarouges (plantes, rideaux, meubles etc.) ;
- ne pas l'exposer à la lumière directe de lampes ou à la lumière solaire ;
- ne pas le soumettre à l'action directe des sources de chaleur ;
- ne pas le placer vers les sources de chaleur ;
- ne placer aucun objet métallique à proximité ;
- ne pas placer deux détecteurs ou plus dans des zones de couverture superposées.



En cours de WalkTest, le détecteur IR relève une présence éventuelle, signale l'évènement à la centrale et le signale à l'utilisateur via led verte clignotante.
Le dispositif permet la sélection du retard d'activation. Ainsi l'utilisateur peut entrer et/ou sortir d'une pièce sans que le système signale l'état d'alarme.
L'application la plus commune de cette fonction consiste à insérer l'installation à l'intérieur de la maison et, ensuite, sortir en passant devant un ou plusieurs capteurs sans que l'installation ne génère d'alarme.
Exemple : Retard programmé à 30 s.
En activant l'installation, on a 30 s pour sortir et 30 s pour rentrer (pour un total de 60 s) ; si l'on rentre après les 60 s et donc à système enclenché, on a à disposition 30 s pour désactiver le système avant que ce dernier ne signale l'alarme.

Reset du dispositif
En centrale, au moyen du menu spécial, sélectionner “Reset dispositifs” et appuyer sur la touche du dispositif ; la led rouge s'allume.
Maintenir la touche du dispositif jusqu'à l'extinction de la led (environ 8 sec) ; cette opération permet :
- d'effacer les groupes ;
- d'introduire les paramètres par défaut ;
- de modifier l'adresse physique du dispositif (dans cette phase, la led clignote verte/rouge).

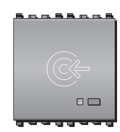
Composants du système

3.3 Activateur

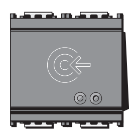
L’activateur est le dispositif qui active et désactive l'installation (complètement ou les zones partagées associées) après avoir reconnu le code émis par les clés à transpondeur.

Fourni dans les versions :
20482 : 2 modules Eikon
16932 : 2 modules Idea
14482 : 2 modules Plana

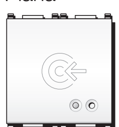
Eikon



Idea



Plana



Caractéristiques techniques
- Tension nominale d'alimentation (Vn) : BUS (20-32 V c.c.)
- Degré de protection : IP30
- Température de fonctionnement : -5 - +45 °C (pour intérieur)
- Installation : encastrée ou en saillie (avec boîtier mural 09975…)
- Type de protection : contre ouverture et arrachement avec capteur IR passifs incorporé
- Consommation : 10 mA
- Bouton de configuration
- Led signalisation
- Deux bornes de connexion polarisée au bus
- Possibilité de programmer la sensibilité du système antitamper.
- Possibilité de programmer la zone d'appartenance via la centrale.

L’activateur est commandé pour l'activation et la désactivation de l’installation, sur une clé à transpondeur avec plus de 1000 milliards de combinaisons possibles.
Note : ne pas juxtaposer 2 activateurs sur le même boîtier.

Fonctionnement
Lit le code appartenant à la clé transpondeur pour la première acquisition (ajout clés) et en fonctionnement normal, active et désactive le système en envoyant le code à la centrale.

Signalisations
• led rouge :
  - allumée fixe pendant la configuration ;
  - clignotante pour système en alarme ou tentative d'intervention sur le dispositif. La led continue de clignoter tant que l'alarme qui l'a générée n'est pas effacée ou le système activé de nouveau ; il ne suffit pas de débrancher l'installation pour couper l'alarme.
  La led clignote même quand le code de la clé n'a pas été reconnu.
• led verte clignotante :
  - le code de la clé a été reconnu ;
  - Le système est programmé pour un fonctionnement partagé ;



• led verte allumée fixe :
  - Le système est activé en mode total ;
• led bicolore rouge/verte clignotante :
  - indique une condition d'alarme qui n'est plus en cours (mémoire alarme) ;

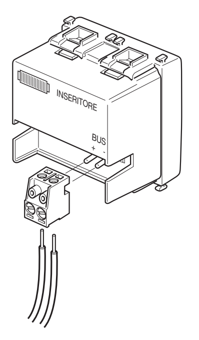
Programmations (programmables sur la centrale)

1) Zone : zone de 1 à 30 programmée sur la centrale en sélectionnant dans le menu le numéro de la zone choisie ;

2) Sensibilité du dispositif antitamper : (valeur par défaut 0 c'est-à dire désactivée) le niveau de sensibilité du dispositif antitamper peut être réglé sur une valeur comprise entre 0 (désactivée) et 15 (de 1 à 15, plus la valeur choisie est grande plus le niveau de sensibilité obtenu est élevé).

3) Ouvrir si activé : (valeur par défaut OFF). Cette valeur permet de décider si le transpondeur doit activer un actionneur placé dans la même zone que l'activateur quand la clé est approchée et le système activé.

4) Ouvrir si standby : (valeur par défaut OFF). Cette valeur permet de décider si le transpondeur doit activer un actionneur placé dans la même zone que l'activateur quand la clé est approchée et le système désactivé.



Légende :
+, **-** : Connexion au BUS



Composants du système

● Clé à transpondeur

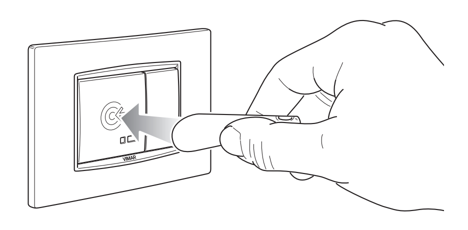


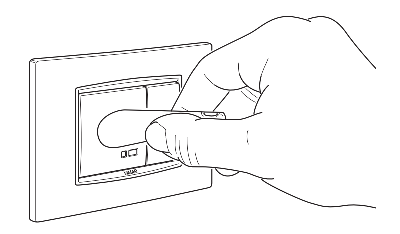
Les clés à transpondeur (01815), qui ne nécessitent aucun entretien ni batteries sont des appareils particuliers grands comme des porte-clés dont la fonction est analogue à celle accomplie par les télécommandes traditionnelles.
Chaque clé possède un code unique et différent (1000 milliards possibles de combinaisons) et, sur la base de la configuration attribuée aux activateurs, il est possible d'activer et/ou désactiver l'installation d'alarme et son fonctionnement partagé.
Les clés à transpondeur sont strictement corrélées aux activateurs qui, en phase de configuration, mémorisent les codes contenus et les envoient à la centrale pour la reconnaissance.

Fonctionnement
Le couplage de type inductif entre l'activateur, sur lequel se trouve le primaire d'un transformateur et la clé à transpondeur, sur laquelle se trouve le secondaire (bobine dans une petite capsule), génère de l'énergie qui active le secondaire, qui répond en modulant et en transmettant le code.
Le code est transmis en mettant en contact (comme indiqué par la position de la flèche) la clé à transpondeur et l'activateur, qui est reconnu et signalé au système.

Les clés peuvent avoir comme dénomination SAI et SPÉCIALE SAI.

- SAI : permet d'activer/désactiver le système via l'un des activateurs de l'installation ; insère les partages et donc les zones associées à l'activateur.
  Chaque activateur peut recevoir jusqu'à 24 clés SAI, dont le code peut être reconnu sur tous les activateurs
- SPÉCIALE SAI : permet d'activer/désactiver le système seulement par l'activateur par lequel il a été configuré et activer seulement les zones associées.
  Il est possible d'associer à chaque activateur jusqu'à 4 clés spéciales SAI.
  La clé SPÉCIALE SAI peut être associée sur le même activateur à des partages différents de la clé SAI.



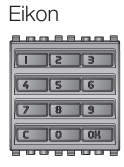


3.4 Pavé numérique

Dispositif qui permet, au moyen d'un code saisi sur le clavier, d'activer ou désactiver l'installation selon l'association aux partages dans lesquels l'installation est divisée.

Fourni dans les versions :
20483 : 2 modules Eikon
16933 : 2 modules Idea
14483 : 2 modules Plana

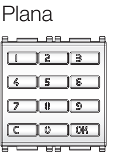
Eikon



Idea



Plana



Caractéristiques techniques
- Tension nominale d'alimentation (Vn) : BUS 20-32 V c.c.
- Degré de protection : P30
- Température de fonctionnement : -5 ÷ +45 °C (pour intérieur)
- Installation : encastrée ou en saillie (avec boîtier mural 09975…)
- Type de protection : contre ouverture et dépose avec antitamper optique incorporé
- Consommation : 15 mA
- Possibilité de programmer la zone d'appartenance via la centrale
- Bouton de configuration (touche C)
- Buzzer de signalisation : 85 db(A) a 10cm
- Led de signalisation pour chaque pression de la touche ; la touche OK a une led bicolore rouge/verte
- Mémorise jusqu'à 30 codes différents de 5 chiffres chacun (100.000 combinaisons)

Fonctionnement
Le dispositif est utilisé pour l'insertion et la désinsertion totale ou partielle du système anti-intrusion.
Avec le clavier à 12 touches, il est possible d'insérer un PIN à 5 chiffres (code d'accès) qui permet ensuite de sélectionner les partages à insérer ou à désinsérer ; un partage est un ensemble de zones qui sont activées ou désactivées simultanément.
Il faut associer à chaque PIN un ou plusieurs partages en centrale ; ce PIN permet d'activer ou de désactiver uniquement les partages auxquels il a été associé.
En centrale, on peut créer jusqu'à 9 partages différents.

Procédure de démarrage
1- effectuer le reset du pavé (voir procédure de *Reset* du dispositif page 168)
2- configurer le pavé (voir procédure *Ajouter dispositifs bus* page 165)
3- insérer un PIN de 5 chiffres à utiliser comme code d'accès en centrale (voir *Gestion clés SAI – Enregistrement nouvelle clé et nouveau PIN pavé numérique* page 171)
4- insérer au moins un partage (*Partage – Gestion partages* page 168)
5- associer le PIN au/aux partage/s créé/s (*Partage – association partages codes du pavé* page 171).



Composants du système

Procédure d'insertion/désinsertion du système

Saisir le PIN (code d'accès) à 5 chiffres sur le pavé numérique puis appuyer sur la touche OK :
- si le PIN n'est pas reconnu comme valide, la touche OK clignote rouge pendant 5 secondes ;
- si le code est reconnu comme valide, le rétroéclairage des touches relatives aux partages actuellement actifs (insérés) dans le système s'allume et la touche OK clignote verte.

Chaque touche numérique assume en effet la signification de signalisation et commande du partage correspondant ; la touche 1 commande le partage 1, la touche 2 commande le partage 2 et ainsi de suite.
Le rétroéclairage des différentes touches fournit une vérification visuelle de l'état d'insertion ou désinsertion des différents partages présents dans le système ; si un partage est actif, la touche correspondante est rétroéclairée.
Par exemple, si le partage 2 est actif, la touche 2 sera rétroéclairée.

La touche 0 assume une signification de commande particulière ; en effet, avec la touche 0 on effectue l'insertion ou la désinsertion de tous les partages associés à un PIN déterminé.
En appuyant sur la touche 0, si des partages associés au PIN sont actifs, ils seront désactivés (led touche 0 éteinte)
En appuyant sur la touche 0, si le système est complètement désactivé, tous les partages associés au PIN seront activés (led touche 0 rétroéclairée si l'installation est totalement active).
Par exemple, si les partages 2, 4 et 6 sont associés à un PIN, en appuyant sur la touche 0 ils seront insérés ou désinsérés ensemble (c'est-à-dire qu'il n'est pas nécessaire de taper une par une les touches 2, 4 et 6).

Si la rubrique "*Tous les partages*" (voir le point 4 de la procédure de démarrage) a été sélectionnée pour un PIN en centrale, la touche 0 effectue l'insertion et la désinsertion TOTALE de l'installation et le rétroéclairage de la touche 0 indique l'état du système (activé/désactivé totalement).
Le rétroéclairage de toutes les touches est temporisé.

En résumant, si le PIN a été reconnu comme valide (led verte OK clignotante), il est possible d'effectuer l'insertion et la désinsertion de chaque partage qui, en phase de démarrage, a été précédemment associé audit PIN. En appuyant sur une touche rétroéclairée, on désinsère le partage correspondant (la touche s'éteint) ; vice versa, en appuyant sur une touche non rétroéclairée, on insère le partage correspondant (la touche s'allume).

Après avoir sélectionné les partages désirés, appuyer sur la touche OK de manière à ce que la centrale reconnaisse le changement ; cette dernière, à la suite de la demande de la part du pavé numérique, procède à l'insertion ou à la désinsertion des partages associés au PIN introduit et envoie à tous les pavés présents dans l'installation le même message de validation. À ce stade, seul le pavé sur lequel on est en train d'opérer (c'est-à-dire celui sur lequel a été introduit le code) visualisera avec le rétroéclairage des touches la nouvelle situation d'insertion/désinsertion des différents partages. Cet affichage restera pendant 5 secondes environ puis les touches s'éteindront.

Le pavé émet également un signal sonore qui permet à l'utilisateur d'identifier, en association au rétroéclairage des touches, l'état courant de l'installation ; plus précisément :
- 1 bip si l'installation a été insérée
- 2 bips si l'installation a été désactivée
- 3 bips si l'installation a été activée partiellement

La touche C est utilisée pour effacer.
La pression de la touche C durant l'insertion du PIN ou bien durant al phase de sélection d'insertion/désinsertion des partages provoque l'effacement de toutes les opérations effectuées.
La touche C est la touche également utilisée durant la procédure de configuration.



Un code PIN ajouté dans un pavé est reconnu également par tous les autres pavés présents dans l'installation ; (jusqu'à un maximum de 30).

Programmations (programmables sur la centrale)

1) Zone : zone de 1 à 30 programmée sur la centrale en sélectionnant dans le menu le numéro de la zone choisie ;

2) Sensibilité du dispositif antitamper : (valeur par défaut 0 c'est-à dire désactivée) le niveau de sensibilité du dispositif antitamper peut être réglé sur une valeur comprise entre 0 (désactivée) et 15 (de 1 à 15, plus la valeur choisie est grande plus le niveau de sensibilité obtenu est élevé).

3) Ouvrir si Actif: (valeur par défaut OFF). Cette valeur permet de décider si le pavé doit activer un actionneur placé dans la même zone lorsque le système est activé.

4) Ouvrir si stand-by : (valeur par défaut OFF). Cette valeur permet de décider si le pavé doit activer un actionneur placé dans la même zone lorsque le système est désactivé.

5) Son d'activation : (valeur par défaut ON). Possibilité d'activer/désactiver la signalisation d'insertion/désinsertion de l'installation.

Reset du dispositif

En centrale, au moyen du menu spécial, sélectionner "*Reset dispositifs*" et appuyer sur la touche C du dispositif ; la led rouge s'allume.
Maintenir la touche C du dispositif jusqu'à l'extinction de la led (environ 8 sec) ; cette opération permet :
- d'effacer les groupes ;
- introduire les paramètres par défaut ;
- modifier l'adresse physique du dispositif (dans cette phase, la led clignote verte/rouge).

Lorsque la led arrête de clignoter rouge/verte et s'éteint, la phase de reset est terminée.



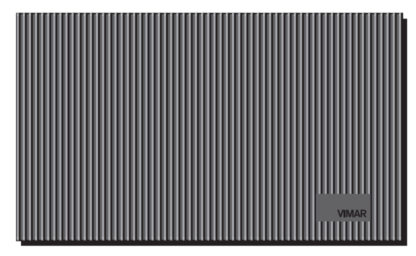
Composants du système

3.5 Unité de back-up à encastrer et sur guide EN 50022

3.5.1 Unité de back-up à encastrer

L'unité de back-up contient 2 batteries au plomb (non fournies) reliées en série et chargées par l'alimentateur ; elles permettent l'alimentation de l'installation en cas de black-out.
Elle peut être alimentée par l'alimentateur 01800 ou en utilisant la sortie AUX de l'alimentateur 01801.
Elle est dotée d'un avertisseur sonore faisant fonction de sirène d'intérieur.

Fournie dans les versions :
01804.04 : couleur blanc Idea, pour boîtiers encastrés 16895 ou en saillie 16894.B
01804.14 : couleur gris Idea, pour boîtiers encastrés 16895 ou en saillie 16894
01804.01 : couleur blanc Plana, pour boîtiers encastrés 16895 ou en saillie 16894.01
01804.N : couleur next Eikon, pour boîtiers encastrés 16895 ou en saillie 16894.N
01804.SL : couleur silver Plana, pour boîtiers encastrés 16895 ou en saillie 16894.SL



01804....

Note : Pour la série Eikon, on utilise l'art. 01804.14.

Caractéristiques techniques
- Absorption sur l'alimentateur en cas de batteries déchargées : 150 mA
- Tension nominale d'alimentation (Vn) : 29 ±1 V c.c.
- Tension de sortie : BUS 29 ±1 V c.c.
- Courant max de sortie : BUS 320 mA
- Degré de protection : IP30
- Température de fonctionnement : –5 - +45 °C (pour intérieur)
- Niveau d'allumage sonore à 3 m (avertisseur sonore de service) : 80 dB (A)
- Batteries installables : 2x12 V - 2 Ah (voir page 120)
- Installation : encastrée ou en saillie
- Type de protection : contre ouverture du couvercle avec micro-interrupteur
- Bouton de configuration
- Led signalisation

L'unité de back-up auxiliaire présente 2 bornes d'entrée à relier à l'alimentateur 01801 à 29 V c.c. (sortie AUX + -)
Comprend :
- une bobine de couplage entre alimentateur et bus ;
- un avertisseur sonore avec fonction de sirène d'intérieur ;
- le logement batteries.

L'unité de back-up possède 6 bornes de sortie :

- BUS + - : alimentation du bus ;
- CENTR + - : alimentation du module centrale de contrôle 01960 ;
- BATT_EXT + - : connexion avec l'unité auxiliaire porte-batteries 01803 ;
- A: connexion avec l'unité auxiliaire porte-batteries pour la protection contre le sectionnement des fils.

En alimentant l'unité de back-up par la sortie AUX de l'alimentateur 01801 on peut alimenter, outre le BUS, la centrale By-me anti-intrusion portier vidéo et une unité de back-up auxiliaire

- Courant max d'alimentation pour centrale By-me : 150 mA c.c.
- Tension nominale d'alimentation centrale By-me anti-intrusion portier vidéo (Vn) : 29 V ±1 V c.c.
- Tension nominale de sortie pour back-up auxiliaire (Vn) : 27 V ±1 V c.c.
- Courant nominal d'alimentation pour back-up auxiliaire (In) : 150 mA c.c.

Caractéristiques

- Avertisseur sonore incorporé ;
- Émission sonore modulée en fréquence et possibilité de sélection de sons différents à associer aux types d'alarme ;
- Possibilité de sélectionner un avertissement sonore pour le signal des opérations d'activation/désactivation de l'installation (***bip***) ;
- Autoprotection contre le sectionnement des fils ;
- Programmation de durée maximum du signal sonore d'alarme ;
- Contrôle de l'état des batteries et communication dans la centrale ;
- Logement pour 2 batteries de 12 V et 2 Ah avec fonction de back-up (tampon) en cas d'absence de réseau ;
- Avec circuit charge-batterie (batterie-tampon)
- entrée à 29 V c.c. (tension d'alimentation par alimentateur) et sortie à 29 V c.c. (tension du bus) ;

En cours de programmation, il est possible d'associer un son différent à chaque type d'alarme de façon à obtenir une différenciation sonore ; ceci permet de comprendre immédiatement le type d'alarme en cours.
Les signaux d'alarme ont une priorité décroissante selon le tableau suivant :

	Priorité
Tentative ouverture du couvercle	3 (max)
Système équipé d'alarme	2
La sirène ne communique plus avec le reste du système (les fils ont été coupés)	1 min.

La durée de chaque typologie de son peut être sélectionnée sur un intervalle de temps qui va de 5 s à 5 min.



Composants du système

1) Type de son
Le système offre la possibilité de sélectionner 4 types différents de son pour les combiner aux différents types d'alarme :
- ouverture du couvercle (tentative d'intervention sur le dispositif)
- système en alarme (détection intrusion ou tentative d'intervention)
- tentative d'intervention
- watchdog ou sectionnement des fils

Pour activer cette option :
• Depuis le menu **Gest. dispositifs** sélectionner **Paramètres** ;
- avec ▼ et ▲, sélectionner **Back-up** ;
- sélectionner **Ok** ;
- avec ▼ et ▲, sélectionner **Paramètres** ;
- sélectionner **Type son** : 4 chiffres s'affichent associés à un type d'alarme particulier (de gauche à droite) :
  - ***1er chiffre*** ***alarme tamper du système***
  - ***2ème chiffre*** ***intervention sur couvercle***
  - ***3ème chiffre*** ***alarme intrusion***
  - ***4ème chiffre*** ***Watchdog***
- Sélectionner **Mod** et au moyen de ▼ et ▲, attribuer à chaque chiffre une valeur comprise entre 0 et 4 ; la valeur 0 correspond à un son non validé.

Les sons disponibles et les caractéristiques respectives sont indiqués dans le tableau suivant :

Type son	Caractéristiques
0	Non actif
1	Modulation en montée et descente à haute fréquence
2	Modulation en montée à haute fréquence
3	Multitonalité à haute fréquence
4	Bitonalité à haute fréquence

Exemple
En programmant (à partir de la gauche) la séquence 0 1 2 4, on obtient :
- en cas d'alarme tamper dans le système, l'unité de back-up ne produira pas de signal sonore ;
- en cas d'alarme intervention sur le dispositif, l'unité de back-up produira un son haute fréquence avec modulation en montée et en descente ;
- en cas d'alarme intrusion, l'unité de back-up produira un son haute fréquence avec modulation en montée seulement ;
- en cas d'alarme Watchdog, l'unité de back-up produira un son basse fréquence bitonalité.

2) Zone
L’unité de back-up est systématiquement affectée à la zone 31 (paramètre fixe) en phase de configuration, après la pression sur la touche.

3) Durée du son
Le signal d'alarme peut être programmé à une valeur entre 5 s et 5 min par pas de 5 s (valeur par défaut 40 s).

4) Signalisation acoustique activation/désactivation (***bip***)
Cette fonction est programmée sur la centrale (valeur par défaut OFF).

5) Activation de l'alarme Tamper
Cette fonction est programmée par centrale et permet d'activer/désactiver la protection contre l'ouverture du couvercle de l'unité de back-up (valeur par défaut NON).



Composants du système

Batterie unité de back-up

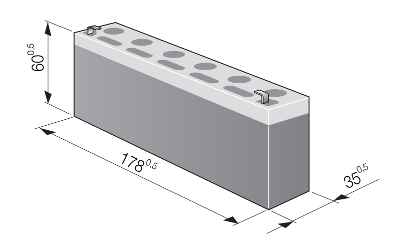
L'installation est alimentée en cas d'absence de réseau électrique à 230 V~, sur deux batteries au plomb de 12 V 2 Ah (non fournies) logées dans le dispositif. Les 2 batteries sont reliées en série pour fournir à la ligne la tension nominale de 24 V.

Caractéristiques techniques

Tension nominale : 12 V

Capacité : 2 Ah

Dimensions maximum de la batterie : voir figure



Bornes de connexion alimentateur

Bornes de connexion bus

Bornes de connexion moniteur 20550

Bornes de connexion à l'unité de back-up auxiliaire 01803...

Antitamper

Bouton de configuration

Led de configuration

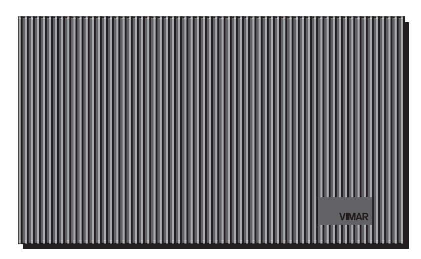
Jumper pour validation antitamper sur unité de back-up auxiliaire (retirer pour activer)



3.5.2 Unité auxiliaire porte-batterie

L’unité auxiliaire porte-batterie contient 2 batteries au plomb (non fournies) reliées en série et chargées par l'alimentateur de back-up principal 01804 ; elles permettent de prolonger l’alimentation de l'installation en cas de black-out.

Fournie dans les versions :
01803.04 : couleur blanc Idea, pour boîtiers encastrés 16895 ou en saillie 16894.B
01803.14 : couleur gris Idea, pour boîtiers encastrés 16895 ou en saillie 16894
01803.01 : couleur blanc Plana, pour boîtiers encastrés 16895 ou en saillie 16894.01
01803.N : couleur next Eikon, pour boîtiers encastrés 16895 ou en saillie 16894.N
01803.SL : couleur silver Plana, pour boîtiers encastrés 16895 ou en saillie 16894.SL



01803.…

Caractéristiques techniques
- Tension nominale d'alimentation (Vn) : 27 ±1 V c.c.
- Courant nominal d'alimentation (In) : 150 mA c.c.
- Courant max de sortie : BUS 320 mA
- Degré de protection : IP30
- Température de fonctionnement : –5 - +45 °C (pour intérieur)
- Batteries installables : 2x12 V - 2 Ah (voir page 120)
- Installation : encastrée ou en saillie
- Type de protection : contre ouverture du couvercle avec micro-interrupteur.

L’unité de back-up auxiliaire présente 3 bornes d'entrée à relier à l’unité de back-up 01804.
Deux bornes servent à la connexion des batteries, la troisième à l’autoprotection contre le sectionnement des fils.

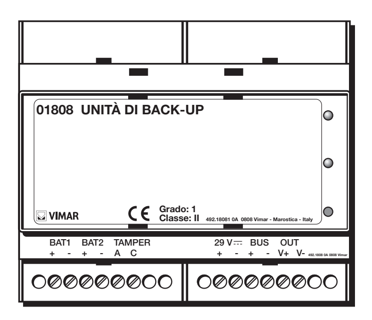
IMPORTANT : L'unité auxiliaire porte-batteries 01803 doit être reliée le plus près possible de l'unité de back-up 01804 ; dans tous les cas, leur distance ne doit jamais être supérieure à 1 m.



Composants du système

3.5.3 Unité de back-up avec bobine de découplage, sortie 800 mA, alimentation 29 V c.c., installation sur rail DIN (60715 TH35), occupe 6 modules de 17,5 mm

L'unité de back-up 01807 peut être utilisée en alternative à l'unité de back-up à encastrer 01804 ; son encombrement est de 6 modules et, dans le cas d'utilisation avec batteries au plomb 12 V 2,2 Ah, elle peut être installée dans le coffret en association avec l'étrier porte-batteries 01809.
Elle est équipée de 2 entrées dédiées pour 4 batteries de 12 V au total (non fournies) et de bornes pour la connexion d'un tamper externe.
L'unité de back-up 01807 doit être alimentée en utilisant la sortie AUX de l'alimentation 01801.



Vue frontale et raccordements.

Tension d'alimentation :
Led de signalisation alarme et variation adresse physique
Bouton de configuration
Entrée batterie 1 (24 V c.c.)
Entrée batterie 2 auxiliaire (24 V c.c.)
Entrée tamper externe
Entrée 29 V de sortie AUX 01801
Bornes pour le raccordement au BUS
Bornes pour le raccordement au module 01960 ou centrales murales

Signalisations des leds :
- led verte en haut à droite : présence tension d'alimentation
- led bicolore en bas à droite :
    - led rouge allumée fixe : configuration et reset
    - led rouge clignotante : alarme tamper ou lorsque le dispositif est alimenté
    - led rouge/verte clignotante : changement adresse automatique

Bornes :
L'unité de back-up 01807 présente 12 bornes :
BAT1 + - : entrée batterie n°1 (12+12 V)
BAT2 + - : entrée batterie n°2 (12+12 V) auxiliaire (à relier lorsque la batterie n°1 ne suffit pas)
TAMPER A C : entrée tamper externe
+29 V + - : entrée alimentation par alimentateur 01801 (sortie AUX).
BUS + - : sortie bus
OUT V+ V- : sortie alimentation pour le module centrale de contrôle 01960 ou centrales murales



Remarque sur la borne TAMPER CA: Si l'on désire protéger le dispositif contre les altérations, il est possible de connecter à ces bornes un interrupteur relié au système d'ouverture du coffret dans lequel se trouve le dispositif. Si le tamper de la centrale est validé, l'alarme sera signalée en cas d'ouverture du contact C-A.
Si non utilisé, il est possible de laisser les deux bornes déconnectées en invalidant le contrôle tamper par la centrale.

REMARQUE : En ce qui concerne les détails d'installation des batteries, voir la feuille d'instructions fournie avec l'étrier porte-batteries 01809.

Caractéristiques techniques
- Absorption maximum sur l'alimentateur en cas de batteries déchargées : environ 200 mA (avec 4 batteries de 12 V ou bien avec 2 batteries de 24 V)
- Tension nominale d'alimentation (Vn) : 29 ±1 V c.c.
- Consommation entrée 29 V : 800 mA
- Tension de sortie : BUS 29 ±1 V c.c.
- Consommation : sortie BUS :

Courant total	800 mA	-
Courant batteries	100 mA (BAT1) + 100 mA (BAT2 si utilisée)	-
Courant sortie OUT (si utilisée)	150 mA	=
Courant sur le bus		

sortie OUT : 150 mA (bornes pour le raccordement au module 01960 ou centrales murales).
sortie batterie1 : 27V CC (maxi. 100 mA batteries complètement déchargées) - pour batterie unité de back-up
sortie batterie2 : 27V CC (maxi. 100 mA batteries complètement déchargées) - pour éventuelle batterie auxiliaire e stand-by : 30 mA.
- Tension nominale d'alimentation centrale de contrôle (Vn) : 29 V ±1 V c.c.
- Degré de protection : IP30
- Température de fonctionnement : -5 - +45 °C (pour intérieur)
- Contrôle de l'état de la batterie et sa communication dans la centrale ;
- Circuit de charge-batterie (batterie tampon)
- Type de PS : A
- Tension batterie basse : 20 V
- Type de SD : 5,6 Ah à 36 h (80%)
- Humidité relative : 30-75%
- Poids : 215 g
- Dimensions : 105,5x90x61 mm

Courant distribuable en fonction du nombre d'unités de back-up et du nombre et de la typologie des batteries de 12 V.

	1 unité de back-up 01807		2 unités de back-up 01807		
Type batterie	2 batteries	4 batteries	6 batteries	8 batteries	Durée
2,2 Ah	120 mA	240 mA	360 mA	480 mA	12 h
2,2 Ah	60 mA	120 mA	180 mA	240 mA	24 h
7 Ah	400 mA	600 mA	1000 mA	1200 mA	12 h
7 Ah	200 mA	400 mA	600 mA	800 mA	24 h



Composants du système

Réglages (programmables sur la centrale)

1) Zone
L'unité de back-up reçoit systématiquement la zone 31 (paramètre fixe) en phase de configuration, après la pression sur la touche.

2) Tamper
Possibilité d'activer ou de désactiver le contrôle de l'entrée tamper (anti-intervention)

Reset du dispositif
En centrale, au moyen du menu spécial, sélectionner “Reset dispositifs” et appuyer sur la touche du dispositif ; la led rouge s'allume.
Maintenir la touche du dispositif jusqu'à l'extinction de la led (environ 8 sec) ; avec cette opération on a :
- l'effacement des groupes ;
- l'introduction des paramètres par défaut ;
- la modification de l'adresse physique du dispositif (dans cette phase, la led clignote verte/rouge).

Important : la distance maximum entre l'unité de back-up et les batteries est égale à 1 m.

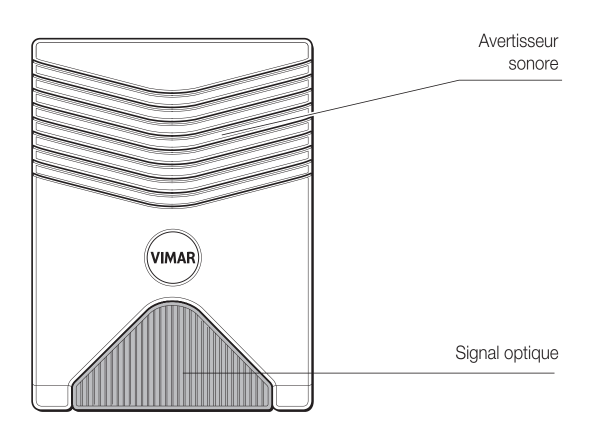
3.6 Sirène externe

Avec conteneur polycarbonate résistant aux conditions atmosphériques les plus dures, la sirène d'extérieur permet le signal sonore audible à distance et optique de toutes les conditions d'alarmes. La sirène est autoalimentée, gérée par microprocesseur et dotée de lampe de signalisation (flash clignotant) incorporée.

ATTENTION : La “zone 31” est réservée aux sirènes, aux unités de back-up et éventuellement aux interfaces contacts ou aux interfaces RF qui sont utilisées pour les applications évoluées (voir le chap.11 de ce manuel). Si une ou plusieurs interfaces contacts ou RF sont configurées en zone 31, il est possible d'activer une signalisation sonore de la sirène extérieure, également à installation désinsérée ou avec n'importe quel partage de l'installation. Cette fonction n'est valable que pour les dispositifs anti-intrusion comme les interfaces contacts 20490-16940-14490, interfaces contacts à 12 V 20491-16941-14491 et interfaces radio 20493-16943-14493.
Par conséquent, en définitive, si un ou plusieurs de ces dispositifs sont configurés en zone 31 et relèvent une alarme, la sirène engendre la signalisation sonore quel que soit l'état de l'installation.

Ce dispositif est fourni en une seule version :

01806: pour installation en saillie.



Caractéristiques techniques
- Tension nominale d'alimentation (Vn) : BUS 27-32 V c.c.
- Degré de protection : IP34
- Température de fonctionnement : -25 - +55 °C (pour extérieur)
- Niveau de pression sonore à 3 m : 103 dB (A)
- Fréquence fondamentale : 1475 Hz
- Batterie maximum installable : 12 V - 2 Ah
- Type d'installation : en saillie
- Bouton de configuration
- Led signalisation

La sirène externe présente 2 bornes de connexion au bus.

Caractéristiques
- Protection supplémentaire avec couvercle en acier tropicalisé ;
- Émission sonore modulée en fréquence et possibilité de sélection de sons différents à associer aux types d'alarme ;
- Trompe exponentielle magnétodynamique à rendement sonore élevé ;
- Protection contre :
  - le sectionnement des fils ;
  - la rupture du filament de la lampe ;
  - l'intervention ;
- dispositif antisabotage contre la lance thermique (dispositif antiflamme) ;
- Programmation de la durée maximum du signal d'alarme ;
- Circuit de test de la batterie avec signal de batterie vide sur centrale et exclusion du clignotant en présence de cette condition ;
- Logement pour batterie au plomb de 12 V et 2 Ah (non fournie) ;
- Absorption durant le chargement de la batterie : 60 mA.

La sirène est en mesure de :
- relever par microswitch l'ouverture du couvercle externe en polycarbonate ou l'arrachage du mur ;
- relever le sectionnement du câble BUS ;
- relever par contact magnétique l'ouverture du couvercle métallique de protection ;
- relever la rupture ou la dépose du clignotant ;
- effectuer l’autoprotection contre la lance thermique (flamme oxhydrique) de façon telle que, si la température du couvercle augmente à plus de 100 °C, l'alarme soit déclenchée ;
- contrôler la présence de la trompe magnétodynamique ;

Tous ces types de protection peuvent être activés ou désactivés par la centrale en phase de programmation.

Composants du système

On peut avoir les cas suivants :
- la batterie est déchargée, le système donne une priorité au son de trompe par rapport à la signalisation fournie par le clignotant ;
- la tension sur le bus est basse quand, en l'absence de tension de ligne, le fonctionnement de tout le système est garanti par les batteries de l'unité de back-up. Dans ce cas, pour économiser l'énergie, on désactive le circuit charge-batterie de la sirène.

Les signaux d'alarme ont une priorité décroissante selon le tableau suivant :

	Priorité
Tentative arrachage du mur ou ouverture du couvercle	5 (max)
Tentative de sabotage avec lance thermique	4
Système équipé d'alarme	3
La sirène ne communique plus avec le reste du système (les fils ont été coupés)	2

1) Cycles de la sirène
Une condition d'alarme provenant des capteurs génère un seul cycle de son d'une durée maximum de 5 minutes, avec un intervalle de 6 minutes entre deux alarmes. Chaque dispositif peut fournir au maximum 2 alarmes jusqu'à un total de 5 alarmes. Les alarmes suivantes ne sont pas signalées, mais sont sauvegardées dans la liste d'évènements et visualisées sur l'afficheur de la centrale.

2) Type de son
Le système offre la possibilité de sélectionner 6 types différents de son pour les combiner aux différents types d'alarme :
- ouverture du couvercle (tentative d'intervention sur le dispositif) ;
- contre lance thermique (antiflamme) ;
- système en alarme (détection intrusion ou tentative d'intervention) ;
- watchdog ou sectionnement des fils.

Pour activer cette option, sélectionner, au moyen de ▼ et ▲, la sirène dans la liste des dispositifs configurés en zone 31 ;
- appuyer sur **Param** ;
- au moyen de ▼ et ▲ sélectionner **Type son**.

Ensuite, 4 lignes seront visualisées sur l'afficheur, chacune desquelles est associée à un chiffre qui correspond à un type de son déterminé :

- son tamper dans le système
- son tamper dans la sirène
- son alarme intrusion
- son alarme watchdog

- Sélectionner **Mod** et au moyen de ▼ et ▲, attribuer à chaque chiffre une valeur comprise entre 0 et 6 ; la valeur 0 correspond à un son non validé.
  Les sons disponibles et les caractéristiques respectives sont indiqués dans le tableau suivant :

Exemple
En programmant (à partir de la gauche) la séquence 2 6 3 0, on obtient :

Type son	Caractéristiques
0	Non actif
1	Modulation en montée et descente à haute fréquence
2	Modulation en montée à haute fréquence
3	Multitonalité à haute fréquence
4	Bitonalité à haute fréquence
5	Modulation en montée et descente à basse fréquence
6	Modulation en montée à basse fréquence

- en cas d'alarme tamper dans le système, la sirène produira le son haute fréquence avec modulation en montée seulement ;
- en cas d'alarme intervention sur le dispositif ou effraction de la lance thermique, la sirène produira un son basse fréquence avec modulation en montée seulement ;
- en cas d'alarme intrusion, la sirène produira un son haute fréquence multitonalité ;
- en cas d'alarme Watchdog, la sirène ne produira aucun son ;

3) Zone
La sirène externe est affectée systématiquement à la zone 31 (paramètre fixe) en phase de configuration, suite à la pression de la touche.

4) Durée du son
Le signal d'alarme peut être programmé à une valeur entre 5 s et 5 min par pas de 5 s (valeur par défaut 30).



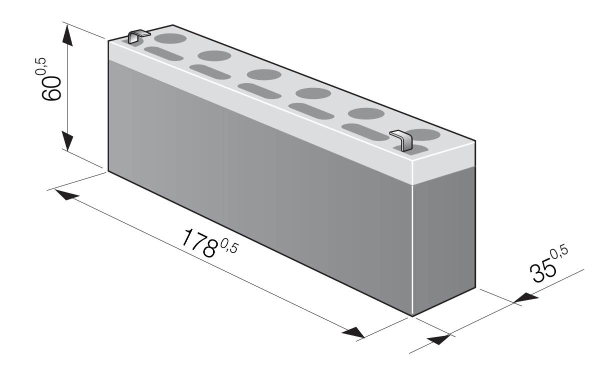
Composants du système

5) Activation des alarmes tamper
La centrale permet d'activer ou désactiver les alarmes tamper disponibles de la centrale :
- signal sonore si le bus reçoit une tension trop basse (**Son tens. basse**) ;
- contrôle de la présence de la trompe (**“Contr. trompe**) ;
- contrôle du filament de la lampe de signalisation (**Filam. brisé**) ;
- état activé/désactivé du tamper antimousse (**“Antimousse”**)
- état activé/désactivé du tamper contre la lance thermique (**“Lance therm.”**)
- état activé/désactivé du tamper contre l'ouverture des couvercles de la sirène (**“Microswitch”**)

Reset du dispositif
En centrale, au moyen du menu spécial, sélectionner “Reset dispositifs” et appuyer sur la touche du dispositif ; la led rouge s'allume.
Maintenir la touche du dispositif jusqu'à l'extinction de la led (environ 8 sec) ; cette opération permet :
- d'effacer les groupes ;
- d'introduire les paramètres par défaut ;
- de modifier l'adresse physique du dispositif (dans cette phase, la led clignote verte/rouge).

Batterie sirène externe
Alimente la sirène en cas d'intervention sur la ligne de connexion avec le reste de l'installation.
Elle doit être présente car, en cas d'alarme, elle fournit l'énergie nécessaire pour développer la puissance sonore prévue et pour l’alimentation du clignotant, même en présence de connexion au bus et de la tension réseau. Elle est maintenue en charge par la ligne de connexion au bus.

Caractéristiques techniques :
Tension nominale : 12 V
Capacité : 2 Ah
Dimensions maximum de la batterie : voir figure

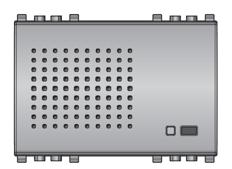


3.7 Sirène interne

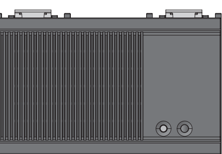
La sirène interne fournit le signal sonore s'entendant à distance de chaque condition d'alarme.
Le dispositif est autoalimenté et utilise 3 batteries AAA NiMh rechargeables.

Fourni dans les versions :
20495 : 3 modules Eikon
16945 : 3 modules Idea
14495 : 3 modules Plana

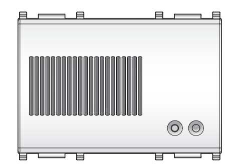
Eikon



Idea



Plana



Caractéristiques techniques

- Tension nominale d'alimentation (Vn) : BUS 20-32 V c.c.
- Degré de protection : IP30
- Température de fonctionnement : -5 ÷ +45 °C (pour intérieur)
- Installation : encastrée ou en saillie (avec boîtier mural 09975..)
- Type de protection : contre ouverture et dépose avec antitamper optique incorporé
- Consommation : 10mA en stand-by
  20mA max avec batteries déchargées
- Niveau d'allumage sonore à 3 m (avertisseur sonore de service) : > 80 dB (A)
- Possibilité de configurer quatre types de sons différents à associer aux différentes signalisations d'alarme
- Signal sonore d'activation, désactivation et partage installation
- Bouton de configuration
- Led signalisation

Signalisations

• led rouge :
  - allumée fixe pendant la configuration ;
  - clignotante lorsque le dispositif est alimenté ou en cas de tentative d'intervention sur le dispositif.

Réglages

1) Type de son

Le système permet de sélectionner 4 types différents de son et la signalisation sonore d'activation/désactivation de l'installation d'alarme. Par défaut, le son de type 4 a été programmé pour toutes les alarmes.

Les alarmes qui peuvent être signalées sont les suivantes :

- alarme tamper du système (intervention) ;
- alarme antitamper optique de la sirène ;
- alarme intrusion ;
- alarme pour watchdog ou coupure des fils.



Composants du système

Pour activer cette option, sélectionner, au moyen de ▼ et ▲, la sirène interne dans la liste des dispositifs configurés en zone 31 :
- appuyer sur **Param** ;
- avec ▼ et ▲, sélectionner le Type son à attribuer à chaque typologie d'alarme
- appuyer sur **Ok** ;

Pour activer cette option, sélectionner, au moyen de ▼ et ▲, la sirène dans la liste des dispositifs configurés en zone 31 ;
- appuyer sur **Param** ;
- avec ▼ et ▲, sélectionner **le Type son.**

4 lignes seront alors visualisées sur l'afficheur, chacune desquelles est associée à un chiffre qui correspond à un type de son déterminé :

- son tamper dans le système

- son tamper sirène

- son alarme intrusion

- son al. Watchdog

- sélectionner **Sélect.** et au moyen des touches ▼ et ▲, attribuer à chaque ligne une valeur comprise entre 0 et 4 ; la valeur 0 correspond au son non validé.

Les sons disponibles et leurs caractéristiques sont indiqués dans le tableau suivant :

Type son	Caractéristiques
0	Non actif
1	Modulation en montée et descente à haute fréquence
2	Modulation en montée à haute fréquence
3	Multitonalité à haute fréquence
4	Bitonalité à haute fréquence

les cycles de sons de la sirène interne sont identiques à ceux déjà précisés pour la sirène externe.

Depuis la centrale, il est en outre possible d'activer/désactiver également la signalisation acoustique qui identifie les variations de l'état de l'installation c'est-à-dire :
- activation totale système : 1 bip
- désactivation totale système : 2 bips
- activation partagée système : 3 bips

2) Durée son : Le signal d'alarme peut être programmé à une valeur entre 5 s et 5 min par pas de 5 s (valeur par défaut 30 s).

3) Sensibilité du dispositif antitamper : (valeur par défaut 0 c'est-à dire désactivée) le niveau de sensibilité du dispositif antitamper peut être réglé sur une valeur comprise entre 0 (désactivée) et 15 (de 1 à 15, plus la valeur choisie est grande plus le niveau de sensibilité obtenu est élevé).

4) Son d'activation : Possibilité de programmer le bip d'activation/désactivation de l'installation

5) Zone : La sirène interne est affectée systématiquement à la zone 31 (paramètre fixe) en phase de configuration, suite à la pression de la touche

Reset du dispositif

En centrale, au moyen du menu spécial, sélectionner “Reset dispositifs” et appuyer sur la touche du dispositif ; la led rouge s'allume.

Maintenir la touche du dispositif jusqu'à l'extinction de la led (environ 8 sec) ; cette opération permet :

- d'effacer les groupes ;
- d'introduire les paramètres par défaut ;
- de modifier l'adresse physique du dispositif (dans cette phase, la led clignote verte/rouge).

Remplacement des batteries

n° 3
AAA HR03 NiMH 1,2 V

IMPORTANT : Utiliser exclusivement des batteries AAA NiMH rechargeables 1,2 V.
N'utiliser en aucun cas des batteries non rechargeables ; ceci pour éviter le risque d'explosion.



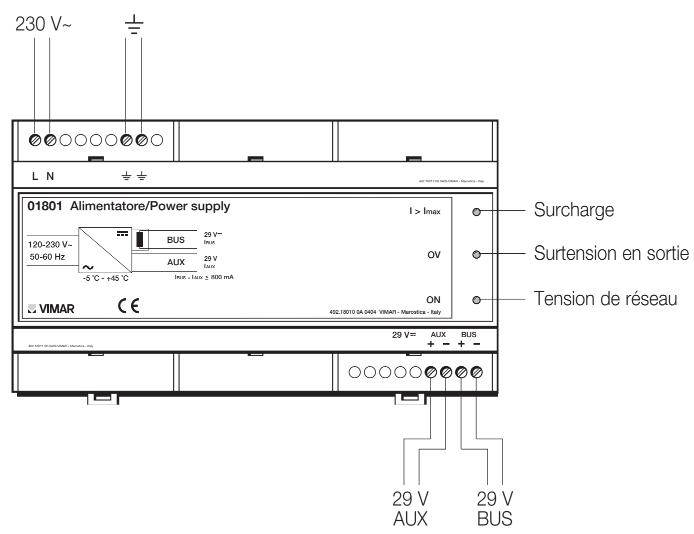
Composants du système

3.8 Alimentateurs

3.8.1 Alimentateur à 120-230 V ~

L'alimentateur 01801 est équipée de bobine de découplage.
Dans chaque ligne, 2 alimentateurs maximum peuvent être installés avec l'unité correspondante de back-up.

Vue frontale et raccordements.



Caractéristiques techniques

- Alimentation : 120-230 V~, 50-60 Hz
- Consommation :
  - 120 V : 440 mA maxi.
  - 230 V : 290 mA maxi.
- Tension de sortie BUS : 29 V avec bobine de découplage
- Tension de sortie AUX : 29 V c.c.
- Courant maxi. total en sortie : 800 mA
- Température de fonctionnement : -5 °C - +45 °C (pour intérieur)
- 9 modules de 17,5 mm

Branchements en sortie

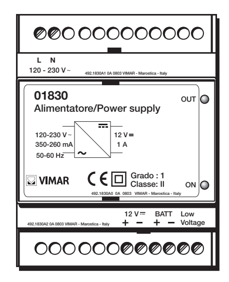
- AUX + - : si le système anti-intrusion est présent, la sortie alimente l'unité de back-up 01804 alors que si seul le système d'automation est présent, la sortie alimente les bornes V+ et V- du module centrale de contrôle 01960.
- BUS + - : si le système anti-intrusion est présent, la sortie reste inutilisée alors que si seul le système d'automation est présent, la sortie alimente les bornes BUS + - du module centrale de contrôle 01960.



3.8.2 Alimentateur à 12 V

L'alimentateur 01830 est utilisée dans toutes les installations comportant des dispositifs alimentés sur 12 V par batterie tampon (détecteurs, barrières infrarouges etc.).

Vue frontale et raccordements



Caractéristiques techniques
- Alimentation : 120-230 V~ 50-60 Hz
- Consommation : max 350 mA
- Courant de charge de la batterie : max 220 mA
- Tension de sortie : 12 V c.c. (± 15%)
- Charge maxi. en sortie : 1 A
- Contact en sortie : NC, 28 V c.c. 100 mA max
• Tension d'ouverture contact NF (signal “batterie basse”) : 11,5 V (± 5%)
• Temps de recharge des batteries : maximum 72 h
• Batteries à utiliser :
- avec charge de 1 A, batterie au plomb de 14 Ah 12 V
- avec charge de 0,5 A, batterie au plomb de 7,2 Ah 12 V
• Température de fonctionnement : -5 °C - +45 °C (pour intérieur)
• Installation : sur guide EN 50022 (4 modules de 17,5 mm).

Bornes
L N: bornes d'alimentation 120 - 230 V~
12 V : bornes de sortie pour alimentation dispositifs à 12 V
BATT + - : bornes d'entrée pour la connexion de la batterie
“Low Voltage” : bornes pour la signalisation de “batterie basse” (par contact NF)

Remarques : en phase d'installation, prévoir une déconnexion en amont de l'alimentateur.

Lorsque les leds ne s'allument pas, déconnecter l'alimentateur du réseau, contrôler le courant en sortie sur la charge et attendre 5 minutes avant d'alimenter à nouveau le dispositif.

Pour plus de détails, voir la feuille d'instructions fournie avec l'alimentateur 01830.



Composants du système

3.9 Interfaces contacts

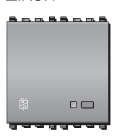
3.9.1 Interface contacts

L'interface contacts est le dispositif utilisé pour relier au système anti-intrusion les contacts magnétiques d'alarme normalement fermés, contacts électromécaniques à câble pour la protection des stores et volets et les capteurs sismiques antichoc pour la protection de vitrines ou vitres. En outre, si à l'entrée on relie un détecteur (détecteur gaz etc.), il est possible de l'utiliser pour générer une alarme technique.

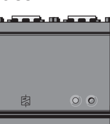
Fournie dans les versions :

20488 : 2 modules Eikon
16938 : 2 modules Idea
14488 : 2 modules Plana

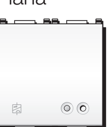
Eikon



Idea



Plana



Caractéristiques techniques

- Tension nominale d'alimentation (Vn) : BUS 20-32 V c.c.
- Degré de protection : IP30
- Température de fonctionnement : -5 ÷ +45 °C (pour intérieur)
- Installation : encastrée ou en saillie (avec boîtier mural 09975…)
- Type de protection : contre ouverture et dépose avec antitamper optique incorporé
- Consommation : 5 mA
- Possibilité de programmer le retard d'activation de l'interface
- Possibilité de programmer la sensibilité de l'interface pour stores et système antitamper
- Possibilité de programmer la zone d'appartenance via la centrale
- Bouton de configuration
- Led signalisation

L'interface contacts présente :
- 2 bornes de connexion au bus (+ et -)
- une borne de sortie commune (C)
- 4 bornes d'entrée pour contacts NF : le fil de continuité tamper (A), contacts électromécaniques à câble (S), contacts magnétiques (M), alarmes techniques (T).

Caractéristiques :

- révèle l'ouverture de contacts magnétiques NF, le sectionnement de la ligne des contacts magnétiques et du fil de continuité antitamper, le mouvement de volets roulants ou l'ouverture d'autres contacts NF (alarme technique). Pour révéler le court-circuit sur la ligne des contacts, il est nécessaire de relier à l'avance une résistance de 15 kO en série avec la ligne (voir figure page 136).
- Permet d'activer le signal d'alarme anti-panique sonore (voir par. 11.6) ou silencieux (voir par. 11.2).



Signalisations :

- led rouge pour signalisation en phase de configuration et alarme :
  - allumée fixe pendant la configuration/reset ;
  - clignotante pour détection ouverture contacts ou tentative d'effraction du dispositif ;
    La led continue de clignoter tant que l'alarme qui l'a générée n'est pas effacée ou le système activé de nouveau ; il ne suffit pas de débrancher l'installation pour couper l'alarme.
- led verte clignotante pour signalisations de :
  - alarme relevée installation désactivée ;
  - alarme relevée dispositif non configuré ;
  - alarme relevée en phase de WalkTest ;

En cours de WalkTest, le dispositif relève quel contact est ouvert, le signale à la centrale et l'indique par un clignotement de la led verte.
Le dispositif permet la sélection du retard d'activation. Ainsi l'utilisateur peut entrer et/ou sortir d'une pièce sans que le système entre immédiatement en état d'alarme.
L'application la plus commune de cette fonction consiste à insérer l'installation à l'intérieur de la maison et, ensuite, sortir en ouvrant le contact magnétique placé sur la porte d'entrée sans que l'installation ne génère d'alarme.

Si, à l'insertion de l'installation, on a un contact magnétique resté accidentellement ouvert (par exemple une fenêtre) dans une zone non exclue de l'activation, le système anti-intrusion ne sera pas inséré ; la led de l'interface contacts deviendra rouge clignotante et la centrale visualisera la zone d'appartenance de ce contact. Pour pouvoir insérer l'installation, il faudra fermer le contact ou bien exclure de l'insertion la zone d'appartenance de ce dernier (voir par. 9.2).

En cas de contact ouvert et d'installation insérée avec un retard d'activation introduit sur l'interface contacts (par exemple pour permettre à l'utilisateur de sortir de la maison), à la fin du temps introduit, le système s'active et signale immédiatement l'alarme.

Programmations (programmables sur la centrale)

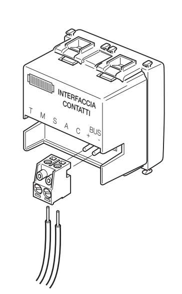
1) Retard d'activation : (valeur par défaut 0) la valeur du temps de retard peut être programmée entre 0 s et 62 s par pas de 1 s (la valeur 0 s = instantanée).
2) Zone : la zone (de 1 à 30) est programmée sur la centrale en sélectionnant dans le menu correspondant le numéro de la zone choisie. L'interface contacts peut être configurée dans la zone 31 si l'on a l'exigence de valider la fonction d'alarme anti-panique.

3) Seuil volets : (valeur par défaut 31) le degré de sensibilité du contrôle sur les volets roulants, dédié exclusivement au contact électromécanique à câbles, peut être réglé en imposant une valeur comprise entre 0 et 31 avec contrôle ou pas de tentative de mettre le fil en court-circuit (cc).
   L'utilité de ce paramètre consiste à prévenir l'activation de fausses alarmes.
   Le signal d'alarme est engendré seulement si le nombre d'impulsions générées par le contact dépasse le seuil programmé.
   En programmant la valeur à 0, le signal d'alarme est instantané.
4) Seuil contacts : (valeur par défaut 3) cette valeur permet de sélectionner la rapidité d'intervention en cas d'ouverture du contact magnétique. En programmant la valeur 0 ou 1 (1=moins rapide), le dispositif effectue le contrôle de la résistance de la ligne des contacts magnétiques et celui du fil de continuité antitamper. Dans ce cas il est nécessaire d'utiliser une paire torsadée pour chaque ligne. Si l'on dispose de câbles à couples torsadés ou si l'on ne désire pas contrôler la résistance des lignes, le seuil doit être programmé à 2 ou 3, selon

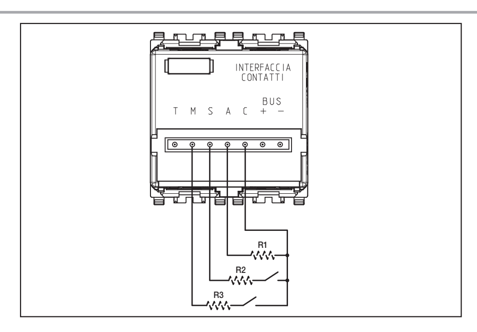


Composants du système

Vue AR du module d'interface contacts :



Légende :
+, **-** : Connexion au BUS
C: Sortie commune
A: Entrée du fil de continuité du contact magnétique
S: Entrée volets roulants
M: Entrée contact magnétique
T: Entrée alarme technique



Résistances pointillées : R = 15 kΩ

R2 : résistance obligatoire si la valeur du paramètre seuil volets est comprise entre 0 (cc) et 31(cc)

R1 et R3 : résistances obligatoires si la valeur du paramètre seuil contacts est 0 ou 1.

IMPORTANT !
Lors de la connexion, court-circuiter la borne C avec les entrées A et M en cas de non utilisation.

Attention : Lors du branchement de contacts magnétiques, de contacts volets et détecteurs pour alarmes techniques, la longueur maximum du câble ne doit pas dépasser 10 m et on ne peut pas relier plus de 2 contacts par volets sur la même interface. Si l'on utilise les bornes M ou S, laisser la borne T déconnectée.

5) Signal Accès : (valeur par défaut NON) utilisé pour fonctions évoluées (voir par. 11.2).

6)Signal alarme technique : (valeur par défaut NON) utilisé pour fonctions évoluées (voir par. 11.2).

7) Sensibilité du dispositif antitamper : (valeur par défaut 0 c'est-à dire désactivée) le niveau de sensibilité du dispositif antitamper peut être réglé sur une valeur comprise entre 0 (désactivée) et 15 (de 1 à 15, plus la valeur choisie est grande et plus le niveau de sensibilité obtenu est élevé). Si l'on utilise la borne S, laisser la borne T déconnectée et relier par pontet M - A - C.

3.9.2 Interface contacts 2 entrées

Le dispositif est utilisé pour relier au système anti-intrusion les contacts magnétiques d'alarme normalement fermés, contacts électromécaniques à câble pour la protection des stores et volets et les capteurs sismiques antichoc pour la protection de vitrines ou vitres. En outre, si à l'entrée on relie un détecteur (détecteur gaz etc.), il est possible de l'utiliser pour générer une alarme technique. L'interface à 2 entrées permet la connexion indépendante de deux contacts ou d'une série de contacts.

Fournie dans les versions :
20490.1 : 2 modules Eikon
19490.1 : 2 modules Arké
16940.1 : 2 modules Idea
14490.1 : 2 modules Plana

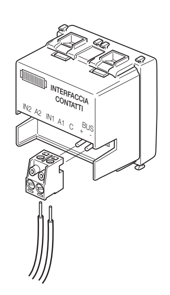
Chaque entrée représente un bloc fonctionnel.
Les 2 blocs fonctionnels sont configurables sur 2 groupes distincts, aussi bien en application SAI qu'en automatisation ; il est ainsi possible de différencier l'insertion des deux contacts en agissant correctement sur les partages. Ces mêmes contacts pourront être décalés séparément.
Les 2 blocs fonctionnels peuvent commander 2 relais distincts configurés sur les groupes associés à l'interface.



Caractéristiques techniques

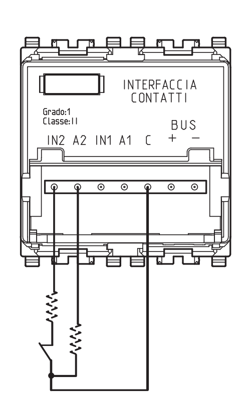
- Tension nominale d'alimentation (Vn) : BUS 20-32 V c.c.
- Degré de protection : IP30
- Température de fonctionnement : -5 ÷ +45 °C (pour intérieur)
- Installation : encastrée ou en saillie (avec boîtier mural 09975…)
- Type de protection : contre ouverture et dépose avec antitamper optique incorporé
- Consommation : 15 mA
- nbre entrées : 2
- Possibilité de programmer le retard d'activation de l'interface
- Possibilité de programmer la sensibilité de l'interface pour stores et système antitamper
- Possibilité de programmer la zone d'appartenance via la centrale
- Bouton de configuration
- Led signalisation

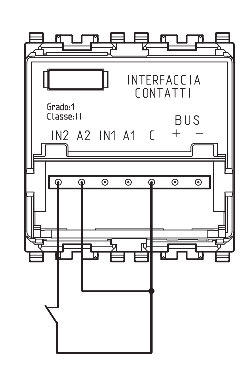
Vue AR du module d'interface contacts :



Légende :
+, **-** : Connexion au BUS
C = sortie commune
A1 = entrée du fil de continuité
IN1 = entrée configurable comme :
- entrée pour les contacts pour volets roulants
- entrée pour les contacts magnétiques
- entrée pour alarme technique

A2 = entrée pour fil de continuité
IN2 = entrée configurable comme :
- entrée pour les contacts pour volets roulants
- entrée pour les contacts magnétiques
- entrée pour alarme technique





R : Résistance en option pour le contrôle du court-circuit sur le fil
Figure 1 : seule l'entrée 2 a été reliée.



Composants du système

Note : La longueur maximum des câbles pour la connexion des contacts avec l'interface ne doit pas dépasser les 30 m.

L'interface contacts présente :
- 2 bornes de connexion au bus (+ et -)
- une borne de sortie commune (C)
- 2 bornes d'entrée programmables pour contacts électromécaniques à câble (S), contacts magnétiques (M), alarmes techniques (T).
- 2 bornes pour le fil de continuité tamper (A),

Caractéristiques :
• révèle l'ouverture de contacts magnétiques NF, le sectionnement de la ligne des contacts magnétiques et du fil de continuité antitamper, le mouvement des stores ou l'ouverture des autres contacts NF (alarme technique). Pour révéler le court-circuit sur la ligne des contacts, il est nécessaire de relier à l'avance une résistance de 15 kO en série avec la ligne (voir figure page 137).
• Permet d'activer la signalisation d'alarme anti-panique sonore (voir par. 11.6) ou silencieuse (voir par. 11.2).

Signalisations :
• led rouge pour signalisation en phase de configuration et alarme :
- allumée fixe pendant la phase de configuration et reset ;
- clignotante pour détection ouverture contacts ou tentative d'effraction du dispositif ;
  La led continue de clignoter tant que l'alarme qui l'a générée n'est pas effacée ou le système activé de nouveau ; il ne suffit pas de débrancher l'installation pour couper l'alarme.
- clignotante lorsque le dispositif est alimenté.
• led verte clignotante pour signalisations de :
- alarme relevée installation désactivée ;
- alarme relevée dispositif non configuré ;
- alarme relevée en phase de WalkTest ;

La configuration des deux entrées est effectuée de la manière suivante :
- en appuyant sur le bouton de configuration, la led clignote de couleur orange ;
- en laissant passer 3 s, la configuration de l'entrée 1 commencera et la led s'allumera rouge ;
- au contraire, si l'on appuie sur le bouton de configuration avant que les 3 s se soient écoulées, la led clignote plus rapidement et la configuration de l'entrée 2 commence.

En cours de WalkTest, le dispositif relève quel contact est ouvert, le signale à la centrale et l'indique par un clignotement de la led verte.
Le dispositif permet la sélection du retard d'activation ; ainsi l'utilisateur peut entrer et/ou sortir d'une pièce sans que le système signale immédiatement l'état d'alarme. L'application la plus commune de cette fonction consiste à insérer l'installation à l'intérieur de la maison et, ensuite, sortir en ouvrant le contact magnétique placé sur la porte d'entrée sans que l'installation ne génère d'alarme.
Exemple : Retard programmé à 30 s.
En activant l'installation, on a 30 s pour sortir et 30 s pour rentrer (pour un total de 60 s) ; si l'on rentre après les 60 s et donc à système enclenché, on a à disposition 30 s pour désactiver le système avant que ce dernier ne signale l'alarme.
Si, à l'insertion de l'installation, on a un contact magnétique resté accidentellement ouvert (par exemple une fenêtre) dans une zone non exclue de l'activation, le système anti-intrusion ne sera pas inséré ; la led de l'interface contacts deviendra rouge clignotante et la centrale visualisera la zone d'appartenance de ce contact. Pour pouvoir insérer l'installation, il faudra fermer le contact ou bien exclure de l'insertion la zone d'appartenance de ce dernier (voir par. 9.2).
En cas de contact ouvert et l'installation est insérée avec un retard d'activation introduit sur l'interface contacts (par exemple pour permettre à l'utilisateur de sortir de la maison), à la fin du temps introduit, le système s'active et signale immédiatement l'alarme.



Fonctionnement des messages aux actionneurs
Si la fonction de “contacts magnétiques” est validée depuis centrale, à l'ouverture du contact l'interface envoie un message de ON à un actionneur éventuellement présent dans la même zone et le fait commuter.
Si la fonction de “alarme technique” est validée depuis centrale, à l'ouverture du contact associé à l'alarme technique l'interface envoie un message de ON à un actionneur éventuellement présent dans la même zone et le fait commuter. Lorsque le contact est refermé, le message de OFF est expédié.
Les messages de mise en place sont envoyés uniquement si les programmations ***Ouvrir si Actif*** ou ***Ouvrir si standby*** sont actives.
IMPORTANT : Si les programmations des entrées 1 et 2 sont différentes, les messages de mise en place seront envoyés uniquement par l'entrée programmée comme entrée technique. Si une entrée est sélectionnée comme entrée Volets roulants, il n'est pas possible d'envoyer des messages de mise en place.
Programmations (programmables sur la centrale)

1) Retard d'activation : (valeur par défaut 0) la valeur du temps de retard peut être programmée entre 0 s et 62 s par pas de 1 s (la valeur 0 s = immédiat).
2) Zone : la zone (de 1 à 30) est programmée sur la centrale en sélectionnant dans le menu correspondant le numéro de la zone choisie. L’interface contacts peut être configurée dans la zone 31 si l'on a l'exigence de valider la fonction d'alarme anti-panique.
3) Seuil volets : (valeur par défaut 31) le degré de sensibilité du contrôle sur les enroulements, dédié exclusivement au contact électromécanique à câbles, peut être réglé en imposant une valeur comprise entre 0 et 31 avec ou non contrôle de la tentative de mettre le fil en court-circuit (cc).
L’utilité de ce paramètre consiste à prévenir l’activation de fausses alarmes.
Le signal d'alarme est généré seulement si le nombre d'impulsions générées par le contact dépasse le seuil programmé. En programmant la valeur à 0, le signal d'alarme est instantané.
4) Seuil contacts : (valeur par défaut 3) cette valeur permet de sélectionner la rapidité d'intervention en cas d'ouverture du contact magnétique. En programmant la valeur 0 ou 1 (1=moins rapide), le dispositif effectue le contrôle de la résistance de la ligne des contacts magnétiques et celui du fil de continuité antitamper. Dans ce cas il est nécessaire d'utiliser une paire torsadée pour chaque ligne. Si l'on dispose de câbles à couples torsadés ou si l'on ne désire pas contrôler la résistance des lignes, le seuil doit être programmé à 2 ou 3, selon la rapidité de l'intervention requise (3= moins rapide).
5) Programmation Entrée 1 : L'entrée est programmable pour contacts électromécaniques à câble pour volets (S) ou pour contacts magnétiques (M) ou pour alarmes techniques (T) ou désactivées. La sélection par défaut est : pour contacts magnétiques (M).
6) Programmation Entrée 2 : L'entrée est programmable pour contacts électromécaniques à câble (S) ou pour contacts magnétiques (M) ou pour alarmes techniques (T) ou désactivées. La sélection par défaut est : pour contacts magnétiques (M).
7) Ouvrir si Actif : (valeur par défaut OFF). Cette valeur permet de décider si le dispositif doit activer un actionneur placé dans la même zone que le dispositif lorsqu'une entrée voit un contact ouvert et le système est activé.
8) Ouvrir si standby : (valeur par défaut OFF). Cette valeur permet de décider si le dispositif doit activer un actionneur placé dans la même zone que le dispositif lorsqu'une entrée voit un contact ouvert et le système est désactivé.

Programmation des types de contact à attribuer aux entrées (programmables par la centrale uniquement pour l'application Automations)
1) Type de contact pour l'entrée 1 :
Lorsque le message d'activation de l'actionneur (ON ou OFF) est envoyé, il est possible de sélectionner :
- sortie normale (on contact ouvert off contact fermé)
- sortie inversée (off contact ouvert on contact fermé)
- toggle sur le front de montée (on /off alternativement chaque fois le contact se ferme)
- toggle sur le front de descente (on /off alternativement chaque fois le contact s'ouvre)



Composants du système

2) Type de contact pour l'entrée 2

Lorsque le message d'activation de l'actionneur (ON ou OFF) est envoyé, il est possible de sélectionner :

- sortie normale (on contact ouvert off contact fermé)
- sortie inversée (off contact ouvert on contact fermé)
- toggle sur le front de montée (on /off alternativement chaque fois le contact se ferme)
- toggle sur le front de descente (on /off alternativement chaque fois le contact s'ouvre)

Note. L'interface contacts à 2 contacts peut être configurée tant en application SAI (anti-intrusion) qu'en application Automation.

Si le dispositif doit être utilisé dans les deux applications (SAI et Automation), il est nécessaire que l'interface soit tout d'abord configurée dans la SAI puis dans l'Automation ; Le groupe automations doit ensuite être ajouté au Routeur au moyen du menu *Gestion Routeur*.

Ne pas oublier que, si une entrée est sélectionnée en SAI comme entrée volets roulants, il n'est pas possible d'envoyer de messages de ON ou OFF à un actionneur éventuellement présent dans l'application Automation.

Interface 20490, 16940, 14490 et interface 20488, 16938, 14488.

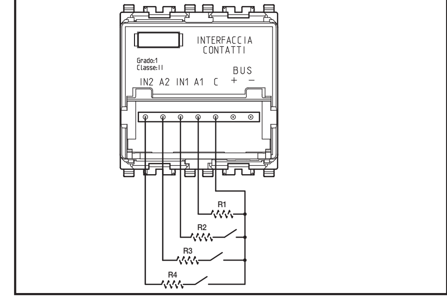
Le dispositif peut remplacer complètement les interfaces contacts 20488 - 16938 - 14488.

Si l'interface 20490, 16940, 14490 n'est pas reconnue par la centrale car elle n'est pas prédisposée (par exemple centrales avec versions firmware non mises à jours etc.), cette dernière reconnaîtra le dispositif comme une interface 20488, 16938, 14488.

Automatiquement, durant la phase de programmation, le dispositif modifiera la configuration des entrées en "transformant" l'interface à 2 entrées 20490,16940, 14490 en une interface 20488, 16938, 14488 ; les dénominations (et donc l'emploi) de chacune des sept bornes de l'interface à 2 entrées seront également "transformées" de façon spéculaire en celles de l'interface contacts traditionnelle comme illustré dans la figure ci-dessous.

Légende :
+, **-** : Connexion au BUS
C: Sortie commune
A: Entrée du fil de continuité du contact magnétique
I: Entrée programmable comme :
- **S**: Entrée volets roulants
- **M**: Entrée contact magnétique
- **T**: Entrée alarme technique

R: résistances en option pour le contrôle du court-circuit sur le fil.



Résistances pointillées : R = 15 kΩ
R2: résistance obligatoire si la valeur du paramètre seuil volets est comprise entre 0 (cc) et 31(cc)
R1 et R3: résistances obligatoires si la valeur du paramètre seuil contacts est 0 ou 1

Reset du dispositif

En centrale, au moyen du menu spécial, sélectionner "Reset dispositifs" et appuyer sur la touche du dispositif ; la led rouge s'allume.

maintenir la touche du dispositif jusqu'à l'extinction de la led (environ 8 sec) ; cette opération permet :

- d'effacer les groupes ;
- d'introduire les paramètres par défaut ;
- de modifier l'adresse physique du dispositif (dans cette phase, la led clignote verte/rouge).



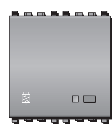
3.9.3 Interface contacts à 12 V

L'interface contacts est le dispositif utilisé pour relier au système anti-intrusion les contacts magnétiques d'alarme normalement fermés, contacts électromécaniques à câble pour la protection des volets roulants et les capteurs sismiques antichoc pour la protection de vitrines ou vitres. En outre, si à l'entrée on relie un détecteur (détecteur gaz etc.), il est possible de l'utiliser pour générer une alarme technique. L'interface à 12 V permet la connexion directe avec tous les types de capteurs qui doivent être alimentés.

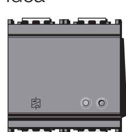
Fournie dans les versions :

20491 : 2 modules Eikon
16941 : 2 modules Idea
14491 : 2 modules Plana

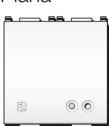




Idea



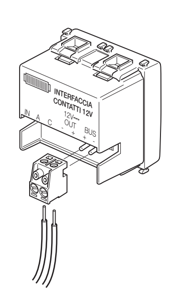
Plana



Caractéristiques techniques

- Tension nominale d'alimentation (Vn) : BUS 20-32 V c.c.
- Degré de protection : IP30
- Température de fonctionnement : -5 ÷ +45 °C (pour intérieur)
- Installation : encastrée ou en saillie (avec boîtier mural 09975…)
- Type de protection : contre ouverture et dépose avec antitamper optique incorporé
- Consommation : 15 mA + absorption de la sortie à 12V si reliée
- Sortie : 12 V cc - 10% (protection contre le court-circuit) 10 mA.
- Possibilité de programmer le retard d'activation de l'interface
- Possibilité de programmer la sensibilité de l'interface pour stores et système antitamper
- Possibilité de programmer la zone d'appartenance via la centrale
- Bouton de configuration
- Led signalisation

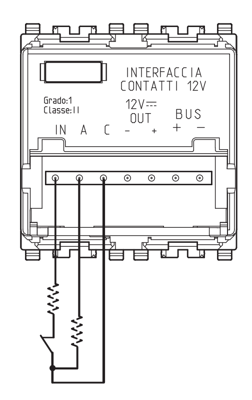
Vue AR du module d'interface contacts :

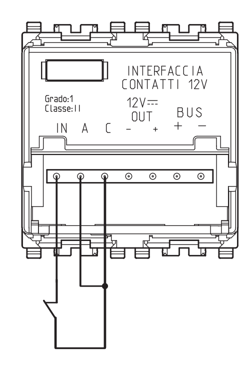


Légende :
+, **-** : Connexion au BUS
+ -: sortie alimentation 12V
C: Sortie commune
A: Entrée du fil de continuité du contact magnétique
IN: Entrée programmable comme :
- **S**: Entrée volets roulants
- **M**: Entrée contact magnétique
- **T**: Entrée alarme technique



Composants du système





Note : La longueur maximum des câbles pour la connexion des contacts avec l'interface ne doit pas dépasser les 30 m.

L'interface contacts présente :

- 2 bornes de connexion au bus (+ et -)
- une borne de sortie commune (C)
- 1 borne d'entrée programmable pour contacts électromécaniques à câble (S), contacts magnétiques (M), alarmes techniques (T).
- 1 borne pour le fil de continuité tamper (A),
- 2 bornes pour la sortie à 12 V pour la connexion des capteurs

Caractéristiques :

• révèle l'ouverture de contacts magnétiques NF, le sectionnement de la ligne des contacts magnétiques et du fil de continuité antitamper, le mouvement des stores ou l'ouverture des autres contacts NF (alarme technique). Pour révéler le court-circuit sur la ligne des contacts, il est nécessaire de relier à l'avance une résistance de 15 kO en série avec la ligne (voir fig. ci-dessus).

• Permet d'activer la signalisation d'alarme anti-panique sonore (voir par. 11.6) ou silencieuse (voir par. 11.2).

Signalisations :

• led rouge pour signalisation en phase de configuration et alarme :

- allumée fixe pendant la phase de configuration et reset ;
- clignotante pour détection ouverture contacts ou tentative d'effraction du dispositif ; La led continue de clignoter tant que l'alarme qui l'a générée n'est pas effacée ou le système activé de nouveau ; il ne suffit pas de débrancher l'installation pour couper l'alarme.

• led verte clignotante pour signalisations de :

- alarme relevée installation désactivée ;
- alarme relevée dispositif non configuré ;
- alarme relevée en phase de WalkTest ;

En cours de WalkTest, le dispositif relève quel contact est ouvert, le signale à la centrale et l'indique par un clignotement de la led verte.

Le dispositif permet la sélection du retard d'activation ; ainsi l'utilisateur peut entrer et/ou sortir d'une pièce sans que le système signale immédiatement l'état d'alarme. L'application la plus commune de cette fonction consiste à insérer l'installation à l'intérieur de la maison et, ensuite, sortir en ouvrant le contact magnétique placé sur la porte d'entrée sans que l'installation ne génère d'alarme.



Exemple : Retard programmé à 30 s.

En activant l'installation, on a 30 s pour sortir et 30 s pour rentrer (pour un total de 60 s) ; si l'on rentre après les 60 s et donc à système enclenché, on a à disposition 30 s pour désactiver le système avant que ce dernier ne signale l'alarme.
Si, à l'insertion de l'installation, on a un contact magnétique resté accidentellement ouvert (par exemple une fenêtre) dans une zone non exclue de l'activation, le système anti-intrusion ne sera pas inséré ; la led de l'interface contacts deviendra rouge clignotante et la centrale visualisera la zone d'appartenance de ce contact. Pour pouvoir insérer l'installation, il faudra fermer le contact ou bien exclure de l'insertion la zone d'appartenance de ce dernier (voir par. 9.2).
En cas de contact ouvert et l'installation est insérée avec un retard d'activation introduit sur l'interface contacts (par exemple pour permettre à l'utilisateur de sortir de la maison), à la fin du temps introduit, le système s'active et signale immédiatement l'alarme.

Fonctionnement des messages aux actionneurs
Si la fonction de “contacts magnétiques” est validée depuis centrale, à l'ouverture du contact l'interface envoie un message de ON à un actionneur éventuellement présent dans la même zone et le fait commuter.

Si la fonction d'“alarme technique” est validée depuis centrale, à l'ouverture du contact associé à l'alarme technique l'interface envoie un message de ON à un actionneur éventuellement présent dans la même zone et le fait commuter. Lorsque le contact est refermé, le message de OFF est expédié.
Les messages de mise en place sont envoyés uniquement si les programmations ***Ouvrir si Actif*** ou ***Ouvrir si standby*** sont également actives.

Programmations (programmables sur la centrale)

1) Retard d'activation : (valeur par défaut 0) la valeur du temps de retard peut être programmée entre 0 s et 62 s par pas de 1 s (la valeur 0 s = immédiat).

2) Zone : la zone (de 1 à 30) est programmée sur la centrale en sélectionnant dans le menu correspondant le numéro de la zone choisie. L’interface contacts peut être configurée dans la zone 31 si l'on a l'exigence de valider la fonction d'alarme anti-panique.
3) Seuil volets : (valeur par défaut 31) le degré de sensibilité du contrôle sur les enroulements, dédié exclusivement pour le contact électromécanique à câbles, peut être réglé en imposant une valeur comprise entre 0 et 31 avec contrôle ou pas de tentative de mettre en court-circuit le fil (cc).
L’utilité de ce paramètre consiste à prévenir l’activation de fausses alarmes.
Le signal d'alarme est généré seulement si le nombre d'impulsions générées par le contact dépasse le seuil programmé. En programmant la valeur à 0, le signal d'alarme est instantané.
4) Seuil contacts : (valeur par défaut 3) cette valeur permet de sélectionner la rapidité d'intervention en cas d'ouverture du contact magnétique. En programmant la valeur 0 ou 1 (1=moins rapide), le dispositif effectue le contrôle de la résistance de la ligne des contacts magnétiques et celui du fil de continuité antitamper. Dans ce cas il est nécessaire d'utiliser une paire torsadée pour chaque ligne. Si l'on dispose de câbles à couples torsadés ou si l'on ne désire pas contrôler la résistance des lignes, le seuil doit être programmé à 2 ou 3, selon la rapidité de l'intervention requise (3= moins rapide).
5) Programmation Entrée : L'entrée est programmable pour contacts électromécaniques à câble (S) ou pour contacts magnétiques (M) ou pour alarmes techniques (T) ou désactivées. La sélection par défaut est : pour contacts magnétiques (M).

6) Ouvrir si Actif : (valeur par défaut OFF). Cette valeur permet de décider si le dispositif doit activer un actionneur placé dans la même zone que le dispositif lorsqu'une entrée voit un contact ouvert et le système est activé
7) Ouvrir si standby : (valeur par défaut OFF). Cette valeur permet de décider si le dispositif doit activer un actionneur placé dans la même zone que le dispositif lorsqu'une entrée voit un contact ouvert et le système est désactivé.



Composants du système

Programmation des types de contact à attribuer à l'entrée (programmables par la centrale uniquement pour l'application automations)

Type de contact pour l'entrée :
Lorsque le message d'activation de l'actionneur (ON ou OFF) est envoyé, il est possible de sélectionner :

- sortie normale (on contact ouvert off contact fermé)
- sortie inversée (off contact ouvert on contact fermé)
- toggle sur le front de montée (on /off alternativement chaque fois le contact se ferme)
- toggle sur le front de descente (on /off alternativement chaque fois le contact s'ouvre)

Note. L'interface contacts à 12 V peut être configurée tant en application SAI (anti-intrusion) qu'en application Automation.
Si le dispositif doit être utilisé dans les deux applications (SAI et Automation), il est nécessaire que l'interface soit tout d'abord configurée dans la SAI puis dans l'automation. Le groupe automations doit ensuite être ajouté au Routeur au moyen du menu Gestion Routeur.
Ne pas oublier que, si une entrée est sélectionnée en SAI, par exemple comme entrée volets roulants, il n'est pas possible d'envoyer de messages de ON ou OFF à un actionneur éventuellement présent dans l'application Automation.

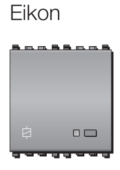
Reset du dispositif
En centrale, au moyen du menu spécial, sélectionner "Reset dispositifs" et appuyer sur la touche du dispositif ; la led rouge s'allume.
Maintenir la touche du dispositif jusqu'à l'extinction de la led (environ 8 sec) ; cette opération permet :
- d'effacer les groupes ;
- d'introduire les paramètres par défaut ;
- de modifier l'adresse physique du dispositif (dans cette phase, la led clignote verte/rouge).

3.10 Actionneur à relais

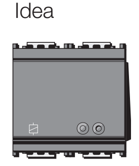
L'actionneur est un dispositif en mesure d'effectuer, grâce aux contacts propres dont il est équipé, la répétition de la signalisation de différentes typologies d'alarmes en fonction de la configuration effectuée. Peut être utilisé pour activer un combiné téléphonique, la répétition de l'état de l'installation (activé, désactivé, en alarme etc.), la commande de signal optique et/ou acoustique (en applications évoluées) etc.

Fourni dans les versions :
20489 : 2 modules Eikon
16939 : 2 modules Idea
14489 : 2 modules Plana

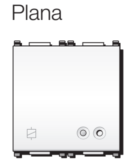
Eikon



Idea



Plana



Caractéristiques techniques

- Tension nominale d'alimentation (Vn) : BUS 20-32 V c.c.
- Degré de protection : IP30
- Température de fonctionnement : –5 - +45 °C (pour intérieur)
- Installation : encastrée ou en saillie (avec boîtier mural 09975…)
- Type de protection : contre ouverture et arrachement avec capteur IR passifs incorporé
- Données nominales relais : 1 A 30 V c.c./120 V c.a.
- Consommation : 5 mA
- Possibilité de programmer l'intervalle de temps sur lequel la sortie de l'actionneur reste sur ON
- Possibilité de programmer le temps de retard d'activation du relais, après la commande de la centrale
- Possibilité de programmer la sensibilité du dispositif antitamper
- Possibilité de programmer la zone via la centrale
- Possibilité de relier un contact externe NF (fil de continuité anti-intervention)
- Possibilité de sélectionner la modalité de fonctionnement du relais (monostable ou bistable)
- Possibilité d'être commandé directement via détecteur de présence pour le contrôle de l'éclairage
- Bouton de configuration
- Led signalisation

L'actionneur présente :
- 2 bornes de connexion au BUS
- 2 bornes pour fil de continuité anti-intervention (A et C)
- 3 bornes du relais : commun (0), normalement ouvert (1) et normalement fermé (2)

Signalisations
• Effectue la commutation de la sortie en fonction de la commande reçue ;
• led rouge :
  - allumée fixe pendant la phase de configuration et reset ;
  - clignotante pour tentative d'intervention sur le dispositif ou ouverture du fil de continuité (tamper externe). La led continue de clignoter tant que l'alarme qui l'a générée n'est pas effacée ou le système activé de nouveau ; il ne suffit pas de débrancher l'installation pour couper l'alarme.
• led verte :
  - allumée fixe indique que le contact du relais est en position ON et le contactNO est fermé.

Note : *Il est possible d'utiliser l'actionneur pour fonctions de contrôle des accès, par exemple commande de gâches électriques, en affectant à cet actionneur la même zone que le dispositif par lequel il doit être commandé (dans ce cas l'activateur). Pour plus de détails, voir la partie relative aux fonctions évoluées (par. 11.3).*

Programmations (programmables sur la centrale)

1) Zone : la zone (de 1 à 30) est programmée sur la centrale en sélectionnant dans le menu correspondant le numéro de la zone choisie.

2) Sensibilité du dispositif antitamper : (valeur par défaut 0 c'est-à dire désactivée) le niveau de sensibilité du dispositif antitamper peut être réglé sur une valeur comprise entre 0 (désactivée) et 15 (de 1 à 15, plus la valeur choisie est grande plus le niveau de sensibilité obtenu est élevé).



Composants du système

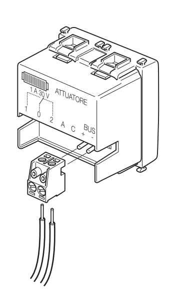
3) Activation du tamper (anti-intervention externe) : (valeur par défaut OFF) possibilité d'activation/désactivation du contrôle sur le contact externe (antitamper) directement par la centrale (**“Tamper externe ON/OFF”**).

4) Retard d'activation : (valeur par défaut 0) permet de sélectionner le temps de retard entre réception de la commande ON et l’activation du relais. Sur la centrale, sélectionner un temps de 0 s à 250 s avec pas de 1 s.

5) Retard de désactivation **:** (valeur par défaut 10 s) il est possible de sélectionner le temps de retard avec lequel le relais se désactive à partir du moment de la réception de la commande ON (en cas de fonctionnement monostable). En centrale, on sélectionne un temps de 0 s à 250 s avec pas de 1 s. Le retard de désactivation introduit doit être supérieur au temps d'activation.

6) Fonctionnement du relais **:** il est possible de choisir le comportement du relais actionneur en l'introduisant comme monostable ou bistable ; le fonctionnement par défaut est celui monostable.
En condition d'alarme, pour activer un combiné téléphonique, ce paramètre doit être en condition de “monostable”.
Configurer le relais comme bistable pour le relier au message d'état installation sélectionné sur la centrale dans le menu Gestion messages.
Si un actionneur monostable est configuré dans la même zone qu'un dispositif à radiofréquence pour l'envoi d'alarmes techniques, lorsque l'on aura une signalisation d'alarme, le relais commutera pendant un temps égal à celui introduit dans les paramètres de l'actionneur.

Vue AR de l’actionneur à relais :



Légende :

+, **-** : Connexion au BUS

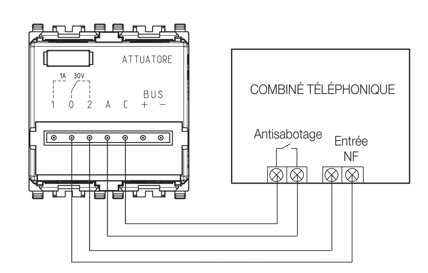
C: Sortie par contact externe normalement fermé (pour ligne anti-intervention)

A: Entrée contact externe normalement fermé (pour ligne anti-intervention)

0: Commun

1: Contact normalement ouvert

2: Contact normalement fermé



Pour activer le fonctionnement du combiné téléphonique, sélectionner le type de message à envoyer, en suivant les indications page 172 (Gestion Messages).

NOTA BENE
Relier le contact normalement fermé de l'actionneur (borne 2) avec l’entrée NF du combiné téléphonique de façon que ce dernier s'active en cas d'alarme.



Composants du système

Exemple d'alarme technique (détecteur gaz) avec connexion de l'actionneur à relais au communicateur téléphonique :

SYSTÈMES
DE SÉCURITÉ
TRADITIONNELS
(Ex détecteur gaz)

BUS
ANTI-INTRUSION
VIMAR
(ex détecteur IR)

CENTRALE

INTERFACE
CONTACTS

BUS

ACTIONNEUR

SIRÈNE
EXTERNE

COMMUNICATEUR TÉLÉPHONIQUE GSM

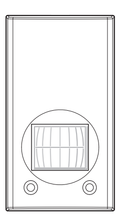


Composants du système

3.11 Détecteur mini mural

Le détecteur de présence à IR passifs est un dispositif en mesure de générer un message d'alarme lors de la détection des mouvements de corps qui émettent de la chaleur dans sa zone de couverture. S'il est configuré dans un système By-me où se trouve tant l'automation que l'anti-intrusion, il est mesure de piloter, à installation anti-intrusion désinsérée, un relais qui peut être utilisé pour allumer une lumière, activer une sonnerie etc. (voir le chap. 9 dans la section Automation).

Fourni dans la version :
01828: avec installation murale et sur murs d'angle.



Caractéristiques techniques
- Tension nominale d'alimentation (Vn) : BUS 20-32 V c.c.
- Degré de protection : IP30
- Température de fonctionnement : -5 - +45 °C (pour intérieur)
- Installation : en saillie
- Type de protection : contre ouverture et dépose avec antitamper optique incorporé
- Consommation : 15 mA
- Possibilité de programmer le retard d'activation du capteur
- Possibilité de programmer la sensibilité du capteur
- Possibilité de programmer la zone d'appartenance via la centrale
- Bouton de configuration
- Led signalisation
- Deux bornes de connexion polarisée au bus (+ et –)
- Possibilité de programmer la durée d'actionnement

Signalisations
- relève via lentille de Fresnel le mouvement de corps chauds dans la zone de couverture ;
- led rouge :
  - allumée fixe pendant la phase de configuration et reset ;
  - clignotante pour détection de présence d'intrus, ou tentative d'effraction du dispositif ;

  La led continue de clignoter tant que l'alarme qui l'a générée n'est pas effacée ou le système activé de nouveau ; il ne suffit pas de débrancher l'installation pour couper l'alarme. Cette caractéristique est utile pour souligner le parcours suivi par un intrus éventuel.
- led verte clignotante :
  - détection d'un corps chaud avec le système désactivé ;
  - détection d'un corps chaud avec le dispositif non configuré ;
  - détection d'un corps chaud en phase de WalkTest ;

la zone de détection de type volumétrique est obtenue par lentille de Fresnel partagée en 17 bandes sur 4 niveaux (brevet Vimar).



Programmations (programmables sur la centrale)

1) Retard activation (valeur par défaut 0) : la valeur du temps de retard peut être programmée entre 0 s et 62 s avec pas de 1 s (la valeur 0 s = instantanée) ;

2) Zone : la zone (de 1 à 30) est programmée sur la centrale en sélectionnant dans le menu correspondant le numéro de la zone choisie ;

3) Seuil impulsions PIR (valeur par défaut 3) : le détecteur, quand il perçoit la présence d'un corps chaud dans sa zone de couverture, génère une séquence d'impulsions.

Elles sont considérées valides seulement en cas de durée supérieure à celle de seuil fixée par l'utilisateur (voir point 4).

Pour que le détecteur génère une alarme, il faut dépasser le nombre d'impulsions (la valeur de seuil) programmé par l'utilisateur ; plus la valeur programmée sera grande, plus la tolérance avec laquelle le dispositif signalera une condition d'alarme sera élevée. La plage de programmation est comprise entre 1 et 10.

4) Seuil temps PIR (valeur par défaut 0,4) : permet de sélectionner la durée minimum d'impulsion au-delà de laquelle un message d'alarme compatible avec le nombre d'impulsions sélectionné au point 3 est généré.

La plage de programmation est comprise entre 0,1 et 8 s avec pas de 0,1 s.

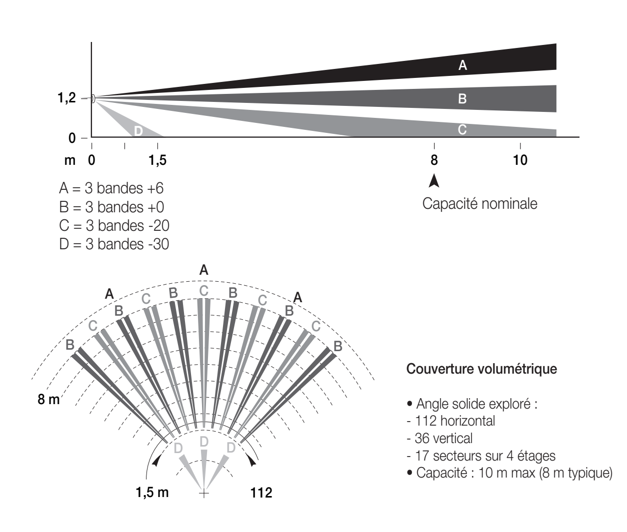
5) Sensibilité du dispositif antitamper (valeur par défaut 0 c'est-à-dire désactivé) : le degré de sensibilité du dispositif antitamper peut être programmé avec des valeurs comprises entre 0 (désactivé) et 15 (de 1 à 15, plus la valeur choisie est haute plus le degré de sensibilité est élevé).

6) Seuil de luminosité(valeur par défaut 100) : le degré de luminosité est lu sur une photorésistance et exprimé comme pourcentage avec des valeurs qui vont de 0 (clair) à 100% (sombre) avec des pas de 1%.

Ce paramètre est optionnel et peut être utilisé en cas de fonctions évoluées (par ex. dans un groupe automations).

7) Durée mise en place (valeur par défaut 30) : si, dans le temps programmé compris entre 1 et 250 s, le dispositif relève un nombre d'impulsions supérieur au seuil introduit au point 3, un message est envoyé à l'actionneur.

Zone de couverture de la lentille du détecteur IR



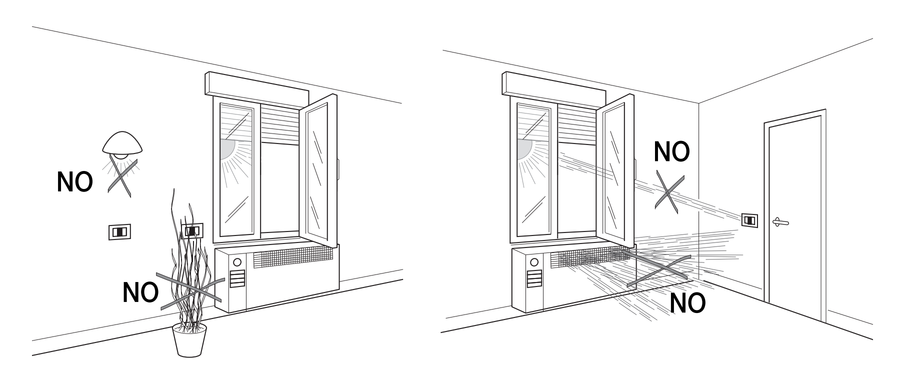


Composants du système

Note : Le dispositif peut être programmé dans une application SAI ou bien dans une application Automations. Si le détecteur est utilisé tant dans une application Automations que dans une application SAI, la configuration du dispositif doit toujours être effectuée tout d'abord dans le système anti-intrusion puis dans le système d'automation ; ensuite, le groupe automations doit être ajouté au Routeur à l'aide du menu*Gestion Routeur*.

Installation

Pour le fonctionnement correct du détecteur de présence à double technologie, il est nécessaire de suivre les règles d'installation suivantes :
- ne placer aucun objet devant le capteur à infrarouges (plantes, rideaux, meubles etc.) ;
- ne pas l'exposer à la lumière directe de lampes ou à la lumière solaire ;
- ne pas le soumettre à l'action directe des sources de chaleur ;
- ne pas le placer vers les sources de chaleur.



Note : En ce qui concerne les détails d'installation, voir la feuille d'instructions fournie avec le détecteur 01828.

En cours de WalkTest, le détecteur IR relève une présence éventuelle, signale l'évènement à la centrale et le signale à l'utilisateur via led verte clignotante.

Le dispositif permet la sélection du retard d'activation. Ainsi l'utilisateur peut entrer et/ou sortir d'une pièce sans que le système signale l'état d'alarme.

L'application la plus commune de cette fonction consiste à insérer l'installation à l'intérieur de la maison et, ensuite, sortir en passant devant un ou plusieurs capteurs sans que l'installation ne génère d'alarme.

Exemple : Retard programmé à 30 s.

En activant l'installation, on a 30 s pour sortir et 30 s pour rentrer (pour un total de 60 s) ; si l'on rentre après les 60 s et donc à système enclenché, on a à disposition 30 s pour désactiver le système avant que ce dernier ne signale l'alarme.

Reset du dispositif

En centrale, au moyen du menu spécial, sélectionner “Reset dispositifs” et appuyer sur la touche du dispositif ; la led rouge s'allume.

Maintenir la touche du dispositif jusqu'à l'extinction de la led (environ 8 sec) ; cette opération permet :
- d'effacer les groupes ;
- d'introduire les paramètres par défaut ;
- de modifier l'adresse physique du dispositif (dans cette phase, la led clignote verte/rouge).



3.12 Détecteur à double technologie murale

Le capteur double technologie possède un capteur micro-ondes et un capteur IR. Il est en mesure de signaler le passage de personnes ou d'animaux dans sa zone de couverture. La double technologie permet de rendre le capteur insensible aux causes d'alarmes les plus communes.

Le capteur fonctionne en modalité "AND", à savoir quand l'un des deux capteurs détecte un mouvement dans la zone de couverture, il reste en pré-alarme pendant 15 secondes en attente de confirmation de l'autre capteur. Lorsque cette condition se vérifie, le dispositif envoie le signal à la centrale.

Fourni dans la version :
01829.1 : avec installation en saillie



Caractéristiques techniques

- Tension nominale d'alimentation (Vn) : BUS 20-32 V c.c.
- Degré de protection : IP40
- Température de fonctionnement : +5 - +40 °C
- Installation : en saillie (avec support orientable fourni)
- Type de protection : contre ouverture par interrupteur mécanique
- Fonctionnement : en modalité “AND”
- Capacité: 10 m (réglable pour tous les détecteurs de 3 à 10 m avec 2 trimmer)
- Led signalisation
- Présente deux bornes de liaison polarisée au bus (+ et –)

Signalisations

- Relève, par un capteur IR, le mouvement de corps chauds dans la zone de couverture.
  Lorsque le système est actif, le dispositif relève la présence de corps en mouvement également au moyen d'un capteur à micro-ondes ; si le capteur à micro-ondes et celui IR relèvent simultanément le mouvement, la signalisation d'alarme est envoyée (fonction AND).

Composants du système

- led rouge :
  - allumée fixe pendant la phase de configuration et reset ;
  - clignotante en cas d'alarme intrusion ou tentative d'intervention sur le dispositif ; La led continue de clignoter tant que l'alarme qui l'a générée n'est pas effacée ou le système activé de nouveau. Il ne suffit donc pas de débrancher l'installation pour éliminer l'alarme.
  - clignotante lorsque le dispositif est alimenté.
- led verte clignotante :

- détection d'un corps chaud avec le système anti-intrusion désactivé ;
- détection d'un corps chaud avec le dispositif non configuré ;
- détection d'un corps chaud en phase de WalkTest.

Programmations (programmables sur la centrale)

1) Retard activation (valeur par défaut 0) : la valeur du temps de retard peut être programmée entre 0 s et 62 s avec pas de 1 s (la valeur 0 s = instantanée) ;

2) Zone : la zone (de 1 à 30) est programmée sur la centrale en sélectionnant dans le menu correspondant le numéro de la zone choisie ;

3) Seuil impulsions PIR (valeur par défaut 3) : le détecteur, quand il perçoit la présence d'un corps chaud dans sa zone de couverture, génère une séquence d'impulsions.
Elles sont considérées valides seulement en cas de durée supérieure à celle de seuil fixée par l'utilisateur (voir point 4).
Pour que le détecteur génère une alarme, il faut dépasser le nombre d'impulsions (la valeur de seuil) programmé par l'utilisateur ; plus la valeur programmée sera grande, plus la tolérance avec laquelle le dispositif signalera une condition d'alarme sera élevée. La plage de programmation est comprise entre 1 et 10.

4) Seuil temps PIR (valeur par défaut 0,4) : permet de sélectionner la durée minimum d'impulsion au-delà de laquelle un message d'alarme compatible avec le nombre d'impulsions sélectionné au point 3 est généré.
La plage de programmation est comprise entre 0,1 et 8 avec pas de 0,1 s.

5) Sensibilité du dispositif antitamper (valeur par défaut 0 c'est-à-dire désactivé) : le degré de sensibilité du dispositif antitamper peut être programmé avec des valeurs comprises entre 0 (désactivé) et 15 (de 1 à 15, plus la valeur choisie est haute plus le degré de sensibilité est élevé).

6) Seuil de luminosité(valeur par défaut 100) : le degré de luminosité est lu sur une photorésistance et exprimé comme pourcentage avec des valeurs qui vont de 0% (clair) à 100% (sombre) avec des pas de 1%.
Ce paramètre est optionnel et peut être utilisé en cas de fonctions évoluées (par ex. dans un groupe automations) ; une application typique est celle du détecteur utilisé pour commander un relais qui allume une lumière ; dans ce cas, pour obtenir la commande également en milieu lumineux, il est nécessaire d'introduire une faible valeur de seuil.

7) Durée mise en place (valeur par défaut 30) : si, dans le temps programmé compris entre 1 et 250 s, le dispositif relève un nombre d'impulsions supérieur au seuil introduit au point 3, un message est envoyé à l'actionneur à installation désinsérée.

Note : Le dispositif peut être programmé dans une application SAI ou bien dans une application Automations.
Si le détecteur est utilisé tant dans une application Automations que dans une application SAI, la configuration du dispositif doit toujours être effectuée tout d'abord dans le système anti-intrusion puis dans le système d'automation ; ensuite, le groupe Automations doit être ajouté au Routeur à l'aide du menu spécial ***Gestion Routeur***.

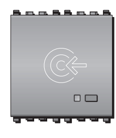
En cours de WalkTest, le détecteur IR relève une présence éventuelle, signale l'évènement à la centrale et le signale à l'utilisateur via led verte clignotante. Le dispositif permet la sélection du retard d'activation. Ainsi l’utilisateur peut entrer et/ou sortir d'une pièce sans que le système signale l'état d'alarme.

3.13 Lecteur à transpondeur

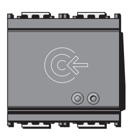
Le lecteur à transpondeur est le dispositif qui active et désactive l'installation (complètement ou en mode partagé) après avoir reconnu le code d'un clé à transpondeur.
La fonctionnalité est identique à celle de l'activateur avec comme caractéristique de signaler après reconnaissance de la clé l'activation et la désactivation de l'installation outre que visuellement via un buzzer se trouvant dans le dispositif. Deux sons différents signalent respectivement l'insertion et la désinsertion de l'installation. Peut être complété par le système de contrôle des accès.

Fourni dans les versions :
20470 : 2 modules Eikon
16470 : 2 modules Idea
14470 : 2 modules Plana

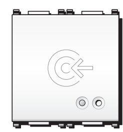
Eikon



Idea



Plana



Caractéristiques techniques

Tension nominale d'alimentation (Vn) : BUS (20-32V c.c.)
Degré de protection : IP30
Température de fonctionnement : -5 - +45 °C (pour intérieur)
Installation : encastrée ou en saillie (avec boîtier mural 09975…)
Type de protection : contre ouverture et arrachement avec capteur IR passifs incorporé
Consommation : 20 mA
Bouton de configuration
Led signalisation
Présente deux bornes de liaison polarisée au bus (+ et –).
Le lecteur est commandé, pour l'activation et la désactivation de l'installation, par une clé à transpondeur possédant plus de 1000 milliards de combinaison possibles
Nombre maximum de clés pouvant être gérées pour fonction d'anti-intrusion : 24 SAI + 4 SPÉCIALES SAI.



Composants du système

Fonctionnement

- Le dispositif lit le code appartenant à la clé transpondeur pour la première acquisition (ajout clés) et en fonctionnement normal, il active et désactive le système en envoyant le code à la centrale.
- En phase de configuration, il envoie à la centrale le code lu si sur la centrale l'option “Enregistrer nouvelle clé” est activée et si ce code se trouve déjà dans le dispositif

NOTE : La phase de configuration se divise en deux parties :

- dans la première partie on configure le dispositif indépendamment de son positionnement dans le système (Configuration CA) ; pour cela, se conformer aux indications du manuel du système Contrôle Accès.
- dans la seconde partie (Configuration SAI), on configure le dispositif dans le système anti-intrusion et on décide sa modalité de fonctionnement (réf. Ajout clés - “Clé Contr. Accès” et “Clé Spéciale Contr. Accès).

Important :
Dans le système anti-intrusion, il est possible d'ajouter les clés “Contrôle Accès” et celles “Spéciales Contrôle Accès” uniquement si les clés qui sont associées au lecteur à transpondeur ont été précédemment configurées dans ce dernier selon les procédures indiquées dans le manuel du système Contrôle Accès.
Note : La clé MASTER qui est utilisée pour débloquer le lecteur (voir le manuel du système Contrôle Accès), ne fonctionne pas dans le système anti-intrusion ; en effet, cette dernière doit être conservée pour les éventuelles adjonctions de clés au lecteur.

Signalisations :

- led rouge allumée fixe :
  - pendant la Configuration SAI ;
- led rouge clignotante :
  - pour système en alarme ou tentative d'intervention sur le dispositif. La led continue de clignoter tant que l'alarme qui l'a générée n'est pas effacée ou le système activé de nouveau ; il ne suffit pas de débrancher l'installation pour couper l'alarme.
  - quand le code de la clé n'a pas été reconnu. Le clignotement se termine après quelques secondes.
- led verte clignotante :
  - le code de la clé a été reconnu ;
  - le système est programmé pour un fonctionnement partagé ;
- led verte allumée fixe :
  - le système est activé en mode total ;
- led bicolore rouge/verte clignotante :
  - indique une condition d'alarme qui n'est plus en cours (mémoire alarme) ;

Pour la description du comportement des LEDs pendant la phase de configuration CA, faire référence au manuel système Contrôle Accès.



Composants du système

Programmations (programmables sur la centrale)

1) Zone : zone de 1 à 30 programmée sur la centrale en sélectionnant dans le menu le numéro de la zone choisie ;

2) Sensibilité du dispositif antitamper : (valeur par défaut 0 c'est-à dire désactivée). Valeur qui régule la sensibilité de l'antitamper optique présent dans le lecteur à transpondeur. Plage de réglage sur 0 (désactivée) à 15 (sensibilité maximum) ;

3) Buzzer (valeur par défaut ON). Valeur qui permet de programmer un avertissement sonore quand, après que le lecteur ait reconnu le code de la clé approchée, le système est activé ou désactivé.

4) Ouvrir si Actif (valeur par défaut OFF). Valeur qui permet d'activer un actionneur dans la zone du lecteur à transpondeur quand la clé est approchée du lecteur à transpondeur et le système est actif.

5) Ouvrir si standby (valeur par défaut OFF). Valeur qui permet d'activer un actionneur dans la zone du lecteur à transpondeur quand la clé est approchée du lecteur à transpondeur et le système est désactivé.

IMPORTANT :

- Lors de l'utilisation de la "Clé Spéciale" pour insérer le système anti-intrusion, il est tout d'abord nécessaire d'appuyer sur le bouton de configuration du lecteur puis de passer la clé sur ce dernier.
- Au contraire, pour désinsérer le système, il suffit de passer la clé sur le lecteur.
- Lorsque l'on utilise une "Clé SAI" ou une "Clé Contrôle Accès CA", tant pour l'insertion que pour la désinsertion du système, il n'est pas nécessaire d'appuyer sur le bouton de configuration du lecteur mais il suffit de passer la clé sur ce dernier.
- Les éventuelles "Clés SAI" déjà configurées au moyen d'un activateur (Eikon 20482, Idea 16932 et Plana 14482) sont automatiquement associées à tous les lecteurs à transpondeur éventuellement ajoutés au système dans un second temps (il ne sera donc plus nécessaire de suivre la procédure de "Enregistrer Clé Contrôle Accès CA").

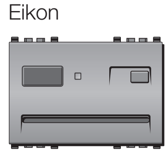


3.14 Lecteur à smart card

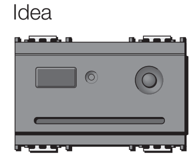
Le lecteur à smart card est le dispositif qui active et désactive l'installation (complètement ou en mode partagé) après avoir reconnu le code d'une smart-card. La fonctionnalité est identique à celle de l'activateur avec comme possibilité d'interagir avec le système de contrôle des accès.

Fourni dans les versions :
20471 : 3 modules Eikon
16471 : 3 modules Idea
14471 : 3 modules Plana

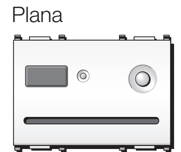
Eikon



Idea



Plana



Caractéristiques techniques
- Tension nominale d'alimentation (Vn) : BUS (20-32V c.c.)
- Degré de protection : IP30
- Température de fonctionnement : –5 - +45 °C (pour intérieur)
- Installation : encastrée ou en saillie (avec boîtier mural 09975…)
- Type de protection : contre ouverture et arrachement avec capteur IR passifs incorporé
- Consommation : 20 mA
- Bouton de configuration
- Led signalisation
- Présente deux bornes de liaison polarisée au bus (+ et –)
- Le lecteur est commandé, pour l'activation et la désactivation de l'installation, par une smart-card possédant plus de 4 milliards de combinaisons possibles
- Aucune limite de nombre de card mémorisables



Fonctionnement

- Le dispositif lit le code appartenant à la smart-card pour la première acquisition (ajout clés) et en fonctionnement normal, il active et désactive le système en envoyant le code à la centrale.
- En phase de configuration, il envoie à la centrale le code lu si sur la centrale l'option “Enregistrer Nouvelle Clé/ Clé... CA” est activée et si ce code se trouve déjà dans le dispositif

NOTE la phase de configuration se divise en deux parties

- dans la première partie on configure le dispositif indépendamment de son positionnement dans le système (Configuration CA)
- dans la seconde partie (Configuration SAI), on configure le dispositif dans le système anti-intrusion et on décide sa modalité de fonctionnement (réf. Ajout clés - “Clés Contr. Accès” et “Clés Spéciales Contr. Accès”).

Attention : La carte MASTER, qui doit être utilisée selon les indications du manuel d'instructions du système Contrôle Accès, ne fonctionne pas dans le système anti-intrusion ; elle doit en effet être conservée pour les éventuelles adjonctions futures de cartes SLAVE au lecteur.

Signalisations :

- led rouge allumée fixe :
  - durant la Configuration SAI et reset ;
- led rouge clignotante :
  - système en alarme ou pour tentative d'intervention sur le dispositif. La led continue de clignoter tant que l'alarme qui l'a générée n'est pas effacée ou le système activé de nouveau ; il ne suffit pas de débrancher l'installation pour couper l'alarme.
  - quand le code de la smart-card n'a pas été reconnu. Le clignotement se termine après quelques secondes.
- led verte clignotante :
  - le code de la smart-card a été reconnu ;
  - le système est programmé pour un fonctionnement partagé ;
- led verte allumée fixe :

- le système est activé en mode total ;

- led bicolore rouge/verte clignotante :
  - indique une condition d'alarme qui n'est plus en cours (mémoire alarme) ;

Pour la description du comportement des LEDs pendant la phase de configuration CA, se référer au manuel système Contrôle Accès.

Programmations (programmables sur la centrale)

1) Zone : zone de 1 à 30 programmée sur la centrale en sélectionnant dans le menu le numéro de la zone choisie ;

2) Sensibilité du dispositif antitamper : (valeur par défaut 0 c'est-à dire désactivée). Valeur qui régule la sensibilité de l’antitamper optique présent dans le lecteur à smart card. Plage de réglage sur 0 (désactivée) à 15 (sensibilité maximum) ;

3) Ouvrir si Actif (valeur par défaut OFF). Valeur qui permet d'activer un actionneur dans la zone du lecteur à smart card quand la smart-card est introduite dans le lecteur à smart card et le système est actif ;

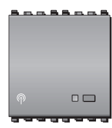
4) Ouvrir si standby (valeur par défaut OFF). Valeur qui permet d'activer un actionneur dans la zone du lecteur à smart card quand la smart-card est introduite dans le lecteur à smart card et le système est désactivé.

3.15 Interface Radio

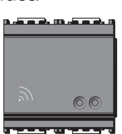
L'interface radio est le dispositif qui permet d'utiliser les dispositifs à radiofréquence pour amplifier la couverture des pièces ou des accès dans lesquels il n'est pas possible d'ajouter des câbles et des dispositifs via BUS. Elle permet également d'utiliser une télécommande radio ou plus comme clé pour activer/désactiver l'installation. Le dispositif active ou désactive l'installation (complètement ou les zones partagées associées) après avoir reçu le code émis par les télécommandes.

Fourni dans les versions :
20493 : 2 modules Eikon
16943 : 2 modules Idea
14493 : 2 modules Plana

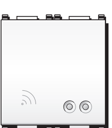

Eikon



Idea



Plana



Caractéristiques techniques

- Tension nominale d'alimentation (Vn) : BUS 20-30 V c.c.
- Degré de protection : IP30
- Température de fonctionnement : -5 - +45 °C (pour intérieur)
- Installation : encastrée ou en saillie (avec boîtier mural 09975…)
- Type de protection : contre ouverture et arrachement avec capteur IR passifs incorporé
- Consommation : 20 mA
- Fréquence de réception et transmission : double à 433 MHz et à 868 MHz
- Bouton de configuration
- Led signalisation
- Présente deux bornes de liaison polarisée au bus (+ et -).
- Le récepteur est commandé pour l'activation, la désactivation et le fonctionnement partagé de l'installation, par une télécommande ou plus possédant plus de 65.000 combinaisons possibles.
- Nombre maximum de dispositifs à radiofréquence mémorisables : 40 pour chaque interface radio
- Nombre maximum d'interfaces radio pouvant être installées dans un système : 4.



Liste dispositifs à radiofréquence utilisables

Code VIMAR	DESCRIPTION / COMPOSITION
01819	Télécommande bidirectionnelle
01737	Détecteur d'intrusion IR passifs, alimentation par batterie (fournie).
01738	Contact magnétique pour portes et fenêtres, alimentation par batterie (fournie).
01744	Détecteur d'eau de protection des inondations, alimentation par batterie (fournie).
01747	Sirène externe, alimentation par batterie (fournie)
00912	Batterie alcaline 9 V 12 Ah pour sirène externe

Nota Bene: les détecteurs 01737 et 01738 sont munis d'une borne d'entrée sur laquelle on peut relier un contact NF ou un contact volets roulants ; pour l'invalider, il est nécessaire d'agir sur les dip-switches présents sur la carte des dispositifs (voir le manuel de l'interface radio 20493-16943-14493).

Fonctionnement

Le dispositif reçoit les transmissions des signaux à ondes radio émises par les dispositifs à radiofréquence et par la télécommande.

- Fonctionnement normal : il reçoit les informations des dispositifs à radiofréquence (alarme tamper, alarme intrusion, alarme technique, batterie faible). Il reçoit les codes des télécommandes et les envoie à la centrale; il reçoit également de cette dernière les informations sur l'état du système et les envoie à la sirène et aux télécommandes.
- Configuration : en phase d'ajout de dispositifs à radiofréquence, elle sauvegarde les caractéristiques du composant qui a répondu et communique certaines informations à la centrale.
- Supervision : cette fonction permet de contrôler le fonctionnement des dispositifs à radiofréquence configurés dans l'installation ; si un dispositif ne signale pas sa présence pendant un temps égal à 4 h, l'interface envoie un message d'"absence dispositif" en centrale. Pour obtenir cette fonction, il est nécessaire que le paramètre "Supervision" soit activé.

Note : Si l'on insère l'installation anti-intrusion et un contact est resté accidentellement ouvert (par exemple une fenêtre), le système ne s'active pas et le message d'alarme et la zone d'appartenance du contact resté ouvert s'affichent en centrale. Si l'on répète l'opération d'insertion, le système s'activera normalement également avec le contact ouvert.



Composants du système

Signalisations :

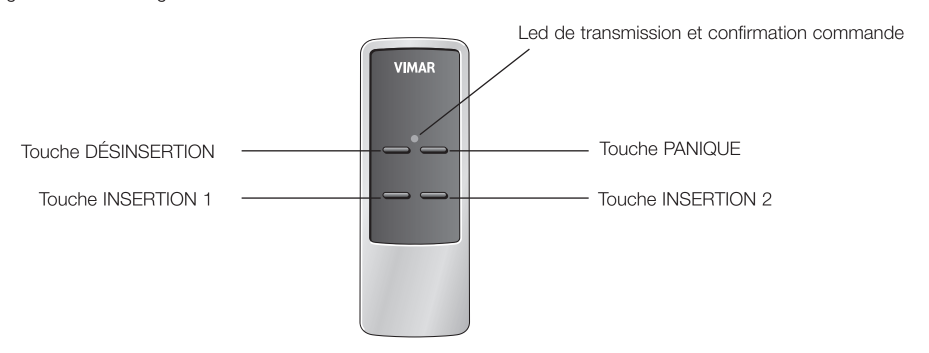
- led rouge allumée fixe :
  - durant la configuration et reset ;
- led rouge clignotante :
  - pour système en alarme ou tentative d'intervention sur le dispositif. La led continue de clignoter tant que l'alarme qui l'a générée n'est pas effacée ou le système activé de nouveau ; il ne suffit pas de débrancher l'installation pour couper l'alarme.
- led verte clignotante :
  - le système est programmé pour un fonctionnement partagé ;
- led verte allumée fixe :
  - le système est programmé pour un fonctionnement non partagé ;
- led bicolore rouge/verte clignotante :
  - clignote pendant quelques secondes après la phase de reset du dispositif.

Programmations (programmables sur la centrale)

1) Zone : zone de 1 à 30 programmée sur la centrale en sélectionnant dans le menu le numéro de la zone choisie ; l’interface peut être configurée en zone 31 lorsque l'on a l'exigence que le bouton “PANIQUE” de la télécommande 01819 active l'alarme anti-panique.
2) Sensibilité du dispositif antitamper : (valeur par défaut 0 c'est-à dire désactivée). Valeur qui régule la sensibilité de l’antitamper optique présent dans l’interface radio. Plage de réglage de 0 (désactivée) à 15 (sensibilité maximum) ;
3) Supervision (valeur par défaut OFF). Supervision des détecteurs Radiofréquence activée (ON) ou désactivée (OFF) ;
4) retard d'activation des zones de 1 à 10 : 0 s = instantané. Peut être incrémenté jusqu'à 60 s avec pas de 1 s ;
5) retard d'activation des zones de 10 à 20 : 0 s = instantané. Peut être incrémenté jusqu'à 60 s avec pas de 1 s ;
6) retard d'activation des zones de 20 à 30 : 0 s = instantané. Peut être incrémenté jusqu'à 60 s avec pas de 1 s.

Note: Si un détecteur radiofréquence pour alarmes de type technique (détecteur d'eau) est configuré dans la même zone qu'un actionneur à relais (monostable), il commutera au moment où le détecteur signalera l'alarme.

• Télécommande (art. 01819)
La télécommande possède 4 touches pour la transmission de 4 commandes différentes à l'interface radio ; cette dernière envoie ces commandes à la centrale. La transmission des commandes est indiquée par l'allumage de la LED orange de la télécommande.



Fonctionnement
En appuyant sur les 4 touches présentes sur la télécommande, on obtient 4 fonctions différentes
• Bouton 1 DÉSINSERTION : Désinsertion installation (selon les partages associés au code de la télécommande - voir le menu “Partages /Associer Partage - Télécommandes RF”).
• Bouton 2 INSERTION 1 : insertion installation (selon les partages associés au code de la télécommande - voir le menu “Partages /Associer Partage - Télécommandes RF”).
• Bouton 3 PANIQUE : permet de gérer le signal de panique.
• Bouton 4 INSERTION 2 : insertion installation (selon les partages associés à l'un des utilisateurs présents en centrale - voir le menu “Partages /Associer Partage - Télécommandes RF/Usagers).
• Led de transmission et confirmation de commande : signale le transmission du code et visualise l'activation/ désactivation de l'installation pendant environ une seconde après l'envoi de ce code.

Signalisations de la led :
• clignotante orange : transmission code
• verte : installation désinsérée ou interface en zone désactivée
• rouge : installation insérée ou interface en zone active

La télécommande sert d'activateur ; en outre, pour la touche 3, on peut choisir :

FONCTIONNEMENT ANTIPANIQUE AVEC SIGNAL SONORE : l'interface radio doit être configurée en Zone 31. Ainsi, en appuyant sur le bouton PANIQUE, la sirène est activée.

FONCTIONNEMENT ANTIPANIQUE SANS SIGNAL SONORE mais avec message : l’interface radio et un actionneur doivent être programmés dans la même zone de 1 à 30. L’actionneur doit être relié à un canal du composeur. De cette manière, en appuyant sur la touche PANIQUE, le message est envoyé.

FONCTIONNALITÉ GESTION : l'interface radio et un actionneur doivent être configurés dans la même zone de 1 à 30. Ainsi, en appuyant sur le bouton PANIQUE, l'état de l'actionneur est commuté (actionneur monostable).

Pour faire taire les sirènes, activer et désactiver l'installation par la télécommande via la pression en séquence du bouton INSERTION (1 ou 2) et du bouton DÉSINSERTION, ou agir directement sur la centrale en effectuant l'opération “Reset Alarme“

Les différentes fonctions sont mutuellement exclusives.



4. Alimentation du système

- Relier l'alimentateur au réseau 230 V~ et vérifier que les câbles bus correspondent aux connexions par câble Vimar 01840 (2x0,50 mm², tension nominale d'exercice 300/500 V) ou certifiés KNX :
  - câble rouge (+)
  - câble noir (–)

  N.B. Le bus est polarisé: il est conseillé d'en vérifier les pôles avant de connecter tous les dispositifs.

- Alimenter l'installation en reliant le réseau électrique ;
- Relier les batteries des sirènes en faisant attention à la polarité ;
  Dans cette condition l'installation est inerte :
  - aucune communication sur le bus ;
  - la centrale se trouve en stand-by.
- Contrôler sur les bornes de connexion de tous les dispositifs reliés au système, la présence de la tension d'alimentation (min. 27 V c.c. - max 30 V).

N.B. : En l'absence de tension réseau, il faut avoir sur les bornes de connexion de tous les dispositifs reliés au système une tension de 24 V c.c. (pendant au moins 24 h), fournie par les batteries tampon.

Note :

- La distance maximum de connexion entre l'alimentateur 01801 et l'unité de back-up 01804 ou 01807 est égale à 1 m.
- La distance maximum de connexion entre l'unité de back-up 01804 ou 01807 et l'unité auxiliaire porte-batteries 01803 est égale à 1 m.



5. Définition des groupes/zones

Pour effectuer la configuration du système, effectuer avant tout la création des groupes/zones dédiés à l'anti-intrusion ; la procédure à suivre est analogue à celle de création des groupes de la partie domotique (Automations, Contrôle des charges, Contrôle climat etc.).

Voir également la Section Automation page 22.

■ *Définition Groupes/zones Anti-intrusion.*

Menu ➞ Setup ➞ Configuration ➞ Gestion Groupes ➞ Anti-effraction ➞Nom Groupe

Introduire le nom de la zone selon les 4 champs proposés et les noms saisis.
Il est demandé de sauvegarder le nom du groupe, confirmer avec OUI.

■ *Retrait Groupe/Zone.*

Menu ➞ Setup ➞ Configuration ➞ Gestion Groupes ➞ Anti-effraction ➞ Éliminer.

Éliminer toute information associée au groupe sélectionné ? ➞ OUI

La centrale confirme l'élimination et revient à la visualisation de la liste des groupes.

■ *Modifier nom Groupe/Zone.*

Menu ➞ Setup ➞Configuration ➞ Gestion Groupes ➞ Anti-effraction ➞ Modifier

Effectuer la sauvegarde du nom groupe ? ➞ OUI

Il est ensuite possible éventuellement de renommer un autre groupe en utilisant la même procédure.

■ *Ajouter dispositif SAI à Groupe/Zone.*

Menu ➞ Setup ➞ Configuration ➞ Gestion Groupes ➞ Anti-effraction ➞ Sélectionner Groupe ➞ Ajout dispositif

Choisir le groupe désiré en déroulant la liste des groupes et sélectionner “*Ajout dispositif*”.
Appuyer pendant 1 s environ sur le bouton de configuration du dispositif SAI Bus à insérer dans le groupe sélectionné ; la led rouge du dispositif s'allume. La fin de l'opération est confirmée par un message sur la centrale et l'extinction de la led rouge du dispositif.
Si la centrale signale que le système contient déjà un dispositif de même adresse, ce dispositif doit être remis à zéro et reconfiguré (de manière à ce qu'il change d'adresse).

NOTE. En phase de configuration, il est conseillé de procéder en configurant tout d'abord la sirène 01806 puisqu'il s'agit de l'unique dispositif du système auquel il n'est pas possible de changer d'adresse.

■ *Ajouter dispositif RF à Groupe/Zone.*

Menu ➞ Setup ➞ Configuration ➞ Gestion Groupes ➞ Anti-effraction ➞ Sélectionner Groupe

Sélectionner groupe/zone où à été insérée l'interface RF SAI.
Parcourir la liste des dispositifs jusqu'à l’Interface RF SAI, la sélectionner et entrer dans les paramètres du dispositif.

Définition des groupes/zones

Parcourir la liste des paramètres jusqu'à la rubrique Dispositifs RF (maximum 40 pour chaque interface) et sélectionner Visualiser.

Menu ➞ Setup ➞ Configuration ➞ Gestion Groupes ➞ Anti-effraction ➞ Sélectionner Groupe ➞ Sélectionner Interface RF ➞ Paramètres ➞ Visualiser Dispositifs RF ➞ Ajouter dispositif

Sélectionner le groupe dans la liste des groupes/zones.
Appuyer 3 fois sur le bouton du dispositif RF SAI à insérer dans le groupe/zone sélectionné (ou ouvrir/fermer 3 fois le contact magnétique).

6. Configuration

Le menu configuration permet d'effectuer la configuration de l'installation, d'en programmer la gestion et de réaliser les opérations de diagnostic.

REMARQUE. Pour configurer une installation, il est possible de créer jusqu'à 30 zones distinctes et dans chacune associer plusieurs dispositifs. La "zone 31" est réservée aux sirènes, aux unités de backup et éventuellement aux interfaces contacts ou aux interfaces RF qui sont utilisées pour des applications évoluées (voir le chap.11 de ce manuel).
Par exemple, à l'intérieur d'une pièce, pour gérer au mieux les partages, les détecteurs de pourtour peuvent être configurés dans une zone alors que ceux à infrarouges dans une autre.

■ *Ajouter Groupe/Zone*

La création des groupes/zones auxquels associer les dispositifs SAI, se fait sur le menu Setup centrale.
Ces zones pourront être activées simultanément ou partiellement et seront gérées par le menu Setup SAI de la centrale.

Menu principal ➞ Setup Centrale ➞ Configuration ➞ Gestion Groupes ➞ Anti-intrusion ➞ Nouveau Groupe

Sélectionner le nom de la zone.
30 groupes/zones sont disponibles plus la zone 31 exclusivement réservée à l'unité de Backup, à la sirène externe et aux dispositifs configurables pour l'alarme antipanique.

■ *Renommer Groupe/Zone*

Le menu permet de renommer les groupes/zones du système.

Menu principal ➞ Setup Centrale ➞ Configuration ➞ Gestion Groupes ➞ Anti-intrusion ➞ Sélectionner Groupe/Zone ➞ Renommer

■ *Élimination Groupe/Zone*

Le menu permet d'éliminer les groupes/zones du système.

Menu principal ➞ Setup Centrale ➞ Configuration ➞ Gestion Groupes ➞ Anti-intrusion ➞ Sélectionner Groupe/Zone ➞ Modification

■ *Ajout dispositifs bus.*

Menu principal ➞ Setup Centrale ➞ Configuration ➞ Gestion Groupes ➞ Anti-intrusion ➞ Sélection groupe/zone ➞ Ajouter Dispositif

Sélectionner Groupe/Zone d'activation du dispositif selon la topologie d'installation à réaliser.
Parcourir la liste des groupes/zones créés et sélectionner le groupe voulu.
Ajouter le dispositif à ce groupe en appuyant sur le bouton de configuration pendant 1 s quand la centrale le demande.
Les interfaces radio SAI peuvent être insérées dans n'importe quel groupe/zone ; le dispositif est reconnu et intégré dans le groupe/zone.
En parcourant la liste des dispositifs, il est possible d'en modifier les paramètres ; la centrale SAI gère jusqu'à un maximum de 60 dispositifs bus, parmi lesquels 4 interfaces radio RF (Eikon 20493, Idea 16943, Plana 14493).

■ *Ajout dispositifs RF.*

Menu principal ➞ Setup Centrale ➞ Configuration ➞ Gestion Groupes ➞ Anti-intrusion ➞ Sélectionner Groupe/Zone ➞ Sélectionner Interface Radio SAI ➞ Paramètres ➞ Visualiser dispositifs RF

Sélectionner le Groupe/Zone d'activation du dispositif interface radio SAI. Sélectionner l'option paramètres et parcourir la liste des paramètres, modifier les paramètres et visualiser les dispositifs RF.
Sélectionner Ajouter dispositifs RF ; le nom Groupe/Zone sur lequel activer le dispositif RF est demandé.
Sélectionner le groupe/zone parmi ceux créés auparavant ; insérer la batterie dans le dispositif RF à associer au groupe/zone choisi et suivre les indications rapportées dans la colonne “OPÉRATIONS À EFFECTUER” du tableau ci-dessous.
Chaque Interface radio SAI permet de configurer jusqu'à 40 dispositifs RF ; en centrale, chaque dispositif RF configuré dans une interface radio est caractérisé par un chiffre (affiché à droite) qui en indique la zone d'appartenance.

Code	DESCRIPTION	OPÉRATIONS À EFFECTUER
01819	Télécommande bidirectionnelle.	Appuyer simultanément sur les boutons DÉSINSERTION et INSERTION 1 ; la centrale signale que la mémorisation a été effectuée.
01737	Détecteur d'intrusion IR passifs.	Insérer la batterie dans le détecteur ; la led rouge s'allume brièvement et la centrale signale que la mémorisation a été effectuée. Pour configurer le contact NF externe, il est nécessaire de déplacer le DIP switch 2 en position ON.
01738	Contact magnétique pour portes et fenêtres.	Insérer la batterie dans le contact ; la led rouge s'allume brièvement et la centrale signale que la mémorisation a été effectuée. Pour configurer le contact NF externe, il est nécessaire de déplacer le DIP switch 2 en position ON.



Configuration

Code	DESCRIPTION	OPÉRATIONS À EFFECTUER
01744	Détecteur d'eau pour la protection contre les inondations.	Insérer la batterie dans le détecteur ; la led rouge s'allume brièvement et la centrale signale que la mémorisation a été effectuée.
01747	Sirène externe	Insérer la batterie 00912 dans la sirène ; la centrale signale que la mémorisation a été effectuée. Insérer le système ; la sirène confirme avec 6 bips.

■ ***Élimination dispositifs bus***

Il est possible de retirer les dispositifs bus directement sur le menu suivant :

Menu principal ➞ Setup Centrale ➞ Configuration ➞ Gestion Groupes ➞ Anti-intrusion ➞ Sélectionner Groupe/Zone ➞ Retirer dispositif

■ ***Reset dispositifs bus***

• En ce qui concerne les détecteurs de présence IR passifs (Eikon 20485, 20486, Idea 16935 et Plana 14485), les interfaces contacts (Eikon 20490.1, 20491, Arké 19490.1, 19491 Idea 16940.1, 16941 et Plana 14490.1, 14491), les pavés numériques (Eikon 20483, Idea 16933 et Plana 14483), les détecteurs mini muraux 01828, les sirènes internes (Eikon 20495, Idea 16945 et Plana 1449), les interfaces radio (Eikon 20493, Idea 16943 et Plana 14493), la procédure que nous indiquerons avec A, est analogue à celle des dispositifs d'automation c'est-à-dire :

Menu ➞ Setup ➞ Configuration ➞ Gestion Reset ➞ Reset dispositif

Appuyer sur le bouton de configuration du dispositif et le relâcher uniquement une fois que la led rouge est éteinte.

• Pour tous les autres dispositifs SAI, la procédure que nous indiquerons avec B est la suivante :

Menu ➞ Setup ➞ Configuration ➞ Gestion Reset ➞ Reset dispositif

Appuyer et relâcher le bouton de configuration du dispositif et appuyer sur Précédent en centrale; enfin, appuyer à nouveau sur le bouton du dispositif et le relâcher uniquement lorsque la led rouge est éteinte.

Dispositif	Type reset	Remarques
Détecteur IR (art. 20485, 16935,14485)	A	
Détecteur IR orientable (art. 20486)	A	
Détecteur IR à double technologie à encastrer (art. 20487, 16937,14487)	A	Après le reset, la led de configuration clignote rouge/verte pendant quelques secondes
Pavé numérique (art. 20483, 16933,14483)	A	Après le reset, la led de configuration clignote rouge/verte pendant quelques secondes
Unité de backup (art. 01804..)	B	
Unité de backup pour guide EN 50022 (art. 01807)	A	Après le reset, la led de configuration clignote rouge/verte pendant quelques secondes



Dispositif	Type reset	Remarques
Sirène externe (art. 01806)	A	Après le reset, la led de configuration clignote rouge/verte pendant quelques secondes
Sirène interne (art. 20495, 16945, 14495)	A	Après le reset, la led de configuration clignote rouge/verte pendant quelques secondes
interface contacts (art. 20488, 16938, 14488)	B	
Interface contacts à 2 entrées (art. 20490.1, 19490.1, 16940.1, 14490.1)	A	Après le reset, la led de configuration clignote rouge/verte pendant quelques secondes
Interface contacts 12 V (art. 20491, 16941, 14491)	A	Après le reset, la led de configuration clignote rouge/verte pendant quelques secondes
Actionneur à relais (art. 20489, 16939, 14489)	B	
Détecteur IR mini mural (art. 01828)	A	Après le reset, la led de configuration clignote rouge/verte pendant quelques secondes
Détecteur à double technologie murale (art. 01829)	B	
Lecteur à transpondeur (art. 20470, 16470, 14470)	B	
Lecteur à smart card (art. 20471, 16471, 14471)	B	
Interface Radio (art. 20493, 16943, 14493)	A	Après le reset, la led de configuration clignote rouge/verte pendant quelques secondes
Activateur (art. 20482, 16932, 14482)	B	

■ ***Effacer dispositifs RF***

Il est possible de retirer les dispositifs RF directement par le menu suivant :

Menu principal ➞ Setup Centrale ➞ Configuration ➞ Gestion Groupes ➞ Anti-intrusion ➞ Sélectionner Groupe/Zone ➞ Sélectionner Interface Radio SAI ➞ Paramètres ➞ Visualiser dispositifs RF ➞ Sélectionner dispositif RF ➞ Éliminer

Le reset de l'interface radio RF se fait selon la procédure de reset dispositif qui efface son adresse et tous les dispositifs à radiofréquence y étant mémorisés.

■ ***Paramètres.***

Ce menu permet de modifier les paramètres de tous les dispositifs bus configurés dans le système.

Menu principal ➞ Setup Centrale ➞ Configuration ➞ Gestion Groupes ➞ Anti-intrusion ➞ Sélectionner Groupe/Zone ➞ Sélectionner dispositif ➞ Paramètres



7. Setup S.A.I.

7.1. Fonctionnements partagés.

Ce menu est fondamental car il permet de créer des groupes de zones de l'installation (partages) qui peuvent être activées/désactivées et permet d'ajouter/ôter des zones à ces partages.
En phase de configuration des partages, il est important de savoir que chaque zone peut être insérée dans un et un seul partage ; dans le cas contraire, la centrale visualise le message d'erreur suivant : “***Impossible de continuer. Le fonctionnement partagé n'est pas terminé***“. En outre, des messages d'erreur seront affichés en cas de partages vides (c'est-à-dire sans zones associées) ou bien en cas de zones vides (c'est-à-dire sans dispositifs) associées au partage.
Le système anti-intrusion By-me permet d'effectuer, tant en phase d'insertion que de désinsertion, différents partages de l'installation en les différenciant pour chaque utilisateur ; ceci tant en utilisant les Clés SAI que les Clés spéciales SAI. Les Clés SAI fonctionnent avec chaque activateur de l'installation (chacun desquels peut avoir un partage différent) alors que les Clés Spéciales fonctionnent uniquement sur les activateurs auxquels, au moyen de la centrale, elles ont été associées (ce sera donc depuis la centrale, au moyen de l'association aux activateurs, que l'on choisira quels partages elles insèreront/désinsèreront).
Avec la télécommande 01819, il est possible d'effectuer le partage de l'installation au moyen du bouton ”INSERTION 1” ou du bouton ”INSERTION 2” (qui sera associé à un utilisateur) ; pour “INSERTION 1”, il suffit de programmer le partage pour le code de la télécommande RF.
Les différents partages peuvent enfin être associés aux PIN du pavé numérique 20483-16993-14483 ; en effet, à chaque code introduit correspond une liste déterminée de partages qui permet une insertion/désinsertion aisée totale ou partielle de l'installation.

Les opérations à effectuer sont en séquence :

1. Configurer les activateurs, les pavés numériques, les détecteurs et tous les autres dispositifs anti-intrusion.
2. Ajouter les différentes Clés SAI, Clés Spéciales, programmer les codes PIN du pavé etc.
3. Créer les différents partages en associant les zones respectives.
4. Associer les différents partages aux activateurs, aux Clés SPÉCIALES, aux codes PIN des pavés, aux télécommandes RF, à la centrale etc.

■ *Gestion partages*

Menu principal ➞ Autres ➞ Centrale SAI ➞ Setup Centrale SAI ➞ Partages ➞ Gest. partages

Le menu permet de créer un nombre maximum de 9 partages ; en outre, il est possible de nommer et d'effacer les partages et d'associer les zones à ces partages. Après avoir sélectionné un partage, on insère (au moyen de “Ajout Groupe”) une zone parmi celles non encore associées à un partage ; ensuite, il est nécessaire d'appuyer sur la touche Sauvegarder pour mémoriser la nouvelle configuration.
Chaque zone qui est ôtée d'un partage devient libre et elle peut donc être associée à un autre partage; une zone peut être attribuée à un et un seul des partages définis en phase de configuration de l'installation.
Si une zone doit être gérée, par exemple, par deux utilisateurs avec un PIN différent du pavé, il convient d'insérer cette zone seule dans un partage puis d'associer cette dernière aux deux PIN.

■ *Association partages*

Menu principal ➞ Autres ➞ Centrale SAI ➞ Setup Centrale SAI ➞ Partages ➞ Ass. partages

Ce menu permet d'associer les partages aux dispositifs comme activateurs, clés, pavés, télécommandes présents dans le système anti-intrusion.

1) Association partages à centrale SAI

Permet d'associer, aux utilisateurs reconnus par le système, les partages correspondants à activer ou désactiver :

Menu principal ➞ Autres ➞ Centrale SAI ➞ Setup Centrale SAI ➞ Partages ➞ Ass. partages ➞ Centrale ➞ Sélectionner utilisateur

Il est maintenant possible de choisir les partages associés à l'utilisateur sélectionné en ajoutant le caractère ✓ sur la rubrique correspondante. Si **“**Activation Totale” est choisie, l'utilisateur peut insérer tout le système alors que si des partages sont présents, l'utilisateur n'active que les zones appartenant aux partages indiqués. Si **“**Désactivation Totale” est choisie, l'utilisateur peut désinsérer tout le système alors que si cette rubrique n'est pas sélectionnée, l'utilisateur ne peut désactiver que les zones appartenant aux partages indiqués avec P. La configuration de l'utilisateur ***Ut. Prog.Èvèn***” permet enfin d'activer l'installation depuis un programme évènements selon un profil attribué.

2) Association partages à activateur

Avec ce menu, il est possible d'associer aux activateurs les partages correspondants à activer ou désactiver :

Menu principal ➞ Autres ➞ Centrale SAI ➞ Setup Centrale SAI ➞ Partages ➞ Ass. partages ➞ Activateur ➞ Sélectionner l'activateur

À ce stade, il est possible de choisir les partages associés à l'activateur sélectionné en associant le caractère ✓ à la rubrique correspondante. Si **“**Activation Totale” est sélectionnée, l'activateur peut insérer tout le système alors que si des partages sont présents, l'activateur n'active que les zones appartenant aux partages indiqués. Si **“**Désactivation Totale” est sélectionnée, l'activateur peut désinsérer tout le système alors que si cette rubrique n'est pas sélectionnée, l'activateur ne peut désactiver que les zones appartenant aux partages indiqués avec P.

3) Association partages à interfaces

Ce menu permet d'associer un utilisateur à l'interface:

Menu principal ➞ Autres ➞ Centrale SAI ➞ Setup Centrale SAI ➞ Partages ➞ Ass. partages ➞ Interfaces

En sélectionnant l'interface communicateur ou USB désirée, la centrale permet d'y associer un utilisateur au moyen de la touche Utilisateurs et en introduisant ainsi le profil désiré. À la demande d'insertion depuis interface, l'installation s'activera alors selon l'association des partages programmés pour cet utilisateur déterminé.

4) Association partages à clés SPÉCIALES

Avec ce menu, il est possible d'associer aux clés spéciales les partages correspondants à activer ou désactiver :

Menu principal ➞ Autres ➞ Centrale SAI ➞ Setup Centrale SAI ➞ Partages ➞ Ass. partages ➞ Clés spéciales ➞ Sélectionner la clé spéciale

Il est maintenant possible de choisir les partages associés à la clé spéciale sélectionnée en ajoutant le caractère ✓ sur la rubrique correspondante. Si **“**Activation Totale” est sélectionnée, la clé spéciale peut insérer tout le système alors que si des partages sont présents, la clé spéciale n'active que les zones appartenant aux partages indiqués.



les zones appartenant aux partages indiqués. Si *"*Désactivation Totale"***est sélectionnée, la clé spéciale peut désinsérer tout le système alors que si cette rubrique n'est pas sélectionnée, la clé spéciale ne peut désactiver que les zones appartenant aux partages indiqués avec ✓.***

5) Association partages aux codes du pavé numérique 20483-16933-14483.

Ce menu permet d'associer aux codes PIN des pavés numériques les partages correspondants à activer ou désactiver :

Menu principal ➞ Autres ➞ Centrale SAI ➞ Setup Centrale SAI ➞ Partages ➞ Ass. partages ➞ Codes pavé

Il est maintenant possible de choisir les partages associés au PIN du pavé sélectionné en ajoutant le caractère ✓ sur la rubrique correspondante. Si l'option *"*Tous les partages" est sélectionnée, le PIN peut insérer et désinsérer totalement et partiellement le système alors que si certains partages sont sélectionnés, le PIN active et désactive les zones appartenant aux partages indiqués. Le pavé numérique au moyen duquel on effectue une modification de l'état de l'installation (activation, désactivation etc.) émet un signal sonore qui indique que l'opération a été effectuée. Pour les caractéristiques et les paramètres du pavé numérique, voir le par. 3.4 de ce manuel.

6) Association partages à télécommandes RF

Ce menu permet d'associer à la télécommande radio tant l'utilisateur que les partages à activer et désactiver :

Menu principal ➞ Autres ➞ Centrale SAI ➞ Setup Centrale SAI ➞ Partages ➞ Ass. partages ➞ ➞Télécommandes RF

En sélectionnant la télécommande RF désirée au moyen de la touche "***Sélect.***", la centrale permet d'associer les partages au bouton "INSERTION 1". Après avoir choisi les partages, appuyer sur "***Sauvegarder***".
L'activation/désactivation des partages, et donc des zones associées, peut également être différenciée selon le profil utilisateur associé à cette télécommande. Par conséquent, après avoir sélectionné dans la liste la télécommande RF avec les touches ▲ et ▼, appuyer sur la touche "***Usagers***" et programmer le profil désiré ; à ce stade, en appuyant sur le bouton "INSERTION 2" de la télécommande, l'installation s'activera selon l'association des partages programmés pour cet utilisateur déterminé.

Nota bene : en présence de plusieurs télécommandes, pour reconnaître celle que l'on veut partager, il est nécessaire de l'identifier en suivant les instructions du paragraphe 7.2 au poste "Identification clé SAI".

7.2 Gestion clés S.A.I.

Ce menu permet d'ajouter, d'enlever et d'identifier les clés à transpondeur et les codes du pavé nécessaires pour l'activation/désactivation de l'installation et d'effectuer leur monitorage.
Les clés SAI qui activent les zones associées aux activateurs sont copiées sur tous les activateurs en mode automatique ; ces clés peuvent être utilisées sur tous les activateurs. Les clés SPECIALES SAI n'activent que les zones des partages associés à la clé et uniquement au moyen de l'activateur par lequel l'opération de validation de cette clé a été effectuée (elles peuvent donc être utilisées uniquement sur cet activateur).
Des "Clés SAI" et des "Clés Spéciales SAI" appartenant à des activateurs du système Contrôle Accès peuvent également être présentes (lecteur à transpondeur et/ou de smart card) ; avant d'être configurées dans le système anti-intrusion (comme "Clé Contrôle accès" ou comme "Clé Spéciale Contrôle accès"), elles doivent être associées au dispositif respectif selon les procédures relatives au système de Contrôle Accès.

Setup S.A.I.

Les “Clés spéciales” peuvent être configurées sur plusieurs activateurs, à chacun desquels est éventuellement associé un partage dédié pour chaque clé spéciale à laquelle il est associé.
Les codes PIN du pavé 20483,16933 et 14483 sont gérés par le système comme s'il s'agissait de clés SAI et par conséquent, une fois configurés, ils sont automatiquement copiés sur tous les autres pavés présents dans l'installation.

■ ***Enregistrement nouvelle clé et PIN pavé numérique.***

Permet la configuration et la validation des clés à transpondeur et des pavés numériques qui activeront et désactiveront le système selon la typologie voulue.

Menu principal ➞ Autres➞ Centrale SAI ➞ Setup Centrale SAI ➞Gestion clés SAI ➞ Enregistrer Nouvelle Clé

Modalités de configuration possibles ci-dessous :
- Clé SAI (numérotage de 1 à 24)
- Clé Spéciale SAI (numérotage de 25 à 88)
- Clé Contrôle Accès CA (comme clé SAI)
- Clé spéciale Contrôle Accès CA (comme clé spéciale SAI)
- Clé spéciale Validateur CA (comme clé spéciale SAI)
- Code PIN du pavé numérique 20483, 16933 et 14483 (numérotage de 1 à 30)

1) ***Clé SAI e clé spéciale SAI***
- Approcher la clé de l'un des activateurs ; la centrale mémorisera le code. Appuyer sur Accepter pour confirmer.
- Répéter l'opération pour toutes les clés à mémoriser.

Pendant cette phase toutes les clés SAI doivent être activées par le même activateur et les clés Spéciales SAI devront être mémorisées dans leur activateur (c'est-à-dire celui sur lequel elles devront fonctionner).

2) ***Code PIN du pavé 20483-16933-14483***
- Saisir sur le pavé le PIN à 5 chiffres que l'on veut mémoriser et appuyer sur ok sur le pavé.
- Vérifier sur l'afficheur de la centrale si le PIN est correct et appuyer sur “Accepter” pour confirmer.

■ ***Identification clé SAI, code PIN du pavé numérique et télécommandes RF.***

Permet, en approchant les clés de l'un des activateurs sur lesquels elles sont mémorisées, d'identifier des informations relatives à la clé SAI (numéro de la clé, typologie etc.). En outre, permet l'identification des codes relatifs aux pavés numériques et des télécommandes radio présents dans l'installation.

Menu principal ➞ Autres➞ Centrale SAI ➞ Setup Centrale SAI ➞Gestion clés SAI ➞ Identifier Clé

Approcher la clé de l’activateur qui, à son tour, transmettra le code à la centrale ; en cas de “clé spéciale”, si validée, la centrale visualisera sur cet activateur les informations relatives à cette clé.

Cette procédure permet d'identifier tous les types de clés configurées dans l'installation.

Pour identifier les PIN du pavé, il est nécessaire de saisir ce PIN dans le dispositif et d'appuyer sur ok ; appuyer ensuite sur la touche 0 et enfin confirmer encore avec ok. La centrale visualise le numéro du pavé (1, 2, etc. selon le nombre de pavés présents dans l'installation), le nom du dispositif et le code PIN saisi.
Pour les télécommandes RF, il suffit d'appuyer sur la touche INSERTION 1 ou INSERTION 2 ; la centrale visualisera le code de la télécommande RF.

Setup S.A.I.

■ ***Association clé spéciale à activateurs.***

Une fois identifiée une Clé spéciale SAI, il est possible de l'associer à plusieurs activateurs dans d'autres zones :

Menu principal ➞ Autres ➞ Centrale SAI ➞ Setup Centrale SAI ➞ Gestion Clés SAI ➞ Sélectionner la Clé Spéciale ➞ Assoc ➞ sélection activateurs ➞ Activer

Il est donc possible, après avoir sélectionné l'activateur, d'activer ou de désactiver la clé sur ce dernier. Avant de terminer l'opération, sauvegarder les programmations avec l'option Sauvegarder.

Si tous les activateurs sont désélectionnés pour une clé spéciale, la clé est automatiquement éliminée du système. Par conséquent, si l'on désire associer la clé spéciale à un nouvel activateur en l'enlevant de tous les autres, il est nécessaire de sélectionner tout d'abord le nouvel activateur puis de désélectionner les autres.

■ ***Élimination clé SAI et codes PIN des pavés numériques.***

Après avoir identifié une Clé SAI ou une Clé Spéciale SAI ou le PIN d'un pavé numérique, il est également possible d'enlever la Clé ou le PIN :

Menu principal ➞ Autres ➞ Centrale SAI ➞ Setup Centrale SAI ➞ Gestion Clés SAI ➞ Clé SAI identifiée ➞ Éliminer

7.3 Gestion Messages

Ce menu permet de programmer la zone à laquelle envoyer un ou plusieurs messages parmi ceux disponibles, dans le but d'attribuer une fonction particulière aux dispositifs se trouvant dans la zone ; il est possible de sélectionner la durée de l'intervalle de temps pendant lequel la centrale continue à envoyer le message. Grâce à ces options, il est possible d'envoyer, par exemple, un message dans une zone où est configuré un relais qui commutera à l'arrivée de ce message.

Menu principal ➞Autres➞ Centrale SAI ➞ Setup Centrale SAI ➞Gestion Messages

- Le système est en mesure d'envoyer les messages suivants :
  - ***"État du système"*** (activé, désactivé)
  - ***"Alarme"*** (intrusion)
  - ***"Alarme tamper"*** (intervention)
  - ***"Batterie basse"*** (la batterie de l'unité de back-up se décharge)
  - ***"Absence réseau"*** (absence tension bus).

Nota bene: *Il est possible d'associer la gestion de plusieurs messages à la même zone à condition que l'actionneur y étant configuré soit programmé comme monostable.*

■ ***Le message d'"État Système" :***

Menu principal ➞ Autres ➞ Centrale SAI ➞ Setup Centrale SAI ➞ Gestion Messages ➞ État Système ➞ Sélect

Permet de sélectionner la zone de destination ou l'ID (adresse) du groupe destinataire du message d'"État système" ; après avoir fait le choix, sauvegarder les programmations.

Si un actionneur est configuré dans la zone sélectionnée, il commutera à l'insertion de l'installation (au contraire, si l'actionneur est programmé comme bistable, il commutera à l'état précédent uniquement en désinsérant le système).

■ ***Le message d'"alarme" :***

Menu principal ➞ Autres ➞ Centrale SAI ➞ Setup Centrale SAI ➞ Gestion Messages ➞ Alarme ➞ Sélect

Permet de sélectionner la zone de destination ou l'ID (adresse) du groupe destinataire du message d'alarme généré par un dispositif quelconque de l'installation.
Possibilité de programmer la durée (en minutes ou secondes) du signal à envoyer à la destination choisie ; la valeur de la durée peut être programmée dans l'intervalle compris entre 0 s et 20 min ou comme "Permanente" (on aura --:-- dans la fenêtre de sélection).

Si un actionneur est configuré dans la zone sélectionnée, il commutera à l'arrivée du message d'alarme (au contraire, si l'actionneur est programmé comme bistable, il commutera automatiquement à l'échéance de la valeur de temps introduite).

■ ***Le message d'"Alarme tamper" :***

Menu principal ➞ Autres ➞ Centrale SAI ➞ Setup Centrale SAI ➞ Gestion Messages ➞ Alarme Tamper ➞ Sélect

Permet de sélectionner la zone de destination ou l'ID (adresse) du groupe destinataire du message de "Alarme tamper généré par un dispositif de l'installation. Possibilité de programmer la durée (en minutes ou secondes) du signal à envoyer à la destination choisie ; cette valeur peut être programmée dans l'intervalle de 0 s à 20 min. (à pas de 10 s) ou bien "Permanente" (on aura --:-- dans la fenêtre de sélection).

Si un actionneur est configuré dans la zone sélectionnée, il commutera à l'arrivée du message d'alarme (au contraire, si l'actionneur est programmé comme bistable, il commutera automatiquement à l'échéance de la valeur de temps introduite).

Setup S.A.I.

■ *Le message de “Batterie basse” :*

Menu principal ➞ Autres ➞ Centrale SAI ➞ Setup Centrale SAI ➞ Gestion Messages ➞ Batterie Basse ➞ Sélect.

Permet de sélectionner la zone de destination ou l’ID (adresse) du groupe destinataire du message de “Batterie Basse” généré sur l'unité de back-up lorsque les batteries sont déchargées à cause d'une absence prolongée de courant.
Possibilité de programmer la durée (en minutes ou secondes) du signal à envoyer à la destination choisie ; cette valeur peut être programmée dans l’intervalle de 0 s à 20 min. (à pas de 10 s) ou bien “Permanente” (on aura --:-- dans la fenêtre de sélection).

■ *Le message d'“Absence réseau” :*

Menu principal ➞ Autres ➞ Centrale SAI ➞ Setup Centrale SAI ➞ Gestion Messages ➞ Absence réseau ➞ Sélect.

permet de sélectionner la zone de destination ou l’ID (adresse) du groupe destinataire du message de “Réseau absent” généré sur l'unité de back-up.
Possibilité de programmer la durée (en minutes ou secondes) du signal à envoyer à la destination choisie ; cette valeur peut être programmée dans l’intervalle de 0 s à 20 min. (à pas de 10 s) ou bien “Permanente” (on aura --:-- dans la fenêtre de sélection).

7.4 Antisabotage

La centrale permet d'activer ou désactiver l’antitamper de tous les composants du système et ceux de la centrale ; cette dernière gère l’antitamper optique sur le module 01960.

Menu principal ➞Autres➞ Centrale SAI ➞ Setup Centrale SAI ➞Antitamper

Disponibilité des options Sensibilité tamper centrale et Défaut tamper ; sélectionner l’option et saisir la valeur via la touche Programmer.

- La sensibilité du tamper peut être programmée à 0 = invalidée ou à une valeur allant de 1 à 15.
- Si le paramètre Défaut tamper est sur ON, tous les tampers des dispositifs configurés par la suite seront actifs.

7.5 Walk test

Le Walk test est une fonction utile qui permet d'effectuer la vérification de la zone de couverture des capteurs volumétriques, des interfaces contacts, etc. (configurés dans les zones de 1 à 30) et, en général, du fonctionnement correct de l'installation sans signalisation sonore des sirènes externes.

Au cours du Walk test, l'installation se comporte comme si elle était connectée normalement mais avec ces différences :

- le son des sirènes et des avertisseurs sonores d'intérieur est bloqué ;
- les signaux d'alarme provenant des dispositifs sont signalés et visualisés sur l'afficheur de la centrale ;
- annulation des retards d'entrée et de sortie, à savoir les détecteurs configurés comme retardés se comportent comme s'ils étaient instantanés ;

Menu principal ➞ Autres➞ Centrale SAI ➞ Setup Centrale SAI ➞ Walk test SAI

• Réalisation du test
- Se déplacer devant les détecteurs et vérifier que le mouvement est relevé et qu'il y a l'indication sur la led du détecteur et sur le moniteur de la centrale ;
- Engendre une alarme sur les dispositifs périmétraux (contacts magnétiques) et sur ceux pour la détection d'alarmes techniques (détecteurs gaz, etc.), vérifier que l'alarme est relevée et que l'indication relative est présente sur la led de l'interface contacts et sur le moniteur de la centrale ;

Pour terminer le test appuyer sur STOP ; la liste des dispositifs qui ont détecté l'alarme pendant le Walk test est visualisée ; appuyer enfin sur FERMER.

Note : *Dans le Walk test, les détecteurs à radiofréquence ne sont pas concernés.*

7.6 Liste évènements

En sélectionnant cette option, il est possible de visualiser les opérations principales effectuées par et sur le système (par exemple les jours passés sur l'activation de l'installation, les alarmes, les activations et désactivations intervenues). Le nombre maximum d'évènements mémorisables est égal à 80.

Menu principal ➞ Autres➞ Centrale SAI ➞ Setup Centrale SAI ➞ Liste évènements

La liste des évènements enregistrés est visualisée ; avec la touche Effac.Li on efface toute la liste des évènements mémorisés alors qu'au moyen de Détails on visualise les propriétés de l'évènement comme la date, l'heure, le type d'évènement, le dispositif qui a engendré l'alarme et l'éventuelle zone à laquelle a été envoyé un signal (si programmé avec le menu Gestion Messages).

En appuyant sur Reset, la led rouge d'un dispositif précédemment mis en alarme s'éteint.



7.7 Liste alarmes

En sélectionnant cette option, il est possible de visualiser les alarmes qui se sont vérifiées et à l'aide de Détails, on visualise la date et l'heure de l'alarme, la zone et les dispositifs concernés, le type d'alarme et l'éventuelle zone à laquelle un message associé à ce type d'alarme a été envoyé.

Menu principal ➞ Autres ➞ Centrale SAI ➞ Setup Centrale SAI ➞ Liste Alarmes

La liste alarmes est effacée uniquement en effaçant la liste évènements (voir par. 7.5 à la page précédente).



8. Programmation des paramètres

En déroulant la liste des zones du système anti-intrusion, il est possible de les sélectionner pour visualiser les dispositifs configurés et éventuellement en consulter et en modifier les paramètres de fonctionnement.

8.1 Unité de back-up

Les paramètres disponibles sont :
- bip **NON** ou **OUI** : pour avoir le bip au moment de l'activation/désactivation du système :
- tamper/couvercle **NON** ou **OUI**
- type de son (sélectionnable pour identifier alarme tamper système, alarme tamper couvercle, alarme intrusion, watchdog) ;
- durée son : jusqu'à 5 min (programmable à pas de 5 s).

8.2 Sirène externe

Les paramètres disponibles sont :
- microswitch : **ON** ou **OFF**
- alarme en cas de batterie basse : **ON** ou **OFF**
- contrôle trompe : **ON** ou **OFF** ;
- Contrôle "**Filament cassé**" de la lampe du clignotant : **ON** ou **OFF** ;
- contrôle **Antimousse** : **ON** ou **OFF** ;
- contrôle **Antiflamme** : **ON** ou **OFF** ;
- type de son (sélectionnable pour identifier alarme tamper système, alarme tamper sirène, alarme intrusion, watchdog) ;
- durée son : jusqu'à 5 min (programmable à pas de 5 s).

8.3 Détecteur de présence IR

Les paramètres disponibles sont :
- seuil tamper : 0 = tamper désactivé ; 15 = sensibilité maximum ;
- seuil luminosité : peut être paramétré de 0% à 100% par pas 1%
- retard d'activation : 0 s = instantané. Peut être incrémenté jusqu'à 62 s avec pas de 1 s ;
- seuil Temps : Peut être incrémenté jusqu'à 8 s avec pas de 0,1 s ;
- seuil impulsions : peut être paramétré de 1 à 10;
- durée actionnement : peut être paramétrée entre 1 et 250 secondes.

8.4 Activateur

Les paramètres disponibles sont :
- seuil tamper : 0 = tamper désactivé ; 15 = sensibilité maximum ;
- **Ouvrir si ACTIF**
- **Ouvrir si STAND-BY**

8.5 Interface contacts

Les paramètres disponibles sont :
- seuil tamper : 0 = tamper désactivé ; 15 = sensibilité maximum ;
- retard d'activation : 0 s = instantané. Peut être incrémenté jusqu'à 62 s avec pas de 1 s ;
- signal accès : **NON** ou **OUI** ;



- signal alarme technique : **NON** ou **OUI**.
- seuil contacts : de 0 à 3 ;
- seuil volets : de 0 à 31 avec ou sans contrôle sur le court-circuit.

8.6 Détecteur à double technologie murale

Les paramètres disponibles sont :
- antisabotage : **NON** si invalidé, **OUI** si validé
- gestion led : **OUI** ou **NON**
- seuil impulsions : peut être paramétré de 1 à 20
- retard d'activation : 0 s = instantané. Peut être incrémenté jusqu'à 60 s avec pas de 1 s.

8.7 Interface radiofréquence

Les paramètres disponibles sont :
- seuil tamper : 0 = tamper désactivé ; 15 = sensibilité maximum
- retard d'activation zones de 1 à 10: 0 s = instantané. Peut être incrémenté jusqu'à 60 s avec pas de 1 s.
- retard d'activation zones de 11 à 20: 0 s = instantané. Peut être incrémenté jusqu'à 60 s avec pas de 1 s.
- retard d'activation zones de 21 à 30: 0 s = instantané. Peut être incrémenté jusqu'à 60 s avec pas de 1 s.
- supervision : peut être désactivée, activée à 4 heures ou activée à 8 heures

8.8 Lecteur à Smart card

Les paramètres disponibles sont :
- seuil tamper : 0 = tamper désactivé ; 15 = sensibilité maximum
- **Ouvrir si ACTIF**
- **Ouvrir si STAND-BY**

8.9 Lecteur à Transpondeur

Les paramètres disponibles sont :
- seuil tamper : 0 = tamper désactivé ; 15 = sensibilité maximum
- **Ouvrir si ACTIF**
- **Ouvrir si STAND-BY**
- **Buzzer activé** : **ON** ou **OFF**

8.10 Actionneur à relais

Les paramètres disponibles sont :
- seuil tamper : 0=tamper désactivé ; 15 = sensibilité maximum ;
- Fonctionnement : **MONOSTABLE** ou **BISTABLE** ;
- tamper extérieur : **NON** ou **OUI** ;
- Retard d'activation : 0 = instantané. Peut être incrémenté jusqu'à 250 s avec pas de 1 s ;
- retard de désactivation : 0 = instantané. Peut être incrémenté jusqu'à 250 s avec pas de 1 s.

8.11 Unité de back-up par guide EN 50022

Les paramètres disponibles sont :
- validation tamper extérieur : “***ON***” ou “***OFF***”.

8.12 Sirène interne

Les paramètres disponibles sont :
- Seuil antitamper : 0=tamper désactivé ; 15 = sensibilité maximum ;
- validation sons d'activation/désactivation : “***ON***” ou “***OFF***” ;
- type de son : voir sirène externe ;
- durée son : voir sirène externe.

8.13 Détecteur à double technologie à encastrer

Les paramètres disponibles sont :
- Seuil antitamper : 0=tamper désactivé ; 15 = sensibilité maximum ;
- désactivation led : “***ON***” ou “***OFF***” ;
- seuil luminosité : peut être paramétré de 0% à 100% par pas 1%
- retard d'activation : 0 s = instantané. peut être augmenté jusqu'à 62 s avec pas de 12 s ;
- Seuil Tempo PIR : peut être augmenté jusqu'à 8 s avec pas de 0,1 s ;
- nombre d'impulsions PIR : peut être paramétré de 1 à 10 ;
- Durée mise en place : peut être paramétrée de 1 à 250 secondes.

8.14 Détecteur IR mini mural

Les paramètres disponibles sont :
- Seuil antitamper : 0 = tamper désactivé ; 15 = sensibilité maximum ;
- seuil luminosité : peut être paramétré de 0% à 100% par pas 1%
- retard d'activation : 0 s = instantané. Peut être augmenté jusqu'à 62 s avec pas de 12 s ;
- Seuil Tempo PIR : peut être augmenté jusqu'à 8 s avec pas de 0,1 s ;
- nombre d'impulsions PIR : peut être paramétré de 1 à 10 ;
- Durée mise en place : peut être paramétrée de 1 à 250 secondes.

8.15 Pavé numérique

Les paramètres disponibles sont :
- Seuil antitamper : 0 = tamper désactivé ; 15 = sensibilité maximum ;
- validation buzzer ; “***ON***” ou “***OFF***” ;
- “***Ouvrir si ACTIF***” : “***ON***” ou “***OFF***” ;
- “***Ouvrir si STAND-BY***” : “***ON***” ou “***OFF***”.



8.16 Interface contacts à 2 entrées

Les paramètres disponibles sont :
- Seuil antitamper : 0 = tamper désactivé ; 15 = sensibilité maximum ;
- Seuil contacts : de 0 à 3 ;
- Seuil volets : de 0 à 31 avec ou sans contrôle sur le court-circuit.
- retard d'activation de 1 à 20 : 0 s = instantané. Peut être augmenté jusqu'à 62 s avec pas de 1 s.

Fonctionnement entrée 1

L'entrée peut être programmée comme :
- entrée pour contacts électromécaniques à câble ;
- entrée pour contacts magnétiques ;
- entrée pour alarmes techniques ;
- désactivée.

Fonctionnement entrée 2

L'entrée peut être programmée comme :
- entrée pour contacts électromécaniques à câble ;
- entrée pour contacts magnétiques ;
- entrée pour alarmes techniques ;
- désactivée.

8.17 Interface contacts à 12 V

Les paramètres disponibles sont :
- Seuil antitamper : 0 = tamper désactivé ; 15 = sensibilité maximum ;
- Seuil contacts : de 0 à 3 ;
- Seuil volets : de 0 à 31 avec ou sans contrôle sur le court-circuit.
- retard d'activation de 1 à 20 : 0 s = instantané. Peut être augmenté jusqu'à 62 s avec pas de 1 s.

Fonctionnement entrée

L'entrée peut être programmée comme :
- entrée pour contacts électromécaniques à câble ;
- entrée pour contacts magnétiques ;
- entrée pour alarmes techniques ;
- désactivée.



9. Utilisation du système

Ci-dessous les principales opérations à accomplir pour l'utilisation normale du système.

9.1 Insertion

L'activation de l'installation s'obtient directement sur la centrale ou au moyen de la clé à transpondeur mise en contact avec la surface de l'activateur dans la position indiquée par la flèche, ou bien en saisissant le code sur le clavier, ou avec la télécommande 01818 ou enfin la smart card et lecteur correspondant.

N.B. Si la centrale se trouve dans l'un des sous-menus relatifs au menu Setup S.A.I., les opérations d'insertion ci-dessus ne sont pas effectuées.

La désactivation de l'installation s'obtient :
- directement par la centrale via l'option ***“OFF INSTALLATION”*** en tapant d'abord un mot de passe (si programmé auparavant) ;
- en mettant en contact la clé à transpondeur avec l'activateur (de cette façon on désactive toutes les zones et les alarmes éventuelles seront désactivées).
- par lecteur à transpondeur ;
- par lecteur smart card ;
- par interface radio (télécommande) ;
- par le combiné téléphonique ;

La désactivation de l'installation sera signalée sur le moniteur de la centrale et les leds des activateurs s'éteindront en l'absence d'alarme dans le système.

De cette façon on insère (activation) toutes les zones non partagées associées à un activateur.
Sur l'afficheur de la centrale et les leds des activateurs on aura :
- si les leds des activateurs sont allumées fixes vertes, le système est totalement activé ;
- si les leds des activateurs sont allumées clignotantes vertes, le système est activé partiellement ;
- si la clé n'est pas reconnue la led rouge de l'activateur clignote ;

9.2 Fonctionnement partagé temporaire par centrale

Dans le menu ***“ON/OFF Zone”*** il est possible d'exclure certaines zones indépendamment de l'activateur, de la clé ou de la télécommande utilisées pour activer l'installation. En décochant ✓ à côté de la zone, on partage cette zone.

Menu principal ➞ Autres ➞ Centrale SAI ➞ On/Off zones

Après avoir activé/désactivé les zones désirées, confirmer en appuyant sur Sauvegarder.

9.3 Partage par activateur

Quand le système est activé par un activateur, on a l'activation de tous les partages et donc des zones y étant associées, alors que les autres zones restent partagées (désactivées).

9.4 Détecteurs retardés

Tous les détecteurs peuvent être programmés comme instantanés ou retardés (voir chapitre précédent) de manière à permettre à l'utilisateur la sortie d'un milieu protégé (en phase d'insertion de l'installation) ou l'entrée dans ce dernier (en désinsérant évidemment l'installation dans le temps de retard programmé).

9.5 Gestion des alarmes

Les alarmes possibles sont :
- alarme intrusion ;
- alarme intervention ;
- alarme technique ;
- alarme anti-panique ;
- alarme absence réseau ;
- alarme batterie basse.

• ***Alarme intrusion***

Les alarmes anti-intrusion, générées seulement une fois l'installation activée, provoquent l'émission d'un son à puissance élevée par les sirènes d'extérieur et par la sirène d'intérieur se trouvant dans l'unité de back-up ; les compteurs des alarmes intrusion sont RAZ à chaque activation de l'installation et dans ces conditions, les leds de mémoire sont éteintes.

• ***Alarme intervention***

L'alarme est générée tant à installation activée que désactivée et peut être causée par :
- intervention dans un ou plusieurs dispositifs pour tentative d'extraction, sectionnement de fil sur interface contacts etc. ;
- dispositif en panne ;
- sectionnement du bus.

• ***Alarme technique***

Générée tant à installation activée que désactivée, à condition que l'entrée correspondante soit activée. Aucune génération de signal sonore ; la centrale mémorise l'alarme et, via l'actionneur à relais, active le combiné téléphonique (si présent), qui effectue l'appel aux numéros programmés. À cet effet, voir le chap. “Autres applications”.

• ***Alarme anti-panique***

Générée au moyen d'un dispositif (un simple bouton NO ou NF, une télécommande etc.) relié à une interface contacts ou à une interface radiofréquence configurées en zone 31. En centrale, aucun message n'est visualisé et la signalisation d'alarme peut être bloquée en insérant ou désinsérant le système anti-intrusion ou bien directement par centrale en appuyant sur la touche Stop alarmes. En outre, il est possible d'obtenir une alarme silencieuse si l'interface contacts est configurée dans une autre zone dans laquelle se trouve également un actionneur à relais (pour activer, par exemple, le combiné téléphonique).

• ***Alarme absence réseau***

Générée en cas de black-out par la transmission d'un message qui fait commuter un relais (pour activer par exemple le combiné téléphonique).

• ***Alarme batterie basse***

Générée par la transmission d'un message qui fait commuter un relais lorsque les batteries de l'unité de back-up sont en train de se décharger à cause d'un manque prolongé de courant.



10. Récapitulation signaux

Problème	*Cause*	*Solution*
Durant la phase d'ajout du dispositif sur le moniteur de la centrale on a l'affichage de “dispositif déjà présent”.	Il existe 2 dispositifs possédant la même adresse.	La led rouge du dispositif en phase de configuration est allumée. En centrale, quitter le menu d'Ajout dispositif et entrer dans la procédure de Reset dispositif ; effectuer alors la procédure décrite page 168.
Pendant un signal d'alarme, la sirène n'émet aucun son mais le clignotant émet un signal lumineux.	Le paramètre de programmation du son de la sirène est désactivé ou le fil de la trompe n'est pas branché.	À partir du menu “Configuration - Gestion Groupes - Anti-effraction - Sélectionner groupe/zone 31 - Sélectionner dispositif - Paramètres”. Une fois visualisée la liste des dispositifs configurés, sélectionner “Sirène” : “OK” pour confirmer et sélectionner le type de son (voir page 127).
L'afficheur de la centrale visualise le message de batterie déchargée.	Batterie déchargée ou endommagée ou fusible interrompu.	Vérifier l'état de charge de la batterie, son branchement et l'état du fusible sur la carte électronique de l'unité de back-up.
Durant la phase de configuration des clés à transpondeur, elles ne sont pas mémorisées.	L’activateur ne réussit pas à acquérir les codes.	À partir du menu “Centrale SAI - Setup - Gestion clés SAI - Enregistrer nouvelle clé” procéder à nouveau à la mémorisation des clés à transpondeur selon la typologie désirée. En outre, vérifier le positionnement correct de la clé sur l'activateur (la led du dispositif doit être verte clignotante).
Après avoir fourni l’alimentation à l'installation, les différents composants ne s'activent pas.	Le double câble n'alimente pas les dispositifs (le double câble n'est pas sous tension)	Vérifier l’alimentation sur l’entrée de l'alimentateur. Vérifier que la tension en sortie soit égale à 29 V c.c. En l'absence de tension, vérifier le câblage du circuit, que le câble ne soit pas en court-circuit et contrôler que les polarités soient respectées.



Récapitulation signaux

Problème	*Cause*	*Solution*
En phase de test/configuration, un ou plusieurs dispositifs ne s'activent pas.	Le double câble est interrompu ou a été endommagé en phase d'installation.	Vérifier que la tension en sortie de l'alimentateur soit supérieure à 24 V. Si inférieure, vérifier le courant distribué ; si elle dépasse 320 mA, contrôler les absorptions des composants en commençant par la sirène externe. Si rien ne se passe, vérifier la présence de tension sur les dispositifs intéressés ; si inférieure à 24 V, contrôler les connexions et/ou que le câble n'est pas endommagé dans la zone intéressée.
En cas de coupure de tension de réseau, le système envoie un message à la centrale.	L'unité de back-up ne réussit pas à alimenter le système	Contrôler l'absorption de l'installation ; contrôler l'état de la batterie ; contrôler le fusible de l'unité de back-up ; contrôler la polarité des dispositifs.
Le système génère l'alarme intervention.	Programmation incorrecte de la valeur de seuil de l'antitamper.	Diminuer la valeur de seuil de l'antitamper des dispositifs et vérifier la fermeture du couvercle de l'unité de back-up et de la sirène externe.
Si l'on essaie d'insérer l'installation, le message “Impossible de continuer. Le fonctionnement partagé n'est pas terminé” est affiché.	Au moins une zone n'est associée à aucun partage.	Partage au moyen du menu “Gestion Dispositifs”.
Si l'on essaie d'insérer l'installation, le message “Impossible de continuer. Au moins un fonctionnement partagé du système est vide” est affiché.	Au moins une zone a été créée mais, à l'intérieur, aucun dispositif n'est présent.	Effacer toutes les zones vides.

Autres applications



Autres applications

Le but de ce chapitre est d'illustrer les applications relatives à d'autres fonctions qui peuvent être accomplies par le système anti-intrusion.

Les pages qui suivent décrivent pas par pas les opérations de configuration à effectuer sur les dispositifs afin d'obtenir chaque application disponible. Il est important d'observer que dans l'utilisation de l'actionneur à relais il est possible d'effectuer la commande d'autres dispositifs (combiné téléphonique, sonnerie etc.) en utilisant les sorties opportunes (à disposition la borne commune, le contact NO et le contact NF).

Les applications suivantes seront illustrées :

1. Activation d'une sonnerie par détecteur IR passif ;

2. Activation d'une sonnerie par Interface contacts ;

3. Activation d'une gâche électrique par activateur ;

4. Signal d'alarme sans avertissement sonore (antivol) ;

5. Fermeture de l'électrovanne de débit du gaz en cas de fuite (alarme technique) ;

6. Activation de signal sonore d'alarme (antipanique).

N.B. La lecture de ce chapitre est conseillé uniquement après avoir appris à bien utiliser les menus de la centrale (chap. 6).

11.1. Activation d'une sonnerie par détecteur IR passif

Le but de cet application consiste à activer via le détecteur IR un dispositif de signalisation, par exemple une sonnerie, de façon à signaler l'entrée d'une personne à l'intérieur d'une pièce.

Avec l'installation anti-intrusion désactivée, le détecteur IR relève l'entrée de la personne et, par le BUS, il communique à l'actionneur à relais l'actionnement de la sonnerie.

La figure ci-dessous illustre un exemple d'application :

Configuration
L'objectif est d'activer le relais via le régulateur IR.
Il est nécessaire de placer l'actionneur et le détecteur dans la même zone en effectuant la configuration selon les procédures décrites au chapitre 6.
Pour que le détecteur IR émette le signal de commande au relais, il est fondamental que les deux dispositifs soient dans la même zone.
Le paramètre "seuil luminosité" (qui par défaut est 250) doit être défini pour commander le relais uniquement lorsque la luminosité de la pièce est inférieure à celle sélectionnée.



Autres applications

11.2. Activation d'une sonnerie par interface contacts

Le but de cette application consiste à activer, au moyen de l'interface contacts, un dispositif de signalisation, par exemple une sonnerie, de manière à signaler l'ouverture de la porte d'accès à un local et donc l'entrée d'une personne.

Avec l'installation anti-intrusion désactivée, dès que la porte s'ouvre on a l'ouverture du contact magnétique installé sur cette dernière et la détection de l'entrée de la personne. L'interface contacts, via BUS, communique à l'actionneur à relais l'actionnement de la sonnerie.

La figure ci-dessous illustre un exemple d'application :

Sonnerie
Installation anti-intrusion
Actionneur à relais
Interface contacts
Contact magnétique

Configuration

Pour que l'interface contacts émette le signal de commande au relais, il est fondamental que de deux dispositifs soient dans la même zone.

Les paramètres de l'actionneur à relais et de l'interface contacts doivent être programmés comme suit :

- Actionneur à relais : comportement = monostable, temps de désactivation = n secondes.

- Interface contacts : signal accès = OUI.

11.3. Activation d'une gâche électrique par activateur

Le but de cette application est d'actionner une gâche électrique en agissant avec la clé à transpondeur sur l'un des activateurs de l'installation anti-intrusion. Seul le personnel préposé, avec la clé validée, a accès au local protégé en désinsérant l'anti-intrusion et simultanément en ouvrant la gâche électrique.
Ce type d'application est très utile pour réaliser les fonctions de contrôle des accès.
La figure ci-dessous illustre un exemple d'application :

STAFF ONLY
Actionneur à relais
Activateur
Installation anti-intrusion

Configuration
L'objectif est d'activer le relais au moyen de l'activateur. Il est donc nécessaire de placer l'actionneur et l'activateur dans la même zone en effectuant la configuration selon les procédures décrites dans le chap. 6.

Les paramètres de l'activateur et de l'actionneur à relais doivent être programmés comme suit :

- Activateur : Ouvrir si actif = OUI, Ouvrir si standby = NON.

- Actionneur à relais : comportement = monostable, temps de désactivation = n secondes.



11.4. Signal d'alarme sans avertissement sonore (antivol)

Le but de cette application est de signaler une situation d'alarme (antivol) via l'installation bus anti-intrusion, sans que cette signalisation n'interfère avec l'état de l'installation et sans que cela génère d'alarme sonore.

L'alarme est générée en appuyant le bouton NF qui, via l'Interface contacts, active l'actionneur à relais, lequel à son tour active le combiné téléphonique pour effectuer l'appel de demande d'intervention.
Le bouton NF doit être relié entre les bornes C et M de l'Interface contacts.

En appuyant sur le bouton, la led clignote sur l'interface contacts et l'actionneur à relais est activé ; ce dernier à son tour active le combiné qui transmettra le message. Pour suspendre la transmission de l'alarme ou annuler le signal il est nécessaire, via la centrale, d'appuyer sur la touche ***"Stop alarme".***

La figure ci-dessous illustre un exemple d'application :

Combiné téléphonique
Actionneur à relais
Installation anti-intrusion
Interface contacts
Bouton NF

Configuration

L’objectif est d'activer le relais (et donc le combiné téléphonique) au moyen de l'interface contacts. Il est donc nécessaire de placer l'actionneur et l'interface contacts dans la même zone en effectuant la configuration selon les procédures décrites dans le chap. 6.

Les paramètres de l'actionneur à relais et de l'interface contacts doivent être programmés comme suit :

- Actionneur à relais : comportement = monostable, temps de désactivation = n secondes.
- Interface contacts : signal accès = OUI.

Note : Le signal d'alarme sans avis sonores peut être obtenu également avec une télécommande 01818 associée à une interface RF ; en effet, si cette dernière est configurée dans la même zone que l'actionneur à relais (zone de 1 à 30) qui est relié, par exemple, à un combiné téléphonique, la pression du bouton “PANIQUE” de la télécommande provoquera la fermeture du contact du relais.



11.5. Fermeture de l'électrovanne de débit du gaz en cas de fuite (alarme technique)

En cas de fuite de gaz, il est possible via l'installation anti-intrusion, de fermer l'électrovanne et d'effectuer l'appel d'alarme intervenue via le combiné téléphonique.

Le détecteur (de gaz) relève la présence du gaz et l'interface contacts, qui est relié avec ce détecteur, envoie le message à la centrale et active l'actionneur à relais qui ferme l'électrovanne de l'installation de gaz. L'alarme technique générée reste active jusqu'à la fin de la condition d'alarme (quand on ne détecte plus de gaz).

La sortie du détecteur de gaz doit être reliée entre les bornes C et T de l'interface contacts.

La figure ci-dessous illustre un exemple d'application :

Détecteur gaz
Actionneur à relais
Interface contacts
Installation anti-intrusion
Combiné téléphonique
Actionneur à relais

Configuration

L’objectif est de faire en sorte que l'interface contacts active le relais et le combiné téléphonique et/ou l'électrovanne. Il est nécessaire de placer l'actionneur et l'interface contacts dans la même zone en effectuant la configuration selon les procédures décrites au chapitre 6.

Les paramètres des actionneurs à relais et de l'interface contacts doivent être programmés comme suit :

- Actionneur à relais relié à l'électrovanne : comportement = bistable.
- Actionneur à relais relié au combiné téléphonique : comportement = monostable.
- Interface contacts : signalisation Al. technique = OUI.

À la fin du signal, quand le détecteur ne signale plus de fuite, l’interface contacts envoie aux actionneurs une commande de OFF (le système est prêt à détecter une nouvelle condition d'alarme).



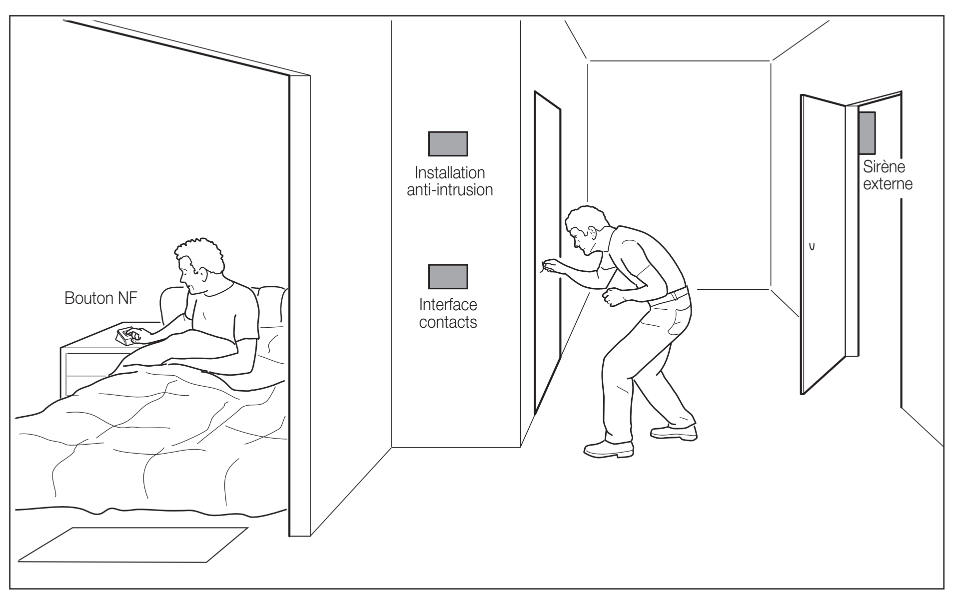
Autres applications

11.6. Activation de signal sonore d'alarme (antipanique)

Le but de cette application consiste dans la possibilité d'activer volontairement les sirènes, dans le but de générer une signalisation sonore intense comme dissuasion à l'encontre d'un intrus. Cette fonction dite “antipanique”, peut être activée avec l'installation désactivée et quelle que soit la condition de fonctionnement partagé de l’installation. En appuyant le bouton NF relié à l'interface contacts sur les bornes C et M, on active les dispositifs qui génèrent le signal sonore.

Pour faire taire les sirènes il est nécessaire, à partir de la centrale, d'appuyer sur la touche ***“Stop Alarmes”***.

La figure ci-dessous illustre un exemple d'application :



Configuration

L'objectif est de réaliser la fonction antipanique au moyen de l'installation antivol.
Il est nécessaire de configurer l'interface contacts en zone 31 et d'introduire le paramètre “signal accès = OUI”.

12. Glossaire

Alarme
Signal d'état de danger pour la vie, la propriété ou l'environnement.

Alarme intrusion
Alarme générée par la présence, l'entrée ou la tentative d'intrusion dans un endroit surveillé.

Alarme tamper (intervention)
Alarme générée par la détection d'une tentative d'intervention du dispositif. Souvent cette fonction est indiquée par le terme 24 h pour spécifier qu'elle est toujours active.

Alarme technique
Alarme générée par des systèmes différents de l'anti-intrusion comme par exemple la détection de gaz, eau, fumée etc.

Auto-alimentation
Caractéristiques d'un appareil, en présence d'une demande d'énergie, de disposer d'une source d'alimentation spécifique.

Autoprotection
Capacité propre des dispositifs et connexions de reconnaître et générer un signal d'alarme face à une tentative d'intervention de leur état physique et fonctionnel.

Parcours dernière sortie/première entrée
Lieu où l'on installe d'habitude un détecteur programmé comme retardé de façon à permettre la sortie ou l'entrée sans provoquer immédiatement l'alarme.

Détecteur
Dispositif en mesure de générer un signal d'intrusion en réponse à la perception d'une condition anormale qui indique la présence d'un danger.

Système Anti-intrusion
C'est un système d'alarme pour révéler et indiquer la présence, l'entrée ou la tentative d'entrée par un intrus dans un lieu surveillé ou non.

Zone
Partie de l'installation qui comprend un groupe déterminé de détecteurs et/ou activateurs.

Fonctionnement partagé
Ensemble de zones qui peuvent être activées/désactivées simultanément.



Glossaire

États opérationnels de l'installation

Installation active
L'installation est définie active quand elle fonctionne et est en mesure de générer une alarme d'intrusion dans une des zones faisant partie du système.

Installation en Configuration
L'installation est définie en Configuration quand, après avoir programmé ce mode de fonctionnement via une séquence de commandes correcte, la centrale est prédisposée pour la programmation des dispositifs.
Lorsque le système se trouve en phase de Configuration, il inhibe la réception des signaux d'alarme et donc la sonnerie des sirènes.

Installation partagée
L'installation est définie Partagée lorsque certaines zones sont actives et peuvent donc générer une alarme anti-intrusion. Les alarmes de type technique et tamper sont toujours actives dans toutes les zones de l'installation indépendamment des partages activés/désactivés.

Installation en stand-by
L'installation est définie en stand-by lorsqu'elle fonctionne et est en mesure de générer une alarme d'altération ou une alarme technique mais pas une alarme anti-intrusion.

Walk test
C'est un mode particulier de fonctionnement de l'installation qui permet de vérifier et/ou de tester le fonctionnement des détecteurs et des interfaces contacts sans générer de signaux sonores d'alarme.

Types d'alarme

Signal en centrale	***Signification***
Alarme PIR	Alarme générée sur un ou plusieurs détecteurs.
Alarme tamper	Alarme générée par tentative d'intervention sur un ou plusieurs dispositifs.
Alarme Con.	Alarme générée par une interface contacts qui relève l'ouverture d'un ou plusieurs contacts reliés.
Alarme technique	Alarme générée par une interface contacts reliée à un dispositif pour la détection d'alarmes techniques.
Ne rép.pas.	Alarme générée par l'état de dysfonctionnement d'un ou plusieurs dispositifs.

N.B. Chaque type d'alarme est toujours visualisé avec l'indication du dispositif qui l'a généré et de la zone à laquelle le dispositif est associé.



Manuel pour la configuration des dispositifs radiofréquence module EnOcean utilisés avec le système de gestion des automatismes By-me

Instructions

Ce manuel permet de configurer les dispositifs radiofréquence utilisés avec le système de gestion des automatismes By-me grâce à l'interface Bus module EnOcean spéciale (Eikon 20508 et Plana 14508).

ATTENTION L'interface Bus module EnOcean Eikon 20508 et Plana 14508 est compatible avec :

- les centrales By-me 8 modules d'encastrement ou pour pose en saillie version 3.0 et suivantes

- le logiciel EasyTool version 4.1 et suivantes.

L'interface Bus (Eikon 20508 et Plana 14508) et la commande plate deux poussoirs basculants (art. 20505) sont compatibles avec tous les dispositifs équipés de récepteurs EnOcean RCM100, RCM120, RCM122, RCM130, RCM140, RCM152 et RCM250.



Manuel

Interface Bus module EnOcean

L’interface Bus module EnOcean permet d’utiliser des dispositifs radiofréquence pour améliorer la couverture des locaux ou des accès dans lesquels on ne peut ajouter ni câble ni dispositif Bus.
L’interface permet d’intégrer au système By-me les dispositifs radiofréquences module EnOcean pour gérer toutes les fonctions des automatismes, notamment l’éclairage, les volets roulants, les scénarios, etc.
L’interface gère ces fonctions grâce à des paires de touches radio qui peuvent être configurées comme poussoirs basculants, variateurs, commandes pour volets roulants ou scénarios et actuateur à relais radio.

Elle existe dans les versions suivantes.
20508: 2 modules Eikon
14508: 2 modules Plana

Eikon



Plana





Caractéristiques techniques

- Tension nominale d’alimentation (Vn) : BUS 20-30 V c.c.
- Degré de protection : IP30
- Température de fonctionnement : -5 - +45 °C (pour intérieur)
- Installation : d’encastrement ou pour pose en saillie
- Consommation : 20 mA type
- Fréquence de réception et de transmission : 868 MHz
- Bouton de configuration
- Voyant de signalisation
- Deux bornes de liaison polarisée au bus (+ et –).
- Nombre maximum de dispositifs radiofréquence mémorisables
  - 16 paires de poussoirs basculants (chaque poussoir basculant peut être enregistrée dans 4 groupes différents au maximum, profondeur du groupe = 4) à configurer de la façon suivante :
    - 16 commandes ON/OFF au maximum, variateur ou volets roulants
    - 32 scénarios, au maximum.
  - Pas de limite du nombre d’actuateur RF qui peuvent appartenir à un maximum de 32 groupes.
- Nombre maximum d’interfaces module EnOcean pouvant être installées dans un système : variable selon la centrale By-me utilisée.

Liste des dispositifs radiofréquence utilisables

Code VIMAR	DESCRIPTION / COMPOSITION
20505	Commande plate à poussoirs basculants avec émetteur radio EnOcean sans batterie, alimentation par générateur électrodynamique intégré, à compléter par les touches dédiées Eikon 20506 ou Plana 14506
20506 - 14506	Deux touches pour commande module EnOcean 20505
01796	Actuateur module EnOcean avec sortie à relais, alimentation 230 V~ 50 Hz

REMARQUE: L'unité radio sur laquelle doivent être installées les touches (Eikon 20506 et Plana 14506) est la commande plate 20505 à poussoirs basculants. Cette association permet de créer un "point d'éclairage" par radiofréquence.

Fonctionnement

Le dispositif reçoit les signaux émis par les oussoirs basculants en radiofréquence et transmet les commandes aux actuateur radio.

- Fonctionnement normal par Bus radiofréquence : le système reçoit les informations des poussoirs basculants radio (pression et relâchement de la touche) et commande les actuateurs Bus.
- Fonctionnement normal par Bus radiofréquence : le système reçoit les messages de groupe des dispositifs Bus (boutons simples, basculants, etc.) et commande les actuateurs par radiofréquence.
- Configuration de l'interface radio. Pendant la configuration, l'unité centrale transmet un nombre d'informations réduit à l'interface : activation des voyants, index de l'interface.
- Remplacement de l'interface radio. Pendant cette opération, la centrale By-me transfert sur la nouvelle interface les dispositifs radio qui étaient contenus dans la précédente.
- Configuration des dispositifs radiofréquence. Quand on ajoute des dispositifs radio, l'interface module EnOcean sauvegarde les caractéristiques du poussoir basculant radio qui répond et les envoie à l'unité centrale. L'interface enregistre également les informations relatives aux actuateurs radio configurés.

Signaux

- Voyant rouge allumé fixe :
  - pendant la configuration
- Voyant vert clignotant (uniquement si le paramètre activation voyant n'est pas sur Off) :
  - l'interface reçoit ou transmet un message par radiofréquence.

Programmation (par l'unité centrale)

- Activation voyant
  - Normal : le voyant vert est normalement éteint mais clignote quand il reçoit ou transmet un message par radiofréquence.
  - Inversée : le voyant vert est normalement allumé mais clignote quand il reçoit ou transmet un message par radiofréquence.
  - Off : le voyant vert ne s'allume pas quelque soit la situation.

Conformité aux normes

Directive R&TTE

Normes EN 50428, EN 301 489-3, EN 300 220-2.



Manuel

Paire de touches pour commande plate module EnOcean

Les deux touches, spécialement fixées sur la commande plate à deux poussoirs basculants, permettent de créer un point d'éclairage piloté par radio et de gérer toutes les fonctions liées aux automatismes (éclairage, volets roulants, scénarios, etc.) de la même façon que les appareils de commande By-me classiques.

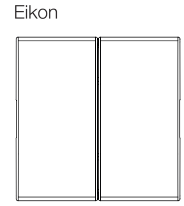
IMPORTANT: Les touches peuvent être personnalisées avec un symbole au choix.

Les deux touches existent dans les versions suivantes.

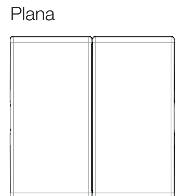
20506: 2 modules Eikon

14506: 2 modules Eikon Plana

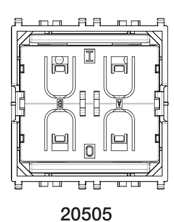
Eikon



Plana



La commande plate module EnOcean deux boutons à bascule radio, art. 20505, existe en version 2 modules.



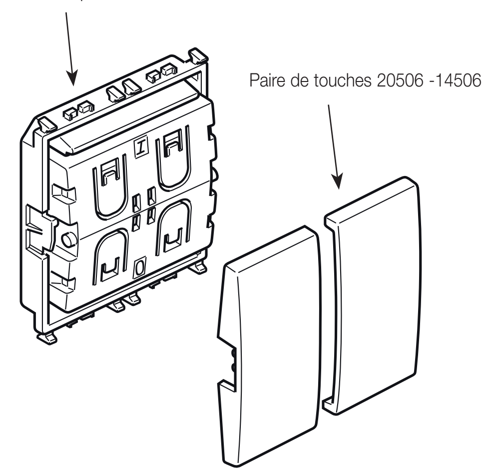
20505

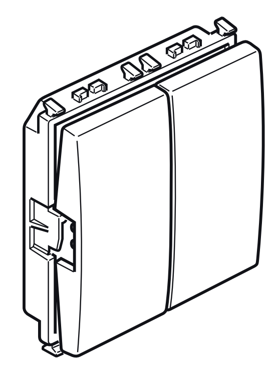
Caractéristiques techniques

- Tension nominale d'alimentation (Vn) : aucun type d'alimentation n'est nécessaire.
- Température de fonctionnement : -5 - +45 °C (pour intérieur)
- Fréquence de transmission : 868 MHz
- Installation : d'encastrement ou pour pose en saillie. L'installation pour pose en saillie peut être réalisée en surface sur des matériaux comme le bois, les maçonneries etc. grâce au support spécial (art. 20507 ou 20507.B).
- Portée : 70 m en champ libre. Cette valeur diminue à proximité de murs ou de parois métalliques. Avant d'installer le dispositif, vérifier toujours la qualité du signal radio.

IMPORTANT: Pour assurer la transmission de la commande radio, la pression sur la touche doit produire un déclic mécanique.

Fixation des deux touches 20506-14506 à la commande plate à deux poussoirs basculants radio 20505.

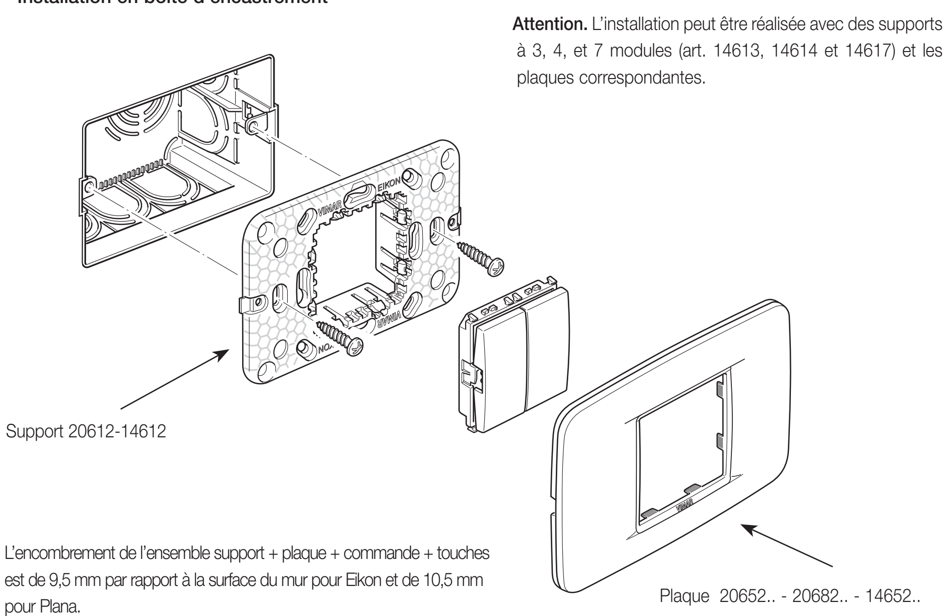




Paire de touches fixée à la commande plate 20505

Installation en boîte d'encastrement

Attention. L'installation peut être réalisée avec des supports à 3, 4, et 7 modules (art. 14613, 14614 et 14617) et les plaques correspondantes.



L'encombrement de l'ensemble support + plaque + commande + touches est de 9,5 mm par rapport à la surface du mur pour Eikon et de 10,5 mm pour Plana.

Installation pour pose en saillie

Attention. L'installation peut être réalisée aussi avec des plaques à deux modules (20652, 20682 et 14652) grâce aux préfentes spécialement prévues sur le support 20507 (disponible en version couleur gris ou blanc).

Support 20507 - 20507.B

Plaque 20652.. - 20682.. - 14652..

L'encombrement de l'ensemble support + plaque + commande + touches est de 13 mm par rapport à la surface du mur pour Eikon et de 14 mm pour Plana.

Fonctionnement

La centrale By-me permet de configurer séparément les touches de chaque paire comme bouton On/Off, touche variateur, touche volets roulants, touche de commande des scénarios.
Pour la configuration des poussoirs basculants module EnOcean, voir le paragraphe "Gestion de l'interface bus module EnOcean" dans le manuel de la centrale By-me.
Attention. La touche que l'on souhaite ajouter doit être intégrée au même groupe que le relai à commander.

FONCTIONNEMENT COMME TOUCHE ON/OFF
Lorsqu'on appuie sur le haut de la touche, un message ON est envoyé aux groupes dans lesquels cette touche est enregistrée. Cette opération entraîne la commutation de l'actuateur, s'il y en a un dans ce groupe. Inversement, quand on appuie sur le bas de la touche, un message OFF est envoyé dans les groupes où cette touche est enregistrée.

FONCTIONNEMENT COMME TOUCHE VARIATEUR
- Pression brève sur le haut de la touche : un message ON est envoyé au groupe auquel la touche appartient.
- Pression prolongée sur le haut de la touche : le système envoie un message START pour l'augmentation de l'éclairage pendant la pression sur la touche et un message STOP au relâchement de la touche.
- Pression brève sur le bas de la touche : un message OFF est envoyé au groupe auquel la touche appartient.
- Pression prolongée sur le bas de la touche : le système envoie un message START pour la réduction de l'éclairage pendant la pression sur la touche et un message STOP au relâchement de la touche.

FONCTIONNEMENT COMME TOUCHE VOLETS ROULANTS

- Pression brève sur le haut de la touche : un message STOP pour l'ouverture des volets roulants est envoyé au groupe auquel la touche appartient.
- Pression prolongée sur le haut de la touche : un message START pour l'ouverture des volets roulants est envoyé au groupe auquel la touche appartient.
- Pression brève sur le bas de la touche : un message STOP pour la fermeture des volets roulants est envoyé au groupe auquel la touche appartient.
- Pression prolongée sur le bas de la touche : un message START pour la fermeture des volets roulants est envoyé au groupe auquel la touche appartient.

FONCTIONNEMENT COMME TOUCHE SCÉNARIO

Une pression sur le haut de la touche rappelle le scénario associé (scénario 1), une pression sur le bas de la touche rappelle un autre scénario associé (scénario 2).

Conformité aux normes

Directive R&TTE

Normes EN 301 489-3, EN 50371, EN 300 220-2

Personnalisation des touches 20506 - 14506

Les touches peuvent être personnalisées avec un symbole au choix, même en quantités limitées. Les personnalisations sont réalisées au laser. La même personnalisation peut être reproduite à tout moment à l'identique grâce aux archives sur support magnétique.

Les touches 20506 - 14506 peuvent être personnalisées avec :

- les symboles et les caractères illustrés dans les tableaux de page 206 (pour les commander, **indiquer clairement quels symboles positionner à droite, à gauche, en bas et en haut de la touche).**
- Symboles et caractères sur demande

Concernant la personnalisation par des symboles et des caractères sur demande :

- donner un dessin du motif à reproduire, imprimé ou sur une pellicule, en noir et blanc, 2 à 3 fois plus grand que sa dimension finale
- le motif peut être envoyé sur support magnétique (disquette DOS ou MAC avec images en format EPS ou TIFF) accompagné d'une impression sur papier
- vérifier que le symbole ou le caractère choisi ne font pas déjà partie des tableaux ci-dessous. Si c'est le cas, indiquer simplement sur la demande le code correspondant, en plus du code de l'article.

Important

- Ne pas envoyer de photocopie du motif à reproduire.
- Ne pas le transmettre par fax car la basse définition du fax est incompatible avec la qualité de reproduction du laser.

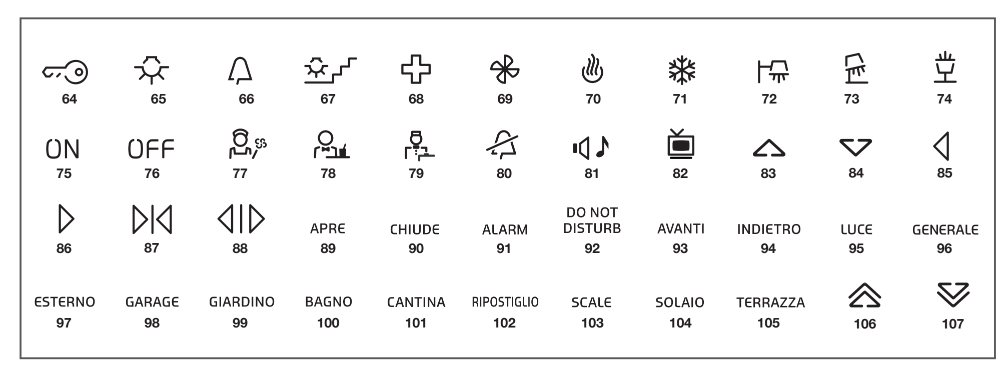
Pour demander une personnalisation, suivre les indications données dans la section spéciale du catalogue général.

Pour connaître les délais de livraison, contacter le réseau commercial Vimar.

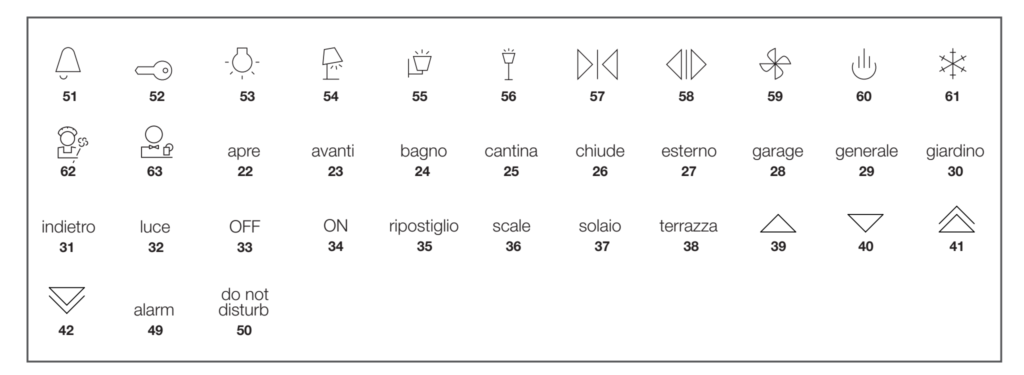


Manuel

Eikon - Librairie des symboles et caractères standard



Plana - Librairie des symboles et caractères standard

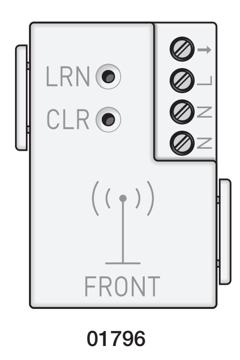




Actuateur avec module EnOcean 1 relais (01796)

L’actuateur avec module EnOcean peut recevoir un signal radio de l’interface Bus module EnOcean suite à une pression sur la touche d’un appareil By-me ou une commande radio provenant d’un poussoir basculant radiofréquence pour activer, grâce à la sortie à relais, la charge à laquelle il est relié.

Pendant les pannes d’électricité sur le réseau, l’actuateur maintient la configuration précédente.



01796

Caractéristiques techniques

- Alimentation : 230 V 50 Hz
- Fréquence de réception : 868 MHz
- Température de fonctionnement : -5 - +45 °C (pour intérieur)
- Boutons de configuration :

- LRN (bouton d’apprentissage). Quand on appuie sur LRN, l’actuateur entre en procédure d’apprentissage, ce qui se traduit par la commutation intermittente, toutes les 2 secondes, de la sortie à relai. Après l’enregistrement d’une nouvelle touche, la sortie reste active quelques secondes puis commute à nouveau. Après une pression sur LNR ou 30 secondes d’inactivité, l’actionneur sort de la procédure d’apprentissage.
- CLR (bouton d’effacement de la mémoire). Une pression de quelques secondes sur CLR efface toutes les opérations mémorisées, l’actuateur entre directement en procédure d’apprentissage (voir point précédent).

- Sortie à relais bistable pour la commande des charges suivantes.

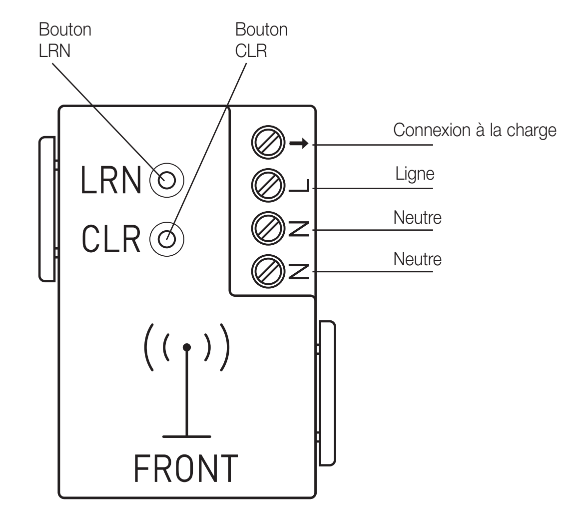
- Charges résistives : 1100 VA (cos ? =1)
- Lampes à incandescence (tungstène) 400 W
- Ballast (lampes fluorescentes) : 360 W (cos ? =0,4-0,6)

- Nombre maximum d’émetteurs radio mémorisables sur le relai : 30.

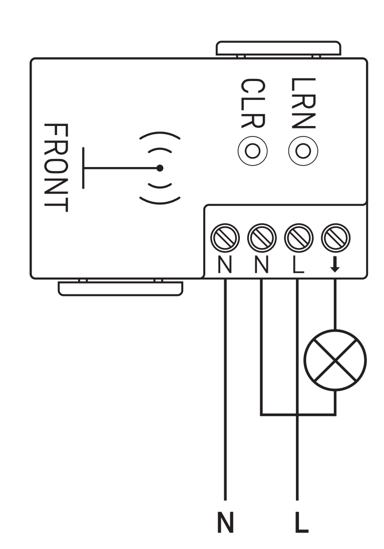


Manuel

Vue de face



Exemple de raccordement



Fonctionnement

AJOUT DE POUSSOIR BASCULANT RADIO

Procédure à suivre pour la configuration

1) Connecter l'actuateur 01796 au réseau électrique.
2) Appuyer sur la touche LRN avec un objet pointu non métallique. Le dispositif attend un message radio, ce qui se traduit par un changement d'état continu de sa sortie (commutation intermittente).
3) Pour accéder au mode acquisition de l'actuateur, voir le manuel de la centrale By-me. Le code envoyé par l'unité centrale est mémorisé par l'actuateur. Une fois l'acquisition validée, la sortie reste active pendant 4 s. Après ce laps de temps, la commutation reprend : l'actuateur est prêt pour un nouvel enregistrement.
4) Pour sortir de la mémorisation, appuyer à nouveau sur la touche LRN ou attendre 30 secondes d'inactivité radio.

SUPPRESSION D'UN POUSSOIR BASCULANT RADIO

Une touche mémorisée peut être supprimée de façon sélective. L'opération s'effectue par les menus de la centrale By-me (consulter le manuel spécial).

SUPPRESSION DE TOUTES LES TOUCHES MÉMORISÉES

Pour effacer toutes les touches mémorisées par l'actuateur, maintenir la pression sur la touche CLR pendant environ 2 secondes. L'effacement est confirmé par le changement d'état continu de la sortie. L'actuateur est déjà entré dans la procédure de mémorisation : il est prêt à acquérir de nouveaux émetteurs radio. Pour sortir de cette phase, appuyer sur la touche LRN.

Fonctionnement de l'actuateur sans la centrale By-me

AJOUT DE POUSSOIR BASCULANT RADIO
Les deux poussoirs basculants (émetteur radio) et l'actuateur 1 sortie (récepteur) peuvent aussi fonctionner sans la centrale By-me ou l'interface module EnOcean. Les commandes envoyées par les poussoirs basculants peuvent être interceptées directement par les actuateurs.
Procédure à suivre pour la configuration
1) Connecter l'actuateur 01796 au réseau électrique.
2) Appuyer sur la touche LRN avec un objet pointu non métallique. Le dispositif attend un message radio, ce qui se traduit par un changement d'état continu de sa sortie (commutation intermittente).
3) Appuyer sur le haut ou sur le bas du poussoir basculant avec laquelle on souhaite commander l'actuateur.
La mémorisation est confirmée si la sortie de l'actuateur reste active 4 secondes. Après ce laps de temps, la commutation reprend : le dispositif est prêt pour un nouvel enregistrement.
4) Pour sortir de la mémorisation, appuyer à nouveau sur la touche LRN ou attendre 30 secondes d'inactivité radio.

SUPPRESSION D'UN POUSSOIR BASCULANT RADIO
Une touche radio mémorisée peut être supprimée de façon sélective.
1) Appuyer sur la touche LRN avec un objet pointu non métallique. Le dispositif attend un message radio, ce qui se traduit par un changement d'état continu de sa sortie (commutation intermittente).
2) Appuyer sur la touche que l'on souhaite effacer de la mémoire de l'actuateur. L'effacement est confirmé si la sortie de l'actuateur reste active 4 secondes. Après ce laps de temps, la commutation reprend : le dispositif est prêt pour une autre annulation.
3) Pour sortir de la procédure d'effacement, appuyer à nouveau sur la touche LRN.

SUPPRESSION DE TOUTES LES TOUCHES MÉMORISÉES
Pour effacer toutes les touches mémorisées sur l'actuateur, maintenir la pression sur la touche CLR pendant environ 2 secondes.
L'effacement est confirmé par un changement d'état continu de la sortie. L'actuateur est entré dans la procédure de mémorisation : il est prêt à acquérir de nouveaux émetteurs radio. Pour sortir de cette phase, appuyer sur la touche LRN.

Conformité aux normes

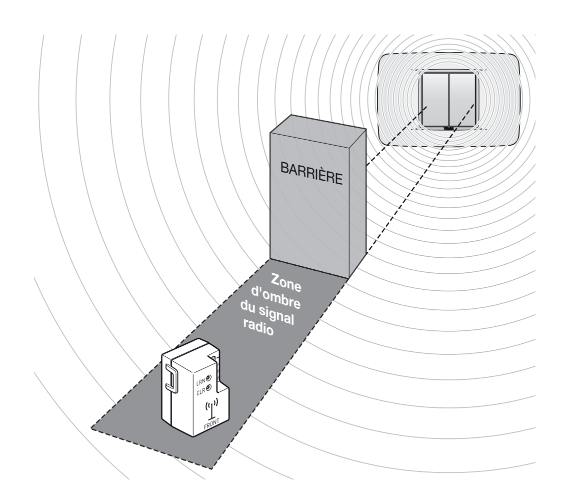
Directive R&TTE
Normes EN 60669-2-1, EN 301 489-3, EN 300 220-2, EN 61000-6-2



Manuel

Attention. Les conditions énumérées ci-dessous réduisent la puissance d'émission/réception des dispositifs radio.

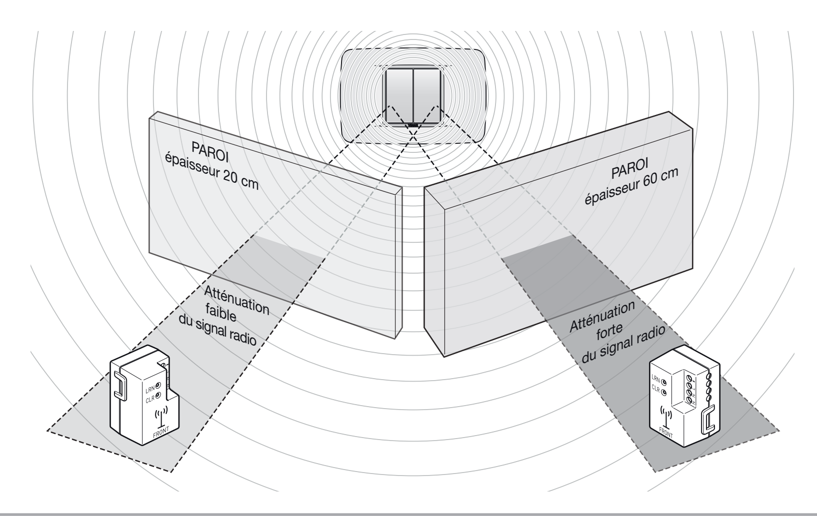
- Point d'éclairage radio installé dans une enveloppe métallique
- Murs en placo-plâtre avec laine ou feuilles d'aluminium isolantes
- Faux plafonds en métal ou fibre de carbone
- Vitrage au plomb ou verre avec revêtement métallique, ornements en acier



Pénétration du signal radio

Matériau	*Pénétration*
Bois plastique verre	90....100%
Briques	65....95%
Béton	10....90%
Métal, parois en aluminium	0....10%

- Émetteur ou récepteur installé au sol ou dans une niche murale
- Humidité
- Dispositifs émettant des signaux RF, notamment ordinateurs, appareils audio et vidéo ou variateurs d'éclairage : respecter une distance minimale de 0,5 m.





Manuel pour la configuration des dispositifs radiofréquence utilisés avec le système anti-intrusion via bus.



Manuel

Ce manuel est nécessaire pour configurer les dispositifs radiofréquence lorsqu'ils sont utilisés avec le système anti-effraction via bus VIMAR au moyen de l'interface radio spéciale (Eikon 20493, Idea 16943 et Plana 14493).

ATTENTION : L'interface radio Eikon 20493, Idea 16943 et Plana 14493 est compatible avec :

- Centrales By-me 8 modules à encastrer et murales vers. 3.0 et suivantes.

- Centrales anti-intrusion 2 modules vers. 5.0 et suivantes.

- Logiciel EasyTool vers. 4.0 et suivantes.



Manuel

Interface Radio

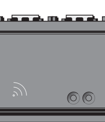
L'interface radio est le dispositif qui permet d'utiliser les dispositifs à radiofréquence pour amplifier la couverture des pièces ou des accès dans lesquels il n'est pas possible d'ajouter des câbles et des dispositifs via BUS. Permet également d'utiliser une télécommande radio ou plus comme clé pour activer/désactiver l'installation.
Le dispositif active ou désactive l'installation (complètement ou les zones partagées associées) après avoir reçu le code émis par les télécommandes.

Fournie dans les versions :
20493: 2 modules Eikon
16943: 2 modules Idea
14493: 2 modules Plana

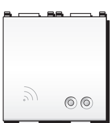




Idea



Plana



Caractéristiques techniques

- Tension nominale d'alimentation (Vn) : BUS 20-30 V c.c.
- Degré de protection : IP30
- Température de fonctionnement : -5 - +45 °C (pour intérieur)
- Installation : encastrée ou en saillie (avec boîtier mural 09975…)
- Type de protection : contre ouverture et arrachement avec capteur IR passifs incorporé
- Consommation : 20 mA typ
- Fréquence de réception et transmission : double à 433 MHz et à 868 MHz
- Bouton de configuration
- Led signalisation
- Présente deux bornes de liaison polarisée au bus (+ et –).
- Le récepteur est commandé pour l'activation, la désactivation et le fonctionnement partagé de l'installation, par une télécommande ou plus possédant plus de 65.000 combinaisons possibles.
- Nombre maximum de dispositifs à radiofréquence mémorisables : 40 pour chaque Interface radio
- Nombre maximum d'interfaces radio pouvant être installées dans un système : 4.

Liste dispositifs à radiofréquence utilisables

Code VIMAR	DESCRIPTION / COMPOSITION
01819	Télécommande bidirectionnelle
01737	Détecteur d'intrusion IR passifs, alimentation par batterie (fournie).
01738	Contact magnétique pour portes et fenêtres, alimentation par batterie (fournie).
01744	Détecteur d'eau de protection des inondations, alimentation par batterie (fournie).
01747	Sirène externe, alimentation par batterie (fournie)
00912	Batterie alcaline 9 V 12 Ah pour sirène externe

Nota Bene: les détecteurs 01737 et 01738 sont munis d'une borne d'entrée sur laquelle on peut relier un contact NF ou un contact volets roulants ; pour l'invalider, il est nécessaire d'agir sur les dip-switches présents sur la carte des dispositifs.

Fonctionnement

Le dispositif reçoit les transmissions des signaux à ondes radio émises par les dispositifs à radiofréquence et par la télécommande.

- Fonctionnement normal : il reçoit les informations des dispositifs à radiofréquence (alarme tamper, alarme intrusion, alarme technique, batterie faible). Il reçoit les codes des télécommandes et les envoie à la centrale ; il reçoit également de cette dernière les informations sur l'état du système et les envoie à la sirène et aux télécommandes.
- Configuration : en phase d'ajout de dispositifs à radiofréquence, il sauvegarde les caractéristiques du composant qui a répondu et communique certaines informations à la centrale.
- Supervision : cette fonction permet de contrôler le fonctionnement des dispositifs à radiofréquence configurés dans l'installation ; si un dispositif ne signale pas sa présence pendant un temps égal à 4 h, l'interface envoie un message d'"absence dispositif" en centrale. Pour obtenir cette fonction, il est nécessaire que le paramètre "Supervision" soit activé.

Note: Si l'on insère l'installation anti-intrusion et un contact est resté accidentellement ouvert (par exemple une fenêtre), le système ne s'active pas et le message d'alarme et la zone d'appartenance du contact resté ouvert s'affichent en centrale.
Si l'on répète l'opération d'insertion, le système s'activera normalement également avec le contact ouvert.



Signalisations

- led rouge allumée fixe :
  - durant la configuration et reset ;
- led rouge clignotante :
  - pour système en alarme ou tentative d'intervention sur le dispositif. La led continue de clignoter tant que l'alarme qui l'a générée n'est pas effacée ou le système activé de nouveau ; il ne suffit pas de débrancher l'installation pour couper l'alarme.
- led verte clignotante :
  - le système est programmé pour un fonctionnement partagé ;
- led verte allumée fixe :
  - le système est programmé pour un fonctionnement non partagé ;
- led bicolore rouge/verte clignotante :
  - clignote pendant quelques secondes après la phase de reset du dispositif.

Programmations (programmables sur la centrale)

1) Zona: zone de 1 à 30 programmée sur la centrale en sélectionnant dans le menu le numéro de la zone choisie ; l'interface peut être configurée en zone 31 lorsque l'on a l'exigence que le bouton "PANIQUE" de la télécommande 01819 active l'alarme sonore anti-panique.
2) Sensibilité du dispositif antitamper : (valeur par défaut 0 c'est-à dire désactivée). Valeur qui régule la sensibilité de l'antitamper optique présent dans l'interface radio. Plage de réglage de 0 (désactivée) à 15 (sensibilité maximum) ;
3) Supervision (valeur par défaut OFF). Supervision des détecteurs Radiofréquence activée (ON) ou désactivée (OFF) ;
4) Retard d'activation des zones de 1 à 10 : 0 s = instantané. Peut être incrémenté jusqu'à 60 s avec pas de 1 s ;
5) Retard d'activation des zones de 10 à 20 : 0 s = instantané. Peut être incrémenté jusqu'à 60 s avec pas de 1 s ;
6) Retard d'activation des zones de 20 à 30 : 0 s = instantané. Peut être incrémenté jusqu'à 60 s avec pas de 1 s.

Note: Si un détecteur radiofréquence pour alarmes de type technique (par exemple un détecteur d'eau) est configuré dans la même zone qu'un actionneur à relais (monostable), il commutera au moment où le détecteur signalera l'alarme.

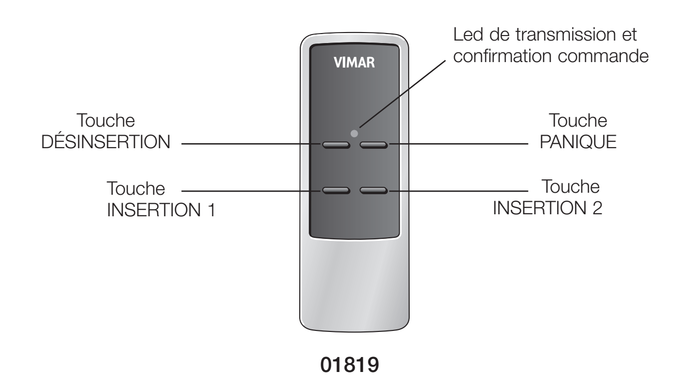
Conformité aux normes

Directive R&TTE
Normes EN 60065, EN 50130-4, EN 61000-6-3, EN 301489-1,
EN 301489-3, EN 300220-2.



Télécommande (01819)

La télécommande possède 4 touches pour la transmission de 4 commandes différentes à l'interface radio. L'interface radio communique ces commandes à la centrale. La transmission des commandes est indiquée par l'allumage de la LED orange de la télécommande.



01819

Caractéristiques techniques

- Alimentation : 2 batteries alcalines 3 V CR2016
- Portée radio : 100 m en champ libre

Conformité aux normes

Directive R&TTE

Normes EN 60950-1, EN 50130-4, EN 301489-1, EN 301489-3, EN 300220-2.

Fonctionnement

En appuyant sur les 4 touches présentes sur la télécommande, on obtient 4 fonctions différentes.

- Bouton 1 DÉSINSERTION : Désinsertion installation (selon les partages associés au code de la télécommande).
- Bouton 2 INSERTION 1 : insertion installation (selon les partages associés au code de la télécommande).
- Bouton 3 PANIQUE : permet de gérer le signal de panique.
- Bouton 4 INSERTION 2 : insertion installation (selon les partages associés à la centrale).



Manuel

Signalisations des leds

- clignotante orange : transmission code
- verte : installation désinsérée ou interface en zone désactivée
- rouge : installation insérée ou interface en zone active

La télécommande sert d'activateur ; en outre, pour la touche 3, on peut choisir :

FONCTIONNEMENT ANTIPANIQUE AVEC SIGNAL SONORE : l'interface radio doit être configurée en Zone 31. Ainsi, en appuyant sur le bouton PANIQUE, la sirène est activée.

FONCTIONNEMENT ANTIPANIQUE SANS SIGNAL SONORE mais avec message : l'interface radio et un actionneur doivent être programmés dans la même zone de 1 à 30. L'actionneur doit être relié à un canal du composeur. De cette manière, en appuyant sur la touche PANIQUE, le message est envoyé.

FONCTIONNALITÉ GESTION : l'interface radio et un actionneur doivent être configurés dans la même zone de 1 à 30. Ainsi, en appuyant sur le bouton PANIQUE, l'état de l'actionneur est commuté (actionneur monostable).

Les différentes fonctions ANTIPANIQUE sont mutuellement exclusives.

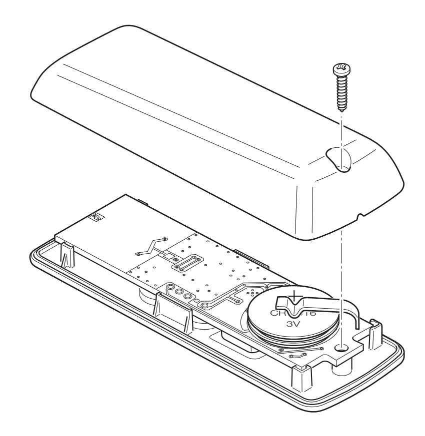
Pour faire taire les sirènes, activer et désactiver l'installation par la télécommande via la pression en séquence du bouton INSERTION (1 ou 2) et du bouton DÉSINSERTION, ou agir directement sur la centrale en effectuant l'opération "Reset Alarme".

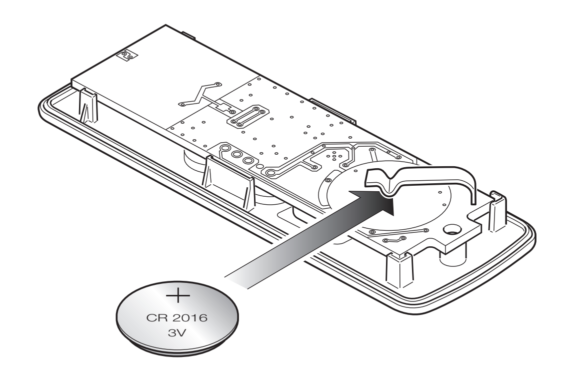
Configuration de la télécommande

- Prédisposer la centrale pour la configuration des dispositifs RF (voir les indications dans le manuel de la centrale).
- Appuyer simultanément sur les boutons 1 et 2 de la télécommande.

Insertion/Remplacement batteries d'alimentation.

L'alimentation est fournie par 2 batteries alcalines CR2016 de 3 V.







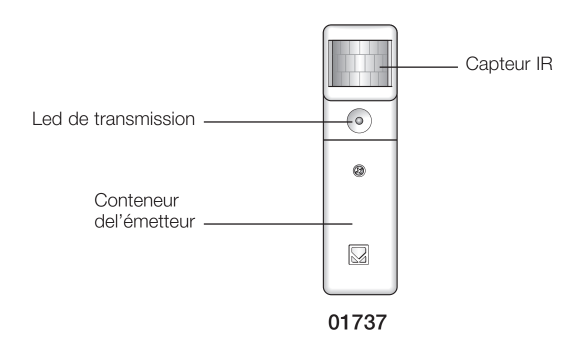
- Remplacer les batteries exclusivement avec d'autres de même type.
- Introduire les batteries en respectant la polarité.
- Si la télécommande doit être mise au rebut, les batteries doivent préalablement être enlevées.



Détecteur IR (01737)

Le détecteur de présence à rayons infrarouges 01737 installé à l'intérieur des locaux à surveiller, est en mesure d'engendrer un message d'alarme lorsqu'il relève, dans ses zones de couverture, des mouvements de corps qui émettent de la chaleur. En outre, il possède une entrée NF qui permet de relier un autre capteur (par exemple un contact magnétique) pour la protection d'une huisserie à proximité.

ATTENTION : à la suite d'une détection de mouvement, le capteur reste inactif pendant 2 minutes puis il recommence à fonctionner normalement.



01737

Caractéristiques techniques

- Alimentation : batterie alcaline 9 V type 6LR61
- Couverture : angle 90°, distance 10 m
- Couverture volumétrique : 17 secteurs sur 3 étages (avec portée égale à 10 m) et 11 secteurs sur 2 étages (avec portée égale à 5 m)
- Température de fonctionnement : de -5 °C à +45 °C
- Degré de protection : IP30
- Protection anti-sabotage contre l'ouverture; **l'alarme tamper est relevée uniquement sur le capteur principal (infrarouge)**
- Portée radio : 100 m en champ libre
- Dimensions : 120 x 35 x 33 mm
- Autonomie : 2 ans dans des conditions d'utilisation normale
- Transmission : double fréquence
- **Longueur maximum des câbles pour la connexion des contacts aux bornes NF : 2 m (avec câble blindé)**
- **Blocage de 2 minutes entre une détection et l'autre également à INSTALLATION DÉSINSÉRÉE.**

Conformité aux normes

Directive R&TTE

Normes EN 60950-1, EN 50130-4, EN 301489-1, EN 301489-3, EN 300220-2, EN 50371.



Manuel

Raccordements

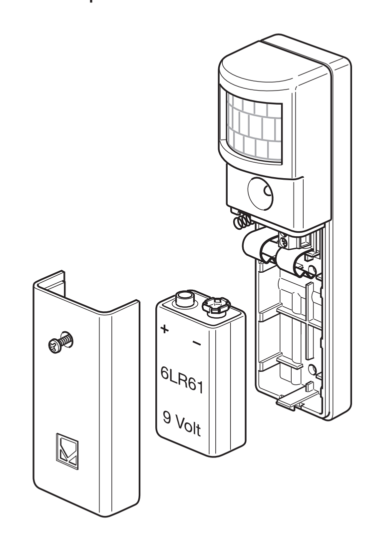
Contact NF

1 2 3 4

6LR61-9V

Exemple de raccordement

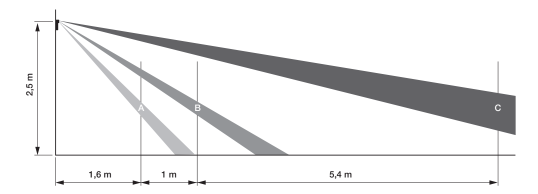
Insertion/remplacement batteries d'alimentation.

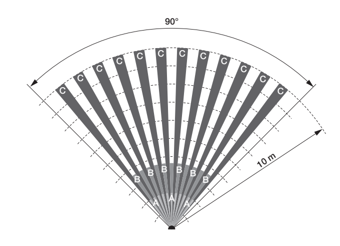


- Remplacer la batterie exclusivement avec une autre de même type.
- Relier la batterie en respectant la polarité.
- Si l'on doit mettre le détecteur au rebut, la batterie doit être préalablement enlevée.



L'angle de couverture est de 80°/90° horizontaux pour une portée de 10 m. L'installation doit être effectuée à une hauteur comprise entre 2,10 m et 2,50 m du sol





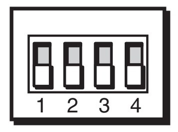
Fonctionnement

- Relève dans ses zones de couverture les mouvements de corps qui émanent de la chaleur.
- L'ouverture du contact éventuellement relié provoque une signalisation d'alarme qui peut être différenciée de celle du capteur IR (pour distinguer les différentes infractions) en agissant sur les dip-switches du détecteur.
- Le bornier NF est à auto-apprentissage ; il est donc nécessaire qu'il reste fermé pendant au moins 6 s au moment de l'introduction de la batterie.
- La led du détecteur s'allume lorsqu'une alarme est relevée.
- Toutes les 30 minutes environ, le détecteur envoie à la centrale (via l'interface radio) un signal de fonctionnement correct.
- Protection anti-sabotage : l'ouverture du logement batterie provoque une alarme d'altération: **avant de changer la batterie, il faut programmer la centrale en Walktest**. Avec le logement ouvert, le détecteur provoque l'alarme sans le blocage de 2 minutes, en permettant ainsi de tester le dispositif.
- Walktest: durant cette phase, l'alarme est provoquée de manière à vérifier le fonctionnement correct du dispositif. La centrale identifie en outre le type de détecteur et fournit une indication sur le niveau de réception radio.
- Avertissement de batterie déchargée: outre la signalisation en centrale, la led du détecteur clignote à chaque alarme.



Manuel

Dip-switches



1 ON = portée maximum égale à 10 m environ

1 OFF = portée maximum égale à 5 m environ

2 ON = sélecteur pour la configuration de l'entrée NF. Permet la transmission de deux codes différents pour différencier l'alarme relevée par l'infrarouge et celle relevée par le contact.

2 OFF = uniquement alarme infrarouge

3 ON = entrée contact NF validée au calcul de 6 impulsions (pour détecteurs volets roulants).

3 OFF = entrée validée pour tous les autres types de contacts (par exemple contacts magnétiques à encastrer)

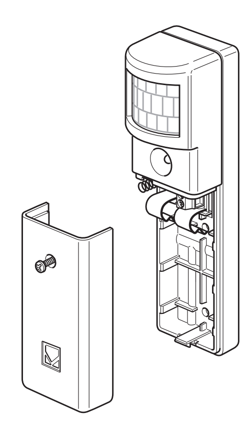
4 ON = sensibilité réduite ; pour avoir une signalisation d'alarme, deux détections sont nécessaires

4 OFF = sensibilité normale

Configuration du détecteur IR 01737

Attention: Pour configurer le capteur IR, tous les dip-switches doivent être en position OFF.

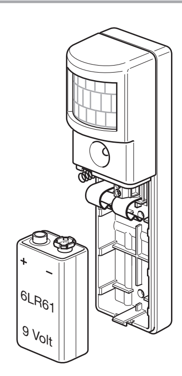
- Prédisposer la centrale pour la configuration des dispositifs RF (voir les indications dans le manuel de la centrale).
- Ouvrir le conteneur.



- Positionner les dip-switches 1, 3 et 4 dans la position désirée et laisser le 2 sur OFF (les dip-switches doivent être positionnés avant d'introduire la batterie).
- Si utilisée, effectuer les branchements à l'entrée NF.
- Prédisposer la centrale à la configuration du détecteur RF puis insérer la batterie dans le dispositif ; la centrale confirmera la réception du message.

L'afficheur visualisera un message de configuration effectuée.





- Si le contact NF est également utilisé, prédisposer la centrale à la configuration (le détecteur relié au contact NF peut également être attribué à une zone différente de celle du capteur infrarouge) et positionner donc le dip-switch 2 sur ON ; la centrale visualise la configuration effectuée du dispositif.

Attention:

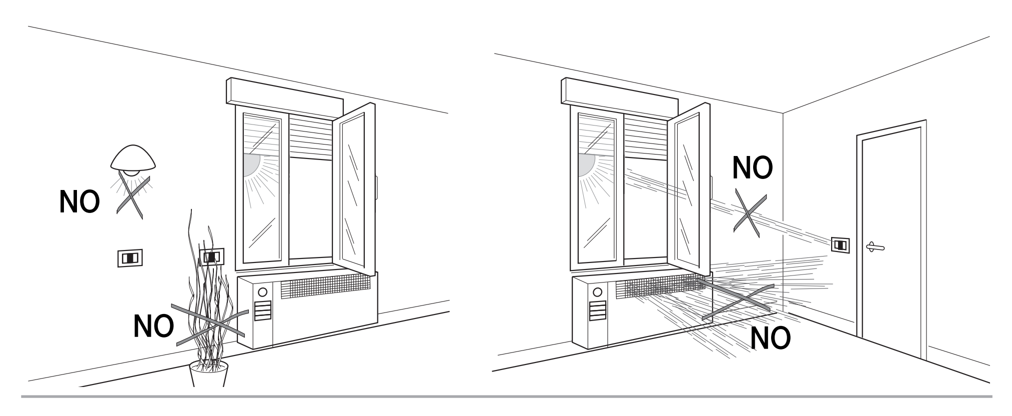
Relier les détecteurs au contact NF comme illustré sur la figure. En utilisant les contacts rapides comme ceux pour volets roulants et/ou capteurs d'inertie, placer le dip-switch 3 en position ON. Dans ce cas, l'alarme sera signalée si, dans les 30 s, on aura 6 ouvertures rapides du contact.

Nota bene: Le bornier NF est à auto-apprentissage ; il est donc nécessaire qu'il reste fermé pendant au moins 6 s.

Importante: : Avant de devenir opérationnel, une fois que la batterie est insérée, le détecteur a besoin d'un temps de stabilisation (led rouge allumée fixe pendant environ 30 s).

Attention:

- ne placer aucun objet devant le capteur à infrarouges (plantes, rideaux, meubles etc.) ;
- ne pas l'exposer à la lumière directe de lampes ou à la lumière solaire ;
- ne pas le soumettre à l'action directe des sources de chaleur ;
- ne pas le placer vers les sources de chaleur.

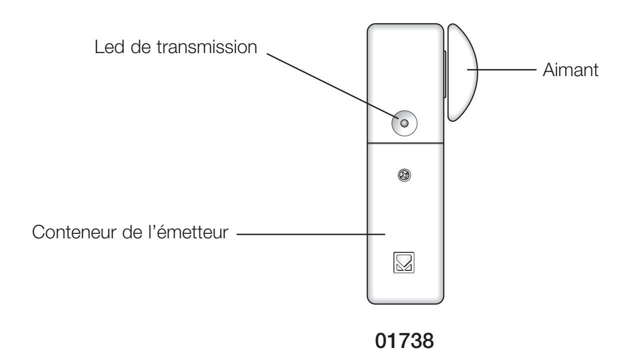




Manuel

Détecteur avec contact magnétique pour portes et fenêtres (01738)

Le détecteur avec contact magnétique permet de surveiller l'ouverture d'un accès (porte et/ou fenêtre) à l'intérieur des pièces. En outre, il possède une entrée NF qui permet de relier un autre capteur, par exemple un détecteur pour volets roulants, pour augmenter la protection d'une huisserie (en protégeant par exemple tant la persienne que la fenêtre).



01738

Caractéristiques techniques

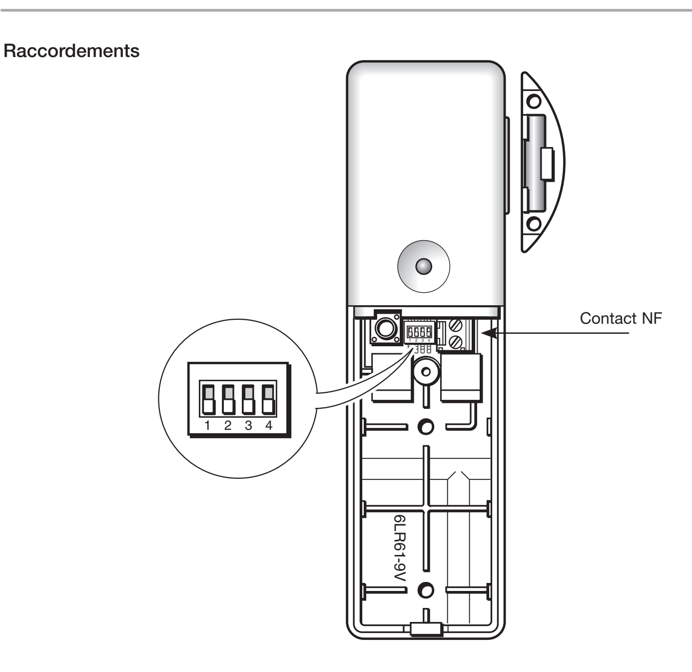
- Alimentation : batterie alcaline 9 V 6LR61
- Température de fonctionnement : de -5 °C à +45 °C
- Degré de protection : IP30
- Protection anti-sabotage contre l'ouverture ; **l'alarme tamper est relevée uniquement sur le capteur principal (contact magnétique radio)**
- Portée radio : 100 m en champ libre
- Dimensions : 120 x 25 x 45 mm
- Autonomie : 2 ans dans des conditions d'utilisation normale
- Transmission : double fréquence
- **Longueur maximum des câbles pour la connexion des contacts aux bornes NF : 2 m (avec câble blindé)**

Conformité aux normes

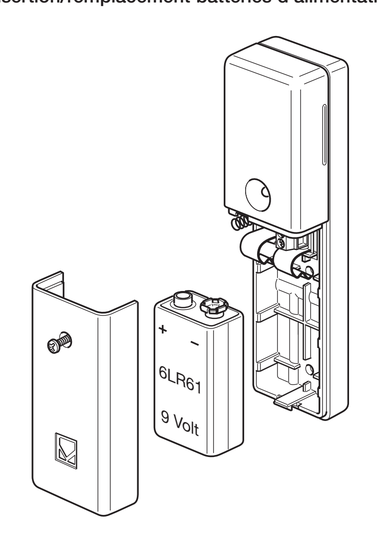
Directive R&TTE

Normes EN 60950-1, EN 50130-4, EN 301489-1, EN 301489-3, EN 300220-2, EN 50371.

Raccordements



Insertion/remplacement batteries d'alimentation



- Remplacer la batterie exclusivement avec une autre de même type.
- Relier la batterie en respectant la polarité.
- Si l'on doit mettre le détecteur au rebut, la batterie doit être préalablement enlevée.

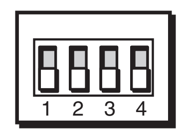




Fonctionnement

- L'éloignement de l'aimant du corps du capteur (et son rapprochement) provoque des transmissions radio d'ouverture (et fermeture) de la huisserie avec signalisation conséquente d'alarme (et fin alarme si validée).
- L'ouverture du contact éventuellement relié à la borne NC provoque une signalisation d'alarme et fin alarme comme dans le cas de l'aimant. Cette signalisation peut être différenciée (pour distinguer les différentes infractions) en agissant sur les dip-switches du détecteur.
- La led du détecteur s'allume lorsqu'une alarme est relevée.
- Toutes les 30 minutes environ, le détecteur envoie à la centrale (via l'interface radio) un signal de fonctionnement correct.
- Protection anti-sabotage : l'ouverture du logement batterie provoque une alarme d'altération : **avant de changer la batterie, il faut programmer la centrale en Walktest**.
- Walktest : durant cette phase, l'alarme est provoquée de manière à vérifier le fonctionnement correct du dispositif. La centrale identifie en outre le type de détecteur et fournit une indication sur le niveau de réception radio.
- Avertissement de batterie déchargée : outre la signalisation en centrale, la led du détecteur clignote.
- Le bornier NF est à auto-apprentissage ; il est donc nécessaire qu'il reste fermé pendant au moins 6 s au moment de l'introduction de la batterie.

Dip-switches



1 ON = Transmission d'alarme (ouverture du contact) et de fin alarme (fermeture du contact)

1 OFF = Seulement transmission alarme (ouverture du contact)

2 ON = Sélecteur pour la configuration de l'entrée NF.
Permet la transmission de deux codes différents pour différencier l'alarme relevée par l'infrarouge et celle relevée par le contact.

2 OFF = Transmission d'un code unique pour les deux alarmes

3 ON = Entrée contact NF validée au calcul de 6 impulsions (pour détecteurs volets roulants).

3 OFF = Entrée validée pour tous les autres types de contacts (par exemple autres contacts magnétiques filaires)

4 ON = Dans cette position, le contact NF est inhibé ; pour l'utiliser, il est nécessaire de le déplacer sur OFF

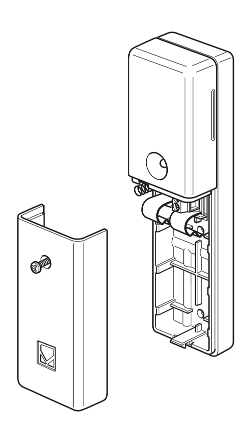
4 OFF = Contact NF utilisable

Configuration du détecteur avec contact magnétique 01738

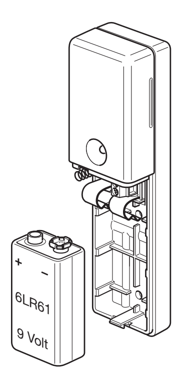
Attention : Pour configurer le capteur magnétique, tous les dip-switches doivent être en position OFF.

- Prédisposer la centrale pour la configuration des dispositifs RF (voir les indications dans le manuel de la centrale).

- Ouvrir le conteneur.



- Positionner les dip-switches 1 et 3 dans la position désirée et laisser le 2 sur OFF (les dip-switches doivent être positionnés avant d'introduire la batterie).
- Si utilisé, effectuer les branchements à l'entrée NF.
- Prédisposer la centrale à la configuration du détecteur puis insérer la batterie dans le dispositif ; la centrale confirmera la réception du message. L'afficheur visualisera un message de configuration effectuée.



- Si l'entrée NF est également utilisée, en cas d'alarme sur le contact magnétique ou sur le contact NF, le détecteur transmettra un unique code ; en centrale, il ne sera donc pas possible de savoir si l'alarme a été relevée par le contact NF ou par celui magnétique.
- Si le contact NF filaire est également utilisé et l'on désire différencier la seconde alarme, prédisposer la centrale à la configuration (le détecteur relié au contact NF peut également être attribué à une zone différente de celle du contact radio) et positionner ensuite le dip-switch 2 sur ON ; la centrale visualise la configuration effectuée du dispositif.



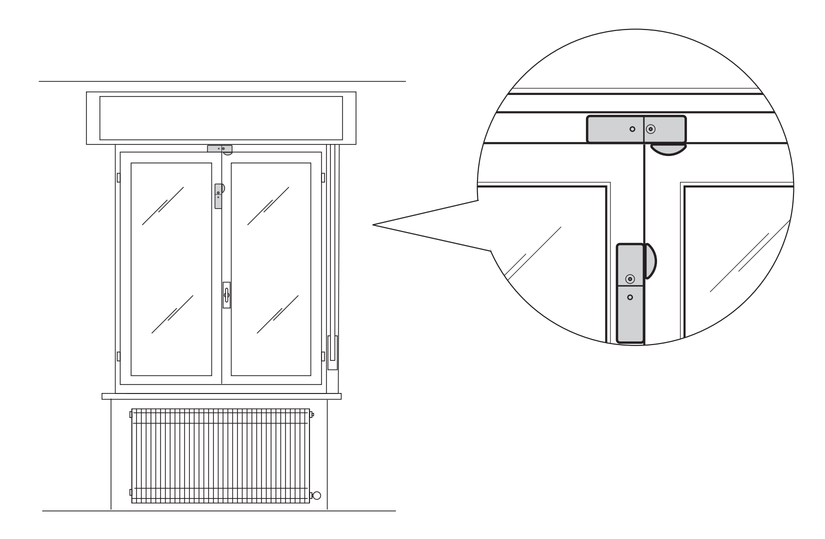
Manuel

Attention :

- Relier les capteurs au contact NF comme illustré sur la figure; **pour utiliser ce contact, il est nécessaire de positionner le dip-switch 4 sur OFF**. En utilisant les contacts rapides comme ceux pour volets roulants et/ou capteurs d'inertie, placer le dip-switch 3 en position ON ; dans ce cas, l'alarme sera signalée si, dans les 30 s, on aura 6 ouvertures rapides du contact.
- La fonction de fin alarme (dip-switch 1 en position ON), permet de contrôler l'état du dispositif en centrale (contact ouvert ou fermé).

Attention:

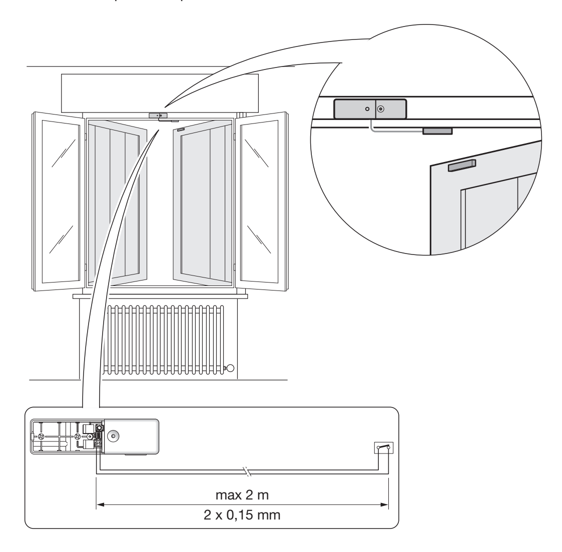
- Fixer l'aimant du contact sur le battant **à une distance du contact de 5 mm maxi**.
- La partie électronique du contact (comprenant la batterie) doit être fixée en haut sur le bâti.
- Les bâtis métalliques ou qui contiennent une structure métallique peuvent atténuer ou annuler complètement la force de l'aimant, indépendamment de son utilisation correcte.

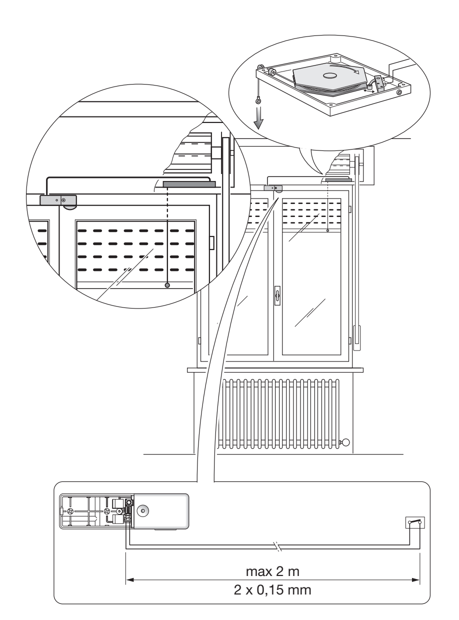




Lorsque l’on utilise le contact NF avec un détecteur à câble pour volets roulants :

- Fixer le contact à câble à l’intérieur du caisson des volets roulants.
- Utiliser un unique détecteur à câble pour dispositif.

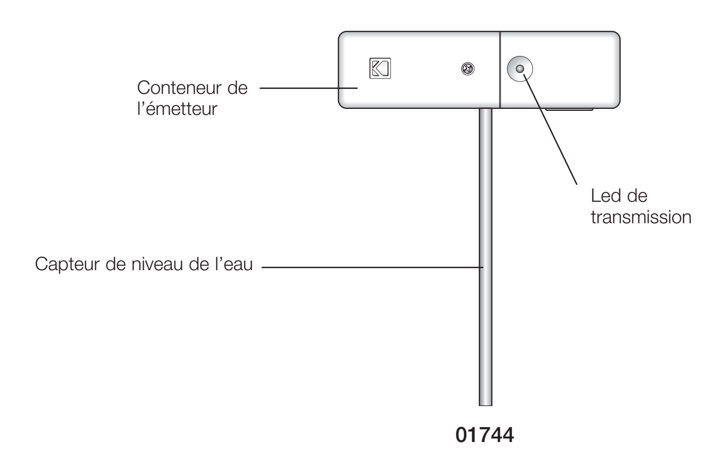






Détecteur d’eau pour la protection contre les inondations (01744)

Le détecteur installé à l’intérieur des pièces à protéger active l’alarme au moment où est relevée la présence d’un niveau d’eau au sol supérieur à 2 mm.



01744

Caractéristiques techniques

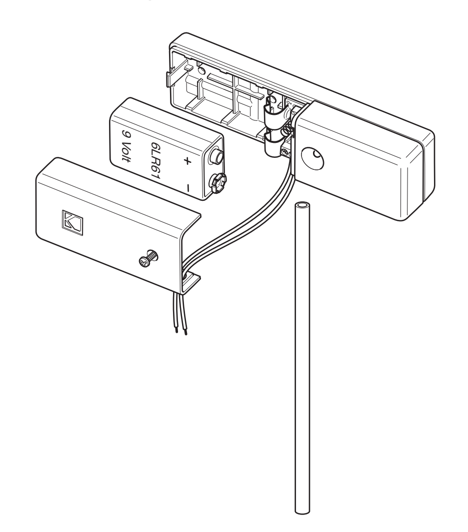
- Alimentation : batterie alcaline 9 V type 6LR61
- Température de fonctionnement : de -5 °C à +45 °C
- Degré de protection : IP30
- Protection anti-sabotage contre l’ouverture ;
- Portée radio : 100 m en champ libre
- Dimensions : 120 x 25 x 33 mm
- Longueur tube pour capteur 140 mm
- Autonomie : 2 ans dans des conditions d’utilisation normale
- Transmission : double fréquence

Conformité aux normes

Directive R&TTE

Normes EN 60950-1, EN 50130-4,EN 301489-1, EN 301489-3, EN 300220-2, EN 50371.

Insertion/remplacement batteries d'alimentation.



- Remplacer la batterie exclusivement avec une autre de même type.
- Relier la batterie en respectant la polarité.
- Si l'on doit mettre le détecteur au rebut, la batterie doit être préalablement enlevée.

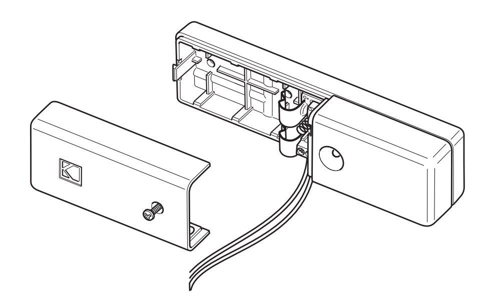


Fonctionnement

- Relève, dans la pièce protégée, un niveau d'eau supérieur à la valeur de seuil et signale l'alarme technique à la centrale.
- La led du détecteur s'allume lorsqu'une alarme est relevée.
- Toutes les 30 minutes environ, le détecteur envoie à la centrale (via l'interface radio) un signal de fonctionnement correct.
- Protection anti-sabotage : l'ouverture du logement batterie provoque une alarme d'altération : **avant de changer la batterie, il faut programmer la centrale en Walktest**.
- Walktest : durant cette phase, la centrale identifie le type de détecteur et fournit une indication sur le niveau de réception radio.
- Avertissement de batterie déchargée : outre la signalisation en centrale, la led du détecteur clignote.

Configuration du détecteur d'eau 01744

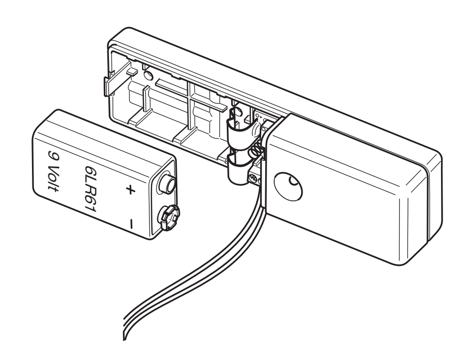
- Prédisposer la centrale pour la configuration des dispositifs RF (voir les indications dans le manuel de la centrale).
- Ouvrir le conteneur





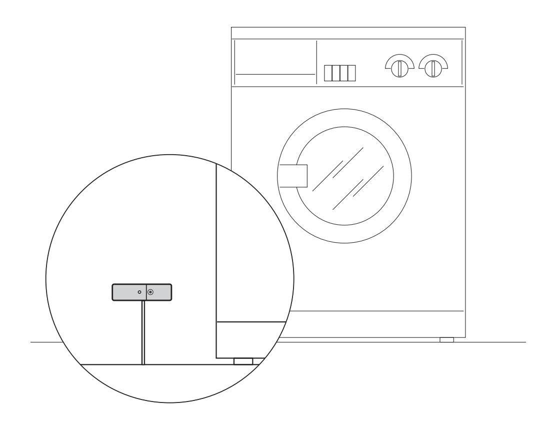
Manuel

- Prédisposer la centrale à la configuration du détecteur puis insérer la batterie dans le dispositif ; la centrale confirmera la réception du message. L'afficheur visualisera un message de configuration effectuée.



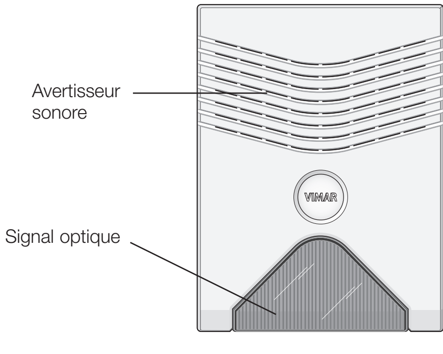
Attention:

- Fixer le capteur d'inondation à proximité d'électroménagers (lave-linge, lave-vaisselle etc.) ou près de sources potentielles d'inondation avec le tube de la sonde en contact avec le sol.



Sirène externe (01747)

La sirène externe fournit le signal sonore audible à distance et optique de toutes les conditions d’alarmes. La transmission radio est bidirectionnelle et donc la sirène reçoit des messages sur l’état du système et transmet des messages d’alarme à la centrale.



01747

Caractéristiques techniques

- Alimentation : paquet batterie alcaline 9 V 12 Ah (art. 00912)
- Température de fonctionnement : de -25 °C à +55 °C
- Niveau de pression sonore à 1 m : 110 dB
- Degré de protection : IP32
- Protection anti-sabotage contre l’arrachage et l’ouverture
- Portée radio : 100 m en champ libre
- Dimensions : 270 x 203 x 73 mm
- Autonomie : 4 ans dans des conditions d’utilisation normale
- Transmission et réception : double fréquence

Conformité aux normes

Directive R&TTE
Normes EN 60950-1, EN 50130-4, EN 301489-1, EN 301489-3, EN 300220-2, EN 50371.



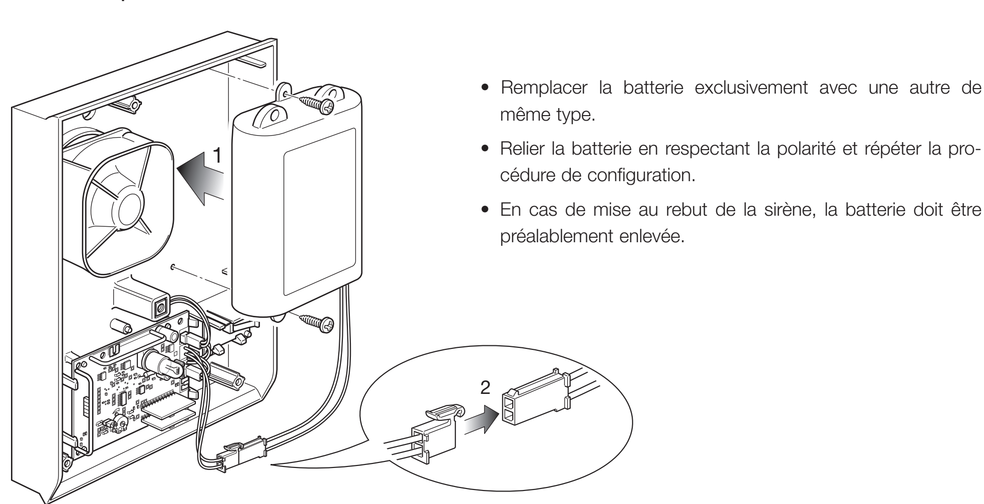
Manuel

Raccordements

Trimmer pour le réglage de
l'intensité sonore des bips

Connecteur
paquet batterie

Insertion/remplacement batteries d'alimentation.



- Remplacer la batterie exclusivement avec une autre de même type.
- Relier la batterie en respectant la polarité et répéter la procédure de configuration.
- En cas de mise au rebut de la sirène, la batterie doit être préalablement enlevée.



ATTENTION:
Eliminer les batteries dans les collecteurs spécifiques.

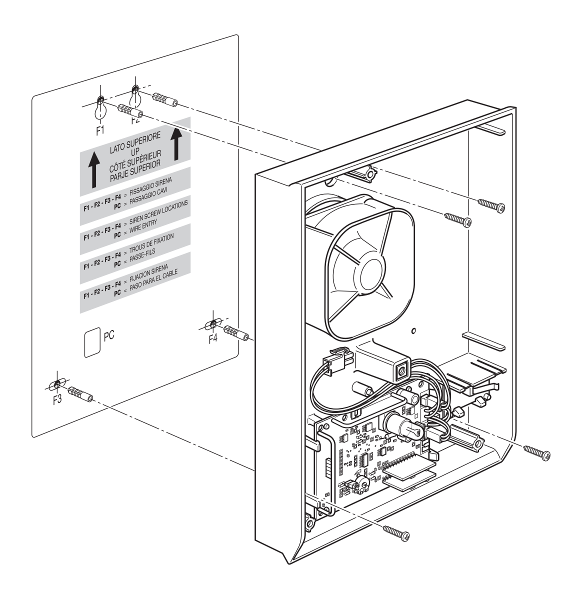


Fonctionnement

- Alarme sonore commandée par la centrale d'une durée de 3 min pour chaque cycle d'alarme.
- Retard signalisation d'alarme égal à 12 s avec signalisations sonores (bips) de pré-alarme.
- Signal sonore de confirmation installation insérée (1 bip), désinsérée (2 bips) et partagée (3 bips). Le volume de ce signal sonore est réglable au moyen du trimmer.
- Signal sonore prolongé dans la mise hors service pour entretien ; programmer la centrale en Walktest avant d'effectuer l'ouverture de la sirène.
- Signal de configuration réussie (6 bips et clignotements).
- Signal fermeture contacts de protection du boîtier de la sirène (1 bip).
- Toutes les 30 minutes environ, la sirène envoie à la centrale (via l'interface radio) un signal de fonctionnement correct.
- Protection anti-sabotage : l'ouverture du boîtier de la sirène provoque une alarme d'altération ; **avant de changer le paquet batteries, il est nécessaire de mettre la centrale en Walktest.**
- Walktest : durant cette phase, la centrale identifie le type de détecteur et fournit une indication sur le niveau de réception radio.
- Avertissement de batterie déchargée avec signalisation en centrale.

Configuration de la sirène 01747

- Ouvrir la sirène et la fixer au mur ; la configuration s'effectue en deux phases :

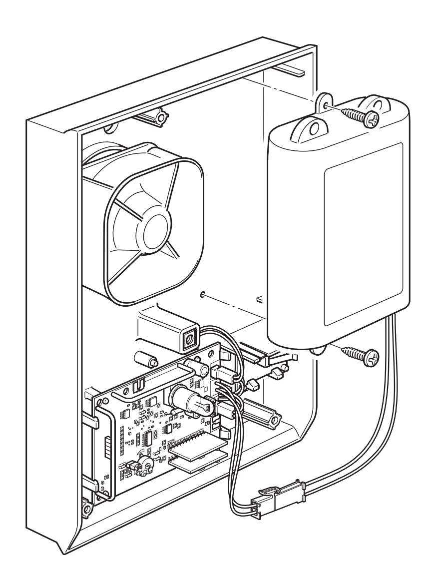




Manuel

1ère phase

- Prédisposer la centrale à la configuration (voir le manuel de la centrale) puis relier le paquet batteries à la sirène. La centrale visualisera la configuration effectuée du dispositif sirène.



ème phase

- Fermer la sirène ; la fermeture correcte du boîtier est confirmée par un signal sonore (bip) de la part de la sirène.
- La configuration de la sirène est complétée en effectuant la procédure d'insertion ou désinsertion de l'installation ; l'opération est ensuite confirmée par des signaux sonores (6 bips).

Attention : s'il n'y a aucun signal sonore, cela signifie que la sirène est probablement hors portée radio.

Nota bene: la sirène émet un seul type de signal sonore tant pour l'alarme intrusion que pour celle tamper.

Section
diffusion sonore



Sommaire



Présentation du système

1. Caractéristiques générales du système

Le système de diffusion sonore By-me permet de réaliser des circuits qui peuvent diffuser simultanément, avec un signal de haute qualité (qualité CD), jusqu'à 4 sources sonores dans des pièces différentes.
La variété des dispositifs du système, leur intégration à l'ensemble des commandes By-me et la gamme des diffuseurs coordonnés, permettent de réaliser des systèmes monocanal ou multicanaux entièrement intégrés au circuit By-me.
Ce circuit permet de disposer pour chaque pièce d'une totale liberté de choix et de commande : le système multicanaux peut diffuser dans chacune d'elle une musique différente.
La libre distribution des nœuds transmetteurs et récepteurs et des commande simplifie le câblage qui s'intègre parfaitement aux commandes et aux actionneurs du système domotique.
Ses performances, ses nombreuses fonctions, la flexibilité de l'installation et surtout la qualité du son, permettent d'utiliser ce système dans un cadre résidentiel (appartement ou villa) ou tertiaire (cabinets médicaux, commerces, bars, restaurants, supermarchés).

Ses principales caractéristiques peuvent se résumer de la façon suivante.

1. Système à 2 fils (avec câble BUS By-me art.01840.B) avec câblage linéaire de type entrée-sortie s'intégrant parfaitement aux dispositifs By-me d'automatisation (ils peuvent être connectés à la branche audio par un dérivateur de branche spécial pour dispositifs By-me 01903 ou par la borne pré-installée sur tous les dispositifs de diffusion sonore).
2. Il est possible d'utiliser les commandes By-me (touches, écran tactile et dispositifs connectés à la ligne d'automatisation) pour piloter le système (allumage/extinction, réglage du volume, sélection de la source, sélection du morceau ou de la station radio etc.).
3. L'architecture distribuée (sans nœud central obligeant à un câblage en étoile) permet d'installer des transmetteurs et des récepteurs en n'importe quel point du circuit.
4. 4 canaux stéréo simultanés, avec qualité audio CD
5. 30 zones d'écoute indépendantes
6. Utilisation du BUS comme antenne FM (dans ce cas l'antenne externe auxiliaire n'est pas nécessaire)
7. Programmation des niveaux sonores maximaux pour chaque zone
8. Possibilité de passer des appels micro
9. Fonction d'écoute à distance
10. Fonction baby control
11. Intégration aux scénarios et aux programmes évènements du système By-me (par exemple fonction radio réveil)

2. Dispositifs et fonctions

Le système de diffusion sonore contient les dispositifs suivants.

- Transmetteurs
- Récepteurs
- Diffuseurs sonores
- Modules accessoires

2.1 Transmetteurs

Les transmetteurs acheminent le son provenant d'une source sonore (par ex. : circuit Hi-Fi, lecteur CD, lecteurs MP3, portables, etc.) jusqu'aux récepteurs du système.

Les transmetteurs configurés dans le système occupent chacun un des 4 canaux disponibles et peuvent être connectés en un point quelconque du système.

	20582-14582 : module d'entrée à 2 connecteurs RCA. Découplage galvanique des entrées audio et du bus By-me Mécanisme encastrable 2M
	01900 : syntoniseur Radio FM avec RDS sur 2 modules DIN Gestion par centrales By-me, écrans tactiles et affichage des infos RDS (syntonisation, station, morceau, etc..) 8 mémoires de syntonisation Antenne interne (BUS) ou externe avec connecteur coaxial (type F)
	20585-14585 : station d'accueil pour iPod Mécanisme encastrable 2M avec station d'accueil pour iPod Commande de l'iPod (play/stop, skip +/-) Recharge de l'iPod s'il est connecté à l'alimentateur auxiliaire 32 V, 1M
	20586-14586 : module micro d'appel Module d'appel (sélectif ou général) encastrable 2M Boutons en façade pour activation de l'appel, micro intégré.



Dispositifs et fonctions

2.2 Dispositifs récepteurs

Les récepteurs permettent d'entendre le son acheminé dans un des canaux du système.
Ces dispositifs sont équipés d'un amplificateur audio de haute qualité assurant une connexion directe avec les diffuseurs sonores.

	20581-14581 : module de sortie et commande avec amplificateur 1+1 W. Mécanisme encastrable 2M Alimentation par bus By-me ou 32 Vdc (avec alimentateur auxiliaire spécial 32 V, 1M) et entrée dédiée
	01901 : module de sortie avec amplificateur 10+10 W Mécanisme /DIN 6M Alimentation 110-230 V~, 50-60 Hz

2.3 Diffuseurs sonores

Le système propose une gamme complète de diffuseurs sonores encastrables ou muraux (versions pour faux-plafonds, cloisons légères, etc.).

	20588-14588 : diffuseur sonore passif encastrable 4+4M, 10 W 8Ω
	14587, 20587 : diffuseur sonore passif encastrable 3M, 3 W 8Ω
	01906 : diffuseur sonore passif , 30 W 8Ω 01907 : diffuseur sonore passif pour faux-plafonds, 30 W 8Ω
	01908 : diffuseur sonore passif pour cloison, 30 W 8Ω

2.4 Modules accessoires

Les modules accessoires sont des dispositifs qui bien que n'étant pas directement gérés par l'utilisateur sont nécessaires au fonctionnement du système ou à la réalisation des variantes de câblage/installation (voir chapitres 3 et 4).

	01902 : découpleur pour alimentateur By-me Module de découplage à installer en sortie de l'alimentateur By-me (ou en sortie du coupleur de ligne). Boîtier /DIN 2M
	01903 : module dérivateur de branche pour dispositifs d'automatisation By-me Boîtier pour arrière support
	01904 : Module dérivateur de branche pour dispositifs de diffusion sonore Boîtier pour arrière support
	20580-14580 : alimentateur auxiliaire 32 V Alimentation 110-230 V~, 50-60 Hz Sortie 32 Vdc, 3 W Mécanisme encastrable 1M
	20584-14584 : commande des sources stéréo avec télécommande (non fournie), câble et transmetteur IR (fourni)



3. Topologie et règles d'installation

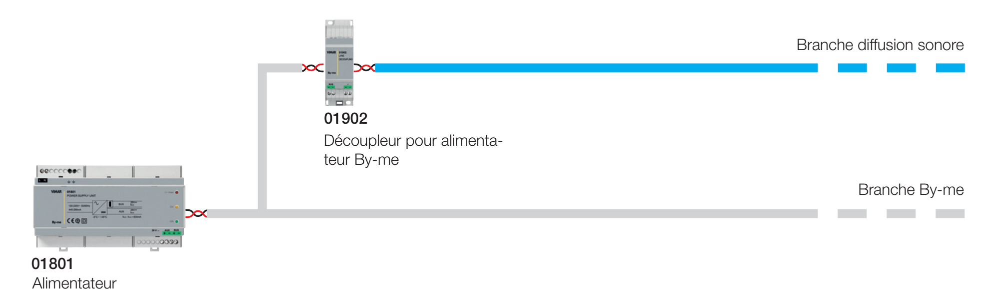
Le nouveau mode de transport numérique des informations musicales sur le BUS qui contient déjà les télégrammes By-me impose des contraintes de câblage et de réalisation de l'installation mais maintient une parfaite intégration avec le système domotique By-me.

Pour faciliter l'installation, un nouveau câble BUS couleur art.01840.B (bleu) permet d'identifier facilement et sans erreur la partie du circuit ou les branches du bus dédiées à la diffusion sonore.

3.1 Topologie de l'installation

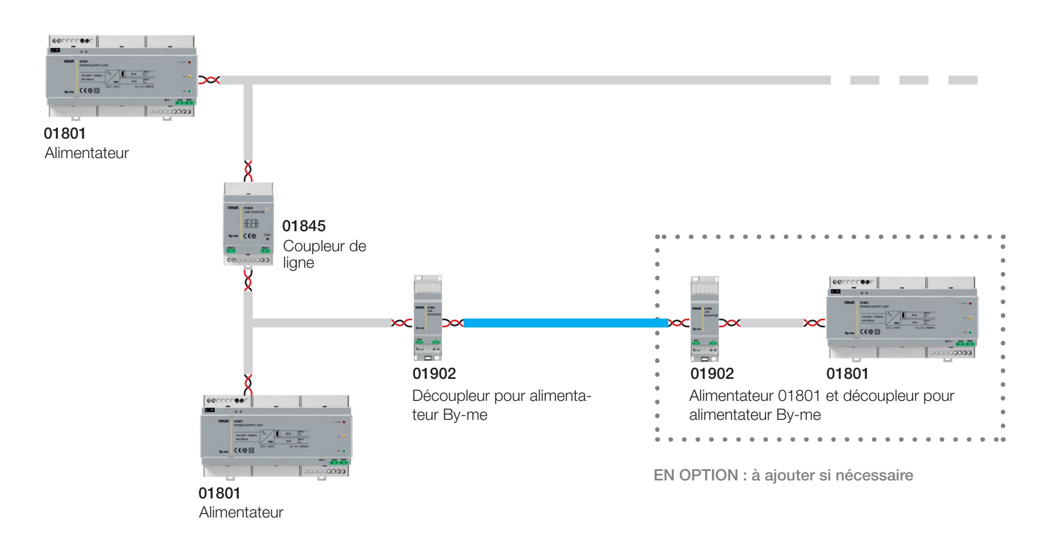
Le système de diffusion sonore permet différentes réalisations selon les besoins et les dimensions de l'installation.

Exemple 1 : diffusion sonore sur la même branche logique (zone/ligne) avec câblage séparé.



Dans ce cas, la séparation concerne uniquement le câblage et non le fonctionnement logique : les dispositifs de diffusion sonore et les dispositifs By-me sont configurés sur la même ligne.

Exemple 2 : branche logique dédiée



Topologie et règles d'installation

Dans ce cas, les dispositifs de diffusion sonore sont configurés sur une ligne différente des autres dispositifs By-me. Le second alimentateur et le découpleur dédié sont en option. Ils ne doivent être installés que s'ils sont nécessaires pour gérer la consommation.

Exemple 3 : diffusion sonore et automatisation By-me sur la même branche du circuit

01801
Alimentateur
01902
Découpleur pour
alimentateur By-me
01903
20582
20581
20581
20581
Branche By-me :
câblage libre
Branche By-me :
max 10 dispositifs
câblage libre
20582
01904
01901
01901
20581
20581
01801
01902
20582
20581

	Branche By-me Câblage libre
	Branche diffusion sonore Impossibilité de connecter des dispositifs By-me ; câblage entrée-sortie (linéaire, pas en étoile) ; longueur max 300 m ; nombre max dispositifs de diffusion sonore : 64.
	Le dérivateur pour la diffusion sonore permet de réaliser des branches de circuit By-me contenant au max 10 dispositifs d'automatisation. Nbre max de dérivateurs 01903 = 64
	Le dérivateur de diffusion sonore permet créer des dérivations pour obtenir des branches de diffusion sonore.
	Découpleur pour alimentateur By-me/Diffusion sonore. S'intègre entre l'alimentateur et la ligne audio ; dans ce cas les dispositifs By-me entre le découpleur et l'alimentateur ne sont pas reconnus par la diffusion sonore.

Il faut alors évaluer comment réaliser un système complètement intégré aux dispositifs de diffusion sonore et d'automatisation By-me sur la même branche du circuit.



Contraintes du système

Attention : les dispositifs By-me ne sont pas directement connectés à la branche de diffusion sonore (bleue) : ils sont reliés par l'intermédiaire de dérivateurs spéciaux ou des mêmes dispositifs que la diffusion sonore (qui possèdent une borne spéciale).

3.2 Règles d'installation

Les règles d'installation exposées ci-dessous sont obligatoires dans les portions du BUS By-me dédiées à la diffusion sonore.

1. Dans les portions dédiées à la diffusion sonore, le câblage libre n'est pas autorisé, il doit être de type linéaire entrée-sortie. Pour exécuter les dérivations, utiliser un dérivateur de branche spécial pour diffusion sonore art.01904 (max.10 dispositifs By-me).
2. Il n'est pas possible de câbler plus de 2 dérivateurs de branche pour diffusion sonore (art.01904) entre un transmetteur et un récepteur : en effet, le dérivateur de branche atténue fortement le signal.
3. Le segment du BUS dédié à la diffusion sonore est séparé de l’alimentateur (ou éventuellement du coupleur de ligne) par le “découpleur alimentateur By-me/diffusion sonore” spécial art.01902.
4. Sur les segments dédiés à la diffusion sonore (parties bleue) on ne peut connecter que des dispositifs de diffusion sonore : les dispositifs By-me (quand il y en a) sont reliés soit par le dérivateur de branche spécial pour dispositifs By-me (art.01903, max. 10 dispositifs By-me) soit par la borne dédiée dans chaque dispositif de diffusion sonore (branche comportant au max. 3 dispositifs By-me).
5. Enfin les dispositifs aux extrémités des branches de diffusion sonore (au début et à la fin des segments bleus) sont terminés par un cavalier spécial (jumper) préinstallé dans chaque dispositif. Cette remarque est valable pour tous les dispositifs : découpleur alimentateur By-me/diffusion sonore, transmetteur classique ou un récepteur.

4. Contraintes du système

Afin d'assurer un bon fonctionnement du système, respecter les contraintes pour l'installation.

4.1 Distances

Le tableau suivant illustre les contraintes du système concernant la distance entre les transmetteurs et les récepteurs.

Distance maximale entre un récepteur et un transmetteur sans dérivateur intermédiaire	300 m	Voir fig. A
Distance maximale entre un récepteur et un transmetteur avec 1 dérivateur intermédiaire	200 m	Voir fig. B
Distance maximale entre un récepteur et un transmetteur avec 2 dérivateurs intermédiaires :	100 m	Voir fig. C

Contraintes du système

A

Max 300 m

20582

20581

L R

\+ - + -

20587 20587

Diffuseurs encastrables
3 modules

B

Max 200 m

20582
Transmetteur

01904

01901
Récepteur

L R

\+ - + -

20587

L

R

20581

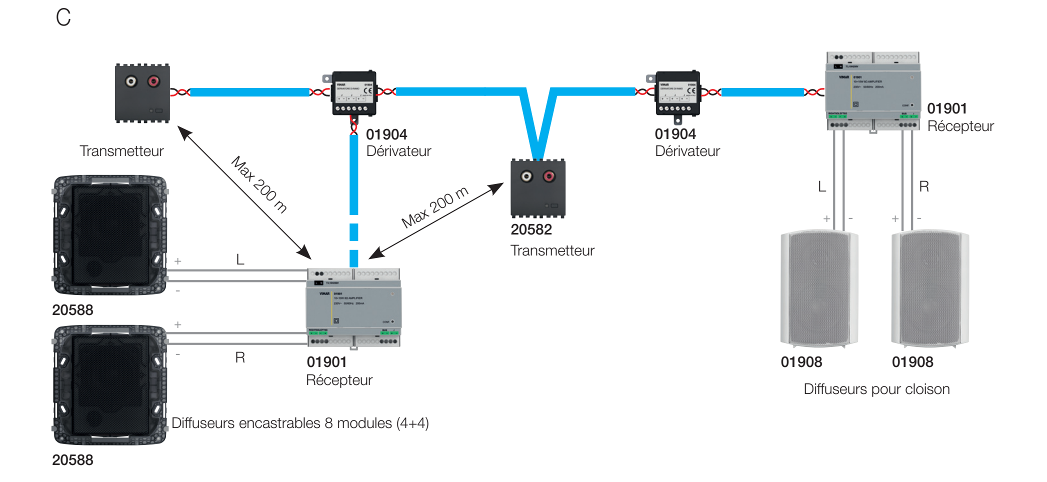
20587

Diffuseurs encas-
trables 3 modules

20588 20588

Diffuseurs encastrables 8 modules (4+4)

C



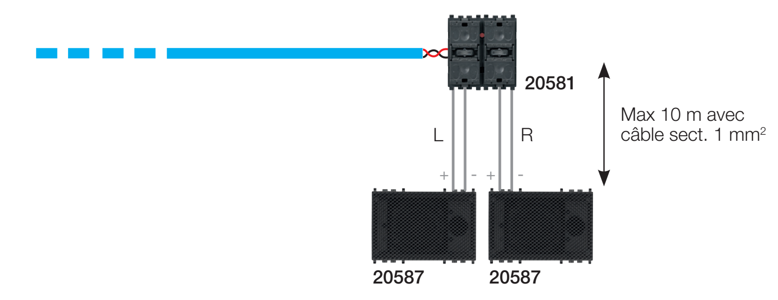


Contraintes du système

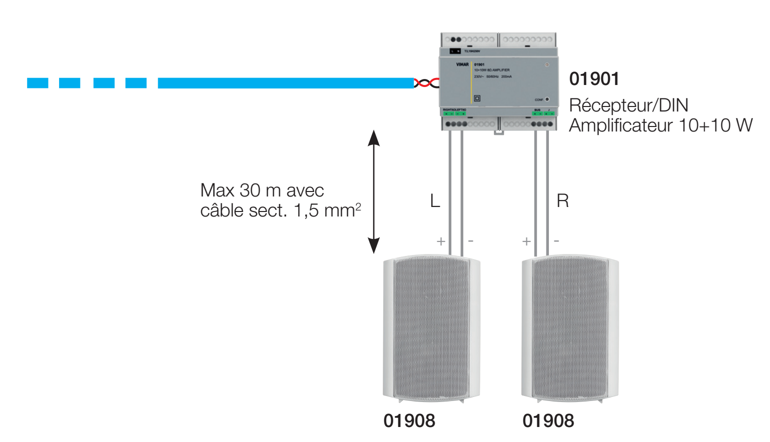
Le tableau suivant illustre les contraintes du système concernant la distance entre les récepteurs et les diffuseurs.

Distance entre les récepteurs 1+1 W (art.14581, 20581) et les diffuseurs	10 m	Voir fig. D
Distance entre le récepteur 10+10 W (art.01901) et les diffuseurs	30 m	Voir fig. E

D



E





4.2 Absorption des dispositifs et dimensionnement du système

Le système est complètement intégré à l'automatisation By-me et utilise les alimentateurs 01801 : on applique donc en général des limites d'absorption calculées pour chaque ligne du système (max. 2 alimentateurs By-me 01801soit max. 2x800 mA).

L'absorption des dispositifs de diffusion sonore n'est pas la même que celle des dispositifs traditionnels By-me, ce dont il faut tenir compte pour le dimensionnement de l'installation.

Le tableau qui suit sert à calculer le dimensionnement de l'installation et indique l'absorption des dispositifs.

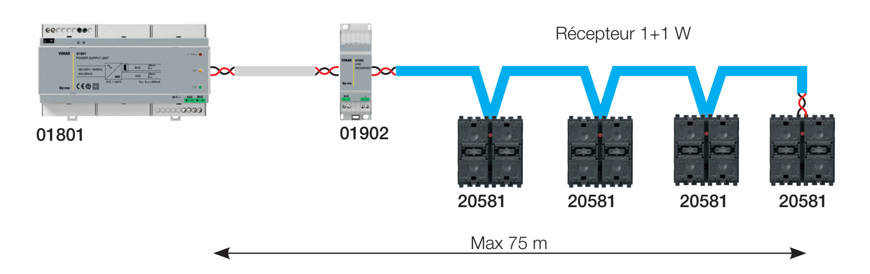
Dispositif	Absorption	Remarques
20582-14582 Tx encastrable 2M 2-RCA	35 mA	Équivalent à 3 dispositifs By-me
01900 TX /DIN avec radio FM	35 mA	Équivalent à 3 dispositifs By-me
20584-14584 commande IR pour stéréo	15 mA	Équivalent à 1 dispositif By-me
20585-14585 TX station d'accueil pour iPod	35 mA	Équivalent à 3 dispositifs By-me
20581-14581 RX avec amplificateur encastrable 1+1W (s'il est alimenté par le BUS)	150 mA maxi	Équivalent à 15 dispositifs By-me
20581-14581 RX avec amplificateur encastrable 1+1 W (s'il est desservi par l'alimentateur 20580-14580)	20 mA	Équivalent à 2 dispositifs By-me
01901 RX avec amplificateur 10+10 W /DIN, 230 Vac	20 mA	Équivalent à 2 dispositifs By-me
20586-14586 Module d'appel micro	35 mA	Équivalent à 3 dispositifs By-me

ATTENTION : les absorptions qui figurent dans le tableau ne se réfèrent qu'aux dispositifs audio et ne tiennent pas compte des autres dispositifs d'automatisation qui peuvent être connectés à la borne de dérivation de la branche By-me.

La forte absorption du récepteur 1+1 W 20581-14581 (s'il est desservi directement par le BUS et non par l'alimentateur auxiliaire 20580-14580), impose également des limites quant à sa distance avec l'alimentateur du système, notamment s'il est présent en plusieurs points de la même branche.

1 récepteur 20581-14581 alimenté par le bus	300 m
2 récepteurs 20581-14581 alimentés par le bus	150 m
3 récepteurs 20581-14581 alimentés par le bus	100 m
4 récepteurs 20581-14581 alimentés par le bus	75 m

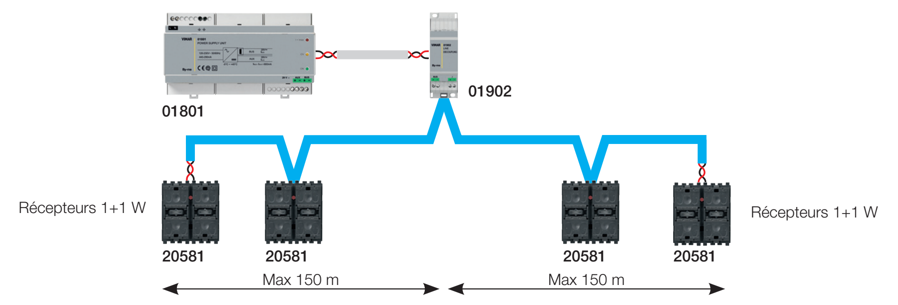
Ces données se réfèrent aux systèmes qui comportent plusieurs récepteurs 1+1W (art14581, 20581) dans la même branche et du même côté que l'alimentateur By-me 01801 (voir figure ci-dessous).





Contraintes du système

Quand les dispositifs sont tous sur des branches opposées à l'alimentateur By-me, la distance est calculée par rapport à l'alimentateur en tenant compte des dispositifs existant sur cette branche.



Selon le nombre de transmetteurs et de récepteurs (et leur type), il est possible de calculer l'absorption du système et donc le nombre d'alimentateurs nécessaires, 2 au maximum. Si on souhaite installer plusieurs récepteurs 1+1 W (art. 20581-14581), il est conseillé d'utiliser les alimentateurs auxiliaires 20580-14580.

4.3 Nombre de dispositifs

Pour déterminer le nombre de dispositifs utilisables dans les branches de diffusion sonore, respecter les contraintes suivantes.

Description	Nombre	Remarques
Nbre maximum d'entrées (transmetteurs)	4	4 canaux stéréo
Nbre maximum de dispositifs “Audio” (entrées, sorties, accessoires)	64	Limite d'impédance à l'entrée des nœuds “audio”.
Nbre de récepteurs non alimentés par le bus	64 – nbre d'entrées – nbre d'accessoires (dérivateurs, découpleurs, etc).	Total : max 64 dispositifs (transmetteurs, récepteurs, accessoires). Chaque récepteur permet de choisir un canal d'écoute parmi 4 possibilités.
Nbre de récepteurs alimentés par le BUS 20581-14581	Un récepteur alimenté par le BUS a la même consommation que 15 dispositifs By-me : soit au max 4 dispositifs par alimentateur.	On applique les mêmes limites que pour les alimentateurs By-me 01801 : 800 mA
Nbre de dérivateurs de branche pour diffusion sonore (art.01902) entre un transmetteur et un récepteur.	2	Compte-tenu de la forte atténuation du signal générée par les dérivateurs, s'assurer qu'il n'y en a pas plus de 2 sur le parcours entre un transmetteur et un récepteur.
Nbre maximum de modules micro 20586-14589	8	Possibilité de passer 8 appels sélectifs différents
Nbre de dérivateurs “audio”-By-me 01903	64	Chaque dérivateur permet de créer une dérivation pour obtenir une branche By-me à partir de la branche “audio”.
Nbre de dispositifs By-me à connecter au dérivateur “”audio”-By-me 01904	10	Chaque dérivation créée par le découpleur permet de connecter au max 10 dispositifs By-me.

Tout ce qui a été dit plus haut sur la topologie, les critères d'installation et les contraintes du système peut être résumé par les points suivants.

- L'installation est de type linéaire (entrée-sortie) et permet de créer des dérivations en utilisant les dérivateurs de branche spéciaux pour diffusion sonore 01904.
- Les dispositifs By-me ne peuvent pas être connectés directement à la branche de diffusion sonore. Ils doivent être raccordés par le dérivateur 01903 ou par les mêmes dispositifs que la diffusion sonore (borne dédiée sur chaque dispositif de diffusion sonore).
- Utiliser un dispositif de découplage entre l'alimentateur et la ligne de transport audio : découpleur de ligne bus/diffusion sonore 01902.
- Entre l'alimentateur et le découpleur de l'alimentateur By-me/diffusion sonore, la ligne conserve les caractéristiques de By-me (câblage libre, max 128 dispositifs By-me).
- Les dérivateurs de branche By-me 01903 permettent de créer une ligne By-me avec max 10 dispositifs et un câblage libre de la ligne de transport audio. On peut y inclure au maximum 64 dérivateurs.
- La distance maximale entre un transmetteur et un récepteur est de :
  - 300 m s'il n'y a pas de dérivateur 01904 entre eux
  - 200 m s'il y a un dérivateur 01904 entre eux
  - 100 m s'il y a deux dérivateurs 01904 entre eux.
- Le système peut contenir au maximum 64 dispositifs de diffusion sonore (y compris les dérivateurs, découpleurs et accessoires variés).
- À partir de chaque dispositif de diffusion sonore, il est possible de créer une dérivation pour obtenir une mini ligne By-me comportant au max. 3 dispositifs.
- Il est possible d'utiliser 2 alimentateurs selon l'absorption du système ; le second alimentateur peut être connecté en un point quelconque de la ligne de transport audio (pas nécessairement à la fin comme dans le schéma précédent), mais le raccordement doit toujours être réalisé avec le découpleur de ligne bus/diffusion sonore 01902.

5. Fonctionnement

La fonction principale du système de diffusion sonore est de transporter un signal audio d'un point à un autre de l'installation ; il est possible de créer en plus, grâce aux dispositifs du système, une large gamme de fonctions qui répond à tous les besoins.

- Le module transmetteur peut être relié à n'importe quelle source sonore (MP3, DVD players, systèmes Hi-Fi) par les connecteurs RCA.
- Le module transmetteur syntoniseur FM diffuse le signal radio.
- Le module d'appel micro permet de passer des communications vocales.
- Les modules récepteurs diffusent la source sonore et adaptent sa puissance en fonction du contexte et de la pièce.
- Le module de commande stéréo IR permet de contrôler le système Hi-Fi avec les commandes By-me.

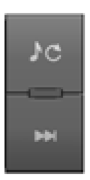
Fonctionnement

5.1 Touches de commande

Les touches exécutent des commandes qui s'appliquent à toute la zone à laquelle elles sont associées.
Il est possible, par exemple, de configurer les touches à bascule By-me pour effectuer des opérations comme allumer ou éteindre la diffusion sonore, régler le volume, passer à la source sonore (canal) et à la piste suivante/précédente.



Touche à bascule pour allumer et éteindre (pression courte) et régler le volume (pression longue)



Touche à bascule pour passer à la source sonore (touche du haut) ou à la piste suivante (touche du bas)

Attention : la touche de passage à la piste suivante prend une signification différente selon le transmetteur qui est sollicité par la commande : s'il s'agit d'un syntoniseur FM, elle passe à la station mémorisée suivante, s'il s'agit d'un iPod ou d'un système Hi-Fi, elle passe au morceau suivant.

5.2 Priorité de zone

Si plusieurs zones sont reliées au même canal, il est possible d'assigner un niveau de priorité à chacune d'elles ; de cette façon, les opérations gérées par les modules de commande (touches, écran tactile, centrale, etc.) sont exécutées seulement si elles sont associées à la zone prioritaire à ce moment.

5.4 Appel micro

Il est également possible de passer des appels vocaux avec le module d'appel micro spécial.
L'appel occupe un des canaux disponibles. Il est diffusé par les récepteurs concernés. Si le canal est déjà utilisé, les récepteurs syntonisés sur ce canal diffusent l'appel en fonction de leur zone d'appartenance.
Il n'est pas possible de passer deux appels en même temps.
Le système propose les types d'appel suivants :

- Appel général concernant toutes les zones audio du système
- Appel sélectif concernant une ou plusieurs zones audio choisies par l'utilisateur pendant la configuration
- Appel Baby Control concernant une ou plusieurs zones audio sélectionnées par l'utilisateur pendant la configuration et commandées par un bouton local.
- Appel Écoute à distance concernant une ou plusieurs zones audio sélectionnées par l'utilisateur pendant la configuration et commandées par un bouton local.

5.5 Fonction Baby Control

Le module micro permet d’activer l’appel sélectif quand le volume perçu par le micro dépasse un seuil prédéfini. S’il est installé dans la chambre d’un enfant, le système établit un contact sonore avec la chambre des parents (Baby Control) en fonction de l’intensité du bruit.
L’appel est automatiquement désactivé quand il reste en dessous de ce seuil pendant un certain temps ou quand il est éteint localement par une pression sur le bouton du module micro.

5.6 Fonction d'écoute à distance

Il est possible d'activer à distance le module micro et l'appel sélectif.
Configurer un bouton By-me dans le même groupe que le module micro ou un bouton spécial sur l'écran tactile.

5.7 Fonction réveil

Cette fonction permet d'allumer une zone sonore pendant un temps déterminé en activant un des scénarios créés par l'utilisateur (à configurer).

5.8 Fonction d'extinction temporisée (Sleep)

Lorsqu'on active cette fonction, une zone sonore s'éteint après un temps déterminé (à configurer). À la réception d'un message OFF, le récepteur s'éteint même s'il se trouve en extinction temporisée.

5.9 Fonction Silence

Face à un évènement déterminé, le volume d'une zone est limité automatiquement à une valeur de basse intensité (à configurer). Cette fonction est utilisée pendant un appel portier-vidéo.

5.10 Fonction communication vocale

Le système ne permet pas l'intercommunication mais, avec le module micro et les récepteurs, il est possible d'obtenir une communication vocale monodirectionnelle entre deux zones.

5.11 Scénarios

Les dispositifs de diffusion sonore peuvent être intégrés aux scénarios d'automatisation By-me pour étendre les possibilités d'application du système.



6. Composants du système

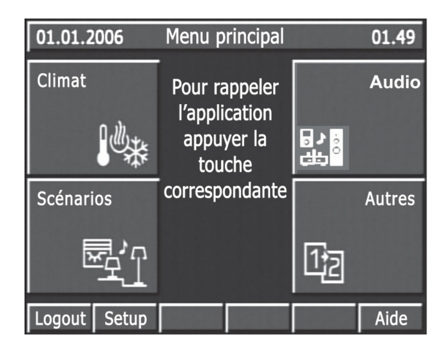
Le système d'automatisation By-me permet de gérer une installation de diffusion sonore en utilisant la centrale pour configurer les dispositifs et définir les paramètres de fonctionnement.

6.1 Centrale

La centrale est l'appareil qui pilote le fonctionnement du système, qui visualise les informations de contrôle et qui permet d'effectuer les programmations préliminaires, la configuration et, plus généralement, de gérer l'installation dans ses différents états opérationnels.

Page principale de la centrale

Pour accéder à la page des menus de gestion du système de diffusion sonore, sélectionner Audio dans le menu principal de la centrale.





La centrale affiche les icônes correspondant aux options les plus fréquemment utilisées.

- Zone (on ou off) : activation/désactivation de la zone sonore sélectionnée.
- Source audio : sélection de la source pour le signal audio à diffuser dans la zone sonore
- Détails : affichage du menu de gestion du module transmetteur associé
- Suivant : commutation sur la piste suivante en fonction du type de transmetteur.

6.2 Entrée audio avec 2 connecteurs RCA, réglage automatique du volume, terminaison de ligne intégrée.

Dispositif permettant, grâce à ses 2 connecteurs RCA, d'acquérir, de numériser et d'envoyer sur le bus By-me une source audio analogique sonore, par exemple circuit Hi-Fi, lecteur CD, lecteurs MP3 portables etc.).
Le bus By-me est en découplage galvanique des entrées audio.

Disponible dans les versions suivantes.

20582: 2 modules Eikon
14582: 2 modules Plana

Caractéristiques techniques

- Tension nominale d'alimentation : BUS 29 V
- Indice de protection IP30
- Découplage galvanique des entrées audio et du bus By-me
- Possibilité de réglage manuel du volume en entrée
- Température de fonctionnement - 5 ÷ + 45 °C (intérieur)
- Installation encastrée ou murale (avec boîtier mural 09975)
- Consommation : 35 mA.
- Possibilité de programmer le groupe d'appartenance via la centrale
- Bouton de configuration et de réglage manuel du volume
- Led bicolore pour la configuration et le réglage manuel du volume

Signaux

• led rouge : allumée fixe pendant la configuration ;
• led verte allumée fixe : le dispositif est allumé ;
• led verte (clignotement rapide) : réglage pour augmentation du volume
• led verte (clignotement lent) : réglage pour diminution du volume
• led orange (fixe ou clignotante) : volume proche du seuil maximal

Fonctionnement

Le dispositif transmet au bus le signal audio provenant d'une source sonore analogique (toutes les sources audio repérées par le symbole "casque" sont acceptées).
Quand le dispositif est en marche, la led verte, si elle activée par la centrale, est allumée fixe ; elle devient orange si le volume du signal en entrée est proche du seuil maximal.
Le réglage du volume est optimal quand la led verte est souvent allumée et la led orange rarement.
Remarque : un volume trop fort peut entraîner une distorsion du signal audio.



Composants du système

Paramètres à configurer directement sur le dispositif

Pour régler manuellement la sensibilité des entrées audio sur le dispositif, effectuer les opérations suivantes :
- activer le dispositif (led d'état allumée) en allumant une zone d'écoute
- exercer une pression prolongée sur le bouton de configuration pour augmenter la sensibilité.

La led clignote rapidement ; lorsque la valeur maximale est atteinte ou lorsque on relâche le bouton, la led revient à son fonctionnement normal.
- Exercer une pression prolongée sur le bouton de configuration pour diminuer la sensibilité.

La led clignote lentement ; lorsque la valeur minimale est atteinte ou lorsqu'on relâche le bouton, la led revient à son fonctionnement normal.
- Chaque pression sur le bouton de configuration inverse le sens de réglage de la sensibilité.

La plage de réglage peut être parcourue entièrement en 60 s environ.

Comme en fonctionnement normal, pendant le réglage la led orange allumée indique que l'intensité audio est proche du maximum.
Le réglage optimal est atteint quand la led orange est souvent allumée. La led toujours verte indique un signal d'entrée trop bas, la led toujours orange indique un signal d'entrée trop haut.

Paramètres devant être configurés sur la centrale

• Gestion des leds : Normale/Off ; valeur par défaut Normale.
Si le dispositif est actif, la led verte s'allume.

• Mono/Stéréo : valeur par défaut Stéréo.
Sélectionner le type de signal fourni par les connecteurs RCA ; si s'agit d'un signal monophonique, utiliser l'entrée LEFT.

Réinitialisation du dispositif

Sur la centrale, sélectionner dans le menu spécial Réinitialisation des dispositifs et appuyer sur la touche de configuration du dispositif ; la led rouge s'allume. Maintenir la pression sur la touche jusqu'à l'extinction de la led (environ 10 s).

La réinitialisation permet de :
- supprimer des groupes
- rétablir les paramètres par défaut
- supprimer l'adresse physique du dispositif.



6.3 Syntoniseur radio FM avec RDS, connecteur coaxial pour antenne FM externe, terminaison de ligne intégrée, installation sur rail DIN (60715 TH35), occupe 2 modules de 17,5 mm.

Le syntoniseur FM 01900 transmet au bus un signal audio numérique et les messages RDS que la radio lui envoie. Le syntoniseur FM reçoit les stations radio (avec les informations RDS correspondantes) de la bande 87.50 – 108.00 MHz. Il permet également d'enregistrer 8 stations radio différentes. Elles peuvent être rappelées avec les commandes envoyées sur le bus par les dispositifs By-me ou mémorisées dans les scénarios.

N.B. Si les scénarios incluent la fonction radio, introduire le module radio avec les groupes de récepteurs de façon à pouvoir mémoriser la station à rappeler.

Caractéristiques techniques
- Tension nominale d'alimentation : BUS 29 V
- Consommation : 35 mA
- Puissance dissipée : 1 W
- Installation : sur rail DIN (60715 TH35), encombrement 2 modules
- Température de fonctionnement - 5 ÷ + 45 °C (intérieur)
- Bouton de configuration
- Led bicolore pour configuration et indication de l'état de fonctionnement ON/OFF
- Connecteur F femelle pour antenne externe
- Cavalier permettant de brancher la terminaison de ligne
- Cavalier pour sélection du type d'antenne (1 = antenne externe sur connecteur F ; 2 = utilisation du câble bus comme antenne).

Signaux
- led rouge : allumée fixe pendant la configuration ;
- led verte allumée fixe : le dispositif est allumé.

Fonctionnement

Le récepteur radio FM avec RDS 01900 est utilisé comme transmetteur du signal audio numérique dans le système de diffusion sonore. Il reçoit le signal radio FM de la station syntonisée, le numérise et l'envoie aux récepteurs du système qui le demandent.

Les principales fonctions du dispositif sont les suivantes.
- Activation ou désactivation à la transmission du contenu audio provenant de la radio FM (ON/OFF)
- Sélection d'une station de radio spécifique
- Syntonisation de la fréquence précédente ou suivante avec paliers de 5 kHz
- Recherche automatique des fréquences avec SNR au dessus d'un seuil à définir.
- Mémorisation de 8 stations radio
- Possibilité de rappeler une mémoire/station spécifique (y compris du scénario)
- Balayage continu des mémoires dans le sens croissant ou décroissant
- Gestion des scénarios avec rappel d'une station radio déterminée à l'activation du scénario
- Compatibilité avec le mécanisme d'appel : le dispositif libère le canal de transmission audio si l'appel est passé sur son canal (l'appel est un service assuré par d'autres dispositifs “transmetteurs” du système de diffusion sonore)
- Envoi d'informations relatives à la fréquence syntonisée
- Envoi d'informations relatives à la puissance du signal radio reçu (RSSI)
- Envoi d'informations relatives à l'état allumé/éteint (On/Off)



Composants du système

Paramètres à configurer directement sur le dispositif

• Pour paramétrer les antennes externes sur le connecteur F ou les antennes internes du bus, utiliser le cavalier situé près du connecteur d'antenne comme le montre la figure :

1. Antenne sur le connecteur F : connecter la broche 3 à la broche 5 et la broche 4 à la broche 6.

2. Antenne sur le bus : connecter la broche 3 à la broche 1 et la broche 4 à la broche 2.

Pour régler manuellement le volume d'entrée de la radio FM, effectuer les opérations suivantes :
- activer le dispositif (led d'état allumée) en allumant une zone d'écoute
- exercer une pression prolongée sur le bouton de configuration pour augmenter le volume.
La led clignote rapidement ; lorsque la valeur maximale est atteinte ou lorsqu'on relâche le bouton, la led revient à son fonctionnement normal.
- Exercer une pression prolongée sur le bouton de configuration pour diminuer le volume.
La led clignote lentement ; lorsque la valeur minimale est atteinte ou lorsqu'on relâche le bouton, la led revient à son fonctionnement normal.
- Chaque pression sur le bouton de configuration inverse le sens de réglage du volume.
La plage de réglage peut être parcourue entièrement en 90 s environ.

Comme en fonctionnement normal, pendant le réglage la led orange allumée indique que le volume d'entrée est proche du maximum. Le réglage optimal est atteint quand la led orange est souvent allumée. La led toujours verte indique un volume d'entrée trop bas, la led toujours orange indique un volume d'entrée trop haut.

Paramètres devant être configurés sur la centrale

• Gestion des leds : Normale/Off ; valeur par défaut Normale.
Si le dispositif est actif, la led verte s'allume et donne des informations sur le volume de la radio, sinon elle s'éteint.
Si on affecte à ce paramètre la valeur 0, la led verte reste toujours éteinte.

• Mono/Stéréo : valeur par défaut Stéréo.
Sélection du type de signal à transmettre sur le bus

• Taux de SNR : par défaut 10 %.
Utilisé pendant la recherche automatique de fréquence

• RDS On : valeur par défaut On.
Cette valeur permet au dispositif d'envoyer sur le bus les informations RDS (quand elles sont disponibles).
S'il est sur Off, le dispositif n'envoie aucune information.

• RSSI On : valeur par défaut On.
Cette valeur permet au dispositif d'envoyer sur le bus les informations RSSI (puissance du signal radio reçu)
S'il est configuré sur Off, le dispositif n'envoie aucune information.

Réinitialisation du dispositif

Sur la centrale, sélectionner dans le menu spécial ***Réinitialisation des dispositifs*** et appuyer sur la touche de configuration du dispositif ; la led rouge s'allume. Maintenir la pression sur la touche jusqu'à l'extinction de la led (environ 10 s).
La réinitialisation permet de :
- supprimer des groupes
- rétablir les paramètres par défaut
- supprimer l'adresse physique du dispositif
- supprimer des scénarios
- supprimer des stations mémorisées.



6.4 Appareil de commande comportant deux interrupteurs à bascule et un amplificateur 8 ohms 1 + 1 W, une terminaison de ligne intégrée, à compléter avec des touches interchangeables 1 ou 2 modules.

Le dispositif reproduit les informations audio reçues par le bus grâce aux diffuseurs connectés sur ses sorties. Le dispositif possède en outre en façade deux touches à bascule qui peuvent être configurées pour les fonctions audio ou automatisation (commande de l'éclairage, des stores, etc.).

Disponible dans les versions suivantes

20581: 2 modules Eikon
14581: 2 modules Plana

Caractéristiques techniques

- Tension nominale d'alimentation : BUS 29 V
- Alimentation auxiliaire (pour une consommation élevée) : 32 Vdc
- Bornes :
  1) 2 pour le bus diffusion sonore
  2) 2 pour une sortie bus permettant de connecter 3 dispositifs By-me
  3) 2 pour l'alimentation auxiliaire 32 V
  4) 4 pour le raccordement aux 2 diffuseurs audio
- Température de fonctionnement - 5 ÷ + 45 °C (intérieur)
- Installation encastrée ou murale (avec boîtier mural 09975)
- Consommation sur le bus : 150 mA max s'il est alimenté par le BUS
  20 mA s'il est relié à l'alimentateur auxiliaire
- Possibilité de programmer le groupe d'appartenance avec les touches ou avec le récepteur par l'intermédiaire de la centrale
- Bouton de configuration
- Led rouge centrale pour configuration

Deux interrupteurs à bascule en façade permettent de gérer les fonctions suivantes.

1) On/Off zone audio plus réglage du volume
2) Changement de piste et de source audio
3) Sleep (extinction temporisée)
4) Écoute à distance (la fonction ne peut être installée que si elle est configurée dans un groupe avec module d'appel micro)
5) Interrupteur On/Off
6) Commande pour régulateur
7) Commande pour stores
8) Activation de 2 scénarios

- Deux leds vertes au centre des deux interrupteurs à bascule dont les fonctions doivent être configurées sur la centrale

Configuration

La configuration doit être effectuée sans le cache des touches afin de permettre l'accès au bouton central de configuration.

• Blocs fonctionnels : 3 (2 boutons, 1 récepteur audio).
Chaque bloc fonctionnel peut appartenir à 4 groupes au maximum, sauf le bloc fonctionnel récepteur qui ne peut appartenir qu'à un seul groupe.

•Sélection du bloc fonctionnel pendant la configuration :

- appuyer sur le bouton central ;

- appuyer 3 s sur la touche droite pour sélectionner le bloc fonctionnel droit ou sur la touche gauche pour sélectionner le bloc fonctionnel gauche ; la led rouge s'allume.

Si on n'appuie sur aucune des deux touches dans les 3 s, la led rouge s'allume ; le bloc fonctionnel sélectionné est le troisième (il correspond au récepteur audio).



Composants du système

- La led rouge est allumée pendant que la centrale configure le bloc fonctionnel ; à la fin de l'opération, la led s'éteint.

Paramètres

• Pour les blocs fonctionnels correspondant à ces deux touches, il est possible de paramétrer les modes de fonctionnement suivant :
- On/Off zone audio plus réglage du volume
- changement de piste et de source audio
- Sleep (extinction temporisée)
- Écoute à distance
- bouton ON/OFF
- commande régulateur
- commande stores
- commande scénario.

• Fonction de On/Off zone audio plus réglage du volume
- appuyer sur la touche du haut moins de 0,5 s, la zone audio associée s'allume sur le volume et le canal mémorisés ;
- appuyer sur la touche du haut plus de 0,5 s, le volume augmente jusqu'à la libération de la touche ;
- appuyer sur la touche du bas plus de 0,5 s, le volume diminue jusqu'à la libération de la touche ;
- appuyer sur la touche du bas moins de 0,5 s, la zone audio associée s'éteint.

• Fonction de changement de piste et de source audio :
- appuyer sur la touche du haut, le dispositif envoie un message de changement de canal audio et la zone audio associée passe à la source audio suivante ;
- appuyer sur la touche du bas, le dispositif envoie une demande de changement de piste.

• Fonction de touche Sleep :
- appuyer sur la touche du haut, le dispositif envoie une demande d'extinction temporisée.

• Fonction d'Écoute à distance :
- appuyer sur la touche du haut, le dispositif envoie une demande d'activation du service Écoute à distance configuré dans le module micro associé ;
- appuyer sur la touche du bas, le dispositif envoie une demande de désactivation du service Écoute à distance configuré dans le module micro associé.

• Fonction de OnOff :
- appuyer sur la touche du haut, le dispositif envoie une demande d'activation de la zone audio associée
- appuyer sur la touche du bas, le dispositif envoie une demande d'extinction de la zone audio associée.

• Fonction de commande de réglage :
- appuyer sur la touche du haut moins de 0,5 s, la charge associée s'allume au point de réglage mémorisé
- appuyer sur la touche du haut plus de 0,5 s, la luminosité de la charge associée augmente jusqu'à la libération de la touche ;
- appuyer sur la touche du bas plus de 0,5 s, la luminosité de la charge associée diminue jusqu'à la libération de la touche ;
- appuyer sur la touche du bas moins de 0,5 s, la charge associée s'éteint.

• Fonction de commande des stores :
- appuyer sur la touche du haut plus de 0,5 s, le store associé s'ouvre complètement ; il s'arrête quand il est complètement ouvert ou après une pression brève sur la touche (en haut ou en bas)
- appuyer sur la touche du bas plus de 0,5 s, le store associé se ferme complètement ; il s'arrête à la fermeture complète ou après une pression brève sur la touche (en haut ou en bas).

• Paramètres des leds :
- led désactivée
- led en fonctionnement normal

- led en fonctionnement inversé
- led toujours allumée pour repérage dans l'obscurité
- led centrale en fonctionnement normal
- led centrale en fonctionnement inversé
- led centrale toujours allumée pour repérage dans l'obscurité.

Si le bloc fonctionnel appartient à plusieurs groupes, la commande est confirmée par un changement d'état de la led qui dure 3 s.
Si l'on utilise une touche double, régler le comportement de la led centrale de façon à rendre son état visible. Dans ce cas, configurer seulement la touche gauche.

• Paramètres de la zone audio du récepteur (3è bloc fonctionnel)
- priorité
- temps de sleep (extinction temporisée)
- volume max de la zone
- volume max à la mise en marche
- volume d'appel
- volume max de Silence
- comportement de la zone éteinte pendant l'appel général
- comportement de la zone éteinte pendant l'appel sélectif qui lui est destiné.

Scénarios
Chaque touche à bascule peut être affectée à l'activation d'un ou deux scénarios. Le récepteur peut appartenir à 4 scénarios différents et mémoriser l'état (volume et canal) à rappeler à l'activation de chaque scénario.

Réinitialisation du dispositif
Dans le menu spécial de la centrale, sélectionner ***Réinitialisation des dispositifs*** et appuyer sur la touche du dispositif ; la led rouge s'allume. Maintenir la pression sur la touche jusqu'à l'extinction de la led (environ10 s).
La réinitialisation permet de :
- supprimer des groupes
- rétablir les paramètres par défaut
- supprimer l'adresse physique du dispositif.

6.5 Amplificateur stéréo 2 sorties pour diffuseurs sonores 8 ohms 10 + 10 W , alimentation 110-230 V 50-60 Hz, terminaison de ligne intégrée, installation sur rail DIN (60715 TH35), occupe 6 modules de 17,5 mm.

L'amplificateur stéréo 01901 permet de lire, grâce aux diffuseurs connectés sur ses sorties, le signal audio reçu par le bus.

Caractéristiques techniques
- Tension nominale d'alimentation : 110-230 V~ 50-60 Hz
- Bornes :
  1) 2 pour le bus diffusion sonore
  2) 2 pour une sortie bus By-me permettant de connecter 3 dispositifs By-me
  3) 2 pour l'alimentation 110-230V~
  4) 4 pour le raccordement aux 2 diffuseurs audio
- Température de fonctionnement - 5 ÷ + 45 °C (intérieur)



Composants du système

- Consommation du bus : 20 mA
- Possibilité de programmer la zone d'appartenance du récepteur via la centrale
- Bouton de configuration
- Installation : sur rail DIN (60715 TH35), encombrement 6 modules
- Led bicolore rouge/verte :
  1) allumée rouge pendant la configuration
  2) rouge clignotante en cas de surchauffe de l'amplificateur
  3) verte, elle signale l'état du récepteur en fonction du paramètre de gestion de la led (à définir pendant la configuration).

Configuration

Pendant la configuration, le bloc récepteur audio mémorise les paramètres et les réglages nécessaires à son fonctionnement dans sa zone audio. Ce bloc fonctionnel ne peut appartenir qu'à un groupe.

Pendant la configuration, quand la centrale demande à l'utilisateur d'appuyer sur le bouton des dispositifs, il suffit d'appuyer sur la touche de configuration du dispositif. La led rouge s'allume fixe et s'éteint à la fin de la configuration ou après une nouvelle pression sur la touche de configuration.

Paramètres

- Gestion des leds
- Réduction de la puissance

Paramètres propres à la zone d'appartenance :

- priorité
- temps de Sleep (extinction temporisée)
- volume max de la zone
- volume max à la mise en marche
- volume d'appel
- volume max de Silence
- comportement de la zone éteinte pendant un appel général
- comportement de la zone éteinte pendant un appel sélectif.

Scénarios

Le récepteur peut appartenir à 4 scénarios différents et mémoriser l'état (volume et canal) à rappeler à l'activation de chaque scénario.

Réinitialisation du dispositif

Dans le menu spécial de la centrale, sélectionner ***Réinitialisation des dispositifs*** et appuyer sur la touche du dispositif ; la led rouge s'allume. Maintenir la pression sur la touche jusqu'à l'extinction de la led (environ10 s).
La réinitialisation permet de :
- supprimer des groupes
- rétablir les paramètres par défaut
- supprimer l'adresse physique du dispositif.



6.6 Docking station pour dispositifs iPod et iPhone, équipée d'un alimentateur - 2 modules (L'article comprend 2 appareils de 2 modules chacun, pouvant également être installés séparément)

La docking station est un transmetteur qui permet de connecter au système de diffusion sonore des sources audio de type iPod/iPhone (ou d'autres lecteurs type MP3, lecteurs CD, etc.) ; la docking station acquiert, numérise et envoie sur le bus By-me le signal d'une des sources audio analogiques auxquelles elle est reliée.
Le dispositif permet en outre de commander à distance les iPods/iPhones (fonctions Play/Pause, Skip+/- piste, navigation dans la base de données, paramétrage des priorités de lecture) en envoyant les commandes adéquates sur le bus.

Le bus By-me est en découplage galvanique des entrées audio (connecteur pour iPod/iPhone ou jack stéréo 3,5 mm).

Disponible dans les versions suivantes.
20585 : 2 modules Eikon
14585 : 2 modules Plana

Caractéristiques techniques
- Tension nominale d'alimentation : BUS 29 V
- Consommation : 35 mA
- Découplage galvanique des entrées audio par rapport au bus By-me.
- Indice de protection : IP30
- Réglage manuel de la sensibilité en entrée.
- Température de fonctionnement : - 5 ÷ + 45 °C (intérieur)
- Installation encastrée ou murale (avec boîtier mural 09975)
- Connecteur 30 broches pour dispositifs Apple : iPod/iPhone.
- Jack stéréo auxiliaire 3,5 mm pour sources audio externes (auto-exclusion de l'audio iPod/iPhone quand le jack est branché).
- Bouton de configuration et de réglage manuel de la sensibilité en entrée.
- Led bicolore de configuration, de réglage manuel de la sensibilité en entrée et d'état de fonctionnement ON/OFF

Signaux
• Led rouge : allumée fixe pendant la configuration
• Led rouge clignotant pendant environ 60 s : indique l'absence de tension ou une erreur de tension sur la borne d'entrée (5V -- 1A) pour la recharge de l'iPod/iPhone
• Led verte allumée fixe : le dispositif est allumé
• Led verte avec clignotement rapide : réglage en cours pour augmenter la sensibilité en entrée du dispositif
• Led verte avec clignotement lent : réglage en cours pour diminuer la sensibilité en entrée du dispositif
• Led orange (fixe ou clignotante) : le signal d'entrée est proche du maximum

Lorsque le dispositif fonctionne, si elle est activée par la centrale la led est allumée, verte et fixe. Elle devient orange quand le signal audio en entrée est proche de la valeur de distorsion.
Le réglage optimal du signal d’entrée est atteint quand la led est le plus souvent allumée et verte et rarement orange.
Remarque : un signal d'entrée trop fort peut générer une distorsion du signal audio.

Fonctionnement
La docking station permet de relier un iPod/iPhone au circuit de diffusion sonore et de piloter ses principales fonctions de navigation et de lecture ; en outre, le dispositif recharge les batteries de l'iPod/iPhone.
Les commandes à distance toujours disponibles (depuis la centrale ou depuis les commandes du système de diffusion sonore) sont les suivantes :
• Play/Pause : lance/interrompt la lecture de la piste sélectionnée
• Skip suivant/précédent : lit le morceau suivant ou précédent dans la liste.



Composants du système

Si la commande à distance du dispositif est également active, la centrale permet de naviguer dans la base de données de l'iPod/iPhone qui lui est connecté et de sélectionner les morceaux à lire.

Les commandes supplémentaires du mode de contrôle à distance sont les suivantes :

- sélection de la catégorie de navigation (Playlist, Artistes, etc)
- Suivant/Précédent Playlist : affichage de la Playlist suivante ou précédente
- Suivant/Précédent Artiste : affichage de l'Artiste suivant ou précédent
- Suivant/Précédent Album : affichage de l'Album suivant ou précédent
- Suivant/Précédent Morceau : affichage du Morceau suivant ou précédent
- Affichage des informations sur le morceau en cours de lecture : titre du morceau, nom de l'artiste et titre de l'album.
- Sélection du mode de lecture des morceaux (Shuffle) :

1. Shuffle OFF
2. Shuffle Morceaux
3. Shuffle Album

- Sélection du mode de lecture des morceaux (Repeat) :

4. Repeat OFF
5. Repeat 1 Morceau
6. Repeat tous les Morceaux

Attention : l'effet des changements apportés aux réglages Shuffle et Repeat pendant que l'iPod/iPhone est relié à la docking station dure tant que le dispositif est connecté, les réglages précédemment mémorisés ne sont pas modifiés. En effet, ces réglages sont rétablis dès que le dispositif Apple est déconnecté de la docking station.

IMPORTANT: le connecteur à 30 broches doit être utilisé exclusivement pour le branchement et la recharge des iPods/iPhones. La liste des produits Apple compatibles figure sur l'étiquette à l'extérieur de l'emballage de la docking station 20585-14585.

L'entrée jack auxiliaire 3,5 mm permet de connecter d'autres sources sonores aux iPods/iPhones (par exemple des lecteurs MP3, des lecteurs de CD etc.) ; le branchement de ce type de jack exclut automatiquement l'audio de l'iPod/iPhone.

Attention : il n'est pas possible de piloter les lecteurs externes connectés par le jack auxiliaire ni de recevoir d'information à leur sujet.

Réglages à configurer directement sur le dispositif

Le réglage manuel de la sensibilité des entrées audio sur le dispositif s'effectue de la façon suivante :

- activer le dispositif (led d'état allumée) en allumant une zone d'écoute
- exercer une pression prolongée sur le bouton de configuration pour augmenter la sensibilité.

La led clignote rapidement ; quand la valeur maximale est atteinte ou qu'on relâche le bouton, le témoin revient à son état de fonctionnement normal.

- Exercer une pression prolongée sur le bouton de configuration pour diminuer la sensibilité.

La led clignote lentement ; quand la valeur minimale est atteinte ou qu'on relâche le bouton, le témoin revient à son état de fonctionnement normal.

- Chaque pression sur le bouton de configuration inverse le sens de réglage de la sensibilité.

La plage de réglage peut être parcourue entièrement en 60 s environ.

Comme en fonctionnement normal, pendant le réglage la led orange allumée indique que l'intensité du son en entrée est proche du maximum.

Le réglage optimal est atteint quand la led orange est souvent allumée. La led verte fixe indique un signal d'entrée trop bas, la led orange fixe indique un signal d'entrée trop haut.

Paramètres devant être configurés sur la centrale

• Gestion des leds : Normal/Off ; valeur par défaut Normal

Si le dispositif est actif, la led verte s'allume, sinon elle s'éteint. Si on assigne à ce paramètre la valeur Off, la led verte reste toujours éteinte.

• Mono/Stéréo : valeur par défaut Stéréo.

Sélectionner le traitement du signal audio d'entrée.

En choisissant Stéréo, les canaux droit et gauche sont traités de façon indépendante ; en choisissant Mono, on utilise uniquement la ligne audio du canal gauche qui est ensuite copiée sur le canal droit.

• Commande : à distance/locale (valeur par défaut À distance).

- À distance : il est possible de commander entièrement à distance le dispositif Apple (par la centrale ou l'écran tactile) en désactivant l'interface de commande locale de l'iPod/iPhone.
- Locale : l'interface locale reste active pour la navigation sur l'iPod/iPhone alors que la commande à distance se réduit aux commandes Play/Pause et Skip Suivant/Précédent

Réinitialisation du dispositif

Sur la centrale, sélectionner dans le menu spécial Réinitialisation des dispositifs et appuyer sur la touche de configuration du dispositif ; la led rouge s'allume. Maintenir la pression sur la touche jusqu'à l'extinction de la led (environ 10 s).

La réinitialisation permet de :
- supprimer des groupes
- rétablir les paramètres par défaut
- supprimer l'adresse physique du dispositif.

6.7 Micro pour appel sélectif ou général, fonction d'activation vocale pour le contrôle enfants (Baby Control) et Écoute à distance - 2 modules

Le micro 20586-14586 est un transmetteur qui capte le signal détecté par la source audio intégrée et le transmet, via une procédure d'appel, à des zones spécifiques du système (appels sélectifs), ou à la totalité des zones (appel général). Les zones concernées commutent les récepteurs sur le canal de transport signalé par l'appel, lisent le contenu audio capté par le micro et, après le message de fin d'appel, reprennent le fonctionnement qui a immédiatement précédé l'appel.

Disponible dans les versions suivantes
20586 : 2 modules Eikon
14586 : 2 modules Plana

Caractéristiques techniques

- Tension nominale d'alimentation : BUS 29 V
- Bornes :
  1) 2 pour le bus diffusion sonore
  2) 2 pour une sortie bus By-Me permettant de connecter 3 dispositifs By-Me
- Température de fonctionnement : - 5 : + 45 °C (pour intérieur)
- Installation : encastrée ou murale (avec boîtier mural 09975.)
- Consommation : 35 mA
- Bouton de configuration
- Led rouge centrale pour configuration
- Nombre maximum de micros installés dans le système : 8



Composants du système

- Bouton frontal droit à bascule pouvant être configuré avec les fonctions suivantes.
  - S'il est configuré dans un groupe de sorties audio :
    1) On/Off zone audio plus réglage du volume
    2) changement de piste et de source audio
    3) Sleep (extinction temporisée d'une zone audio).
  - S'il est configuré dans un groupe d'appel
    1) commande d'écoute à distance s'il est configuré avec un module d'appel à distance
    2) commande d'appel général et sélectif s'il est configuré avec le module d'appel local (fonction primaire de la touche associée aux touches de série interchangeables).
  - S'il est configuré dans un groupe d'automatisation :
    1) Interrupteur On/Off
    2) commande Dimmer
    3) commande stores
    4) commande scénarios.
- Bouton frontal inférieur gauche associé à la fonction Baby-Control du module - Deux leds vertes positionnées au centre des 2 touches à bascule dont les fonctions doivent être configurées sur la centrale - Cavaliers pour branchement de la terminaison de ligne audio

Configuration

• Blocs fonctionnels : 2 (interrupteur à bascule droit et transmetteur micro).

Quand il n'est pas associé au transmetteur sur lequel il est placé, le bloc fonctionnel qui correspond à la touche peut appartenir à 4 groupes au maximum ; le bloc fonctionnel transmetteur micro ne peut appartenir qu'à un seul groupe.

•Sélection du bloc fonctionnel pendant la configuration :

a. appuyer sur la touche centrale ;
b. appuyer dans les 3 secondes sur la touche à bascule droite pour sélectionner le bloc fonctionnel Interrupteur à bascule droit ou sur la touche inférieure gauche pour sélectionner le bloc fonctionnel Transmetteur micro ; la led rouge s'allume.
c. Quand la led rouge est allumée, la centrale configure le bloc fonctionnel ; à la fin de l'opération, la led s'éteint.

Fonctionnement

Avec la configuration standard des touches frontales, les fonctions utilisables sont les suivantes.

• ***Appel général Push To Talk***

Appel instantané à la pression de la touche frontale supérieure droite adressé à toutes les zones du système, lesquelles diffusent le signal vocal capté par le micro du dispositif tant qu'on exerce une pression sur la touche.
L'appel se termine quand on libère le bouton.
Avec la centrale ou avec EasyTool Professional LT, il est possible de paramétrer le comportement de chaque zone pendant un appel général (par exemple le comportement de la zone si elle est éteinte, le volume de lecture de l'appel, etc.).

• ***Appel sélectif “Push To Talk”.***

Appel instantané à la pression de la touche frontale inférieure droite, adressé à un sous-ensemble de zones du système ; avec la centrale ou Easy Tool Professional LT, il est possible de définir les zones de destination de l'appel sélectif en intervenant sur les paramètres du dispositif (sur la centrale, le paramètre ”Zones d'appel”).
Seules les zones audio correspondant aux zones sélectionnées indiquées dans le message de début d'appel sélectif commutent sur le canal d'appel et diffusent le message de l'utilisateur tant qu'il maintient la pression sur la touche.
L'appel se termine quand on libère le bouton.
Avec la centrale ou avec EasyTool Professional LT, il est possible de définir le comportement de chaque zone à la réception d'un appel sélectif (par exemple le comportement de la zone si elle est éteinte, le volume de lecture de l'appel, etc.).

- ***Service "Baby Control"***

Pour activer/désactiver cette fonction, il suffit d'appuyer sur la touche frontale inférieure gauche puis de la relâcher. La LED émet le signal correspondant.
Une fois la fonction activée, si le volume du signal vocal détecté par le micro dépasse le seuil prédéfini, un appel sélectif est envoyé à un ensemble de zones du système ; la valeur de seuil peut être paramétrée sur la centrale (paramètre Seuil Baby Control) ou avec Easy Tool Professional LT.
L'appel reste actif quelques secondes quand l'audio repasse sous la valeur de seuil et se réactive automatiquement si elle est à nouveau dépassée.
Avec la centrale (paramètre Zone Baby Control) ou avec Easy Tool Professional LT, il est possible de définir les zones de destination du service Baby Control.
L'application classique de cette fonction est le contrôle des enfants pendant leur sommeil.

- ***Écoute à distance***

Cette fonction permet d'activer à distance le micro d'appel avec un bouton d'automatisation By-me, à condition que les deux dispositifs soient configurés dans le même groupe.
Il est alors possible de contrôler l'ambiance sonore d'une pièce déterminée ; cette fonction d'écoute à distance est gérée par un bouton By-me qui active un appel sélectif, initialisé par le module micro et destiné à un ensemble de zones du système.
Avec la centrale (paramètre Zones d'écoute à distance) ou avec Easy Tool Professional LT, il est possible de définir les zones d'écoute à distance.

IMPORTANT :

• à la place de la configuration standard, à condition de renoncer aux appels Push To Talk et de conserver les fonctions Baby Control et Écoute à distance, les deux touches de droite du micro 20586-14586 peuvent être utilisées comme commandes d'automatisation By-Me (éclairage, stores, audio).
Il suffit de configurer la touche à bascule droite du micro dans un groupe éclairage ou audio.

• Si l'installation comporte plusieurs micros 20586-14586, un seul appel (général ou sélectif) actif est admis dans le système, indépendamment de la disponibilité des canaux audio.

• Pendant la lecture de l'appel, la led centrale des touches à bascule pour les micros 20586-14586 signale l'appel en clignotant (si la touche à bascule est configurée pour les fonctions d'appel).

Réinitialisation du dispositif

Sur la centrale, sélectionner dans le menu spécial Réinitialisation des dispositifs et appuyer sur la touche de configuration du dispositif ; la led rouge s'allume. Maintenir la pression sur la touche jusqu'à l'extinction de la led (environ 10 s).
La réinitialisation permet de :
- supprimer des groupes
- rétablir les paramètres par défaut
- supprimer l'adresse physique du dispositif.

6.8 Interface de transmission des commandes By-me au récepteur IR avec câble 3 m.

L'interface IR permet de commander les sources audio (combi stéréo, lecteurs CD/DVD, etc) par apprentissage et émulation de la télécommande d'origine des appareils à piloter. Associée à un transmetteur RCA (art. 20582-14582), elle permet donc de commander les sources sonores directement à partir du système By-me.

Disponible dans les versions suivantes
20584 : 2 modules Eikon
14584 : 2 modules Plana

Caractéristiques techniques

- Tension nominale d'alimentation : BUS 29 V
- Bornes : 2 pour le bus By-me
- Connecteur pour jack 2,5 mm
- Température de fonctionnement : - 5 ÷ + 45 °C (intérieur)
- Installation : encastrable 1 module
- Consommation : 20 mA
- Possibilité de programmer le groupe d'appartenance sur la centrale (doit être associé à un module d'entrée RCA)
- Possibilité d'enregistrer et de répliquer au max. 12 touches d'une télécommande infrarouge
- Bouton de configuration
- Led bicolore pour la configuration et le signal de réception et de transmission infrarouge
- Câble 3 m avec jack 2,5 mm et transmetteur IR (de série)

Signaux

• Led rouge : allumée fixe pendant la configuration
• Led verte allumée fixe : le dispositif est allumé
• Led verte clignotante : réception d'une commande By-me comportant l'envoi de commandes IR
• Led rouge clignotante : erreur dans la gestion/l'enregistrement d'une commande IR
• Led orange clignotante : réception de la commande By-me pour le lancement de la phase d'apprentissage et attente d'une pression sur le bouton de configuration
• Led orange fixe : lancement de l'enregistrement et attente de l'envoi du code infrarouge d'une touche de la télécommande IR

Fonctionnement

Le dispositif mémorise la touche d'une télécommande infrarouge et en réplique le fonctionnement après avoir reçu une commande By-me. Quand l'interface fonctionne, si elle est activée par la centrale la led est allumée, fixe et verte ; elle clignote brièvement à chaque réception d'une commande By-me impliquant l'envoi de commandes IR.
Il est possible d'acquérir jusqu'à 12 actions (action = réplique d'une touche de télécommande infrarouge) qui, dans le menu de la centrale, sont dénommées de la façon suivante :

Touche 1
Touche 2
Touche 3
Touche 4
Touche 5
Touche 6
Touche 7
Touche 8
Touche 9
Touche 10
Touche 11
Touche 12



Pour assurer le bon fonctionnement du système, les actions doivent être suivies par l'encodage des commandes correspondantes, dénommées dans la centrale de la façon suivante.

Commande	***Signification***
Mise en marche	Power-up du dispositif, sélection de la source et début de la lecture
Extinction	Le dispositif se met en stand-by
Skip +	Avance piste/mémoire
Skip -	Sélection piste/mémoire précédente
Play	Début lecture
Stop	Arrêt lecture
Pause	Pause lecture
Reprise	Fin de pause et reprise de la lecture
Sél. Source 1	Sélection de la Source 1
Sél. Source 2	Sélection de la Source 2
Sél. Source 3	Sélection de la Source 3

Chaque commande peut être codifiée comme une séquence de 1, 2, 3 ou 4 actions correspondant à la pression de 4 boutons successifs au plus sur la télécommande du dispositif piloté.

Configuration

La configuration de l'interface IR 20584-14584 s'effectue sur la centrale en deux temps.

1. Enregistrement de la touche d'une télécommande (action)
2. Association des actions à la commande effective.

Enregistrement de la touche d'une télécommande

Menu→ Réglage →Configuration → Gestion groupes→ Groupes Audio

Entrer dans le groupe et sélectionner l'interface IR en parcourant la liste des blocs fonctionnels ; appuyer sur la touche Param.
Sélectionner Acquisition actions et appuyer sur la touche Sélection.
La centrale lit les actions configurées sur l'interface IR et les affiche sur l'écran : toutes les actions configurées sont repérées par la lettre ✓.
Sélectionner dans la liste l'action à mémoriser sur l'interface IR et activer l'enregistrement en appuyant sur Activer; la led du dispositif est orange et clignote.
Appuyer sur le bouton de configuration de l'interface 20584-14584 ; la led orange est allumée fixe.

Remarque : à cette étape, la pression sur la touche **Stop** n'interrompt pas l'opération. Il suffit d'appuyer brièvement sur le bouton de configuration de l'interface IR ou d'attendre 10 secondes la sortie automatique de la fonction.
Approcher la télécommande de l'interface IR (à environ 10 cm) et appuyer en continu sur la touche à enregistrer.



Composants du système

Si l'acquisition a réussi, la led de l'interface est verte et clignote ; l'action acquise est repérée par la lettre ✓ et affichée sur la centrale dans la liste des actions.
Dans le cas contraire, l'action n'est pas validée : la led de l'interface est rouge et clignote.

Pour annuler une action validée, la sélectionner dans la liste et appuyer sur Canc.

Si l'acquisition a échoué, effectuer la vérification suivante :
- positionner la télécommande à environ 10 cm de la fenêtre de l'interface IR ;
- si la led orange ne devient pas rouge ou verte (clignotante), contrôler le fonctionnement de la touche de la télécommande sur le dispositif audio ;
- vérifier que la fréquence infrarouge du dispositif audio est comprise entre 30KHz et 60KHz ;
- si la led est rouge et clignote, essayer de refaire toute la séquence.

Concernant la télécommande, il est conseillé de mémoriser les touches couramment utilisées pour les opérations de : ON, OFF, SKIP, PLAY, STOP, PAUSE, sélection Source (pour un dispositif multiSource) et de noter dans le tableau ci-dessous leur référence à l'intersection du nom de la mémoire et de la touche de la télécommande concernée.

Action	***Touche de la télécommande***
Touche 1	
Touche 2	
Touche 3	
Touche 4	
Touche 5	
Touche 6	
Touche 7	
Touche 8	
Touche 9	
Touche 10	
Touche 11	
Touche 12	

La page suivante donne un exemple de configuration des touches de la télécommande et du report des informations dans le tableau au-dessus.



Association des actions à la commande effective.

Ce menu permet de créer des commandes associant 4 actions enregistrées.

Menu→ Réglage →Configuration → Gestion groupes→ Groupes Audio

Entrer dans le groupe et sélectionner l’interface IR en parcourant la liste des blocs fonctionnels ; appuyer sur la touche Param.
Sélectionner Association actions et appuyer sur la touche Sélection.

Avec l'option Commandes, sélectionner la commande à définir et appuyer sur Confirmer.
4 champs de sélection sont affichés sous la ligne de sélection des commandes (“action 1”, “action 2”, “action 3”, “action 4”). Ils représentent chacun une action associée à la commande ; les 4 champs indiquent “Aucun” s'il n'y a aucune action associée.

Il est maintenant possible de sélectionner dans chaque champ une des actions enregistrées ; les champs sont indexés de 1 à 4, l'ordre dans lequel les actions seront exécutées par la commande.

Enfin, appuyer sur la touche Sauvegarder pour terminer le transfert des données vers le dispositif IR.

Appuyer sur la touche Vérifier pour contrôler la mise en œuvre des commandes et vérifier la programmation.
La page des paramètres de l’interface IR comporte deux autres paramètres.
- Gestion des leds : (Valeur par défaut 1= actif) Si le dispositif est actif la led verte s'allume.
- Intervalle : (valeur par défaut 1 s). Temps en secondes entre la réplique de deux touches IR ou entre des actions consécutives cartographiées sur la même commande.
Si les actions consécutives se réfèrent à la même touche, l'intervalle n'est pas appliqué.

Exemple

Action	***Touche de la télécommande***
Touche 1	POWER
Touche 2	SKIP+
Touche 3	SKIP-
Touche 4	PLAY
Touche 5	STOP
Touche 6	PAUSE
Touche 7	CD
Touche 8	RADIO
Touche 9	AUX
Touche 10	-
Touche 11	-
Touche 12	-



Composants du système

Commande	Action 1	Action 2	Action 3	Action 4
Mise en marche	Touche 1	Touche 7	Touche 4	Aucune
Extinction	Touche 5	Touche 1	Aucune	Aucune
Skip+	Touche 2	Aucune	Aucune	Aucune
Skip-	Touche 3	Aucune	Aucune	Aucune
Play	Touche 4	Aucune	Aucune	Aucune
Stop	Touche 5	Aucune	Aucune	Aucune
Pause	Touche 6	Aucune	Aucune	Aucune
Reprendre	Touche 4	Aucune	Aucune	Aucune
Sél. Source 1	Touche 7	Aucune	Aucune	Aucune
Sél. Source 2	Touche 8	Aucune	Aucune	Aucune
Sél. Source 3	Touche 9	Aucune	Aucune	Aucune

L'exemple ci-dessus montre que la commande Mise en marche est encodée comme séquence de reproduction des touches 1, 7 et 4, qui correspond à la pression successive des touches POWER, CD et PLAY de la télécommande d'origine. La mise en marche a été associée aux actions des trois touches, séparées par le paramètre Intervalle qui détermine la Mise en marche du dispositif, la Sélection de la Source CD et le début de la lecture demandé par la commande Mise en marche.

Réinitialisation du dispositif

Sur la centrale, sélectionner dans le menu spécial “Réinitialisation des dispositifs” et appuyer sur le bouton de configuration du dispositif ; la led rouge s'allume. Maintenir la pression sur le bouton jusqu'à l'extinction de la led (environ 10 s).
La réinitialisation permet de :
- supprimer des groupes
- rétablir les paramètres par défaut
- supprimer l'adresse physique du dispositif.

La réinitialisation n'efface pas la mémorisation des touches de la télécommande infrarouge ni l'encodage des commandes.

Résumé des signaux de l'interface IR 20584-14584

Problème	Cause	Solution
Pendant l'ajout du dispositif sur l'écran de la centrale, le message “dispositif non	Il manque l'association à un dispositif à 2 entrées RCA.	Ajouter d'abord au groupe un dispositif à 2 entrées RCA puis l’interface IR.
La led d'état verte ne s'allume pas ou ne clignote pas.		Contrôler que le paramètre est bien activé.
La led d'état verte ne s'allume pas et ne clignote toujours pas.	Avant de recevoir d'autres types de commandes, l’interface IR doit être allumée.	Envoyer la commande de mise en marche (si elle est active, la led verte doit être allumée fixe avant de rece-

Problème	*Cause*	*Solution*
Le circuit audio n'est pas piloté.		Vérifier qu'à l'envoi de la commande By-me, la led verte clignote. Contrôler le câble IR : il doit être positionné à environ 1 cm du récepteur. Éventuellement, avant de positionner le transmetteur avec l'adhésif, essayer la séquence d'envoi en variant la position. Vérifier que la touche de la commande concernée a bien été enregistrée avec la commande By-me correspondante.
Une commande ne remplit pas la fonction prévue.	Même si la commande a été encodée correctement, son envoi par une simple pression sur la touche IR associée peut ne pas suffire.	Cartographier sur la commande elle-même la répétition de la touche dans ses positions successives. Par exemple, la commande Play peut avoir été encodée comme Action 1 = Touche 4, Action 2 = Touche 4, Action 3 = aucune, Action 4 = aucune (par hypothèse, on a mémorisé sur la Touche 4 la Touche Play de la télécommande). Cette action définit la répétition de la pression sur la touche Play associée à la

6.9 Découpleur de ligne bus/diffusion sonore pour alimentateur By-me, terminaison de ligne intégrée, installation sur rail DIN (60715 TH35), occupe 2 modules de 17,5 mm.

Le découpleur de ligne 01902 est un dispositif qui permet de diviser le circuit By-me :
- partie automatisation (câblage libre, câble BUS art. 01840) ;
- partie diffusion sonore (câblage linéaire entrée-sortie, câble BUS art. 01840.B).

Le système de diffusion sonore est donc délimité par ce dispositif qui, selon les cas, peut être relié directement à la sortie de l'alimentateur 01801 ou au coupleur de ligne 01845 ou directement au bus de la partie automatisation.

Caractéristiques techniques
- Tension nominale d'alimentation : BUS 29 V
- Température de fonctionnement - 5 ÷ + 45 °C (intérieur)
- Installation : sur rail DIN (60715 TH35), encombrement 2 modules.

6.10 Dérivateur pour dispositifs de commande By-me, installation encastrée (arrière support)

Le dérivateur 01903 permet de réaliser une dérivation de la ligne de diffusion sonore (câblage linéaire entrée-sortie, câble BUS art.01840.B) pour créer une branche d'automatisation (câblage libre, câble BUS art.01840) permettant de raccorder 10 dispositifs By-me.

6.11 Dérivateur en cuivre pour dispositifs de diffusion sonore, installation encastrée (arrière support)

Le dérivateur 01904 permet de créer à partir d'une ligne de diffusion sonore deux nouvelles branches audio avec raccord en étoile. Cette solution est utile quand le câblage linéaire s'avère difficile ou inadapté.



7. Définition des groupes/zones

Pour configurer le système, il faut avant tout créer les groupes/zones dédiés à la diffusion sonore ; la procédure à exécuter est la même que pour la création des groupes domotiques (automatisation, commandes des charges, commande clim, etc).
Voir également la section Automatisation page 22

7.1 Gestion des groupes audio

7.1.1 Création d'un groupe

Pour créer les groupes, il faut suivre certaines règles liées à la division logique de l'installation audio.
Les modules transmetteurs peuvent comporter au maximum 4 groupes, sauf le module d'appel micro qui peut en avoir 8.
Créer d'abord les groupes qui comportent des transmetteurs, un seul transmetteur pour chaque groupe (par exemple Source audio 1, etc.) ; il est conseillé de choisir des noms contenant la dénomination de la pièce.

Menu ➞ Réglage ➞ Configuration ➞ Gestion des groupes➞ Groupes Audio

Les règles de l'art veulent que l'on configure d'abord les transmetteurs et que l'on crée ensuite les groupes pour les modules récepteurs et les touches de commande (y compris celles qui sont reliées à la ligne d'automatisation).

7.1.2 Suppression d'un groupe

Menu ➞ Réglage ➞ Configuration ➞ Gestion des groupes ➞Groupes Audio

Parcourir les groupes jusqu'à celui qui doit être éliminé ; appuyer sur **Supprimer** et confirmer avec **OUI**.
Il n'est pas possible de supprimer un groupe tant qu'il est associé à une zone audio.

7.2 Gestion des zones audio

7.2.1 Création d'une zone audio

Menu ➞ Audio ➞ Réglage ➞Gestion zone Audio ➞ Sélect. ➞01 Nouvelle zone ➞ Sélect.

La centrale affiche les groupes audio correspondant aux modules récepteurs créés dans le menu de configuration. Paramétrer avec la touche **Sélect.** le groupe qui correspond à la zone désirée. La centrale confirme l'opération et revient à la liste des zones enregistrées. Pour associer d'autres groupes, répéter l'opération sur **Nouvelle zone**.

7.2.2 Suppression d'une zone audio

Menu ➞ Réglage ➞Gestion des zones Audio

Sélectionner la zone à supprimer en appuyant sur **Sélect.** ; appuyer sur **Supprimer** et confirmer avec **OUI**.

7.2.3 Paramétrage d'une zone audio

Cette fonction permet de définir les paramètres associés à chaque zone audio configurée, (modification peu fréquente).

Menu ➞ Audio ➞ Réglage ➞Configuration zone audio

Sélectionner la zone et appuyer sur **Sélect.** pour confirmer ; définir les paramètres en suivant les indications données dans les paragraphes suivants.



Pour modifier les valeurs numériques, appuyer sur **Modifier** et définir la valeur avec les touches ▲ et ▼ ; confirmer avec **Paramétrer** ; à la fin de l'opération, appuyer sur la touche **Sauvegarder**.

Menu ➞ Audio ➞ Réglage ➞Gestion zone Audio ➞ Sélect. ➞01 Nouvelle zone ➞ Sélect.

La centrale affiche les groupes audio correspondant aux modules récepteurs créés dans le menu de configuration. Paramétrer avec la touche **Sélect.** le groupe qui correspond à la zone désirée. La centrale confirme l'opération et revient à la liste des zones enregistrées. Pour associer d'autres groupes, répéter l'opération sur **Nouvelle zone**.

■ ***Priorité***

Un canal audio peut être diffusé en même temps par une ou plusieurs zones syntonisées sur un module transmetteur donné.
Les touches de commande des différentes zones peuvent exécuter des actions qui impliquent le module transmetteur (changement de station radio, play/stop d'un morceau) ; une commande générée par une zone peut donc influer sur l'écoute d'une autre zone.
Ce paramètre définit l'autorisation d'exécuter les commandes en fonction de la priorité éventuelle d'une zone sur les autres.
3= priorité maximale
0= priorité minimale

■ ***Source audio***

Une zone diffuse la source audio sélectionnée par l'utilisateur dans le menu spécial.
Ce paramètre permet de sélectionner les sources audio actives pour cette zone.
Parcourir la liste des canaux en utilisant les touches ▲ et ▼ et les sélectionner en appuyant sur **Sélect.**.
À la fin de l'opération, appuyer sur la touche **Sauvegarder**.

■ ***Volume maximal***

Ce paramètre définit en pourcentage la valeur maximale du volume utilisé par les récepteurs de cette zone.
0 = valeur minimale
100 = valeur maximale

Remarque : par souci d'uniformité, il est conseillé de réaliser les zones audio avec des récepteurs ayant tous la même puissance sonore.

■ ***Volume maximal à la mise en marche***

Ce paramètre définit en pourcentage la valeur maximale du volume utilisé par les récepteurs de la zone au moment de la mise en marche.
0 = valeur minimale
100 = valeur maximale

Remarque : par souci d'uniformité, il est conseillé de réaliser les zones audio avec des récepteurs ayant tous la même puissance sonore.

■ ***Volume d'appel***

Ce paramètre définit en pourcentage la valeur utilisée par les récepteurs de cette zone au moment de l'appel micro vocal.
0 = valeur minimale
100 = valeur maximale

■ ***Volume maximum de Silence***

Ce paramètre définit en pourcentage la valeur maximale utilisée par les récepteurs de la zone au moment de la demande de fonctionnement en mode Silence.
0 = valeur minimale
100 = valeur maximale



Gestion des groupes/zones

■ Volume maximum de Silence
Ce paramètre définit en pourcentage la valeur maximale utilisée par les récepteurs de cette zone au moment de la demande de fonctionnement en mode Silence.
0 = valeur minimale
100 = valeur maximale

■ Fonction extinction temporisée
Ce paramètre définit en minutes le temps au bout duquel la zone doit s'éteindre ; le temps est décompté par les récepteurs à partir de la réception de la commande dédiée.
0 = valeur minimale
300 = valeur maximale

7.3 Fonction réveil

La fonction Réveil peut être créée en exploitant les potentialités de la centrale By-me.
Il s'agit en fait d'activer une des zones audio à une heure déterminée, avec un état de fonctionnement défini par l'utilisateur ; ces deux caractéristiques peuvent être associées à un évènement et à un scénario.
Par exemple, utiliser une zone audio pour le réveil matin.
La première opération à réaliser est la création d'un scénario comprenant les groupes audio relatifs à la zone concernée et le groupe du transmetteur :

Scénarios➞ Réglage ➞Gestion des scénarios➞ 01 Nouveau scénario ➞ Sélect.

Pour compléter l'ambiance, le scénario peut inclure les groupes d'automatisation (pour toute information voir la section du manuel qui traite des scénarios).
La seconde opération est la création d'un évènement

Évènements➞ Réglage ➞ 01 Nouveau programme ➞ Sélect.

Après avoir défini le nom, activer la fonction temporisée de l'évènement en réglant le paramètre **Tempor.** avec le mode **Horloge périodique** ; le programme permet de configurer deux évènements Start et Stop pour chaque jour de la semaine.
Définir ensuite le paramètre correspondant aux sorties de type Scénarios et sélectionner le scénario audio précédemment créé (pour toute information, voir la section du manuel qui traite des Évènements).

7.4 Affichage des zones audio

Après la création des groupes et donc des zones audio, le menu principal affiche les zones créées qui peuvent être parcourues en appuyant sur les touches Zone △ et Zone ▽.





Le programme affiche le numéro et la description de chaque zone, la description du groupe du module transmetteur associé au canal (source audio), la description du module transmetteur et éventuellement, des informations supplémentaires (dans ce cas la fréquence du syntoniseur FM).
La touche **Source audio** permet de passer à la reproduction de la source audio suivante ; la touche **Zone OFF** (dynamique en fonction de l'état) permet d'éteindre la zone ; la touche **Suivant** permet de passer à la piste suivante en fonction du type de transmetteur (pour le syntoniseur FM, c'est la station) ; la touche **Réglage** permet de passer au menu de configuration des paramètres ; la touche **Détails** permet de passer au menu de gestion du module transmetteur associé.

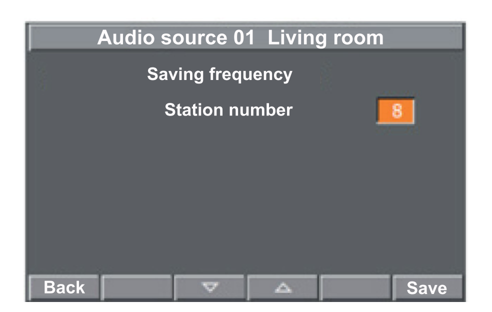
7.4.1 Commande du syntoniseur FM



La figure ci-dessus reproduit la page de commande du module transmetteur syntoniseur FM.
En haut, on peut voir la fréquence utilisée, le niveau du signal correspondant (RSSI) et le symbole Stéréo qui indique le mode de reproduction.En dessous, le texte RDS est affiché seulement quand il est actif.
Le sigle Station indique comment activer un des trois modes de configuration disponibles, Station, Scan et Freq ; les touches Haut et Bas commandent l'augmentation ou la diminution en fonction du mode sélectionné.
En mode Station, la fréquence utilisée correspond à la valeur d'une des mémoires de la station (8 au total).

■ ***Mémorisation des stations radio***

Appuyer sur la touche Station pour activer le mode correspondant ; les touches Haut et Bas permettent de passer à la station suivante.
Si un autre mode est activé (Scan ou Freq) la touche Mémo apparaît également ; en appuyant dessus, on mémorise la fréquence utilisée dans une des mémoires de la station disponibles.
Dans le menu spécial, définir le numéro de la station avec les touches ▲ et ▼ et appuyer sur Sauvegarder.





Gestion des groupes/zones

■ Fonction extinction temporisée
Ce paramètre définit en minutes le temps au bout duquel la zone doit s'éteindre ; le temps est décompté par les récepteurs à partir de la réception de la commande dédiée.
0 = valeur minimale
300 = valeur maximale

■ Comportement de la zone pendant un appel général ou sélectif
Ce paramètre détermine si une zone éteinte doit s'allumer quand elle reçoit un appel général ou sélectif.
- Mise en marche à la réception d'un appel vocal général : Off, On.
- Mise en marche à la réception d'un appel vocal sélectif : Off, On.

7.5 Gestion de la Docking Station

Le pilotage de la Docking Station s'effectue par deux menus :
- le menu de lecture des morceaux (Playback) auquel on accède par le Menu de la zone ;
- le menu de navigation dans la base de données de la Docking Station auquel on accède par le menu Playback.

Si aucun iPod/iPhone n'est connecté à la Docking Station ou si un jack est branché sur la prise de la source auxiliaire, le menu de la zone affiche le message "iPod/iPhone déconnecté" : il est alors impossible d'utiliser le menu Playback ou d'agir sur la lecture des morceaux (les touches en bas et à droite et en bas et à gauche sont inhibées).

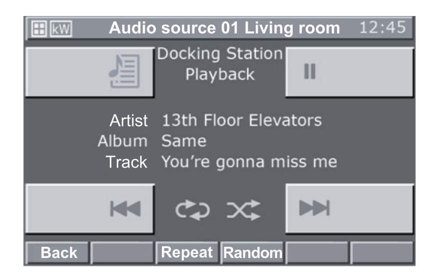


Si un iPod/iPhone est connecté, la Docking Station envoie un message à la centrale ; il est alors possible d'ouvrir le menu Playback en appuyant sur Détails.

Appuyer sur la Touche Suivant pour activer la lecture de la piste suivante de l'iPod/iPhone.

7.5.1 Menu Playback

Le menu Playback de la Docking Station se compose d'une page d'accueil au centre de laquelle sont affichées des informations sur les pistes en cours de lecture.



La gestion de l'iPod/iPhone s'effectue avec les touches suivantes :

- ⏮ et ⏭ pour reproduire la piste précédente ou suivante.
- pour accéder au Menu de Navigation de la Docking Station.
- ⏸ pour mettre en pause la lecture de la piste et la réactiver là où elle a été interrompue.

- Retour pour revenir au Menu de la zone.
- Répéter pour programmer la répétition d'une piste ou d'un groupe de pistes.
- Aléatoire pour programmer la répétition aléatoire d'un groupe de pistes.

À chaque pression qu'elles reçoivent, les touches Répéter et Aléatoire opèrent de façon cyclique et sélectionnent les options dans une liste limitée :

Répéter : off	Aléatoire : off
piste simple	groupe aléatoire de pistes
groupe de pistes	groupe aléatoire d'albums.

À chaque pression sur la touche, une modification de l'icône correspondante s'affiche.

Si la Docking Station est pilotée par la commande locale (directement par l'iPod/iPhone), le menu Playback n'affiche pas le morceau en cours, la gestion des pistes s'effectue par les trois touches de commande et de lecture.



7.5.1.1 Fonctionnement

La page d'accueil du Menu Playback affiche des informations sur l'artiste, à l'album et le morceau en cours de lecture.
Ces informations sont toujours affichées quand l'iPod/iPhone est sur Play ou Pause ; quand il est sur Stop, les champs sont vides.
Sur Stop et Pause, les icônes ⏮ et ⏭ ne sont pas affichées.

La pression de chacune des trois touches ▶ / ⏸, ⏮ et ⏭ de la page d'accueil permet de modifier à volonté la lecture des morceaux.



Gestion des groupes/zones

Les informations sur le morceau en cours de lecture sont mises à jour en permanence : quand l'iPod/iPhone commence la lecture d'une piste, la centrale affiche immédiatement les informations correspondantes.
La lecture des morceaux peut être également modifiée à la suite d'évènements générés par les interrupteurs à bascule By-me configurés dans les groupes Audio ou par les interrupteurs à bascule des récepteurs.

Appuyer sur la touche ⏮ dans les 3 s qui suivent le début du morceau pour lire la piste précédente.

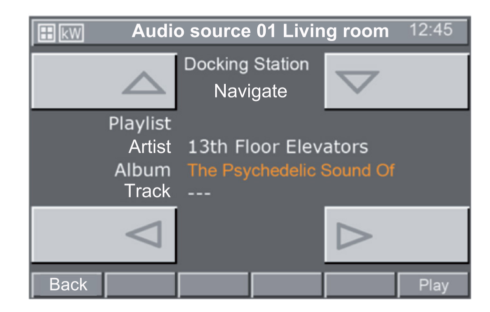
Appuyer sur la touche ⏮ 3 s après le début du morceau pour réécouter le début de la piste en cours de lecture.

Appuyer sur ⏭ pour lire la piste suivante.

7.5.2 Menu de navigation dans la base de données de la Docking Station

Dans le menu Playback, appuyer sur la touche pour accéder au menu de navigation.

Le menu de navigation dans la base de données de la Docking Station se compose d'une page d'accueil au centre de laquelle sont affichées toutes les informations nécessaires à la navigation.
La navigation dans la base de données s'effectue avec les touches suivantes :



- ◁ et ▷ pour sélectionner les éléments appartenant à un type de catégorie.
- △ et ▽ pour parcourir les types de catégorie.
- Retour pour revenir au menu Playback.
- Play pour lire la catégorie sélectionnée.

Appuyer sur Retour pendant la lecture d'un morceau ou sur Play quand une catégorie spécifique est sélectionnée pour revenir au menu Playback.

7.5.2.1 Fonctionnement

La navigation dans la base de donnée de l'iPod/iPhone peut partir de la Playlist ou de l'Artiste ; elle est également possible pendant la lecture d'un morceau.
Pendant la navigation, le type de la catégorie courante est mis en évidence en orange ; les catégories qui peuvent être consultées sont accompagnées du symbole - - -.

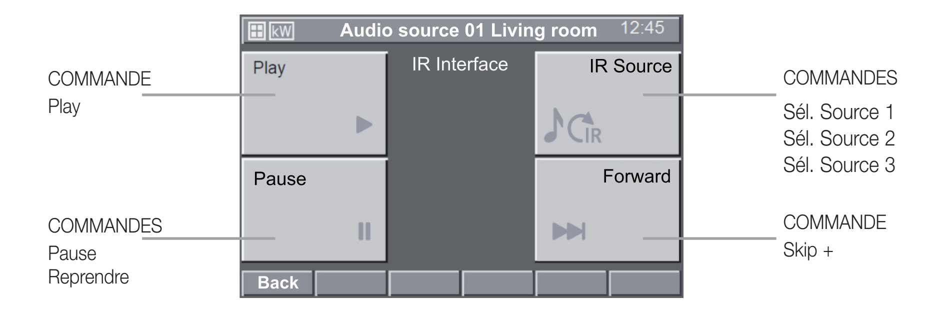


Après avoir sélectionné le type de catégorie, il est possible de le lire avec la touche Play et de revenir automatiquement à la page Playback.
Appuyer sur Retour pour revenir au menu Playback.

7.6 Menu Détails de la Source RCA associée à l'interface IR 20586-14586

Dans le menu de la zone, appuyer sur la touche Détails pour accéder au menu des commandes associé à l'interface IR. Comme le montre l'illustration de la page 225, chaque commande peut être encodée comme une séquence de 1, 2, 3 ou 4 actions, ce qui correspond à la pression de 4 boutons successifs au plus sur la télécommande du dispositif piloté.

Plus précisément, l'association des commandes aux 4 touches du menu est la suivante.



Important:
Toutes les commandes sont cycliques ; par exemple :

- 1 pression sur la touche ⏸ active la commande **Pause**; une autre pression sur cette touche, active **Resume ;** une autre pression sur cette touche, active **Pause** etc.

- 1 pression sur la touche ♪IR , active la commande **Sél. Source 1** ; une autre pression sur cette touche active **Sél. Source 2** ; une autre pression sur cette touche, active **Sél. Source 3** ; une autre pression sur cette touche, active la commande **Sél. Source 1** etc.



Gestion des groupes/zones

7.7 Ajout de dispositifs à un groupe

Cette fonction permet d'ajouter de nouveaux dispositifs à un groupe existant
Pour tout détail supplémentaire, voir la section du manuel qui traite des modalités de création des groupes.

Menu➞ Réglage ➞Configuration ➞ Gestion groupes➞ Groupes Audio

Sélectionner le groupe avec les touches ▲ et ▼ ; appuyer sur les touches Sélect. et Ajout dispositif.

Pendant la création des groupes, tenir compte des règles suivantes.

1. Créer d'abord les groupes correspondant aux modules transmetteurs.
2. Dans un groupe qui contient un module Syntoniseur FM ou une Docking Station, il n'est pas possible d'ajouter d'autres dispositifs.
3. Dans un groupe qui contient une entrée RCA, il est possible d'ajouter uniquement 1 micro d'appel 20586-14586.
4. Quand un groupe contient un module d'appel, on ne peut y ajouter que les blocs fonctionnels qui correspondent aux commandes par touche à bascule ou bouton.
5. Quand un groupe contient un ou plusieurs modules récepteurs, on ne peut y ajouter que des blocs fonctionnels correspondant aux commandes par touches à bascule.
6. Dans un groupe sans module récepteur ou transmetteur, on ne peut pas ajouter de commande à bascule ni de bouton.
7. Un récepteur ne peut être configuré que dans un groupe audio.
8. Une touche à bascule configurée dans un groupe audio ou dans un groupe d'appel ne peut pas être configurée aussi dans un groupe d'automatisation et vice versa.

REMARQUE : la quantité de données échangées étant très importante, la procédure de configuration des dispositifs peut prendre quelques dizaines de secondes.

7.8 Suppression des dispositifs d'un groupe

Cette fonction permet d'éliminer les blocs fonctionnels d'un groupe.

Menu➞ Réglage ➞Configuration ➞ Gestion groupes➞ Groupes Audio

Entrer dans le groupe et sélectionner le bloc fonctionnel à supprimer en parcourant la liste des blocs ; appuyer sur la touche Supprimer.
Pour répondre à la demande de confirmation du système, appuyer sur la touche OUI (la centrale confirme la suppression).

7.9 Modification des paramètres des dispositifs

La modification des paramètres des dispositifs permet de personnaliser et d'adapter les caractéristiques du circuit aux besoins de l'installation.

Menu➞ Réglage ➞Configuration ➞ Gestion groupes➞ Groupes Audio

Entrer dans le groupe et sélectionner le bloc fonctionnel dont on souhaite modifier les paramètres en parcourant la liste des blocs ; appuyer sur la Touche Param.
Pour chaque bloc fonctionnel, les paramètres à définir dépendent des caractéristiques du bloc.

7.9.1 Paramètres des dispositifs

■ ***Bloc fonctionnel – Sortie audio /DIN***

- Gestion des leds : Off, Normale, Inversée, Toujours On
- Réduction de la puissance de sortie = Off, On

Ce paramètre doit être réglé sur On quand on branche le diffuseur sonore passif encastrable 3M, 3W 8Ω (art. 14587, 20587)



■ ***Bloc fonctionnel – Entrée Audio RCA***
- Gestion des leds : Off, Normale
- Type Audio Mono, stéréo

■ ***Bloc fonctionnel – Syntoniseur FM***
- Gestion des leds : Off, Normale
- Type audio : Mono, stéréo
- Seuil de recherche : 0 %, 100 %

Représente le seuil au-delà duquel une station est considérée comme valide pendant la recherche automatique.
- Texte RDS : Off, On.
- RSSI : Off,On

■ ***Bloc fonctionnel – Appel/Micro***
- Gestion des leds : Off, Normale
- Seuil Baby Control = 0 à 15 (0 = sensibilité maximale d'activation)

Représente le seuil du signal audio capté par le micro qui déclenche l'activation de la fonction Baby Control.
- Zones d'appel : On, Off, zone par zone

Sélection des zones audio à activer pendant l'appel sélectif Push to Talk
- Zones Baby Control : On, Off, zone par zone

Sélection des zones audio à activer pendant l'appel sélectif correspondant au service Baby Control
- Zone d'Écoute à distance: On, Off, zone par zone

Sélection des zones audio à activer pendant un appel sélectif correspondant au service Écoute à distance.

■ ***Bloc fonctionnel – Touche à bascule pour commande Audio***
- Gestion des leds : Off, Normale, Inversée, Toujours On, Led Centr. Normale, Led centr., Inversée, Led centr. On

Fonctionnement : Par défaut = On-Off/Volume

Ce bloc fonctionnel correspond à une commande par touche à bascule configurée automatiquement sur la centrale By-me pour exécuter les fonctions d'extinction/mise en marche de la zone et le réglage du volume. Le paramètre Fonctionnement peut être modifié en fonction du type de commande : On-Off/ Volume, Skip Canal/piste, Sleep Audio.

Le paramètre Gestion des leds peut comporter aussi des valeurs pour touche double avec led centrale (sauf la touche à bascule du micro d'appel 20586-14586).

Remarque : quand le fonctionnement Skip canal/piste est sélectionné, la Gestion des leds est automatiquement désinhibée : la valeur du paramètre Gestion des leds est égale à Off.

Fonctionnement Skip canal/piste	Touche à bascule droite audio/automatisation By-me	Touche à bascule centrale automatisation By-me	Touche à bascule gauche audio/automatisation By-me
Paramètre Gestion des leds	OFF Toujours ON	OFF Toujours ON CENTR Toujours ON	OFF Toujours ON CENTR Toujours ON



Gestion des groupes/zones

■ ***Bloc fonctionnel – Touche à bascule pour Écoute à dist.***

•Gestion des leds : Off, Normale, Inversée, Toujours On, Led Centr. Normale, Led Centr., Inversée, Led Centr. On

Fonctionnement : Par défaut = On Off

Ce bloc fonctionnel correspond à une commande par touche à bascule configurée automatiquement sur la centrale pour exécuter les fonctions activation/désactivation de l'écoute à distance ; le paramètre Fonctionnement doit toujours rester réglé sur Écoute à distance.

Le paramètre Gestion des leds peut comporter aussi des valeurs pour touche double avec led centrale (sauf la touche à bascule du micro d'appel 20586-14586).

■ ***Bloc fonctionnel – Commande stéréo IR***

•Gestion des leds

■ ***Bloc fonctionnel – Station Station iPod/iPhone***

•Gestion des leds : Off, Normale

•Type audio : Mono, stéréo

•Commande: à distance, locale

Commande à distance de l’iPod/iPhone (depuis la centrale By-me et les écrans tactiles) ou directement sur l’iPod/iPhone.

8. Type d'installation

Ce chapitre illustre, pour donner un exemple, certains types d'installations qui peuvent être réalisées avec le système de diffusion sonore By-me.

8.1 Zone audio avec modules récepteurs et commandes By-me

Cet exemple illustre une installation typique dans laquelle une ou plusieurs zones peuvent reproduire la source audio provenant des modules transmetteurs.

Zone audio con moduli ricevitori e comandi By-me

20585
20582
01900
20587
20581 + 20531.23 + 20531.24
20588
01901
20521 + (2) 20531.20
ZONA AUDIO 01
ZONA AUDIO 02

Dispositifs configurés : 1 entrée audio, 1 station d'accueil et 1 syntoniseur FM (modules transmetteurs), 4 diffuseurs audio (modules récepteurs) avec les touches de commande correspondantes et 2 touches de commande By-me (y compris sur la ligne automatisation).

Groupes créés : trois groupes pour les modules transmetteurs et deux groupes pour les modules récepteurs avec touches de commande

Zones créées : deux zones audio associées à deux groupes récepteurs

Fonctionnement : les deux zones fonctionnent de façon indépendante pour reproduire les canaux audio.

Les touches de commande exécutent des opérations sur toute la zone dans laquelle elles sont configurées.



8.2 Zone audio avec fonction d'appel vocal

Zone audio con funzione di chiamata vocale

20521 + 20532.20
20582
20582
TX ingresso audio
01900
Sintonizzatore FM
01904
20587
20581 + 20531.23 + 20531.24
20588
01901
20512
ZONA AUDIO 01
CHIAMATA GLOBALE
20586
Modulo di chiamata
ZONA AUDIO 02
CHIAMATA SELETTIVA

Dispositifs configurés : 2 entrées audio et 1 syntoniseur FM (modules transmetteurs), 4 diffuseurs audio (modules récepteurs) avec touches de commande correspondantes, 2 touches de commande By-me et 1 module d'appel

Groupes créés : trois groupes pour les modules transmetteurs et un groupe pour le module d'appel, deux groupes pour les modules récepteurs avec les touches de commande.

Zones créées : deux zones audio associées à deux groupes récepteurs

Fonctionnement : les deux zones fonctionnent de façon indépendante pour la reproduction des canaux audio.

Pour le module d'appel, commencer par définir le paramètre de configuration de la zone d'appel sélectif.
Au moment de l'appel, le message vocal remplace la source que le système est en train de reproduire.
Appuyer sur la touche d'appel général pour qu'il soit diffusé dans toutes les zones ; appuyer sur la touche d'appel sélectif pour qu'il soit diffusé seulement dans la zone audio 02.



8.3 Zone audio avec fonction Baby Control

Cet exemple illustre une installation classique dans laquelle une ou plusieurs zones peuvent reproduire la source audio provenant des modules transmetteurs.

Zone audio con funzione "baby control"

20582
20582
01900
20512
20521
+ 20532.20
20587
20587
20581 +
20531.23 +
20531.24
20588
01901
20588
20588
01901
20588
ZONA AUDIO 01
CHIAMATA GLOBALE
20586
20521 +
(2) 20531.20
01901
01908
01908
CHIAMATA SELETTIVA PER BABY CONTROL
01903
20521 +
(2) 20531.20
20521 +
(2) 20531.20
ZONA AUDIO 02

Dispositifs configurés : 2 entrées audio et 1 syntoniseur FM (modules transmetteurs), 4 diffuseurs audio (modules récepteurs) avec touches de commande correspondantes, 1 touches de commande By-me et 1 module d'appel (transmetteur).

Groupes créés : trois groupes pour les modules transmetteurs et un groupe pour le module d'appel, deux groupes pour les modules récepteurs avec les touches de commande.

Zones créées : deux zones audio associées à deux groupes récepteurs.

Fonctionnement : les deux zones fonctionnent de façon indépendante pour la reproduction des canaux audio.

Pour le module d'appel, commencer par définir le paramètre de configuration de la zone d'appel sélectif.
Pour activer la fonction Baby Control dans le module d'appel, il suffit d'appuyer sur la touche correspondante du module.
Au moment de l'appel Baby Control, le message vocal remplace la source sonore reproduite simultanément dans la Zone Audio 01.



Type de circuit

8.4 Zone audio avec fonction d'écoute à distance

Zone audio con funzione ascolto ambientale

20582
20582
01900
20512
20521
+ 20532.20
20587
20587
20581 +
20531.23 +
20531.24
ZONA AUDIO 01
20586
20521 +
20532.20
01901
01907
01907
20521 +
(2) 20531.20
ZONA AUDIO 02
20521 +
20532.20
20581 +
20531.23 +
20531.24
20587
20587
ZONA AUDIO 03
ASCOLTO AMBIENTALE

Dispositifs configurés : 2 entrées audio et 1 syntoniseur FM (modules transmetteurs), 5 diffuseurs audio (modules récepteurs) avec touches de commande correspondantes, 2 touches de commande By-me, 1 modules d'appel (transmetteur) et 1 commande d'écoute à distance.

Groupes créés : trois groupes pour les modules transmetteurs et un groupe pour le module d'appel, avec commande d'écoute à distance, trois groupes pour les modules récepteurs avec touches de commande.

Zones créées : deux zones audio associées à trois groupes récepteurs.

Fonctionnement : les trois zones sont indépendantes pour la reproduction des canaux audio, une zone est dédiée à l'écoute à distance.

Pour le module d'appel, commencer par définir le paramètre de configuration de la zone d'appel sélectif.
Pour activer la fonction d'écoute à distance, il faut d'abord avoir configuré la touche de commande On/Off correspondante dans le groupe qui contient le module d'appel ; à la pression sur la touche, le son acquis par le micro au même moment n'est reproduit que dans la zone audio 03.



8.5 Zone audio avec fonction de communication vocale

Zone audio con funzione comunicazione vocale

20521 + 20532.20
20582
20582
01900
20512
20587
20587
20581 + 20531.23 + 20531.24
20587
20587
20581 + 20531.23 + 20531.24
20588
01901
20588
ZONA AUDIO 01
1
20586
20521 + 20532.20
01901
20588
20588
ZONA AUDIO 02
CHIAMATA SELETTIVA 3
2
20586
20581 + 20531.23 + 20531.24
20587
20587
ZONA AUDIO 03
CHIAMATA SELETTIVA 2

Dispositifs configurés : 2 entrées audio et 1 syntoniseur FM (modules transmetteurs), 5 diffuseurs audio (modules récepteurs) avec touches de commande correspondantes, 1 touche de commande By-me et 2 modules d'appel (transmetteur).

Groupes créés : trois groupes pour les modules transmetteurs et deux groupes pour les modules d'appel, trois groupes pour les modules récepteurs avec touches de commande.

Zones créées : deux zones audio associées aux trois groupes récepteurs.

Fonctionnement : les trois zones fonctionnent de façon indépendante pour la reproduction des canaux audio.

Les modules d'appel 01 et 02 sont respectivement situés dans le même pièce que les diffuseurs de la zone audio 02 et de la zone audio 03.
Sur les modules d'appel, il faut d'abord définir le paramètre de configuration de la zone d'appel sélectif ; dans ce cas, configurer la zone 02 sur le module 01 et la zone 03 sur le module 02.
Au moment de l'appel, le message vocal remplace la source que le système est en train de reproduire.
Appuyer sur la touche d'appel sélectif du module pour la zone audio 02. L'appel sera diffusé uniquement dans la zone audio 03; de la même façon, appuyer sur la touche d'appel sélectif du module pour la zone audio 03. Le message sera diffusé uniquement dans la zone audio 02 (paramètre de configuration de la zone d'appel sélectif).
De cette façon, il est possible d'établir une communication unidirectionnelle entre deux pièces.
Il s'agit d'une communication en semi-duplex puisque le canal assigné à l'appel est univoque et divisé par les deux modules configurés ; tant que le premier module d'appel est actif, il n'est pas possible d'activer le second et vice versa.



Type de circuit

8.6 Zone audio avec extinction centralisée

Zone audio con spegnimento centralizzato

ZONA AUDIO 01

ZONA AUDIO 02

ASCOLTO AMBIENTALE

20582
01900
20521 + 20532.20
20587
20581 + 20531.23 + 20531.24
20521 + (2) 20531.20
01901
20588
20584

Dispositifs configurés : 2 entrées audio et 1 syntoniseur FM (modules transmetteurs), 4 diffuseurs audio (modules récepteurs) avec touches de commande correspondantes, 3 touches de commande By-me et 1 interface IR.

Groupes créés : trois groupes pour les modules transmetteurs et deux groupes pour les modules récepteurs avec touches de commande. Une commande On/Off By-me est utilisée comme commande de scénario.

Zones créées : deux zones audio associées aux deux groupes récepteurs.

Fonctionnement : les deux zones fonctionnent de façon indépendante pour la reproduction des canaux audio.

Créer un scénario associant les groupes récepteurs correspondants aux deux zones audio et le mémoriser quand tous les dispositifs audio sont éteints ; y associer ensuite la touche de commande By-me comme commande externe.
En suivant le même principe, il est possible de créer un scénario et de le mémoriser avec les dispositifs audio allumés dans le mode sélectionné et d'y associer la même touche comme commande externe.
De cette façon, par une pression en haut ou en bas de la touche de commande On/Off By-me, il est possible de centraliser les commandes arrêt/marche de toute l'installation audio.



9. Glossaire

Source
Dispositif reproduisant un signal audio.

Canal de transmission
Bande de fréquence associée à un transmetteur : transmet le contenu de la source.

Transmetteur (TX)
Dispositif qui envoie sur le bus de communication le contenu de la source.

Récepteur (RX)
Dispositif qui reçoit du bus le contenu de la source et qui le diffuse dans la pièce par l'intermédiaire de diffuseurs sonores.

Groupe
Ensemble de blocs fonctionnels de dispositifs liés par une connexion logique.

Zone
Une ou plusieurs pièces dans lesquelles est reproduite une même source sonore à partir d'un ou plusieurs récepteurs.

Piste
Morceau de musique ou station radio mémorisée.





Section
Light Control



Sommaire



Présentation du système

1. Caractéristiques générales du système

La gamme de variateurs et de lampes universels Light Control concilie confort et maîtrise de l'énergie afin de créer des ambiances personnalisées à faible consommation tout en assurant une compatibilité et une flexibilité parfaites de l'installation. La nouvelle série de variateurs universels peut gérer toutes les sources : lampes à haute efficacité énergétique mais aussi traditionnelles à incandescence. Ces commandes s'appliquent également aux installations existantes et trouvent leur place avec simplicité et efficacité dans tous les types d'architecture.

Les variateurs universels intégrés au système domotique By-me complètent la gamme des commandes d'éclairage.
Avec les écrans tactiles, il est possible de concevoir et de commander des scénarios d'éclairage prédéfinis, de rendre chaque pièce unique et de maîtriser la consommation d'énergie en activant et en désactivant les lampes et en modulant l'intensité de la lumière. Les nouvelles fonctions RGB (brevetées), disponibles sur les dispositifs dédiés, permettent des variations chromatiques et des jeux de lumière élégants et sophistiqués qui répondent à tous les besoins en milieu résidentiel et dans les petites structures du tertiaire.
Grâce au système d'automatisation, l'utilisateur peut configurer puis rappeler des scénarios impliquant plusieurs fonctions du circuit domotique, par exemple des combinaisons d'éclairages et de couleurs associées aux fonctions de diffusion sonore, pour obtenir des ambiances personnalisées avec un confort efficace et complet.

Les solutions Vimar s'appuient sur une technologie universelle qui facilite la pré-installation et le remplacement des anciens variateurs sur les circuits existants afin d'optimiser la flexibilité de l'installation.
Les variateurs universels sont compatibles avec toutes les sources lumineuses : lampes à incandescence, à LED, fluocompactes compatibles variateur, halogènes et rubans LED. Cette technologie de réglage s'intègre à tous les types de circuits d'éclairage technique.

Le critère de flexibilité totale a été un élément déterminant dans le choix de la technologie destinée aux nouvelles solutions de gestion et de commande de l'éclairage. Pour les installations neuves ou la rénovation, la pré-installation ou le remplacement, il est possible à tout moment de choisir des sources efficaces et flexibles grâce à ces dispositifs qui ont la capacité technologique de régler tous les types de lampes.

2. Dispositifs et fonctions

Le système Light Control se compose des dispositifs suivants.

	20529-19529-16969-14529 : deux boutons à bascule et un actionneur pour variateurs ESCLAVES 230 V~, lampes LED, transformateurs électroniques LED, lampes RGB, alimentateurs électroniques RGB, à compléter par des touches interchangeables à 1 ou 2 modules.
	20549-19549-16989-14549 : trois boutons à bascule et un actionneur variateur MAÎTRE 230 V~ 50 Hz pour lampes à incandescence 40-300 W, transformateurs électroniques 40-200 VA, lampes CFL 10-120 W, lampes LED 3-120 W, fusible de protection, à compléter par des touches interchangeables à 1 ou 2 modules - 3 modules.
	01870 : variateur MAÎTRE 230 V~ 50/60 Hz pour lampes à incandescence 40-500 W, transformateurs électroniques 40-300 VA, lampes CFL 10-200 W, lampes à LED 3-200 W, alimentateurs électroniques à LED, fusible de protection, installation sur rail DIN (60715 TH35), occupe 4 modules de 17,5 mm.
	01871 : variateur ESCLAVE 230 V~ 50/60 Hz pour lampes à incandescence 40-500 W transformateurs électroniques 40-300 VA, lampes CFL 10-200 W, lampes à LED 3-200 W, commande par variateur MAÎTRE universel avec adaptateur de charge, fusible de protection, installation sur rail DIN (60715 TH35), occupe 4 modules de 17,5 mm.
	01877 : alimentateur électronique 230 V~ 50 Hz multi-tensions pour lampes à LED RGB compatibles variateur 12-24 V, réglable par dispositifs By-me. Sortie SELV.



3. Configuration sur la centrale

La principale opération à réaliser pour configurer les variateurs du système Light Control sur la centrale est la création des groupes fonctionnels auxquels ils seront attribués (association de blocs fonctionnels opérant ensemble).

La procédure à suivre pour chaque nouveau groupe est la suivante.

Setup ➞ Configuration ➞ Groupes

Groupes d'automatismes ➞ Ajouter

Créer le groupe en sélectionnant :

- **Index nouveau groupe** (00-480) qui identifie le numéro du groupe dans la liste des groupes configurés ; toucher **Suivant** pour confirmer.
- **Nom nouveau groupe**, choisir parmi les noms proposés dans une liste prédéfinie le nom du groupe et la zone d'application (elle permet de différencier les pièces et les fonctions qui portent le même nom).

Enfin, enregistrer le nom du groupe en touchant **Sauvegarder**.

Si l'opération a été effectuée correctement, la centrale indique : **Opération réussie.**

Sélectionner le groupe pour afficher les informations de ce groupe, par exemple l'adresse et le nombre de dispositifs, les dispositifs déjà associés ou supprimer le groupe (menu **Supprimer groupe**).

3.1 Sélection et configuration du bloc fonctionnel

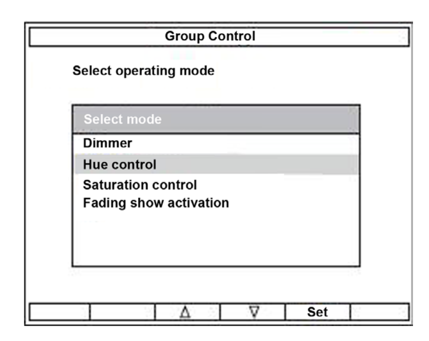
Pour chaque dispositif, la sélection du bloc fonctionnel est décrite dans la fiche d'instructions livrée avec l'appareil.

Pour configurer les blocs fonctionnels dans un groupe, effectuer les opérations suivantes.

1. **Setup ➞ Configuration ➞ Groupes ➞ Groupes d'automatismes**
2. Sélectionner le nom du groupe auquel sera ajouté le bloc fonctionnel du variateur à configurer.
3. Sélectionner le groupe en parcourant la liste ➞**Ajouter** ; le système lance la procédure sur la centrale.
4. Sélectionner le type de variateur (**Variateur ESCLAVE** ou **Autre**) :
   - **Variateur ESCLAVE ➞ Suivant ➞(Coupure de phase) LE** ou **TE ➞ Suivant ➞ (Flash start) Oui** ou **Non ➞ Fin**
   - **Autre ➞ Suivant ➞ WHITE** ou **RGB ➞ Suivant**
5. Appuyer sur le bouton de configuration et éventuellement sur la touche à bascule du variateur que l'on souhaite inclure dans le groupe.

Si on a sélectionné **RGB** et une touche à bascule au point 4, la centrale demande de paramétrer également la fonction associée à la touche :





Sélectionner la fonction en parcourant la liste ➞**Paramétrer**; le système lance la procédure sur la centrale.

6. Le dispositif confirme le lancement de la configuration en allumant une led rouge qui s'éteint à la fin de la procédure.

7. La centrale affiche le bloc fonctionnel qui vient d'être configuré.

8. Configurer les autres blocs fonctionnels en répétant les points 3, 4, 5 et 6 ou **Retour** pour sortir.

Les procédures de gestion des groupes et des blocs fonctionnels des variateurs WHITE et RGB sont analogues à celles des autres dispositifs By-me.

3.2 Définition/modification des paramètres des variateurs

Le paramétrage et/ou la modification des paramètres des dispositifs permet de personnaliser leurs fonctions pour adapter le circuit aux besoins de l'installation.

Setup ➞ **Configuration** ➞ **Groupes** ➞ **Groupes d'automatismes** ➞ *Sélectionner le groupe en parcourant la liste* ➞ **Dispositifs associés** ➞ *Sélectionner le bloc fonctionnel en parcourant la liste* ➞ **Paramètres dispositif**

Les paramètres modifiables pour chaque bloc fonctionnel dépendent de ses caractéristiques et du type de variateur.

3.2.1 Variateurs WHITE

- **Commandes possibles**
  - Allumage/extinction
  - Réglage/modification de la luminosité
  - Rappel de scénario

- **Paramètres de fonctionnement**
  - Vitesse de réglage (minimale, normale, maximale)
  - Valeur minimale de réglage
  - Valeur à l'allumage
  - Durée de l'allumage
  - Durée de l'extinction



Paramètres des dispositifs

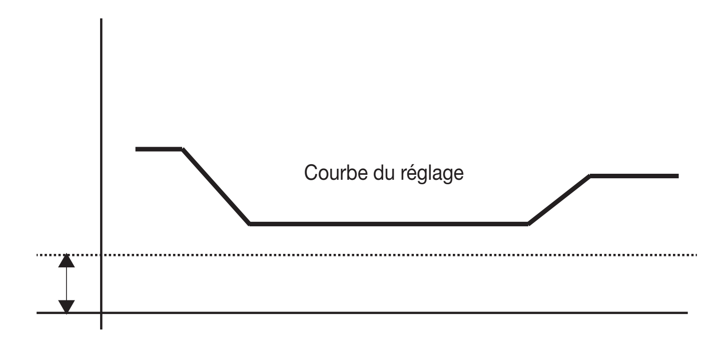
- Retard de désactivation du variateur avec fonction de préavis
- Temporisation du changement de luminance absolue (Durée réglage luminance absolue)
- Coupure de phase
- Flash start

3.2.1.1 Vitesse de réglage

Ce paramètre permet de définir la vitesse de réglage par le dispositif associé (sélectionner une des options Min, Norm ou Max).

3.2.1.2 Valeur minimale de réglage

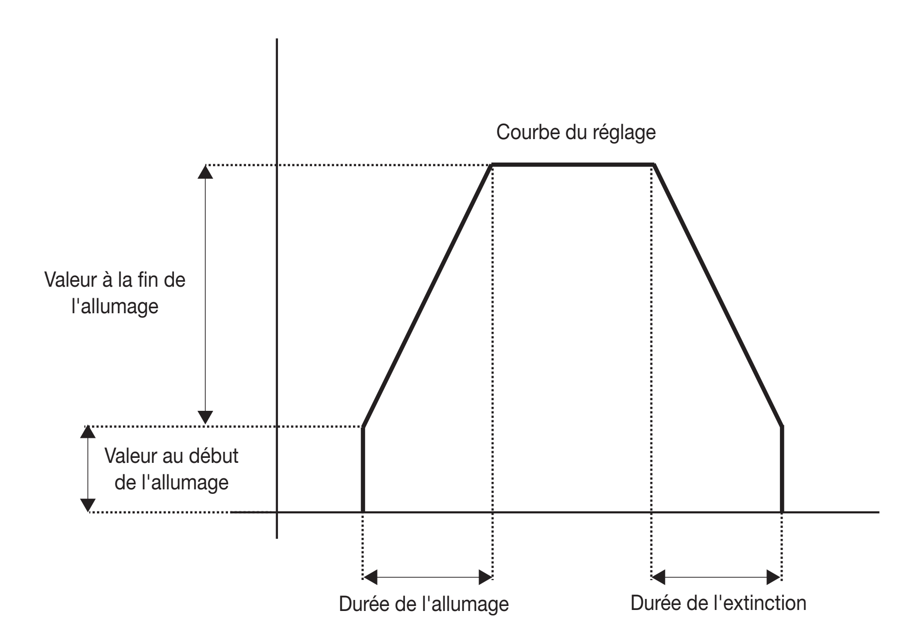
Ce paramètre, à utiliser pour les lampes CFL, permet de définir une luminosité minimale sous laquelle il est impossible de descendre.





3.2.1.3 Fonctionnement rampe

Paramétrage des valeurs de la rampe lumineuse pendant l'allumage et l'extinction.



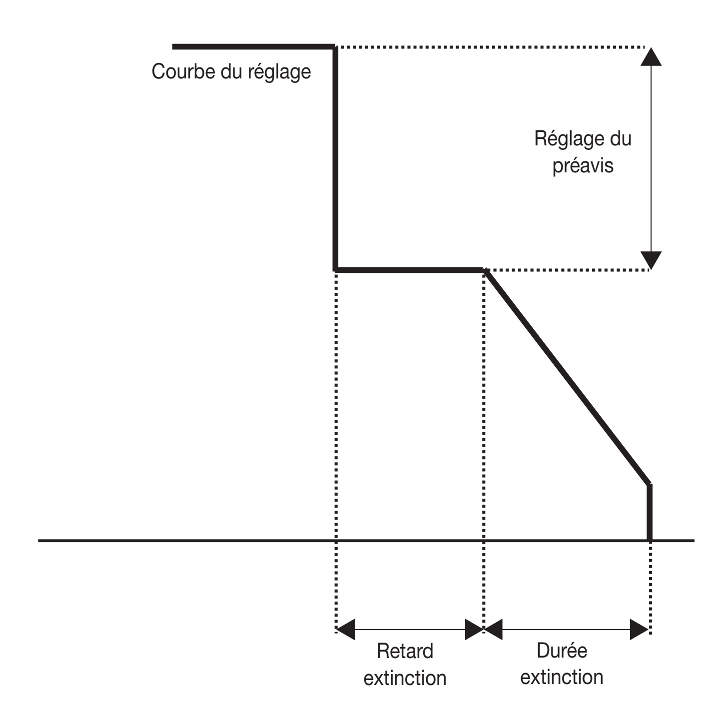
PARAMÈTRE	VALEURS DES PARAMÈTRES
Valeur au début de l'allumage	0 % à 100 %
Valeur à la fin de l'allumage	0 % à 100 %
Durée de l'allumage	0 à 1 h
Durée de l'extinction	0 à 1 h
Dernière valeur	OUI ou NON

Si on sélectionne **Dernière valeur ➞ NON** les paramètres **Valeur initiale** et **Valeur finale** s'affichent également.



3.2.1.4 Extinction différée avec fonction de préavis

Ce paramètre retarde l'extinction et diminue, si on le souhaite, la luminosité pour un temps prédéfini (utile, par exemple pour sortir de la maison).

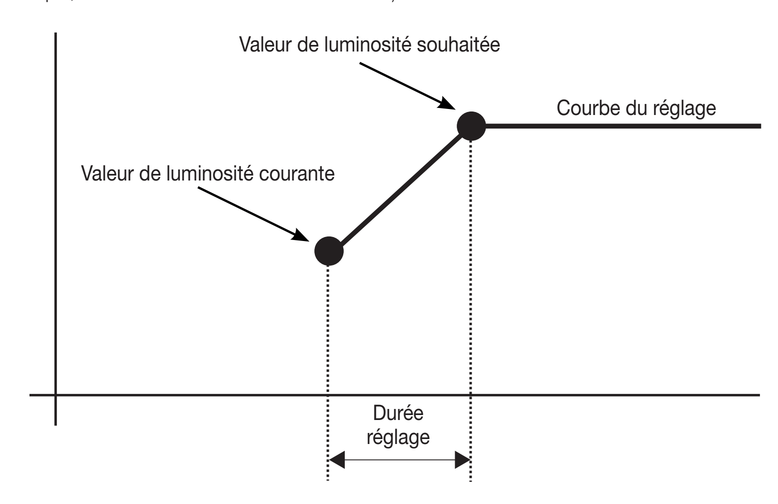


PARAMÈTRE	VALEURS DES PARAMÈTRES
Retard à l'extinction	0 à 1 h
Réglage du préavis	0 % à 100 %



3.2.1.5 Temporisation du changement de luminance absolue

Ce paramètre vous permet de définir le temps qu'il faut pour changer la valeur de la luminosité absolue (par exemple, en raison de l'activation d'un scénario).



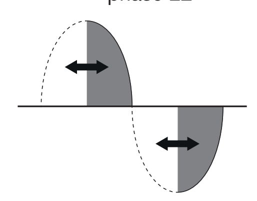
PARAMÈTRE	VALEURS DES PARAMÈTRES
Durée du réglage	0 à 1 h

3.2.1.6 Coupure de phase

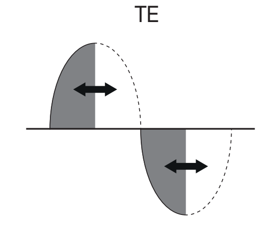
• Réglage coupure en début de phase (LE) : pour lampes à incandescence, lampes fluocompactes ou à LED compatibles variateur et transformateurs électroniques de type [L].

• Réglage coupure en fin de phase (TE) : pour charges compatibles variateur, lampes fluorescentes, lampes à LED ou transformateurs électroniques de type [C].

Gradation par coupure en début de phase LE



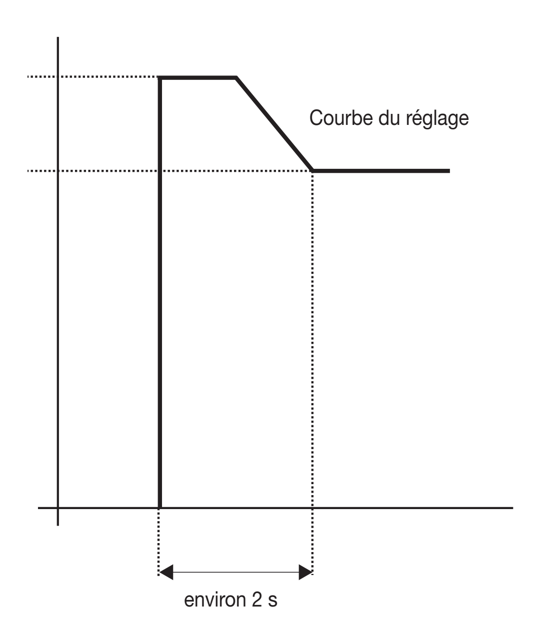
Gradation par coupure en fin de phase TE





3.2.1.7 Flash Start

Ce paramètre, à utiliser avec les lampes CFL, permet d'allumer la lampe à la valeur maximale pendant 2 secondes avant de passer au réglage prédéfini.





3.2.2 Variateurs RGB

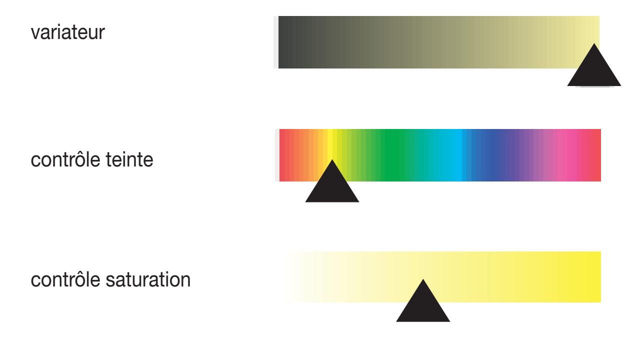
• Commandes possibles
- Allumage/extinction
- Réglage/modification tonalité couleur (H)
- Réglage/modification saturation (S)
- Réglage/modification intensité lumineuse (V)
- Rappel de scénario
-FADING-SHOW

• Paramètres de fonctionnement
- Vitesse de réglage (minimale, normale, maximale)
- Valeur à l'allumage
- Durée de l'allumage
- Durée de l'extinction
- Retard de désactivation du variateur avec fonction de préavis
- Temporisation du changement de luminance absolue (Durée réglage luminance absolue)
- Paramétrage du FADING-SHOW

La signification des paramètres **Vitesse de réglage**, **Valeur à l'allumage**, **Durée de l'allumage**, **Durée de l'extinction**, **Retard de désactivation du variateur avec fonction de préavis** et **Temporisation modification luminance absolue** est identique à celle des variateurs WHITE.

3.2.2.1 Réglages relatifs

Une touche à bascule préalablement configurée permet de régler chacun des composants suivants :

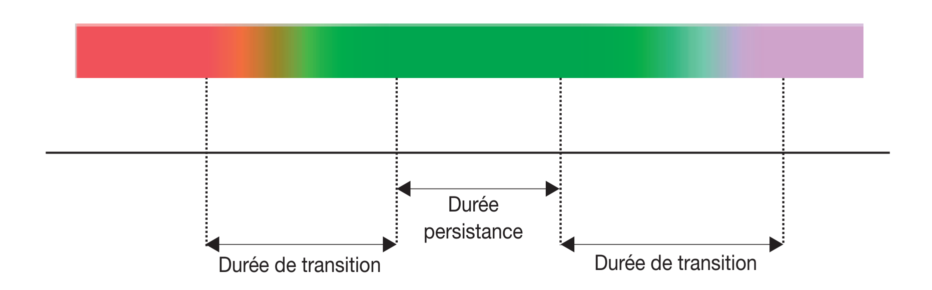




3.2.2.2 Fading-show

Le fonctionnement en Fading Show permet de programmer sur le dispositif des transitions cycliques de modification des couleurs et leurs combinaisons.

Paramètres
- Durée de transition, temps de passage d'une couleur à une autre
- Durée de persistance, temps de permanence d'une couleur
- Liste de couleurs, nombre de couleurs à reproduire (6 maximum)



PARAMÈTRE	VALEURS DES PARAMÈTRES
Durée de transition	0 à 1 h
Durée de persistance	0 à 1 h

Le mode fading-show s'active par une commande allumage/extinction.

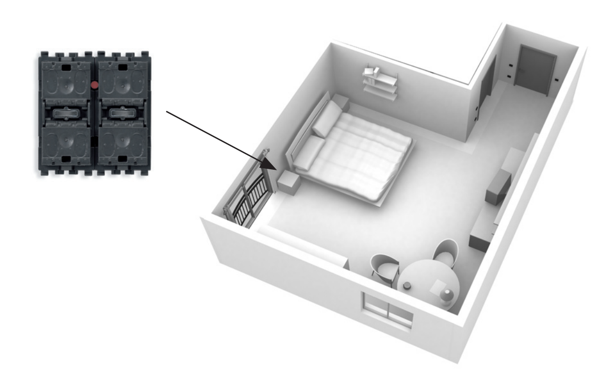
TYPE DE DISPOSITIFS	FONCTION FADING-SHOW
Appareils de commande By-me	OUI
Écran tactile monochrome	OUI
Écran tactile couleur	OUI
Centrales	NON
Serveur Internet et applications	OUI



4. Exemples d'applications

• **Exemple 1**

L’exemple qui suit illustre la configuration d'une commande avec deux boutons à bascule et un actionneur pour variateurs ESCLAVES 230 V~ (20529-19529-14529) qui permet de commander la luminosité et le fading-show dans une pièce.



La configuration doit associer la touche à bascule gauche à la commande de la luminosité et la touche droite au fading-show.

Création des groupes fonctionnels

Setup → Configuration → Groupes → Groupes d'automatismes → Ajouter

Créer les groupes fonctionnels dans lesquels seront intégrés les blocs fonctionnels.

Configuration du bloc fonctionnel Actionneur.

1. **Setup → Configuration → Groupes → Groupes d'automatismes**
2. Sélectionner le nom du groupe auquel sera ajouté le bloc fonctionnel à configurer.
3. Sélectionner le groupe en parcourant la liste **→Ajouter** ; le système lance la procédure sur la centrale.
4. Sélectionner **Autre → Suivant → RGB → Suivant**

   Appuyer sur le bouton de configuration du dispositif.
5. Le dispositif confirme le lancement de la configuration en allumant une led rouge qui s'éteint à la fin de la procédure ; la centrale affiche le bloc fonctionnel qui vient d'être configuré.

Configuration du bloc fonctionnel Touche gauche.

1. **Setup → Configuration → Groupes → Groupes d'automatismes**
2. Sélectionner le nom du groupe auquel sera ajouté le bloc fonctionnel à configurer.

3. Sélectionner le groupe en parcourant la liste ➞**Ajouter** ; le système lance la procédure sur la centrale.
4. Sélectionner **Autre ➞ Suivant ➞ RGB ➞ Suivant**
   Appuyer sur le bouton de configuration du dispositif puis sur la touche à bascule gauche.
5. Sélectionner **Variateur ➞ Paramétrer** ; le système lance la procédure sur la centrale.
6. Le dispositif confirme le lancement de la configuration en allumant une led rouge qui s'éteint à la fin de la procédure.
7. La centrale affiche le bloc fonctionnel qui vient d'être configuré.

Configuration du bloc fonctionnel Touche droite.

1. **Setup ➞ Configuration ➞ Groupes ➞ Groupes d'automatismes**
2. Sélectionner le nom du groupe auquel sera ajouté le bloc fonctionnel à configurer.
3. Sélectionner le groupe en parcourant la liste ➞**Ajouter** ; le système lance la procédure sur la centrale.
4. Sélectionner **Autre ➞ Suivant ➞ RGB ➞ Suivant**
   Appuyer sur le bouton de configuration du dispositif puis sur la touche à bascule droite.
5. Sélectionner **Activation Fading Show ➞ Paramétrer** ; le système lance la procédure sur la centrale.
6. Le dispositif confirme le lancement de la configuration en allumant une led rouge qui s'éteint à la fin de la procédure.
7. La centrale affiche le bloc fonctionnel qui vient d'être configuré.

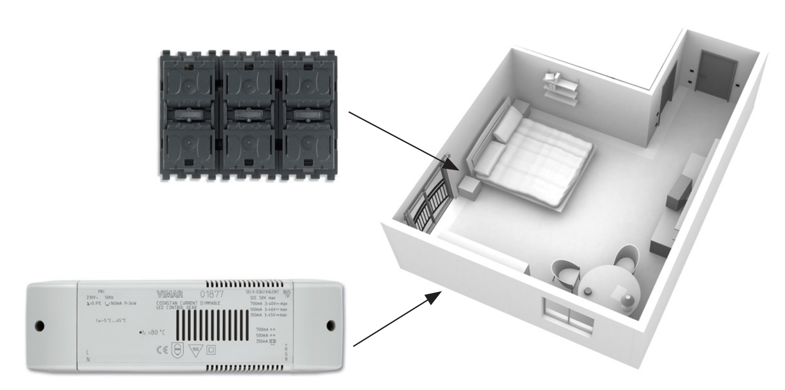
Appuyer sur la touche à bascule droite pour activer le fading show avec les modalités définies selon les indications du paragraphe 3.2.2.2.



Exemples d'applications

• **Exemple 2**

L'exemple ci-dessous illustre la configuration d'une commande à trois boutons à bascule (20541-19541-16981-14541) qui, associée à l'alimentateur RGB 01877, permet de commander la luminosité, la tonalité des couleurs et la saturation dans une pièce donnée.



La configuration doit associer la touche à bascule gauche au contrôle de la luminosité, la touche centrale à la tonalité de la couleur et celle de droite au contrôle de la saturation.

Création des groupes fonctionnels

Setup ➞ Configuration ➞ Groupes ➞ Groupes d'automatismes ➞ Ajouter

Créer les groupes fonctionnels dans lesquels seront intégrés les blocs fonctionnels.

Configuration du bloc fonctionnel Alimentateur 01877.

1. **Setup ➞ Configuration ➞ Groupes ➞ Groupes d'automatismes**
2. Sélectionner le nom du groupe auquel sera ajouté le bloc fonctionnel à configurer.
3. Sélectionner le groupe en parcourant la liste **➞Ajouter** ; le système lance la procédure sur la centrale.
4. Sélectionner **Autre ➞ Suivant ➞ RGB ➞ Suivant**

   Appuyer sur le bouton de configuration CONF de l'alimentateur.
5. Le dispositif confirme le lancement de la configuration en allumant une led rouge qui s'éteint à la fin de la procédure ; la centrale affiche le bloc fonctionnel qui vient d'être configuré.



Configuration du bloc fonctionnel Touche gauche

1. **Setup ➞ Configuration ➞ Groupes ➞ Groupes d'automatismes**
2. Sélectionner le nom du groupe auquel sera ajouté le bloc fonctionnel à configurer.
3. Sélectionner le groupe en parcourant la liste **➞Ajouter** ; le système lance la procédure sur la centrale.
4. Sélectionner **Autre ➞ Suivant ➞ RGB ➞ Suivant**
   Appuyer sur le bouton de configuration du dispositif puis sur la touche à bascule gauche.
5. Sélectionner **Variateur ➞ Paramétrer** ; le système lance la procédure sur la centrale.
6. Le dispositif confirme le lancement de la configuration en allumant une led rouge qui s'éteint à la fin de la procédure.
7. La centrale affiche le bloc fonctionnel qui vient d'être configuré.

Configuration du bloc fonctionnel Touche centrale

1. **Setup ➞ Configuration ➞ Groupes ➞ Groupes d'automatismes**
2. Sélectionner le nom du groupe auquel sera ajouté le bloc fonctionnel à configurer.
3. Sélectionner le groupe en parcourant la liste **➞Ajouter** ; le système lance la procédure sur la centrale.
4. Sélectionner **Autre ➞ Suivant ➞ RGB ➞ Suivant**
   Appuyer sur le bouton de configuration du dispositif puis sur la touche à bascule centrale.
5. Sélectionner **Commande teinte ➞ Paramétrer** ; le système lance la procédure sur la centrale.
6. Le dispositif confirme le lancement de la configuration en allumant une led rouge qui s'éteint à la fin de la procédure.
7. La centrale affiche le bloc fonctionnel qui vient d'être configuré.

Configuration du bloc fonctionnel Touche droite

1. **Setup ➞ Configuration ➞ Groupes ➞ Groupes d'automatismes**
2. Sélectionner le nom du groupe auquel sera ajouté le bloc fonctionnel à configurer.
3. Sélectionner le groupe en parcourant la liste **➞Ajouter** ; le système lance la procédure sur la centrale.
4. Sélectionner **Autre ➞ Suivant ➞ RGB ➞ Suivant**
   Appuyer sur le bouton de configuration du dispositif puis sur la touche à bascule droite.
5. Sélectionner **Commande saturation➞ Paramétrer** ; le système lance la procédure sur la centrale.
6. Le dispositif confirme le lancement de la configuration en allumant une led rouge qui s'éteint à la fin de la procédure.
7. La centrale affiche le bloc fonctionnel qui vient d'être configuré.



CERTIFICAT DE GARANTIE N°

Le produit VIMAR que vous venez d'acheter a subi des contrôles scrupuleux et est couvert par garantie de 36 (trente six) mois date de l'achat.

La garantie est valide à conditions que :

- la fiche accompagnant le produit a été remplie dans toutes ses parties et a été expédiée au distributeur/filiale VIMAR ci-dessous dans les 15 jours date de l'achat.
- Le certificat de garantie qui reste en votre possession est exhibé au personnel d'assistance indiqué par le distributeur/ Filiale VIMAR.

Vimar s'engage à réparer ou remplacer le produit ou partie du produit qui, dans les 36 mois couverts par la garantie devait se révéler défectueux.
L'analyse des défauts, la réparation ou le remplacement du produit sous garantie est effectué par un personnel d'assistance indiqué par le distributeur/Filiale VIMAR.

Sont exclus de la garantie :

- les vices dérivant de ruptures accidentelles occasionnées pendant le transport; les vices dérivant d'une utilisation impropre du produit ; les vices dérivant d'une installation, d'un branchement et/ou d'une alimentation incorrects; autres vices non reconductibles à la conformation originale du produit ou d'une de ses composantes.
- Les composants du produit (led de signalisation, touches, manettes de commande etc.) qui résulteraient viciés pour des circonstances étrangères à leur conformation originale.
- Les vices dérivant de l'usure des batteries des dispositifs de commande à distance.

La garantie ne s'applique pas si le produit est réparé ou modifié par des personnes étrangères à VIMAR.

Envoyer à:

Données personnelles

SYSTEME BY-ME
CERTIFICAT DE GARANTIE N°

Je déclare avoir pris connaissance des conditions indiquées dans le certificat de garantie en ma possession.

Nom et Prénom

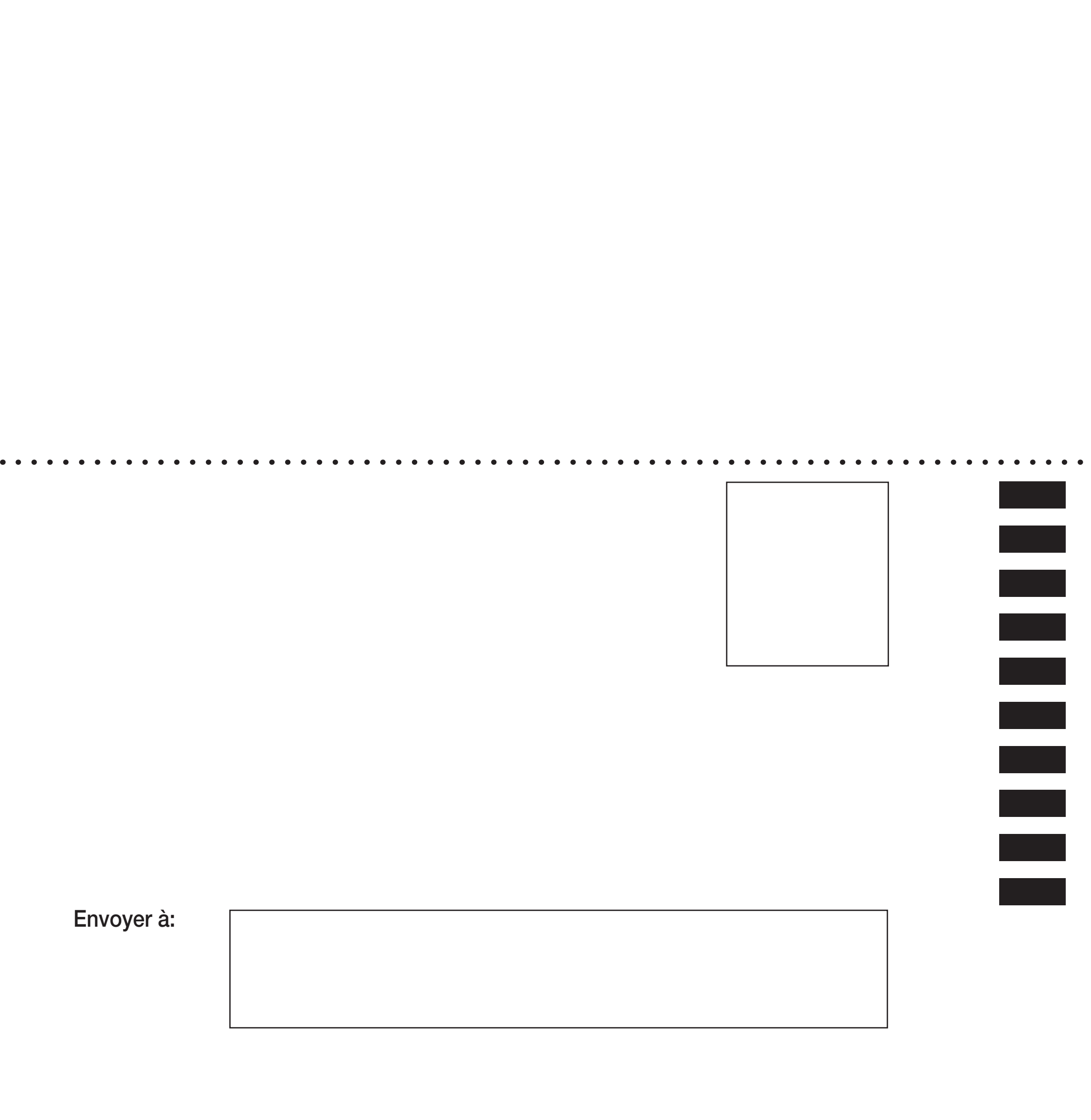
Adresse N°

Ville

Province Code postal Etat

Date d'achat

Signature ______________________


Envoyer à:



Viale Vicenza, 14 - 36063 Marostica VI - Italy
Tel. +39 0424 488 600 - Fax (Export) +39 0424 488 709
www.vimar.com

01960 installer FR 06 1312
VIMAR - Marostica - Italy